

2017

RAPPORT ANNUEL



VIOHALCO

Sommaire

A.	Viohalco S.A.	2
B.	Message du Président du Conseil d'administration	3
C.	Portefeuille de Viohalco – Segments d'activité	4
D.	Historique de Viohalco	5
E.	Rapport de gestion	7
	a. Faits marquants en 2017 et perspectives pour 2018	7
	b. Performance de l'entreprise et rapport d'activité	9
	c. Risques et incertitudes	47
	d. Circonstances susceptibles de présenter un impact sur le développement de Viohalco	50
F.	Rapport d'information non financière	51
G.	Déclaration de Gouvernance d'entreprise	57
H.	Informations à l'attention des actionnaires et données sur le marché	70
I.	Annexe - Autres mesures de la performance (AMP)	72
J.	États financiers 2017 et rapport du Commissaire	76
K.	Déclaration des personnes responsables	164
L.	Glossaire	165

A. Viohalco S.A.

Viohalco S.A. (Viohalco) est une société holding belge composée de sociétés leaders dans le domaine de la transformation des métaux en Europe.

Les filiales de Viohalco sont spécialisées dans la fabrication de produits en aluminium, cuivre, acier, câbles et tubes d'acier, ainsi que dans divers développements technologiques. Ces filiales détiennent des sites de production en Grèce, en Bulgarie, en Roumanie, en Russie, dans l'ancienne République yougoslave de Macédoine, en Australie, en Turquie et au Royaume-Uni.

Chaque filiale est dédiée à la fabrication durable de produits de haute qualité et de solutions innovantes pour plusieurs marchés dynamiques tels que le bâtiment et la construction, l'énergie et les télécommunications, le pétrole et le gaz, le transport, la marine, l'automobile, l'emballage alimentaire et pharmaceutique, le chauffage et la climatisation, l'énergie renouvelable, l'approvisionnement en eau, la lithographie et d'autres applications industrielles.

Grâce à un solide réseau marketing et de vente, qui comprend des filiales commerciales, des agents et des distributeurs, les filiales de Viohalco bénéficient de la présence mondiale et de l'expertise requises pour soutenir leurs clients dans le monde entier. Elles offrent une large gamme de produits et de services fiables, et investissent constamment dans la recherche et la technologie, en suivant de près les développements les plus récents du marché.

Le portefeuille de Viohalco comprend également un segment dédié exclusivement à la technologie, à la recherche et au développement (R&D). Ce segment est composé d'entreprises axées sur la recherche industrielle et le développement technologique, les applications d'ingénierie et les services d'application ERP. Un autre segment de Viohalco est dédié aux services de recyclage et de gestion des déchets.

Viohalco et ses filiales possèdent également d'importants actifs immobiliers, principalement en Grèce, et ont mis en œuvre des projets de réaménagement d'un certain nombre de ces sites.

Informations clés sur Viohalco

- Société cotée sur Euronext Bruxelles (VIO) et à la Bourse d'Athènes (BIO).
- La filiale Cenergy Holdings S.A. (Cenergy Holdings) est cotée sur Euronext Bruxelles et à la Bourse d'Athènes (CENER).
- La filiale ElvalHalcor S.A. (ElvalHalcor) est cotée à la Bourse d'Athènes (ELHA).

Informations clés sur les filiales

- Réseau commercial dans 21 pays
- Produits distribués dans 105 pays

B. Message du Président du Conseil d'administration

Chers Actionnaires,

2017 a été une année de croissance pour les filiales de Viohalco. En effet, la solidité de la demande sur les marchés opérationnels en Europe et au-delà a alimenté la reprise des principaux secteurs d'activité et a amélioré le volume des ventes et le chiffre d'affaires de nos entreprises.

L'innovation continue et l'optimisation des processus de production a permis aux sociétés de tirer pleinement parti des conditions favorables dans les secteurs de l'industrie et des métaux en Europe. Au cours de la décennie écoulée, nos filiales ont fortement investi dans le but d'améliorer leurs

installations de production, d'élargir leurs gammes de produits et leur rayon d'action géographique et d'accroître leur capacité à apporter des produits innovants et des solutions sur mesure à leurs clients. Le succès de cette stratégie, qui a nécessité une attention sans relâche à l'avancement technologique et à l'amélioration de la rentabilité des opérations, a renforcé la position des sociétés sur leurs marchés respectifs et se reflète dans leurs performances de 2017 sur les plans opérationnel et financier.

Le chiffre d'affaires consolidé de Viohalco en 2017 s'élève à 3 721 millions d'euros, en hausse de 19% par rapport aux 3 119 millions d'euros enregistrés en 2016. Cette progression s'explique principalement par la hausse du volume des ventes des segments Aluminium, Cuivre et Acier. L'EBITDA consolidé a atteint 302,5 millions d'euros, également en amélioration de 70,9 millions d'euros par rapport à 2016, tandis que le bénéfice consolidé avant impôt a augmenté, passant à 56,8 millions d'euros contre 6,8 millions d'euros en 2016.

Au cours de l'exercice, la fusion entre Elval et Halcor qui a donné naissance à ElvalHalcor Hellenic Copper and Aluminium Industry SA a créé une entité dotée d'une base financière plus solide et plus large, permettant à la Société de se positionner en concurrent plus efficace sur le marché mondial. Au cours des deux prochaines années, il sera investi 150 millions d'euros dans le but d'accroître la capacité de production de la division laminage d'aluminium. Cet investissement permettra à l'entreprise de renforcer sa présence dans les secteurs de l'emballage en aluminium, de l'industrie, du transport et de l'architecture. Il posera les fondements de sa future expansion dans les secteurs de l'automobile et de l'aéronautique.

L'amélioration de la performance financière du segment Acier de Viohalco a été appuyée par des niveaux d'exportation élevés et des gains de productivité obtenus grâce à la réalisation d'investissements stratégiques, notamment la modernisation du laminoir de Dojran Steel et l'entrée en service opérationnel des fours à induction de Sidenor et de l'usine de Sovel.

L'année 2017 a également été marquée par l'achèvement et l'attribution de plusieurs contrats d'envergure. Corinth Pipeworks a achevé le plus grand projet qu'il ait jamais mené à ce jour, avec la fabrication de tubes destinés au Gazoduc transadriatique. La société s'est par ailleurs vu attribuer d'autres projets significatifs. Dans le segment Câbles, un contrat clé en mains a été octroyé à Fulgor ayant pour objet l'interconnexion par câble sous-marin au réseau national grec. A également été conclu un contrat d'approvisionnement pour fournir à Deme Group un système de câbles sous-marins destinés au projet Elia Modular Offshore Grid (MOG) du service public belge en mer du Nord. Enfin, dans le segment Immobilier, le centre commercial River West-IKEA a enregistré une fréquentation élevée tandis que la performance de l'hôtel Wyndham Grand Athens a dépassé les prévisions initiales de fréquentation.

La performance des filiales de Viohalco repose sur le dévouement, la créativité et le savoir-faire de leurs collaborateurs talentueux. Ces sociétés mettent en œuvre des pratiques managériales avancées et investissent systématiquement dans le développement professionnel de leurs collaborateurs, comme en témoignent les programmes de formation conduits en 2017, avec la garantie d'un environnement de travail sûr et respectueux des valeurs humaines, tout en accordant une priorité forte à l'excellence opérationnelle.

En conclusion, nous pouvons nous intéresser de plus près à l'exercice écoulé, placé sous le signe de l'amélioration de la performance et des conditions de marché. En 2018, avec la poursuite de cet engagement en faveur de la productivité et de l'innovation, les sociétés de Viohalco seront encore mieux placées pour répondre aux nouvelles demandes et aux nouveaux enjeux des marchés, dans un contexte de croissance économique mondiale.

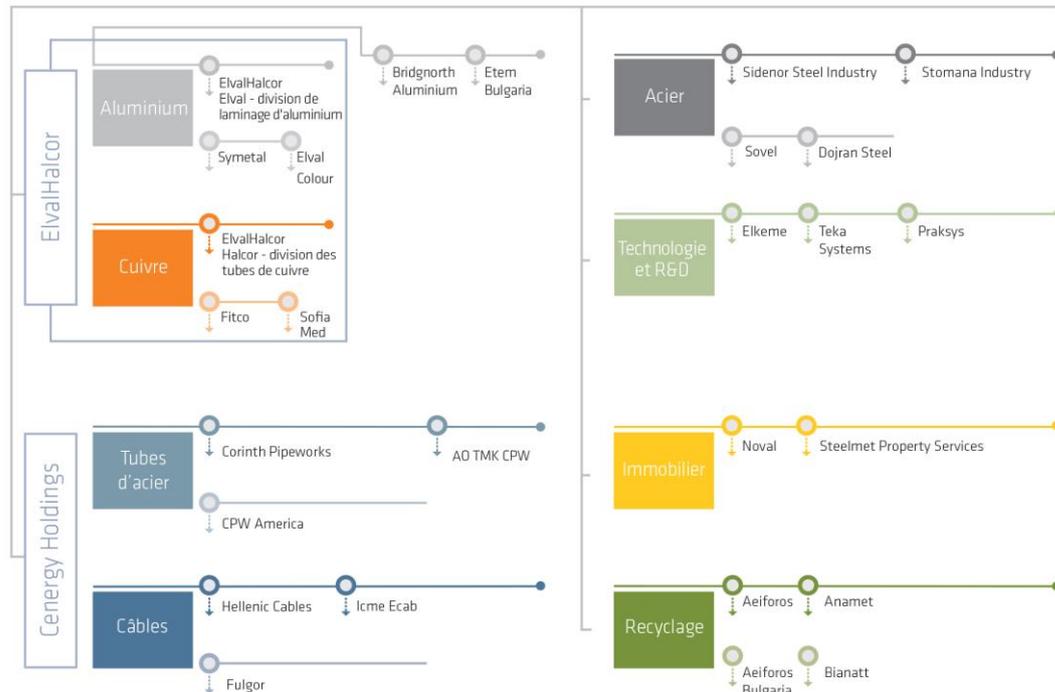
Nikolaos Stassinopoulos

Président du Conseil d'administration

C. Portefeuille de Viohalco – segments d’activité

Viohalco détient un portefeuille de sociétés opérant dans huit segments d’activité :

Segments de Viohalco



- Aluminium** : ElvalHalcor à travers sa division de laminage en aluminium (Elval) et ses filiales, Symetal S.A., Elval Colour S.A. et Vepal S.A. avec Bridgnorth Aluminium Ltd (Bridgnorth Aluminium) et Etem Bulgaria S.A. (Etem Bulgaria) fabriquent une large gamme de produits, allant des bobines et des tôles en aluminium destinées aux applications industrielles générales et des feuilles en aluminium à usage ménager aux produits spécialisés, tels que les produits en aluminium laminés et extrudés pour l’emballage, les secteurs de la construction navale, de l’automobile et de la construction, des bobines offset et une gamme complète de produits revêtus en aluminium utilisés pour la construction tels que des panneaux en aluminium composite et des feuillards revêtus pour les gouttières et des applications pour les toitures.
- Cuivre** : ElvalHalcor par l’intermédiaire de sa division de produits en cuivre (Halcor) et ses filiales Fitco S.A. et Sofia Med S.A. produisent un large éventail de produits en cuivre et en alliage de cuivre, allant des canalisations, des feuillards, des tôles et des plaques aux barres conductrices, aux tiges en cuivre et en alliage de cuivre, aux profilés plats et aux fils.
- Tubes d’acier** : Corinth Pipeworks Pipe Industry S.A. (Corinth Pipeworks) fabrique des tubes d’acier pour le transport de gaz naturel, de pétrole et d’eau, ainsi que des profilés creux en acier pour des projets de construction.
- Câbles** : Hellenic Cables S.A. Hellenic Cable Industry S.A. (Hellenic Cables), ses filiales Fulgor S.A. et Icme Ecab S.A. (Icme Ecab) fabriquent des câbles électriques terrestres et sous-marins, des câbles de télécommunication et des fils émaillés ainsi que des composés, et constituent l’un des plus grands producteurs de câbles en Europe.

- Acier : Sidenor Steel Industry S.A. (Sidenor Steel Industry), Stomana Industry S.A. (Stomana Industry) et leurs filiales fabriquent des produits sidérurgiques longs et plats, ainsi que des produits finis.
- Immobilier : Viohalco tire de la valeur à travers le développement de son parc d'anciens biens immobiliers industriels en Grèce et à l'étranger (Noval Property SA). Viohalco propose également une large gamme de services immobiliers à ses filiales à un niveau centralisé (Steelmet Property Services SA).
- Technologie et R&D : Le portefeuille de Viohalco comprend des sociétés de R&D dédiées et des centres R&D au sein de ses filiales qui mettent l'accent sur des produits à valeur ajoutée innovants et des solutions efficaces pour l'optimisation des processus industriels et commerciaux, la recherche sur la performance environnementale des usines et l'évaluation de l'impact de la croissance durable.
- Recyclage : Le segment Recyclage de Viohalco commercialise et traite les matières premières dérivées, s'engage dans des opérations de protection de l'environnement et de gestion des déchets et fournit des services aux consommateurs et aux entreprises.

Remarques:

- *Cenergy Holdings a été créée en 2016, suite à la fusion transfrontalière par absorption de Corinth Pipeworks Holdings S.A. et de Hellenic Cables S.A. Holdings Société Anonyme. Cenergy Holdings est inscrite sur Euronext Bruxelles et à la Bourse d'Athènes.*
- *En décembre 2017, la fusion par absorption de la société non cotée Elval par l'entreprise Halcor cotée à la Bourse d'Athènes se réalise et cette dernière est renommée ElvalHalcor Hellenic Copper and Aluminium Industry S.A. (ElvalHalcor). ElvalHalcor est cotée à la Bourse d'Athènes.*

D. Historique de Viohalco

Créée il y a plus de 80 ans en tant qu'entreprise familiale, Viohalco Hellénique est aujourd'hui une société holding composée de certains des leaders de la transformation des métaux en Europe.

Années 1930

La société est constituée en 1937 sous le nom de Hellenic Copper Industry S.A.

Années 1940

La société est cotée à la Bourse d'Athènes en 1947.

Années 1950

- (1) L'entreprise investit massivement dans de nouveaux équipements de production. Elle s'équipe d'un laminoir d'aluminium de pointe, qui permet de lancer la filiale Elval, laquelle se crée une place de premier plan sur le marché des produits laminés d'aluminium.
- (2) La société est rebaptisée Viohalco-Hellenic Copper and Aluminium Industry S.A.

Années 1960

- (3) La société poursuit son expansion, comme l'illustre le lancement du segment de production d'acier et des activités câble. La société lance de la production d'équipements sanitaires et d'ardoises en céramique.
- (4) La société adopte le statut de société holding pour garantir l'indépendance et la souplesse au niveau des filiales.

Années 1970

Plusieurs nouvelles sociétés sont créées, dont la société de produits en aluminium Etem S.A. et Elval S.A., une sous-division détachée de Viohalco Aluminium.

Années 1980

Les sociétés sont restructurées par le biais du détachement de plusieurs entités aux fins de former une structure d'entreprise cohérente à travers toutes les unités de production.

Années 1990

Les principales filiales font leur entrée à la Bourse d'Athènes, tandis que Viohalco procède à une augmentation de capital dans le but de financer l'essor rapide et la consolidation de ses filiales en Grèce et à l'étranger.

2002

En 2002, le portefeuille de sociétés de Viohalco intègre une série d'investissements très prometteurs, dont Bridgnorth Aluminium (Royaume-Uni), Stomana Industry (Bulgarie), Sofia Med S.A. (Sofia Med) (Bulgarie), Icme Ecab (Roumanie) et Corinth Pipeworks (Grèce).

2011

Hellenic Cables acquiert Fulgor S.A., ce qui lui permet d'augmenter considérablement sa capacité de production de câbles et d'élargir son portefeuille de produits dans les câbles sous-marins à haute et très haute tension.

2013

- En novembre 2013, la société belge Viohalco conclut deux opérations de fusion par absorption, respectivement nationale et transfrontalière, avec la société grecque Viohalco-Hellenic Copper and Aluminium Industry S.A. et la société belge Cofidin S.A.
- En novembre 2013, les actions de Viohalco sont cotées et négociées sur Euronext Bruxelles.

2014

- En février 2014, les actions de Viohalco sont admises à la cotation sur le marché secondaire à la Bourse d'Athènes.
- En novembre 2014, Elval fusionne avec Etem en absorbant celle-ci.

2015

- En juillet 2015, la fusion transfrontalière par absorption de la société grecque Sidenor Holdings S.A. par Viohalco est réalisée.
- En septembre 2015 survient la scission du segment de laminage d'aluminium d'Elval, rebaptisée Elval Holdings.
- Les opérations de laminage d'aluminium sont absorbées par la filiale à 100% d'Elval, Symetal Aluminium Foil Industry S.A. (Symetal) (rebaptisée Elval Hellenic Aluminium Industry S.A.).

2016

- En février 2016, la fusion transfrontalière par absorption des sociétés grecques Elval Holdings, Alcomet et Diatour et de la société luxembourgeoise, Eufina est réalisée par Viohalco.
- En décembre 2016, la fusion transfrontalière par absorption par Cenergy Holdings des sociétés grecques cotées Corinth Pipeworks Holdings S.A. et Hellenic Cables S.A. Holdings Société Anonyme est réalisée.
- En octobre 2016, la société Steelmet Property Services est constituée par la transformation de l'ancienne Kifissos Mall S.A. La nouvelle société propose toute une gamme de services immobiliers aux sociétés de Viohalco à un niveau centralisé.
- En décembre 2016, la fusion de Noval S.A. avec ses filiales Xenka S.A., Sanitas S.A., Corinth Retail Park S.A. et Sanitas Representation Offices S.A., par absorption de la dernière par la première, a été réalisée.

2017

- En décembre 2017, la fusion d'Elval Hellenic Aluminium Industry S.A. et de Halcor Metal Works S.A. a été réalisée, donnant naissance à la nouvelle société ElvalHalcor.

E. Rapport de gestion

Le Rapport de gestion prescrit par l'article 119 du Code belge des sociétés (CBS) approuvé par le Conseil d'administration du 22 mars 2018 est composé du présent chapitre (pages 7 à 50), de la Déclaration de gouvernance d'entreprise (pages 57 à 69) ainsi que des événements post-clôture (page 156).

Depuis 2013, l'environnement opérationnel des sociétés de Viohalco est caractérisé par plusieurs facteurs externes difficiles. Au rang de ces facteurs figurent la volatilité du contexte macroéconomique sur les marchés dans lesquels elles opèrent, les fluctuations des cours des métaux, la diminution de la demande sur les marchés de l'énergie, une récession persistante en Grèce et les fluctuations des devises.

Malgré ces divers éléments, les sociétés de Viohalco se sont concentrées avec rigueur sur l'amélioration de leur performance opérationnelle, en mettant en œuvre plusieurs mesures majeures durant cette période. Grâce à d'importants investissements dans des technologies nouvelles, dans la recherche et dans la modernisation des installations existantes, les sociétés de Viohalco ont réussi à redéfinir et améliorer leurs offres de produits et de services sur leurs marchés clés, ce qui leur a permis de se voir octroyer plusieurs projets d'envergure. Les sociétés de Viohalco ont régulièrement renforcé leur engagement en faveur de la R&D en réalisant des efforts dans ce domaine. Enfin, Viohalco s'est diversifié en exploitant des opportunités dans des domaines émergents et en consolidant sa position dans l'immobilier et le recyclage.

a) Faits marquants en 2017 et perspectives pour 2018

○ Au niveau financier en 2017

- ✓ Chiffre d'affaires consolidé de 3 721 millions d'euros, en hausse de 19% contre 3 119 millions d'euros en 2016 ;
- ✓ EBITDA consolidé de 302,5 millions d'euros, en progression de 70,9 millions d'euros par rapport à l'EBITDA de 231,7 millions d'euros enregistré en 2016 ;
- ✓ Bénéfice consolidé avant impôts de 56,8 millions d'euros, contre 6,8 millions d'euros en 2016 ;
- ✓ Bénéfice consolidé de l'exercice de 83,8 millions d'euros (2016 : perte de 7 millions d'euros), soit 27 millions d'euros de plus que le bénéfice avant impôts, en raison des impôts différés ;
- ✓ Bénéfice consolidé attribuable aux propriétaires de la Société de 73,7 millions d'euros, contre une perte de 6,4 millions d'euros en 2016.

○ Présentation de 2017

2017 a été une année de croissance pour les sociétés de Viohalco. L'amélioration de la performance est le fruit de l'augmentation du volume des ventes, de mesures de réduction des coûts découlant des investissements importants réalisés et de l'optimisation des procédés de production, ainsi que de la hausse des prix des métaux. Ces éléments ont permis aux sociétés de Viohalco de tirer parti de l'amélioration des conditions de marché dans les secteurs industriels et des métaux européens.

Le volume des ventes et la rentabilité ont augmenté dans les segments Aluminium et Cuivre. La baisse des coûts de production, l'optimisation des procédés de production et le développement d'innovations technologiques ont encore renforcé leur position concurrentielle dans le monde. Le segment Acier a enregistré une nette amélioration de sa performance financière avec des exportations atteignant des niveaux élevés alors que des investissements stratégiques dans des projets tels que le laminoir de Dojran Steel ont permis des améliorations opérationnelles et une augmentation de la production de ce segment.

Dans le segment Tubes d'acier, Corinth Pipeworks a conclu son plus important contrat, portant sur la fourniture de tubes pour le gazoduc Trans Adriatic Pipeline. Elle a également signé un contrat avec Baltic Connector et Elering portant sur la fabrication et la fourniture de tubes en acier destinés au projet de gazoduc offshore Balticconnector. Malgré des retards dans les projets et la faiblesse du volume des ventes sur les principaux marchés des câbles, la rentabilité du segment Câbles est restée stable par rapport à 2016.

Enfin, dans le segment Immobilier, le centre commercial River West-IKEA a enregistré une fréquentation record tandis que la performance de l'hôtel Wyndham Grand Athens a dépassé les prévisions initiales, contribuant ainsi considérablement aux revenus locatifs du segment.

En décembre 2017, la fusion entre Elval Hellenic Aluminium Industry S.A. et Halcor Metal Works S.A. s'est concrétisée par la naissance d'ElvalHalcor, une importante entité industrielle et financière orientée vers l'exportation dans les secteurs de la transformation de l'aluminium et du cuivre (métaux non ferreux). Début 2018, ElvalHalcor a lancé un programme d'investissement de 150 millions d'euros. Cet investissement permettra de renforcer la présence commerciale d'ElvalHalcor dans les domaines de l'emballage en aluminium, de l'industrie, du transport et de l'architecture. Il posera les fondements de son expansion dans les secteurs de l'automobile et de l'aérospatiale.

○ Perspectives pour 2018

Après une année de consolidation sur le marché industriel et des métaux en Europe, la reprise devrait se poursuivre sur les marchés dans lesquels opèrent les sociétés de Viohalco au vu de l'amélioration de la demande, même si des risques liés aux performances financière et opérationnelle persistent en 2018, notamment ceux liés au Brexit et au protectionnisme. Les sociétés de Viohalco sont bien placées pour tirer parti des améliorations des conditions du marché, moyennant la poursuite de l'optimisation opérationnelle, de l'innovation technologique et de l'exploitation des récents investissements.

b) Performance de l'entreprise et rapport d'activité

○ Viohalco

Le chiffre d'affaires consolidé de Viohalco en 2017 s'élève à 3 721 millions d'euros, en hausse de 19% par rapport aux 3 119 millions d'euros enregistrés en 2016. Cette progression s'explique principalement par la hausse du volume des ventes dans les segments Aluminium, Cuivre et Acier.

L'EBITDA consolidé a augmenté de 31% en glissement annuel à 302,5 millions d'euros en 2017 (2016 : 231,7 millions d'euros) grâce aux meilleurs résultats des segments Aluminium, Cuivre, Acier et Immobilier.

Les charges financières nettes ont augmenté à 110,4 millions d'euros (2016 : 102,1 millions d'euros) en raison du bénéfice réalisé en 2016 suite à l'acquisition d'Eufina S.A. Il n'y a pas eu de variation significative des charges d'intérêts nettes entre 2017 et 2016.

Le **bénéfice consolidé avant impôts** s'est élevé à 56,8 millions d'euros, contre 6,8 millions d'euros en 2016.

Le **bénéfice consolidé de l'exercice** s'est considérablement amélioré et s'élève à 83,8 millions d'euros, contre une perte de 7 millions d'euros en 2016. En 2017, le bénéfice après impôts est supérieur de 27 millions d'euros au résultat avant impôts, en raison de la reconnaissance d'impôts différés d'actif relatifs à des pertes fiscales reportées et aux règles de capitalisation restreinte.

Synthèse de l'état consolidé du résultat

	Pour l'exercice clos le 31 décembre	
Montants en milliers d'euros	2017	2016
Chiffre d'affaires	3.721.311	3.119.198
Marge brute	349.597	287.555
Marge brute (%)	9,4%	9,2%
a-Marge brute	325.140	295.077
a-Marge brute (%)	8,7%	9,5%
EBITDA	302.546	231.680
EBITDA (%)	8,1%	7,4%
a-EBITDA	284.207	249.538
a-EBITDA (%)	7,6%	8,0%
EBIT	167.452	110.052
EBIT (%)	4,5%	3,5%
a-EBIT	149.114	127.910
a-EBIT (%)	4,0%	4,1%
Charges financières nettes	-110.432	-102.056
Bénéfice /(perte) avant impôts	56.839	6.756
Marge nette avant impôts (%)	1,5%	0,2%
Bénéfice/(perte) de l'exercice	83.794	-6.930
Bénéfice/(perte) attribuable aux propriétaires de la Société	73.680	-6.383

- Tous les pourcentages s'entendent par rapport au chiffre d'affaires.

- L'EBITDA, l'EBIT, l'EBITDA ajusté, l'EBIT ajusté et la dette nette sont considérés comme des alternatives aux mesures de la performance ou AMP (autres mesures de la performance). Vous trouverez en annexe une définition ainsi que de plus amples informations au sujet de ces AMP.

Les investissements de l'exercice ont atteint 122,4 millions d'euros et les **amortissements** 135 millions d'euros.

Les actifs courants ont augmenté de 82 millions d'euros, principalement en raison de la hausse des stocks qui a été partiellement compensée par la baisse des créances clients.

Les passifs courants ont augmenté de 110 millions d'euros, en raison de l'augmentation des dettes fournisseurs et des emprunts à court terme. La **dette** des sociétés de Viohalco s'élève à 1 696 millions d'euros, dont 90% de crédits accordés par des banques grecques (ou leurs filiales à l'étranger) et 10% par des banques internationales et d'autres institutions financières supranationales. La dette totale se compose à 42% de dettes à long terme et à 58% de crédits à court terme. Les crédits à court terme correspondent en grande majorité à des crédits renouvelables. Ces crédits sont soumis à un examen annuel à différentes dates qui s'étalent tout au long de l'exercice. Ils sont généralement approuvés de nouveau au moment de leur examen et augmentés sur base de projections budgétées. Ces crédits comprennent des emprunts à court terme assortis de diverses échéances qui, dès lors qu'elles surviennent, sont renouvelés automatiquement selon les besoins.

Synthèse de l'état consolidé de la situation financière

Montants en milliers d'euros	Au	
	31 décembre 2017	31 décembre 2016
ACTIF		
Immobilisations corporelles	1.743.632	1.783.156
Immeubles de placements	165.247	155.553
Autres actifs non courants	76.830	71.213
Actifs non courants	1.985.709	2.009.922
Stocks	1.005.867	857.419
Créances clients et autres créances à recevoir	509.740	576.187
Trésorerie et équivalents de trésorerie	168.239	171.784
Autres actifs courants	14.534	10.898
Actifs courants	1.698.380	1.616.288
TOTAL ACTIF	3.684.089	3.626.210
CAPITAUX PROPRES	1.229.218	1.148.239
PASSIF		
Emprunts et dettes financières	718.716	804.723
Passifs d'impôts différés	98.312	147.763
Autres passifs non courants	96.801	94.043
Passifs non courants	913.829	1.046.529
Emprunts et dettes financières	977.071	894.491
Dettes fournisseurs et autres créances à payer	544.414	506.804
Autres passifs courants	19.557	30.148
Passifs courants	1.541.041	1.431.442
TOTAL PASSIF	2.454.871	2.477.971
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIF	3.684.089	3.626.210

○ Performance par segment d'activité

Alors que chaque filiale de Viohalco exerce ses activités conformément à une stratégie clairement définie, exposée plus en détail dans les sections respectives ci-après, l'ensemble des sociétés de Viohalco cherchent à optimiser la valeur au maximum en :

- optimisant leurs offres de produits et de services en adoptant une démarche d'innovation continue ;
- facilitant la croissance sur les marchés existants et les marchés cibles ;
- maintenant une approche du marketing et du développement de produit centrée sur le client ;
- stimulant les gains d'efficacité opérationnelle par une utilisation optimisée des actifs et par la maîtrise des coûts ;
- se présentant comme une entreprise citoyenne et responsable et comme un employeur stimulant.

Activités

Le segment Aluminium traite, fabrique et commercialise des produits en aluminium destinés à des marchés variés. Fort d'infrastructures de production de pointe en Grèce, au Royaume-Uni et en Bulgarie, les filiales de Viohalco actives dans le segment Aluminium bénéficient d'une présence commerciale dynamique sur la plupart de leurs marchés géographiques clés et jouissent d'une position solide dans l'industrie mondiale de l'aluminium.

Ces sociétés ont établi une présence internationale dans plus de 90 pays grâce à leur structure commerciale reposant sur des bureaux commerciaux détenus par les filiales de Viohalco et des agents de longue date associés à un réseau commercial plus large. Ce réseau comprend des associés commerciaux en Autriche, en Belgique, en Bulgarie, en France, en Allemagne, en Italie, au Luxembourg, aux Pays-Bas, en Roumanie, en Russie, en Turquie, en Ukraine, au Royaume-Uni et en Irlande.

Portefeuille de produits

Produits laminés

- Construction : bobines et tôles en aluminium mates et revêtues, panneaux en aluminium composite etalbond®, tôles ondulées et perforées pour façades de bâtiments, feuillards revêtus orofe® pour applications en toitures, feuillards revêtus Ydoral® pour gouttières et autres éléments de construction ;
- Emballages rigides : aluminium pour boîtes de conserve, canettes de boisson, capsules, bouchons d'emballages et valves de dosage ;
- Emballages souples : films en aluminium pour applications ménagères et industrielles, emballages de cigarettes, emballages alimentaires, pharmaceutiques et aseptiques ;
- Secteur du transport : produits en aluminium pour l'industrie automobile, maritime, ferroviaire, le transport routier et le secteur CVC & R;
- Bobines offset : bobines pour la production de plaques offset pour lignes d'impression ;
- Applications ménagères : tôles et cercles d'aluminium utilisés sous forme de produit semi-fini par les fabricants de produits domestiques et culinaires ;
- Applications industrielles : tôles, bobines et cercles d'aluminium pour des applications d'ingénierie (p. ex. tubes multicouches) ;
- Applications pour énergies renouvelables : tôles d'aluminium et tôles gaufrées pour éoliennes et collecteurs thermiques solaires.

Produits extrudés

- Systèmes architecturaux : systèmes en aluminium pour portes, fenêtres, façades de bâtiments, courtines, écrans solaires, volets roulants, systèmes de façade ventilée, systèmes de sécurité, etc.
- Applications industrielles de l'aluminium : profilés en aluminium et barres marchandes en alliage dur pour diverses utilisations industrielles :
 - applications d'ingénierie générales : meubles, échelles, bancs machine, puits de chaleur pour applications électriques ;
 - applications du bâtiment : systèmes d'échafaudage, d'éclairage et applications pare-soleil spéciales ;
 - applications énergétiques : systèmes photovoltaïques, chauffe-eau solaires, échangeurs thermiques ;
 - transport : profilés en aluminium pour châssis de camions et remorques de camions, bicyclettes et applications maritimes.
- Applications automobiles : pièces et profilés en aluminium extrudés qui sont passés par un outillage et un usinage particuliers et sont utilisés pour des châssis de voiture, des systèmes

de suspension, des portières et des profilés en aluminium décoratifs pour les barres de toit, panneaux en aluminium composite pour des applications automobiles spéciales.

Solutions

Un des principaux avantages concurrentiels du segment Aluminium de Viohalco réside dans la capacité de ses sociétés à livrer des solutions novatrices, principal fruit des investissements importants et de l'orientation stratégique dans la R&D. Viohalco a construit en interne des centres de R&D, comme le centre Elval Technology, et, en externe, des collaborations actives ont été établies avec des instituts de recherche et des établissements scientifiques pour faciliter l'échange de savoir-faire technique et opérationnel. Ces collaborations incluent notamment la Manchester University's School of Materials et le département de recherche et de développement de l'United Aluminum Company of Japan (UACJ Corp.). Elval entretient également une coopération étroite avec Elkeme, Hellenic Research Centre for Materials S.A., une filiale de Viohalco axée sur la recherche industrielle et le développement technologique.

Les filiales de Viohalco ont pour atout d'accorder la priorité à la recherche de produits et développent continuellement des améliorations innovantes pour les processus de fabrication de leurs clients. Citons, entre autres produits spécialisés très résistants et antidérapants, des produits soumis à emboutissage profond et extrusion, des tôles planées par traction et vernies, ainsi que des produits en aluminium recyclé à 100%.

Les filiales du segment d'aluminium de Viohalco fabriquent des produits respectueux de l'environnement, tels que :

- les panneaux en aluminium composite etalbond® d'Elval Colour et les tôles en aluminium revêtu ENF™ d'Elval pour les façades, les feuillards en aluminium revêtu Orofe® pour les toitures, et les feuillards revêtus Ydoral® pour les gouttières ;
- alliage vert : un alliage produit uniquement à partir de déchets d'aluminium ;
- alliages de soudure : alliages multicouches haute technologie pour échangeurs thermiques ;
- alliages d'aluminium pour tubes multicouches ;
- tôles gaufrées larges et tôles mates pour éoliennes et panneaux solaires destinées à l'industrie de l'énergie renouvelable.

Sociétés clés

Les principales sociétés et unités opérationnelles suivantes composent le segment Aluminium Viohalco :

ElvalHalcor division de laminage en aluminium, (Elval) fabrique une vaste gamme de produits laminés en aluminium. Les bureaux et les sites de production d'Elval sont situés à Oinofyta, en Grèce.

Symetal produit une gamme de produits en feuille d'aluminium lisse et transformée, offrant une variété de solutions à un grand nombre de sociétés, principalement dans les secteurs de l'alimentation, du tabac et des produits pharmaceutiques. La production de Symetal a lieu sur deux sites localisés dans les régions d'Oinofyta et de Mandra, en Grèce.

Elval Colour produit et commercialise une large gamme de produits revêtus en aluminium et des panneaux en aluminium composite pour le secteur du bâtiment avec un noyau LDPE, FR et A2. Son expertise concerne en particulier les solutions sur mesure dans le domaine des applications, des couleurs et des systèmes de revêtement. Elval Colour a réussi à développer un panneau en aluminium composite non combustible qui répond au classement A2, S1, d0 conformément à la norme EN13501-1. L'entreprise a construit une chaîne dédiée à sa production. Elle se retrouve ainsi être le seul et unique fabricant à intégration verticale de ces panneaux dans le monde. Son usine de production est située à Agios Thomas, en Grèce.

Vepal est spécialisée dans les bobines en aluminium et le revêtement de tôles. Son unité de production est située à Thiva, en Grèce.

Etem Bulgaria conçoit et produit des systèmes en aluminium pour des applications architecturales, et fabrique des profilés pour des applications industrielles, notamment dans le transport automobile, la construction navale, l'électronique et les systèmes photovoltaïques.

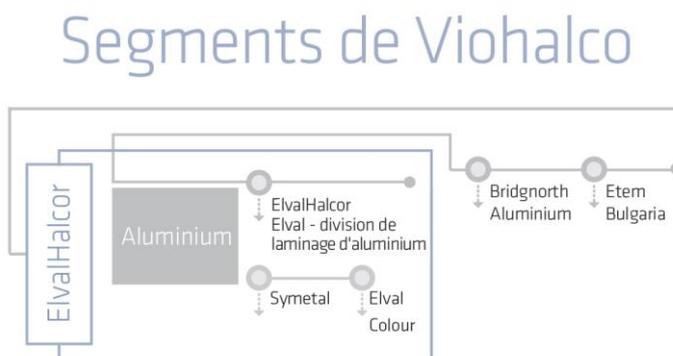
Etem exporte dans plus de 20 pays du monde. Grâce à ses produits et services à valeur ajoutée destinés aux architectes, aux investisseurs et aux développeurs, les produits d'Etem ont la préférence pour d'importants projets de construction à travers le monde.

Bridgnorth Aluminium est établie au Royaume-Uni et produit des bobines offset, des bobines semi-finies et des bandes électriques pour les bobinages des transformateurs.

Viomal produit des volets roulants en aluminium et des écrans contre les insectes, des entretoises pour le double vitrage et des portes de sécurité rétractables. Son usine est située sur l'île d'Eubée, en Grèce.

UACJ Elval Heat Exchanger Materials GmbH est une entreprise établie conjointement par Elval et United Aluminum Company of Japan (UACJ Corp.). Elle commercialise des produits de soudures en aluminium pour des solutions de refroidissement et de chauffage pour les véhicules de tourisme à combustion interne et électriques, essentiellement en Europe.

Les principales filiales de Viohalco dans le segment Aluminium sont les suivantes :



Infrastructures de production

La base de fabrication d'aluminium comprend neuf installations de production en Grèce, en Bulgarie et au Royaume-Uni :

ElvalHalcor division de laminage de l'aluminium, Usine de laminage Elval | Oinofyta (Grèce)

Capacité de production annuelle : 280 000 tonnes

L'usine d'Elval à Oinofyta est le principal site de production du segment Aluminium. Elle est active dans le domaine du laminage de l'aluminium et fabrique une large gamme de produits laminés à plat pour diverses applications complexes dans les secteurs des emballages rigides, de la construction, des transports maritimes, routiers et ferroviaires, de l'automobile, de l'industrie, de l'énergie, des produits culinaires et des marchés CVC. Elval est certifiée ISO 9001 EATF 16949 , ISO 14001 et OHSAS 18001, ISO 50001 aux fins de la conception, la production et la vente de produits laminés et peints en aluminium, de la fabrication de produits laminés en aluminium destinés à l'industrie automobile, de la gestion de l'environnement et de la gestion de la santé et de la sécurité, respectivement. Elval est également certifiée par tous les grands organismes de classification (ABS, BV, DNV, GL, KR, LRS, RINA) en tant que fabricant agréé de produits pour la construction navale.

Usine Anoxal | Agios Thomas (Grèce)

Capacité de production annuelle : 26 000 tonnes

Avec des installations de coulée horizontale, trois fours de coulée et trois fours d'homogénéisation, l'usine Anoxal à Agios Thomas est spécialisée dans le recyclage et le coulage de l'aluminium, ainsi que dans la fabrication de billettes et de brames.

Usine Vepal | Thiva (Grèce)

Capacité de production annuelle : 45 000 tonnes

L'usine Vepal de Thiva effectue le traitement de tôles et de bobines par revêtement en poudre humide et électrostatique pour fabriquer des produits en aluminium destinés aux industries de la construction, de l'alimentation et de l'automobile.

Usine Elval Colour | Agios Thomas (Grèce)

L'usine d'Agios Thomas fabrique des panneaux composites et des tôles ondulées pour le secteur du bâtiment avec un noyau LDPE, FR et A2.

Elval Colour est certifiée ISO 9001, ISO 14001, OHSAS 18001, normes portant respectivement sur le contrôle de la production et de la qualité. Elle est également certifiée BBA, DIBT, CSTB et pour la Défense civile aux EAU, respectivement pour les systèmes de gestion environnementale et de gestion de la santé et de la sécurité.

Le processus de production et les produits de l'usine sont certifiés et vérifiés par plusieurs organes nationaux de certification. Elval Colour est membre du Conseil de l'European Aluminium Association Building Board (EAA), de l'Association Grecque de l'Aluminium (EEA) et de l'European Coil Coating Association (ECCA).

Usine de laminage des feuilles d'aluminium de Symetal | Oinofyta, Viotia (Grèce)

Capacité de production annuelle : 52 000 tonnes

L'usine de laminage fabrique des feuilles d'aluminium pour emballages souples, usages pharmaceutiques, contenants alimentaires, papier d'aluminium à usage ménager et diverses applications techniques (câbles, isolations, échangeurs thermiques, etc.).

Usine de transformation de feuilles d'aluminium Symetal | Mandra, Attique (Grèce)

Capacité de production annuelle : 26 000 tonnes

L'usine de transformation effectue la lamination de papier et le revêtement d'une laque sur les feuilles fabriquées à l'usine d'Oinofyta pour produits alimentaires, emballages intérieurs des paquets de cigarettes et usages pharmaceutiques.

Usine Viomal | Nea Artaki (Grèce)

Capacité de production annuelle : 4 500 tonnes

Sur le site de Nea Artaki, Viomal fabrique des rouleaux d'aluminium pour portes, fenêtres et portes de garage, des systèmes brise-vue et pare-soleil et des portes de sécurité escamotables.

Usine Bridgnorth Aluminium (Bridgnorth – Royaume-Uni)

Capacité de production annuelle : 115 000 tonnes

L'usine de Bridgnorth produit des bobines offset pour la fabrication de plaques lithographiques destinées à l'impression offset. Elle fabrique également des bobines semi-finies pour la production de feuilles d'aluminium, des bobines pour l'industrie des transformateurs électriques, ainsi que des matériaux d'isolation thermique et acoustique utilisés dans le secteur automobile.

Usine Etem Bulgaria | Sofia (Bulgarie)

Capacité de production annuelle : 27 000 tonnes

Le complexe industriel d'Etem Bulgaria à Sofia se compose d'un centre logistique qui s'adresse aux clients recherchant des produits extrudés en Europe centrale et orientale et dans les Balkans. Il est actif dans l'extrusion d'aluminium et la fabrication de profilés architecturaux, automobiles et industriels. L'usine Etem Bulgaria possède quatre chaînes d'extrusion ; une chaîne de revêtement par poudre électrostatique à la verticale, une chaîne de revêtement par poudre électrostatique à

l'horizontale, une chaîne de revêtement par poudre électrostatique à l'horizontale pour surfaces semblables au bois et une chaîne de production de systèmes en aluminium à coussin thermique.

Stratégie d'entreprise

Les piliers stratégiques clés du segment Aluminium de Viohalco sont les suivants :

Production et qualité

- Accroître la capacité de production et améliorer l'efficacité de production, ainsi que la compétitivité opérationnelle grâce à des investissements dans le domaine des innovations, des automatisations, une refonte du processus commercial et une formation avancée du personnel ;
- Rester concentré sur le maintien d'une qualité de premier plan dans toutes les catégories de produits et exploiter pleinement la coopération des sociétés avec des centres de recherche européens majeurs et United Aluminum Company of Japan (UACJ Corp).

Activité commerciale

- Renforcer le portefeuille de produits avec des solutions novatrices, soutenues par des services de prévente et d'après-vente ;
- Asseoir la présence du groupe et accroître sa pénétration sur les marchés internationaux existants et nouveaux ;
- Mettre davantage l'accent sur l'activité commerciale dans le secteur de l'extrusion ;
- Étendre sa présence sur le marché de la lithographie ;
- Augmenter le volume des ventes grâce à une capacité de production accrue et, par la suite, réaliser un virage commercial vers des produits à haute valeur ajoutée.

Développement durable

- Encourager la responsabilité sociale, protéger l'environnement et continuer de mettre l'accent sur les mesures en matière de santé et de sécurité au travail au moyen d'investissements constants.

Performances financières 2017

En 2017, le segment Aluminium a augmenté ses volumes et son **chiffre d'affaires** de 12% à 1 206 millions d'euros. Le **bénéfice avant impôts** a atteint 52 millions d'euros, contre 36,1 millions d'euros en 2016.

- En décembre 2017, la division laminage d'aluminium d'**ElvalHalcor** a signé un contrat d'emprunt de 70 millions d'euros avec la Banque européenne d'investissement (BEI) pour une durée de 8 ans au maximum pour le financement de son nouveau programme d'investissement de 150 millions d'euros.
- Une nouvelle usine adjacente à l'usine d'Oinofyta a été acquise et la réaffectation de certaines machines est actuellement en cours.
- Une troisième ligne de coulage en continu a été mise en service, augmentant la capacité de production et la production de l'usine d'Oinofyta en 2017.
- En 2017, la ligne de pré-traitement de Globus a permis une nouvelle augmentation des ventes sur les marchés de l'emballage alimentaire et des tubes multicouches.
- La réalisation de certains investissements a permis à l'entreprise d'accroître sa présence dans les plaques d'aluminium de calibre épais, comme celles requises dans le secteur de la construction navale.
- Chez **Bridgnorth Aluminium**, le chiffre d'affaires a augmenté de 21% par rapport à l'exercice précédent, principalement en raison de la hausse des prix sur le LME. La société a également renforcé son utilisation de nouvelles installations lithographiques. La

rentabilité a toutefois été affectée par des créances irrécouvrables et la valorisation des soldes en devises en fin d'exercice.

- En 2017, **Etem Bulgaria** a produit et livré 21 300 tonnes de produits en aluminium, un nouveau record pour l'entreprise. Comme prévu, la gamme de produits du segment évolue vers des produits à plus forte valeur ajoutée, ce qui finira par renforcer sa performance financière. Suite à la forte demande de produits en aluminium extrudé pour diverses applications observée en 2017, la décision stratégique de redémarrer l'exploitation de la ligne d'extrusion de l'usine de Magoula, en Grèce, a été prise.

La synthèse de l'état consolidé du résultat du **segment Aluminium** se présente comme suit :

<i>Montants en milliers d'euros</i>	Pour l'exercice clos le 31 décembre	
	2017	2016
Chiffre d'affaires	1.206.018	1.078.173
Marge brute	116.887	101.351
Marge brute (%)	9,7%	9,4%
a-Marge brute	93.296	98.874
a-Marge brute (%)	7,7%	9,2%
EBITDA	125.389	108.086
EBITDA (%)	10,4%	10,0%
a-EBITDA	102.423	104.265
a-EBITDA (%)	8,5%	9,7%
EBIT	69.260	57.600
EBIT (%)	5,7%	5,3%
a-EBIT	46.293	53.779
a-EBIT (%)	3,8%	5,0%
Bénéfice /(perte) avant impôts	52.022	36.114

- *Tous les pourcentages s'entendent par rapport au chiffre d'affaires.*

Au cours des deux prochains exercices, 150 millions d'euros seront investis dans des équipements, des technologies et des infrastructures. Ce programme d'investissement vise à augmenter la capacité de production de la division laminage d'aluminium d'**ElvalHalcor (Elval)** de plus de 20%. Il constituera la base de futurs investissements supplémentaires qui feront plus que doubler la capacité de production. Cet investissement permettra à ElvalHalcor de renforcer sa présence dans les secteurs de l'emballage en aluminium, de l'industrie, du transport et de l'architecture. Il posera les fondements de sa future expansion dans les secteurs de l'automobile et de l'aéronautique. Dans le cadre de ce programme d'investissement, le segment a annoncé la signature d'un contrat portant sur l'installation d'un nouveau laminoir à chaud d'aluminium en tandem à quatre montants pour son usine d'Oinofyta.

En outre, grâce à son département technologique et sa coopération avec Elkeme et UACJ Corp, le segment Aluminium envisage de développer d'autres produits et solutions innovants.

À mesure de l'utilisation de plus en plus intensive des nouvelles installations lithographiques, une augmentation supplémentaire du volume des ventes est prévue chez **Bridgnorth Aluminium**. Toutefois, étant donné que la Société est toujours exposée aux incertitudes politiques liées au Brexit et aux récentes évolutions entourant l'article 232 du Trade Expansion Act de 1962 sur l'importation d'acier et d'aluminium aux États-Unis, elle adoptera une approche prudente pour les nouveaux investissements en 2018 et continuera à se concentrer sur l'amélioration de sa performance interne.

Etem Bulgaria mettra l'accent sur la réponse à la demande croissante de produits pour l'architecture et l'automobile portée par des projets déjà garantis pour 2018. Les nouveaux investissements se concentreront sur l'amélioration de l'usinage et du traitement des produits après extrusion, ce qui ajoutera de la valeur aux activités en aval de l'entreprise.

De plus amples informations sur Elval sont disponibles sur son site Internet : www.elval.com

Activités

Dans l'industrie du cuivre, Viohalco est active via Halcor, la division Tubes en cuivre d'ElvalHalcor, et les filiales du segment Cuivre, Sofia Med S.A. (Sofia Med) en Bulgarie et Fitco S.A. (Fitco) en Grèce. Avec l'appui d'un vaste portefeuille de produits composé principalement de tubes en cuivre et en laiton, et de produits extrudés et laminés en cuivre et en laiton, Halcor et les filiales du segment Cuivre répondent aux besoins complexes de leur clientèle internationale, implantée sur la plupart des grands marchés géographiques.

Portefeuille de produits

Halcor et ses filiales dans le cuivre proposent à leurs clients des solutions actives répondant à la plupart des besoins industriels et de consommation. Les principales catégories de produits sont les suivantes :

- Tubes : Talos[®], Talos[®]Ecutherm[™], Cusmart[®], Talos[®] Plastic Coated, Talos[®] Gas, Talos[®] Med, Talos[®] ACR, Tubes à rainures internes Talos[®] ACR, Talos[®] ACR Ecutherm[™], Talos[®] Geotherm, Talos[®] Ecutherm[™] Solar, Talos[®] Solar Plus, Talos[®] ACR Linesets, Talos[®] Form et tubes en cuivre Talos[®] Plated.
- Produits laminés : Feuillards, tôles, disques et plaques en cuivre et laiton et feuillards en alliage de cuivre spécial.
- Produits extrudés : Barres et tiges conductrices en cuivre, tiges et tubes en alliage de cuivre et laiton, profilés, et fils et filets en alliage de cuivre UR30 pour les cages de pisciculture.

Halcor et les filiales actives dans le cuivre ont acquis une solide expérience dans le développement de produits, ce qui leur a permis d'agrandir leur marché et de renforcer leur portée commerciale.

Quelques produits clés :

- Talos[®] Ecutherm[™] : tube de cuivre pré-isolé doté de propriétés isolantes renforcées ;
- Cusmart[®] : flexible en cuivre breveté revêtu d'un composé PE spécial ;
- Talos[®] Geotherm : tube en cuivre avec isolation PVC utilisé dans des applications géothermiques ;
- Tubes à rainures internes Talos[®] ACR : la technologie de production d'Halcor pour des tubes en cuivre TALOS[®] IGT permet de fabriquer des conceptions avancées à rainures internes dans une gamme de dimensions complète, qui va de 16 mm de diamètre externe à une nouvelle génération de tubes microgroove[™] dont le diamètre externe est de 5 mm, voire inférieur. Halcor est l'un des rares fabricants au monde capable d'offrir de telles dimensions.
- Tubes avec placage en cuivre Talos[®] : ils combinent d'excellentes propriétés techniques à un modèle unique pour des applications d'installation ;
- Talos[®] Form : tubes en cuivre pour une capacité de moulage exceptionnelle.

Principaux fabricants

Les principaux fabricants du segment Cuivre sont les suivants :

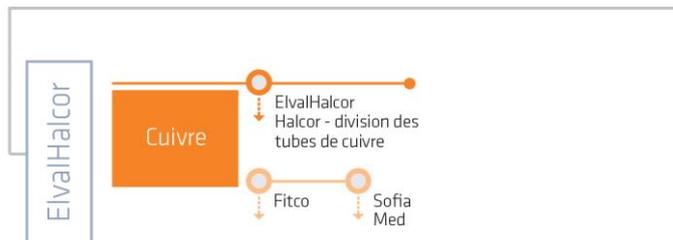
Halcor, la division tubes en cuivre d'ElvalHalcor, exploite deux usines de production en Grèce. Elle produit des tubes en cuivre destinés au bâtiment et diverses applications industrielles. Ses produits sont notamment utilisés dans des réseaux de distribution d'eau, de chauffage, de refroidissement et de gaz naturel, de climatisation et de réfrigération.

Sofia Med à Sofia, en Bulgarie, fabrique des produits laminés en cuivre et alliage de cuivre ainsi que certains produits extrudés en cuivre.

Le site de production de Fitco à Oinofyta, en Grèce, produit des barres extrudées, des profilés, des tiges, des fils et des tubes en alliage de cuivre ainsi que des filets en alliage de cuivre pour cages de pisciculture.

Les principales filiales de Viohalco dans le segment Cuivre sont les suivantes :

Segments de Viohalco



Infrastructures de production

La base industrielle d'Halcor et ses filiales actives dans le cuivre se compose de quatre principaux sites de production en Grèce, Bulgarie et Turquie.

Fonderie Halcor | Oinofyta (Grèce)

Capacité de production annuelle : 235 000 tonnes

La fonderie d'Halcor à Oinofyta fabrique des produits semi-finis en cuivre, alliage de cuivre et laiton, sous forme de billettes et de brames. L'usine dispose d'un centre de tri et de recyclage de déchets de cuivre et d'alliages de cuivre entièrement opérationnel. Elle est certifiée ISO 9001, ISO 14001, OHSAS 18001 et ISO 50001.

Usine de tubes en cuivre Halcor | Oinofyta (Grèce)

Capacité de production annuelle : 75 000 tonnes

L'usine de tubes en cuivre de pointe d'Oinofyta fabrique des tubes en cuivre pour des applications dans le domaine du chauffage, de la distribution d'eau, des réseaux de gaz naturel, de la climatisation et de la réfrigération et de l'industrie, y compris les raccords, les filtres et les câbles. Ses infrastructures de production sont certifiées ISO 9001, ISO 14001, OHSAS 18001 et ISO 50001.

Usine d'extrusion pour produits en alliage de cuivre et de laiton Fitco | Oinofyta (Grèce)

Capacité de production annuelle : 40 000 tonnes

Fitco produit principalement des tiges et sections creuses et pleines en alliage de cuivre, des fils et barres en alliage de cuivre, des tubes en alliage de cuivre sans soudure de diverses sections transversales, des tubes soudés en alliage de cuivre à section circulaire, ainsi que des fils en alliage de cuivre et des filets pour les cages de pisciculture. Les infrastructures de l'usine sont certifiées ISO 9001, ISO 14001 et ISO 18001, et ses produits sont conformes à diverses normes de qualité (EN, DIN, BS, NF, ASTM).

Usine de transformation du cuivre Sofia Med | Sofia (Bulgarie)

Capacité de production annuelle : 125 000 tonnes

Sofia Med fabrique des produits plats en cuivre, laiton et alliages spéciaux en cuivre, des barres conductrices et des tiges en cuivre. Ses infrastructures de production sont certifiées ISO 9001, ISO 14001 et OHSAS 18001.

Halcor a consacré d'importantes ressources à la recherche et au développement en vertu de son orientation stratégique en faveur de l'innovation. Dans ce contexte, Halcor coopère, entre autres initiatives, avec Elkeme Hellenic Research Centre for Metals SA (Elkeme) pour des travaux de

recherche technologique appliquée liée aux caractéristiques et propriétés de qualité des produits métalliques, le développement de solutions novatrices et l'amélioration des processus de production actuels.

Stratégie d'entreprise

Les piliers stratégiques clés d'Halcor et des filiales actives dans le cuivre sont les suivants :

Portefeuille de produits et services

- Renforcer le portefeuille de produits d'Halcor avec des produits novateurs à haute valeur ajoutée, en restant concentré sur la R&D ;
- Créer une approche commerciale orientée client pour l'ensemble des activités et processus et poursuivre l'amélioration de son service après-vente déjà exemplaire.

Développement commercial

- Poursuivre le développement des ventes internationales grâce à l'expansion des secteurs de produits peu développés dans des régions géographiques attrayantes comme les États-Unis, le Benelux, l'Afrique du Nord, la Scandinavie, les pays du Golfe, les États baltes et l'Europe de l'Est, ainsi que par le renforcement de la position de leader d'Halcor en Europe du Sud-Est ;
- Concentrer les efforts sur l'exploitation commerciale de la base de production réorganisée et des synergies commerciales d'Halcor ;
- Poursuivre les efforts visant à promouvoir certaines catégories de produits à haute valeur, y compris les tubes innovants.

Production et opérations

- Renforcer l'efficacité d'Halcor et réduire ses coûts de production fixes ;
- Maintenir un environnement de travail à dimension humaine ;
- Poursuivre les efforts visant à améliorer la performance environnementale d'Halcor ;
- Augmenter la part des mitrilles de cuivre utilisées par Halcor ;
- Maintenir la qualité des produits d'Halcor.

Performances financières 2017

En 2017, le segment Cuivre a connu une croissance importante du volume des ventes et une augmentation des taux d'utilisation, ce qui a entraîné une amélioration des résultats du segment. Le **chiffre d'affaires** a atteint 930,8 millions d'euros, contre 751,3 millions d'euros en 2016. Le **bénéfice avant impôts** s'est élevé à 19,5 millions d'euros.

- Les ventes de tubes en cuivre ont continué de progresser et les droits pour lutter contre les pratiques déloyales imposés en Turquie n'ont pas entravé la tendance à la hausse des ventes.
 - En conséquence de l'augmentation de la demande mondiale et de l'amélioration continue de la qualité et du service chez **Sofia Med**, les ventes de produits laminés en cuivre et en alliage de cuivre ont connu une croissance significative, en particulier les produits destinés à des applications industrielles. En revanche, les ventes de produits laminés en cuivre utilisés dans les applications de toiture ont diminué en raison de la substitution continue du cuivre dans ce genre d'applications. Au cours de l'exercice, la Société a mis l'accent sur les produits utilisés dans des applications industrielles de rentabilité supérieure, qui représentent dorénavant la plus grande partie des ventes, inversant ainsi la tendance précédente.
 - Dans le secteur des alliages extrudés, au cours de l'exercice, **Fitco** a privilégié les produits à plus forte valeur ajoutée, tels que les tubes en alliage. En conséquence, la production et les ventes de tubes en alliage ont presque doublé tandis que la production de barres en alliage est restée stable par rapport à l'exercice précédent.

La synthèse de l'état consolidé du résultat du **segment Cuivre** se présente comme suit :

<i>Montants en milliers d'euros</i>	Pour l'exercice clos le 31 décembre	
	2017	2016
Chiffre d'affaires	930.804	751.340
Marge brute	76.128	55.252
Marge brute (%)	8,2%	7,4%
a-Marge brute	64.655	50.324
a-Marge brute (%)	6,9%	6,7%
EBITDA	58.084	36.298
EBITDA (%)	6,2%	4,8%
a-EBITDA	46.553	31.900
a-EBITDA (%)	5,0%	4,2%
EBIT	44.232	25.274
EBIT (%)	4,8%	3,4%
a-EBIT	32.700	20.876
a-EBIT (%)	3,5%	2,8%
Bénéfice /(perte) avant impôts	19.539	248

- *Tous les pourcentages s'entendent par rapport au chiffre d'affaires.*

En 2018, tant que la conjoncture économique internationale continuera de s'améliorer, une évolution positive de la demande de produits industriels est à prévoir. Le segment continue également de bénéficier des investissements réalisés au cours de l'exercice précédent et de son évolution stratégique vers les produits industriels.

La forte demande de produits laminés industriels devrait se poursuivre et **Sofia Med** est bien placée pour en tirer parti en augmentant son taux d'utilisation ainsi que les ventes.

Suite à la signature d'un accord portant sur l'acquisition de 50% de Nedzink B.V. aux Pays-Bas, et sous réserve de l'accord des autorités de la concurrence, le segment investira 15 millions d'euros dans la création d'une nouvelle coentreprise pour développer des produits de zinc au titane.

De plus amples informations sur Halcor sont disponibles sur son site Internet : www.halcor.com

ElvalHalcor S.A.

ElvalHalcor Hellenic Copper and Aluminium industry S.A. (ElvalHalcor) est un leader mondial de la fabrication industrielle d'aluminium et de cuivre.

La Société a été constituée en décembre 2017 par la fusion d'Elval, leader européen de la production d'aluminium laminé, et Halcor, plus grand fabricant de tubes en cuivre d'Europe. ElvalHalcor est cotée à la Bourse d'Athènes (Athex).

En tant qu'entité issue d'un regroupement, ElvalHalcor exploite des synergies naturelles dans l'innovation et la technologie, la recherche et le développement (R-D), les approvisionnements, le marketing, les infrastructures et l'environnement pour produire des solutions à valeur ajoutée de haute qualité pour ses clients dans le monde entier.

ElvalHalcor tire son succès de son orientation commerciale à l'export, de sa philosophie orientée sur le client et de son innovation qui découle d'investissements continus dans la R&D.

La Société compte plus de 80 ans d'expérience, une solide base d'actifs de production répartis entre 12 sites industriels, une présence sur le marché dans plus de 100 pays et un personnel hautement expérimenté et spécialisé.

ElvalHalcor intervient sur de nombreux marchés en croissance dynamiques, notamment :

- Automobile et construction navale
- Emballage
- Réseaux d'énergie et d'électricité
- Énergies renouvelables
- Applications industrielles
- Chauffage, ventilation et climatisation et réfrigération (CVC& R)
- Bâtiment et construction
- Approvisionnement en eau

ElvalHalcor est un acteur important du segment des métaux non ferreux. Elle relève avec succès les défis d'un environnement commercial en pleine mutation, tout en apportant de la valeur à ses parties prenantes au travers de son développement et de sa croissance durables.

Acier

Activités

Avec plus de 55 ans d'expérience et d'expertise dans le domaine de l'acier, Sidenor, Stomana Industry et leurs filiales forment le segment de Viohalco en charge de la fabrication et du commerce des produits en acier, qui propose des solutions innovantes de haute qualité à ses clients.

Sidenor est un leader de la fabrication de produits en acier en Europe du Sud-Est. Les produits de son vaste portefeuille qui comprend des produits en acier longs, plats et en aval sont fabriqués dans neuf usines réparties en Grèce, Bulgarie, Roumanie, dans l'ancienne République yougoslave de Macédoine et en Australie. Ses différents projets s'étendent à l'Allemagne, aux Balkans, à l'Algérie, en Israël et aux États-Unis.

Le groupe Sidenor est un fournisseur mondial qui propose une gamme de solutions au segment de l'acier et répond aux besoins complexes de clients dans le monde entier.

Les principales caractéristiques des produits de Sidenor, Stomana Industry et leurs filiales sont les suivantes :

- Qualité remarquable, strict respect des normes et réglementations applicables ;
- Excellence du service client grâce à un réseau logistique et commercial étendu ;
- Caractéristiques innovantes, qui apportent aux clients et utilisateurs finaux une valeur ajoutée.

Portefeuille de produits

Les sociétés du segment Acier fournissent des solutions destinées à diverses applications industrielles, parmi lesquelles les bâtiments, les travaux routiers, les stations de métro, les ponts et les centres commerciaux, les projets de barrages hydroélectriques, les applications d'ingénierie et les secteurs de la construction navale et de l'automobile. Elles répondent aux besoins divers de clients internationaux grâce à un portefeuille de produits et solutions à valeur ajoutée.

La famille de produits est structurée comme suit :

- Système d'armature intégré SD : le système d'armature de béton intégré SD incarne la réponse de Sidenor à la forte demande d'acier à haute ductilité offrant une protection accrue

contre les tremblements de terre. Le système se compose d'acier d'armature pour béton SD, treillis d'armature en étrier SD, treillis spécial Sidefit, treillis métallique SD, cages à étrier préfabriquées Sidefor et Sidefor Plus, fils d'acier et ponts à treillis Inomix.

- Fils machine : fils machine de types S.A.E 1006, 1008, 1010, RSt37-2 et qualité électrodes, en sections transversales de \varnothing 5,5 à \varnothing 16,0, adaptés à une vaste gamme d'applications de fragmentation et répondant à tous les besoins de production de fil à faible teneur en carbone.
- Aciers spéciaux de qualité (SBQ) : barres rondes laminées à chaud (diamètre : 22-120 mm) et barres rondes tournées et polies (diamètre : 30-115 mm) dans un large éventail de qualités d'acier servant à produire des composants pour systèmes hydrauliques et arbres linéaires, machines-outils industrielles, machines et véhicules agricoles et de terrassement, grues et équipements de levage, pièces obtenues par forgeage, pour éléments de fixation et aussi dans des pièces du secteur automobile.
- Plaques d'acier : fabriquées conformément aux normes EN et ASTM européennes et américaines ainsi qu'aux standards de certification plus spécifiques pour la construction navale, les chaudières, etc. Ces plaques sont destinées à la construction en général, à la construction navale, à la fabrication des réservoirs, des chaudières sous pression, des ponts, des carrosseries, des tuyaux, des machines agricoles, des composants de machines, etc.
- Barres en acier marchand : le Groupe Sidenor est l'unique producteur de barres en acier marchand en Grèce. Son portefeuille de barres en acier marchand se compose de barres carrées laminées à chaud, barres plates laminées à chaud de section transversale rectangulaire, barres rondes laminées à chaud de section transversale circulaire, cornières à ailes égales et coins arrondis laminés, poutres à profilé I et canaux UPN.
- Billes de broyage en acier : les billes de broyage en acier sont produites dans différents diamètres allant de 60 mm à 100 mm. Elles sont utilisées pour le broyage de minerai dans les broyeurs, le plus souvent dans les mines de métaux. Afin d'optimiser leur utilisation pour un métal spécifique, différents niveaux de dureté peuvent être utilisés.
- Profilés THN : les profilés THN ont été développés dans la fabrication d'arches en acier pour les travaux publics et les mines souterraines ainsi que pour la fabrication de coffrages pour les tunnels. Leur utilisation dans les tunnels et les routes offre une résistance plus élevée et un soutien supérieur.
- Profilés plats en acier au bore : les profilés plats en acier au bore sont utilisés pour les produits qui nécessitent une solidité, une résistance aux impacts, une flexibilité et une soudabilité importantes. Les profilés plats en acier au bore laminés à chaud sont utilisés pour la construction des fourches des chariots élévateurs.
- Produits de soudure : Erlikon Wire Processing S.A. (Erlikon) fabrique une gamme complète d'électrodes et de fils de soudure. Ses produits en acier sont utilisés dans un large éventail d'applications de soudure, de rechargement et de découpage. La qualité des produits répond aux exigences précises des secteurs du bâtiment, de la construction navale, des matières premières, de l'électricité, de la chimie et de l'agroalimentaire. Différents types d'électrodes et de fils de soudure sont proposés pour les aciers non alliés ou faiblement alliés, les aciers de construction à grains fins, le rechargement dur, les aciers résistants à la chaleur, les aciers inoxydables et réfractaires ainsi que pour la fonte et l'aluminium.
- Produits tréfilés : les produits tréfilés sont fabriqués par la filiale Erlikon et utilisés dans différentes applications. Les produits tréfilés fabriqués par Erlikon sont regroupés dans les catégories suivantes :
 - fils noirs souples et rigides ;
 - fils souples galvanisés classiques, semi-rigides et hautement galvanisés commercialisés respectivement sous les marques Syrgal, Syrgal Hard et Extragal ;
 - treillis galvanisés soudés en rouleaux et en feuilles commercialisés respectivement sous les marques Perinet et Overnet ;
 - fibres en acier pour l'armature du béton qui sont commercialisées sous la marque Inomix (qui fait partie du SD Integrated Reinforcement System) ;
 - treillis hexagonaux à double torsion (serasanetti) en rouleaux et gabions.

Afin d'obtenir un équilibre optimal entre la flexibilité opérationnelle et commerciale et l'efficacité de la production, le segment Acier a adopté une structure opérationnelle centrée sur les trois domaines suivants :

- mini-laminaires ;
- opérations en aval pour la transformation de produits sidérurgiques ;
- ventes et distribution.

Sociétés clés

Les filiales clés du segment Acier sont :

Sidenor Steel Industry produit une vaste gamme de produits en acier, notamment des billettes, de l'acier d'armature pour béton SD (barres et bobines), des barres en acier marchand et des produits en fils machine.

Sovel produit de l'acier d'armature pour béton SD sous forme de barres, des bobines, des treillis d'armature en étrier SD, des treillis métalliques SD et des treillis, ainsi que les lignes de produits Sidefit, Sidefor et Sidefor Plus.

Stomana Industry possède des infrastructures de production à Pernik, en Bulgarie, qui fabriquent une vaste gamme de produits sidérurgiques comprenant des plaques quarto en acier, des aciers SBQ (aciers spéciaux), des aciers d'armature pour béton SD, des billes d'acier pour le broyage, des profilés spéciaux (THN et profilés plats en acier au bore) et barres en acier marchand.

Dojran Steel compte des infrastructures de production à Nikolic, en ARYM. La société produit des barres en acier marchand, de l'acier d'armature pour béton SD en barres, des treillis métalliques SD, des treillis galvanisés, des treillis hexagonaux à double torsion (serasanetti) et des ponts à treillis.

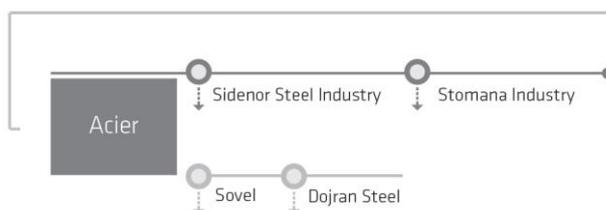
Erlikon est l'unique producteur de produits de soudage en Grèce. Il produit essentiellement des électrodes de soudage, fils plaqués en cuivre, fils galvanisés et noirs, et fibres d'acier pour l'armature du béton.

Port Svishtov West a été acquise dans le cadre de la stratégie de croissance du segment acier et en vue de renforcer les liens de Stomana Industry avec l'Europe centrale et de l'Ouest. Le port est situé sur les rives du Danube, à 1 840 km du port de Ratisbonne où des matériaux sont fréquemment expédiés par péniches, puis livrés depuis ce port par camions/wagons à leur lieu de destination finale.

SmartReo Pty Ltd (SmartReo) a des sites de productions à Wacol, Brisbane (Queensland), en Australie, qui produisent une gamme de produits industriels préfabriqués en acier comme les treillis Sidefit, Sidebent et Sidefor.

Les principales sociétés de Viohalco dans le segment Cuivre sont les suivantes :

Segments de Viohalco



Infrastructures de production et ports

Afin de s'assurer et de conserver un avantage concurrentiel solide, les sociétés de Viohalco dans le segment Cuivre ont concentré, au cours des vingt dernières années, leurs efforts et leurs importants investissements dans le renforcement de leur base de production. Grâce à ces efforts à long terme pour moderniser et améliorer leurs usines de production, Sidenor Steel Industry, Stomana Industry et leurs filiales sont devenues verticalement intégrées et capables d'offrir des solutions à haute valeur ajoutée.

Les usines de fabrication d'acier de Viohalco sont les suivantes :

Usine Sidenor Steel Industry | Thessalonique (Grèce)

Capacité de production annuelle : fonderie : 800 000 tonnes, laminoir produits longs : 800 000 tonnes (au terme des investissements).

L'usine de Sidenor Steel Industry à Thessalonique produit principalement des billettes, de l'acier d'armature pour béton SD (barres et bobines), des barres en acier marchand et des produits en fils machine. Ses infrastructures ont obtenu les qualifications ISO 9001, ISO 14001 et OHSAS 18001.

Port et usine Sovel | Almyros (Grèce)

Capacité de production annuelle : fonderie : 1 350 000 tonnes, laminoir produits longs : 1 200 000 tonnes.

Les infrastructures de production de pointe de Sovel produisent une vaste gamme de produits dont des billettes, de l'acier d'armature pour béton SD, des bobines SD, des treillis métalliques SD, des treillis d'armature en étrier SD, des treillis spéciaux Sidefit et des cages préfabriquées Sidefor et Sidefor Plus. L'usine a accès à des infrastructures portuaires privées et est certifiée ISO 9001, ISO 14001 et OHSAS 18001.

Usine Stomana Industry | Pernik (Bulgarie)

Capacité de production annuelle : fonderie : 1 400 000 tonnes, laminoir produits longs : 1 000 000 tonnes, laminoir produits plats : 400 000 tonnes.

L'usine Stomana Industry représente l'un des investissements clés du segment Acier. Son portefeuille de produits comprend de l'acier d'armature pour béton SD, des plaques quarto en acier, des aciers spéciaux SBQ, des barres en acier marchand, des billes d'acier, des profilés spéciaux, des poutres et des semi-produits de coulée continue (billettes, blooms et brames). L'usine est certifiée ISO 9001, ISO 14001 et OHSAS 18001 et ses produits sont conformes EN, DIN, ASTM, JIS, BS, Lloyd's Register et Germanischer Lloyd.

Usine Erlikon | Kilkis (Grèce)

Erlikon est l'unique fabricant de produits de soudure en Grèce. Son site de production fabrique principalement des électrodes de soudure, des fils plaqués en cuivre, des fils galvanisés et noirs, des treillis galvanisés en rouleaux et feuilles et des fibres en acier pour l'armature du béton. Ses infrastructures sont certifiées ISO 9001 et OHSAS 18001.

Usine Dojran Steel | Nikolic (ARYM)

Capacité de production annuelle : laminoir produits longs : 200 000 tonnes, unité de production de treillis métalliques : 20 000 tonnes, unité ponts à treillis : 10 000 tonnes.

L'usine Dojran Steel en ARYM produit de l'acier d'armature pour béton SD, des barres en acier marchand, des treillis métalliques SD et des treillis hexagonaux à double torsion (serasanetti). Ses infrastructures sont certifiées ISO 9001, ISO 14001 et OHSAS 18001.

Port Svishtov West I (Bulgarie)

Port Svishtov West S.A. se situe sur les rives du Danube, à 1 840 km du port de Ratisbonne. Le port a été acquis dans le but d'intensifier la présence de Stomana Industry en Europe centrale et de l'Ouest de manière plus efficace, conformément à nos objectifs stratégiques.

SmartReo Pty Ltd (SmartReo) | Brisbane (Australie)

SmartReo fabrique de l'acier d'armature préfabriqué pour le marché australien en utilisant Synthesis™ en combinaison avec d'autres technologies de pointe dans une usine high-tech située à Wacol, Brisbane. La société est une coentreprise entre Sidenor et Thies, l'une des plus grosses sociétés de construction d'Australie.

Usine de tubes Prosal | Pernik (Bulgarie)

Prosal produit et vend des tubes d'acier froid et pré-galvanisé.

Stratégie d'entreprise

Les filiales d'acier de Viohalco poursuivent les objectifs stratégiques suivants :

- investissements constants afin de renforcer la compétitivité sur le plan international ;
- exploitation de la forte capacité des sites de production et du vaste réseau commercial dans le but de renforcer la position sur les marchés d'Europe centrale, des Balkans et des pays du pourtour oriental de la Méditerranée ;
- optimisation de l'efficacité opérationnelle par la réduction des coûts, une gestion stricte du fonds de roulement, la modernisation des processus logistiques et des investissements constants dans la formation du personnel ;
- efforts continus de réduction des impacts sur l'environnement.

Performances financières 2017

La reprise de l'industrie sidérurgique à l'échelle mondiale et régionale a permis au segment Acier de maintenir sa position d'acteur dominant en Grèce et dans les Balkans, et d'être davantage présent sur les marchés d'Europe centrale, de la région du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord. Pendant le ralentissement observé ces dernières années, le secteur s'est montré proactif en entreprenant d'importants projets d'investissements stratégiques visant à améliorer l'efficacité des unités de production, tout en maintenant une haute qualité de produit et un service à la clientèle élevé.

En conséquence, 2017 a été une année de croissance pour le segment, ce qui lui a valu des marges bénéficiaires élevées et une forte augmentation du volume des ventes. Le segment Acier a atteint un niveau élevé d'exportations grâce au lancement de ses produits sur de nouveaux marchés et par le renforcement de sa présence sur les marchés existants.

Parmi les avantages de l'exportation pour le segment, on peut citer l'augmentation du potentiel de ventes, l'identification de nouvelles opportunités et l'augmentation des bénéfices. La contraction observée sur le marché de l'acier grec n'a pas affecté le segment et les efforts menés pour augmenter sa part de marché sur les marchés locaux et régionaux ont été couronnés de succès en 2017. Ce succès résulte de la décision stratégique du segment Acier d'acheminer des volumes de production accrus vers des marchés tels que la Roumanie, l'Albanie, l'Europe centrale, la région du Moyen-Orient et l'Afrique du Nord, tout en maintenant au niveau de 2016 le volume des ventes aux clients existants en Grèce.

En 2017, le **chiffre d'affaires** a augmenté de 40% en glissement annuel à 765,2 millions d'euros (2016 : 546,8 millions d'euros), principalement en raison de l'augmentation du volume des ventes. L'exercice se solde par un **bénéfice avant impôts** de 3,3 millions d'euros, soit une amélioration majeure par rapport à la perte de 22,5 millions d'euros comptabilisée en 2016.

- En 2017, le segment Acier a réalisé un investissement stratégique dans le laminoir de Dojran Steel. Devenue pleinement opérationnelle au troisième trimestre 2017, la nouvelle usine produit à présent une vaste gamme de barres en acier marchand. Parmi les principaux avantages de cet investissement, on peut citer la capacité de produire des barres en acier marchand dans des tailles non standard, l'efficacité de la gestion des stocks, une amélioration de la qualité des produits et des économies de coûts. La production de barres en acier marchand du nouveau laminoir à la pointe de la technologie de Dojran Steel a permis de

libérer des ressources à l'usine de Sidenor ; cela a conduit à une augmentation de la production de fils machine pour répondre à la demande locale et régionale.

- L'exploitation des fours à induction de réchauffage des billettes dans les usines de Sidenor et de Sovel est désormais entièrement stabilisée. Les avantages en termes de coûts ont été atteints et ont dépassé ceux prévus dans l'étude de faisabilité initiale.
- Chez **Stomana Industry**, les volumes de ventes d'aciers spéciaux (SBQ) ont augmenté de 27% en 2017 par rapport à 2016, principalement en raison du développement de nouvelles qualités et de l'augmentation de la demande. La reprise progressive des ventes de plaques, qui avaient souffert des importations chinoises sur les marchés européens en 2015 et début 2016, s'est prolongée en 2017, entraînant une augmentation de 51% des ventes par rapport à l'exercice précédent. Cette tendance résulte principalement de l'introduction par l'UE en 2016 de droits d'importation pour lutter contre les pratiques déloyales, d'où une forte baisse des importations de tôles chinoises en Europe.
- Un meilleur taux d'utilisation de ses capacités a permis à l'usine bulgare d'améliorer sa structure de coûts. Plus précisément, le taux d'utilisation des capacités de l'usine de plaques de Stomana Industry a augmenté de 35% en 2017 (passant de 61% en 2016 à 82% en 2017), atteignant une capacité de production quasi maximale pour un assortiment de produits spécifiques. Les ventes de plaques quarto ont augmenté dans toutes les régions et sur tous les secteurs de marché ciblés, notamment la construction métallique, la fabrication, la construction navale et l'automobile.
- Le développement continu d'aciers spéciaux de qualité (SBQ) positionne **Stomana Industry** comme un partenaire fiable des producteurs de composants industriels et les distributeurs d'acier d'ingénierie. Cette position sera encore renforcée par l'investissement déjà en cours dans un système d'inspection utilisant une technologie à réseau phasé, une ligne de trempe et de revenu, et une technologie permettant d'améliorer la traçabilité.
- Tout au long de l'exercice, le service de la chaîne d'approvisionnement a été restructuré pour faciliter et optimiser le flux des produits et d'informations afin d'améliorer les processus de gestion des relations et l'efficacité commerciale.

La synthèse de l'état consolidé du résultat du **segment Acier** se présente comme suit :

Montants en milliers d'euros	Pour l'exercice clos le 31 décembre	
	2017	2016
Chiffre d'affaires	765.243	546.769
Marge brute	70.656	45.584
Marge brute (%)	9,2%	8,3%
a-Marge brute	76.997	54.394
a-Marge brute (%)	10,1%	9,9%
EBITDA	71.191	40.885
EBITDA (%)	9,3%	7,5%
a-EBITDA	75.156	48.727
a-EBITDA (%)	9,8%	8,9%
EBIT	35.956	8.604
EBIT (%)	4,7%	1,6%
a-EBIT	39.922	16.446
a-EBIT (%)	5,2%	3,0%
Bénéfice /(perte) avant impôts	3.315	-22.468

-Tous les pourcentages s'entendent par rapport au chiffre d'affaires.

En 2018, les aciéries mettront l'accent sur l'excellence opérationnelle et l'optimisation de la structure des coûts pour atteindre des marges de rentabilité plus élevées. Les mini-laminaires mettront l'accent sur la croissance des opérations et réaliseront des économies de coûts de production grâce à l'augmentation des taux d'utilisation des capacités de chacun.

L'investissement stratégique réalisé à l'usine de **Dojran Steel** se traduira par une amélioration de l'efficacité des ressources car la production de barres en acier marchand et de fils machine augmentera sensiblement parallèlement à une diminution des coûts de main-d'œuvre et de logistique. **Stomana Industry** s'attachera au développement des produits à forte valeur ajoutée (SBQ) afin d'attirer de nouveaux clients et de retenir les clients actuels dans la construction de machines et de composants hydrauliques ainsi que dans les applications de l'industrie automobile.

Le segment Acier cherchera également à pénétrer davantage les marchés des Balkans en renforçant sa position auprès des clients existants et nouveaux dans la région, tels que la Roumanie, l'Albanie, la Serbie et le reste des Balkans. La mise en œuvre et l'utilisation de technologies nouvelles et innovantes contribueront de manière significative à la rentabilité du segment et à pérenniser son avenir.

Pour de plus amples informations sur le segment Acier, veuillez visiter le site Internet de Sidenor Steel Industry :

www.sidenor.gr

Tubes d'acier

Activités

Suite à la fusion transfrontalière par absorption par Cenergy Holdings des sociétés grecques anciennement cotées Corinth Pipeworks Holdings S.A. et Hellenic Cables S.A Holding Société Anonyme en décembre 2016, Corinth Pipeworks est devenue une filiale de Cenergy Holdings.

Avec des usines en Grèce et en Russie et une vaste expérience dans la mise en œuvre de projets ambitieux à travers le monde, Corinth Pipeworks est un fournisseur de choix pour les compagnies pétrolières et gazières ainsi que pour les sociétés de construction internationales. Corinth Pipeworks produit principalement des tubes pour le transport de pétrole, de gaz et d'eau et l'extraction de pétrole et de gaz, ainsi que des sections structurelles creuses pour des applications de construction.

Parmi les clients de Corinth Pipeworks, citons Chevron, BP, BG, SHELL, DEPA, DESFA, OMV, GRTGAZ, Snam, ENI, SOCAR, National Grid, RWE, Spectra Energy, Plains All American, Energy Transfer, Denbury, DCP Midstream, MRC, Spartan, EPCO, TOTAL, Enbridge, Cheniere Energy, DNOW, Talisman, STEG, Sonatrach, PDO, OGC, Saudi Aramco, EXXON MOBIL, ABB, EDF, TIGF, Saipem, Subsea 7, Noble Energy, Technip, Genesis, Allseas, Gaz System, Subsea 7, Wintershall, Qatar Petroleum, KPO, GASCO et PEMEX, entre autres.

L'efficacité opérationnelle et les réalisations commerciales du segment résultent de sa capacité à fabriquer des produits de pointe et à rester au premier rang dans son domaine grâce aux investissements dans la recherche et le développement. Pour ce faire, Corinth Pipeworks collabore avec des organisations de recherche internationales telles que l'European Pipeline Research Group (EPRG) et le Welding Institute. Le Groupe participe aussi régulièrement à des projets de recherche liés à ses activités principales.

L'usine de Prosal tubes en Bulgarie fait également partie du segment Tubes d'acier de Viohalco.

Portefeuille de produits

Corinth Pipeworks produit des tubes d'acier pour les conduites de pétrole, de gaz, de CO₂, d'eau et de boues, ainsi que des tubes de forage. Le Groupe propose également une vaste gamme de sections structurelles creuses pour le secteur de la construction. La longue expérience de Corinth Pipeworks en innovation et en services intégrés de « guichet unique » lui a assuré une position parmi les leaders mondiaux de la fourniture de tubes d'acier.

Les trois principales catégories de produits de Corinth Pipeworks sont les suivantes :

- Collecteurs : ils sont fabriqués soit dans l'atelier de soudure par induction haute fréquence (HFW), soit dans l'atelier de soudure hélicoïdale à l'arc submergé (HSAW) du Groupe. Ils sont principalement utilisés dans des réseaux de transport de pétrole, gaz, CO₂ et eau. Un nouveau laminoir LSAW/JCOE a été récemment installé pour la fabrication de conduites de diamètre moyen à large et de gros calibre pour répondre à la demande croissante du marché en matière de conduites offshore en eaux profondes.
- Tubes de forage : ces tubes soudés par induction haute fréquence (ERW) sont utilisés dans des puits de forage de pétrole et de gaz. La gamme de produits offerts pour cette application a été élargie grâce à l'installation du nouveau laminoir LSAW.
- Sections structurelles creuses : utilisées dans le secteur de la construction.

Services

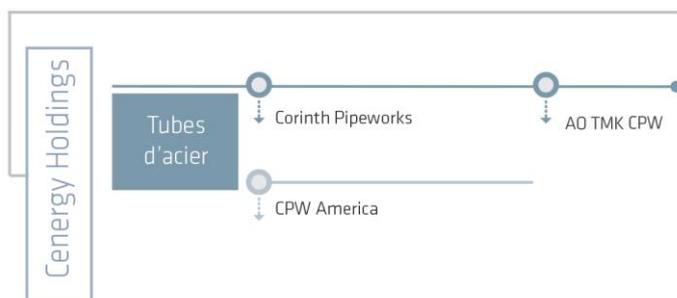
- Revêtements intérieurs et extérieurs de tubes produits par d'autres fabricants de tubes ;
- Laboratoire agréé de test de matières premières et de tubes, conformément à la norme EN/ISO 17025 ;
- Laboratoire interne de test de corrosion pour applications en service acide ;
- Équipements de connecteurs à souder pour tubes de forage ;
- Stockage de tubes ;
- Fourniture de tubes ou affectation du revêtement de tubes à des sous-traitants tiers autorisés dans le cadre de la mise en œuvre de gros projets ;
- Transport de tubes.

Sociétés clés

Dotée d'infrastructures de pointe à Thisvi, dans la province grecque de Viotia, Corinth Pipeworks propose un portefeuille de produits incluant des tubes d'acier pour le transport du pétrole et du gaz, ainsi que des sections structurelles creuses pour le secteur de la construction. Le Groupe propose des prix concurrentiels et une livraison rapide de ses produits grâce à son utilisation exclusive d'installations portuaires situées à environ 1,5 km de l'usine.

AO TMK-CPW est une co-entreprise née du partenariat entre Corinth Pipeworks (au travers de Humbel Ltd., filiale à 100% de Cenergy Holdings, qui contrôle 100% de la coentreprise) et TMK, plus grand producteur de tubes d'acier de Russie et un des trois plus grands producteurs mondiaux. Les usines de production AO TMK-CPW sont situées à Polevskoy, en Russie, où sont fabriqués des tubes et sections structurelles creuses.

Segments de Viohalco



Infrastructures de production et ports

Les sites industriels du Groupe Corinth Pipeworks se situent à Thisvi, Viotia (Grèce) et à Polevskoy (Russie). Des informations détaillées sur chacune de ces usines figurent ci-après :

Port et usine Corinth Pipeworks | Thisvi (Grèce)

Capacité de production annuelle : 925 000 tonnes

L'usine de Thisvi produit des tubes et des sections structurelles creuses à l'aide de machines ultra perfectionnées. Les infrastructures de l'usine, qui occupent une superficie totale de 103 000 mètres carrés, sont installées sur une zone de 497 000 mètres carrés à Thisvi, Viotia, en Grèce. L'usine se trouve à environ 1,5 km des installations portuaires réservées à la Société. Cela est important d'un point de vue stratégique, car le port de Thisvi permet à Corinth Pipeworks de réduire les frais de transport des matières premières et de proposer des tarifs plus compétitifs pour ses produits et des délais de livraison plus courts. Le port comprend un ensemble intégralement opérationnel de grues, chariots élévateurs et autres équipements respectant les dispositions du Code international pour la sûreté des navires et des installations portuaires.

Corinth Pipeworks a également récemment aménagé une unité de revêtement de lestage en béton afin de proposer toutes les opérations de fabrication et revêtement de tuyaux requises pour fournir un service complet de pipeline offshore sur un seul site.

Usine AO TMK-CPW | Polevskoy (Russie)

Capacité de production annuelle : 200 000 tonnes

L'usine de AO TMK-CPW en Russie fabrique des tubes soudés haute fréquence et des sections structurelles creuses. Elle utilise des équipements présentant des caractéristiques techniques très pointues qui produisent des tubes d'un diamètre de 168 à 530 mm, d'une épaisseur de paroi de 2,9 à 12,7 mm et d'une longueur maximale de 18 m, ainsi que de sections creuses, conformément à des normes de qualité internationales.

Stratégie d'entreprise

Corinth Pipeworks possède une vaste expérience dans la réalisation de projets complexes pour le secteur de l'énergie à travers le monde. C'est également un fournisseur agréé des plus grandes compagnies pétrolières et gazières et de contractants EPC. Elle possède un solide palmarès de projets, tant offshore qu'à terre, à travers le monde. La Société propose à ses clients un ensemble de services complet, depuis l'analyse initiale d'un projet et sa conformité aux conditions techniques jusqu'à l'achèvement et la livraison sur le site final.

Afin de couvrir les besoins du marché énergétique international, Corinth Pipeworks opère selon les lignes directrices stratégiques suivantes :

- Développement en Europe, au Moyen-Orient, en Afrique du Nord, en Amérique du Nord, sur les marchés émergents d'Afrique occidentale et orientale, et des pays de la CEI ;
- Optimisation de l'investissement LSAW afin de proposer une gamme de produits soudés (HFW, HSAW, LSAW) parmi les plus étoffées au monde et conforme aux normes internationales les plus strictes. Corinth Pipeworks agit comme un « guichet unique » intégré pour les tubes énergétiques en acier et les services connexes ;
- Amélioration continue de l'efficacité opérationnelle des usines de production afin de renforcer la compétitivité et la situation financière de Corinth Pipeworks ;
- Maintien de la coopération stratégique à long terme au niveau international avec des producteurs de matières premières de haute qualité destinées à la sidérurgie.

Performances financières 2017

Le **chiffre d'affaires** pour le segment Tubes d'acier a atteint 295 millions d'euros en 2017 (2016 : 293,4 millions d'euros). La **perte avant impôts** s'est élevée à 8,1 millions d'euros en 2017, contre un bénéfice de 7,7 millions d'euros en 2016. Cette baisse est imputable à la diversité des projets énergétiques, à un taux de change USD/EUR défavorable qui a exercé de fortes pressions sur les marges bénéficiaires sur les marchés dominés par le dollar US, à une augmentation des charges financières et à une réduction de valeur exceptionnelle des créances de 8,9 millions d'euros de Corinth Pipeworks. Cette réduction de valeur exceptionnelle correspond à un solde débiteur généré en 2010 s'élevant à 24,9 millions de dollars US (20,8 millions d'euros). Corinth Pipeworks avait déjà comptabilisé une réduction de valeur de 10,4 millions d'euros pour cette créance au 31 décembre 2016 mais il a été décidé d'augmenter le montant de la dépréciation de 8,9 millions d'euros (résultat net de 3,3 millions d'euros net d'impôts) afin de refléter la recouvrabilité de cette créance, à ce jour. Corinth Pipeworks prendra toutes les mesures nécessaires pour récupérer le montant total de cette créance.

- Durant 2017, des investissements stratégiques ont été réalisés chez Corinth Pipeworks, dont le but de fournir des produits à haute valeur ajoutée.
- Deux ans seulement après l'achèvement du nouvel investissement dans l'usine de tubes d'acier soudés à l'arc immergé (LSAW), un programme intensif d'homologation a été lancé par un certain nombre de grandes sociétés pétrolières et gazières, lequel est toujours en cours. En peu de temps, ces homologations ont permis à Corinth Pipeworks de concourir efficacement pour des projets importants à l'échelle mondiale dans un climat de concurrence extrême.
- La production de tubes pour le Trans Adriatic Pipeline (TAP), le plus gros projet jamais attribué à Corinth Pipeworks, a été achevée au cours de l'exercice, avec 28 600 tubes posés sur 495 km, fabriqués et revêtus dans les usines de Corinth Pipeworks, tant celles de tubes HSAW que de tubes LSAW.
- Un investissement dans une unité de revêtement de lestage en béton, qui présente un avantage concurrentiel dans les gazoducs offshore, a été réalisé en 2017 ; son premier projet a déjà été conclu.
- Le projet de Corinth Pipeworks visant à fournir des tubes LSAW pour raccorder le détroit du Bosphore dans le cadre du gazoduc Tanap permettant l'approvisionnement en gaz naturel de l'Europe a été achevé. Un deuxième projet offshore LSAW portant, dans le cadre du gazoduc Leviathan dans la partie sud-est de la Méditerranée, a également été mené à bien, renforçant encore la position de l'entreprise en tant que fournisseur de tubes de grande qualité pour les projets offshore.
- La région de la Baltique fera l'objet d'une attention accrue comme en témoigne la signature d'un accord avec Baltic Connector et Elering pour la fabrication et la fourniture de tubes en acier pour le projet de gazoduc offshore Balticconnector. Ce projet qui comprend la fourniture de tubes pour le gazoduc offshore de 77 kilomètres destiné à relier la Finlande et l'Estonie est

l'un des plus importants du projet Balticconnector. Les tubes destinés au gazoduc offshore seront fabriqués durant 2018 à l'usine de Corinth Pipeworks en Grèce. Les travaux d'installation devraient commencer en 2019.

- Corinth Pipeworks a récemment remporté deux projets offshore auprès de Subsea 7 pour la fabrication et la fourniture de tubes en acier pour 39 km de gazoduc dans la région de la mer du Nord. Ces tubes seront fabriqués durant 2018 à l'usine de Corinth Pipeworks en Grèce. Leur installation est prévue pour 2019-2020.

La synthèse de l'état consolidé du résultat du **segment Tubes d'acier**¹ se présente comme suit :

Montants en milliers d'euros	Pour l'exercice clos le 31 décembre	
	2017	2016
Chiffre d'affaires	294.991	293.368
Marge brute	23.511	33.174
Marge brute (%)	8,0%	11,3%
a-Marge brute	23.726	33.472
a-Marge brute (%)	8,0%	11,4%
EBITDA	11.489	27.592
EBITDA (%)	3,9%	9,4%
a-EBITDA	20.645	27.496
a-EBITDA (%)	7,0%	9,4%
EBIT	2.332	18.972
EBIT (%)	0,8%	6,5%
a-EBIT	11.489	18.876
a-EBIT (%)	3,9%	6,4%
Bénéfice /(perte) avant impôts	-8.149	7.725

- *Tous les pourcentages s'entendent par rapport au chiffre d'affaires.*

- ⁽¹⁾ : *Les chiffres publiés pour les segments Câbles et Tubes d'acier de Viohalco diffèrent de ceux publiés pour les segments respectifs dans le communiqué de presse de la filiale de Viohalco, Cenergy Holdings, principalement pour les raisons suivantes :*

- *Écritures comptables de consolidation ou élimination des opérations interentreprises.*
- *Les segments Câbles et Tubes d'acier chez Viohalco intègrent également les résultats issus des filiales de commercialisation qui ne font pas partie de Cenergy Holdings.*
- *Cenergy Holdings a adopté par anticipation la norme IFRS 15 - Revenus des contrats avec les clients.*

Le contexte économique international reste volatil et la faiblesse des prix du pétrole et du gaz naturel malgré une augmentation par rapport aux niveaux de 2016 ne permet pas la mise en œuvre de projets d'envergure dans le secteur de l'énergie. Corinth Pipeworks est un fournisseur important pour les pipelines en mer et des projets devraient se concrétiser dans des régions telles que la mer du Nord et la mer de Norvège, ainsi que dans la partie sud-est de la région méditerranéenne dans l'année à venir. En 2018, Corinth Pipeworks continuera à privilégier la croissance moyennant la pénétration de nouveaux marchés géographiques et de produits.

Les projets sécurisés en 2018 indiquent des perspectives positives pour l'exercice. Le gazoduc TAP, destiné au transport du gaz azéri vers l'Europe et son interconnexion avec divers pays, devrait présenter des opportunités tout au long de l'exercice. Cependant, les prix des matières premières restent élevés, ce qui pourrait avoir des retombées négatives sur les marges bénéficiaires. Bien que le sentiment protectionniste exprimé sur certains marchés puisse laisser planer une certaine incertitude, Corinth Pipeworks suit cela de près et se tient prête à relever ce défi de manière constructive.

De plus amples informations sur Corinth Pipeworks sont disponibles sur le site Internet de l'entreprise :

www.cpw.gr

Activités

Suite à la fusion transfrontalière par absorption par Cenergy Holdings de Corinth Pipeworks Holdings S.A. et de Hellenic Cables S.A. Holdings Société Anonyme en décembre 2016, deux sociétés auparavant cotées en Grèce, Hellenic Cables est devenue une filiale de Cenergy Holdings.

La gamme de produits du segment Câbles comprend une grande variété de câbles et de fils qui répondent aux demandes du marché. Elle se compose de câbles sous-marins et terrestres, de câbles électriques à basse, moyenne, haute et très haute tension, de câbles ombilicaux, de câbles en fibres optiques, de données, de signalisation et de télécommunication, de conduites sous-marines flexibles ainsi que de fils et composés émaillés. Ces dix dernières années, Hellenic Cables, ses filiales et Icme Ecab forment le plus grand producteur de câbles de Grèce et sont un fabricant majeur dans le Sud-Est de l'Europe, qui exporte vers plus de 50 pays du monde. La base de production du segment Câbles se compose de six usines en Grèce, Roumanie et Bulgarie. Son portefeuille de produits est commercialisé sous la marque déposée Cablel®.

De grandes entreprises de services publics en Europe ont octroyé à Hellenic Cables et à sa filiale Fulgor de multiples projets à forte visibilité. Cela souligne la position phare de Cablel® de Hellenic Cables sur le marché de la fabrication de câbles sous-marins et dans le secteur mondial de l'énergie offshore. Par ailleurs, c'est le signe de la capacité de la société à mettre en œuvre avec succès des solutions économiques, fiables et innovantes et à exécuter des projets complexes clés en mains. Ces dernières années, Hellenic Cables a développé une large gamme de solutions de câbles à la technologie innovante, qui vont des câbles sous-marins haute tension aux câbles à extra haute tension en passant par des câbles sous-marins à fibre optique.

Portefeuille de produits

Les solutions proposées par Hellenic Cables, ses filiales et Icme Ecab sont utilisées dans les secteurs du bâtiment, des télécommunications et de l'énergie, ainsi que pour des applications industrielles spécialisées. Quelques catégories de produits clés :

- Câbles d'alimentation : câbles d'alimentation sous-marins et terrestres de faible, moyenne, haute et très haute tension, câbles ombilicaux, conduites sous-marines flexibles, câbles de commande, câbles pour applications industrielles et installations externes, câbles ignifuges, ininflammables et sans halogène, câbles marins, conducteurs en cuivre et en aluminium, conducteurs avec neutre d'acier et ACSS/TW.
- Câbles de télécommunication : câbles téléphoniques traditionnels, câbles de centraux téléphoniques et de transmission de données (réseaux locaux), en fibre optique (monomodale et multimodale), câbles sous-marins et câbles de signalisation.
- Fils émaillés : fils émaillés en cuivre et en aluminium (ronds et rectangulaires) pour les moteurs et transformateurs électriques, ainsi que fils en cuivre pour applications de mise à la masse, mise à la terre et de soudure (secteur des boîtes de conserve). Hellenic Cables est le seul fabricant de fils émaillés en Grèce.
- Composés en plastique et en caoutchouc : composés plastiques PVC, composés plastiques à base de polyoléfine, sans halogène et à faible dégagement de fumées et composés en caoutchouc.

Solutions

Un des avantages concurrentiels des sociétés du segment Câbles est leur capacité à proposer des solutions clé en main à leurs clients. Les compétences des filiales de ce segment sont les suivantes :

- conception et ingénierie des systèmes ;
- étude du parcours des câbles ;
- conception et fabrication des types de câbles souterrains et sous-marins adéquats ;
- chargement et transport des câbles sur le site du projet ;
- pose de câbles (à l'aide d'engins spécialisés pour câbles sous-marins) ;

- protection des câbles sur leur parcours ;
- fourniture et installation de joints de réparation, de joints de transition et de terminaisons de câbles ;
- fourniture et installation d'équipements terminaux ;
- test et mise en service des systèmes ;
- gestion de projets ;
- formation du personnel du client au fonctionnement du système ; et
- fourniture de solutions de maintenance et de réparation.

Sociétés clés

Les principales filiales de Viohalco dans le segment Câbles sont les suivantes :

Hellenic Cables fabrique des câbles électriques sous-marins et terrestres à faible, moyenne, haute et très haute tension, des câbles de télécommunication, des fils émaillés et des composés en plastique et en caoutchouc, chacun étant fabriqué sur mesure en fonction des cahiers des charges des clients. La base de production de la société et de ses filiales est constituée de quatre usines en Grèce.

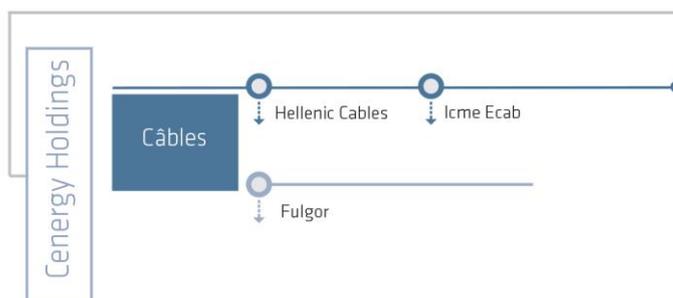
Fulgor dispose d'un site industriel à Soussaki, Corinthe, en Grèce, et fabrique des câbles sous-marins à moyenne, haute et très haute tension, des câbles sous-marins en fibre optique, des câbles composites, des câbles à usages spéciaux ainsi que des fils et tiges en cuivre et en aluminium. Une infrastructure portuaire entièrement équipée au sein de l'usine assure le chargement immédiat des câbles sur des navires câbliers.

Icme Ecab exploite un site industriel à Bucarest, en Roumanie. La société jouit d'un large portefeuille de produits qui inclut des câbles pour des installations intérieures, des applications énergétiques, de commande et industrielles, des câbles basse et moyenne tension, ignifuges, ininflammables et sans halogène, des câbles de mine, des câbles sous-marins et spéciaux, des câbles de télécommunication, des câbles de signalisation, de télécommande et de transmission de données, des conducteurs en cuivre et en aluminium, ainsi que des composés en plastique et en caoutchouc. L'usine est aussi dotée d'une unité de recherche et de développement bien équipée, chargée de l'amélioration continue de la qualité des produits.

Lesco Ltd est une usine de fabrication d'enrouleurs et de palettes en bois située à Blagoevgrad, en Bulgarie.

Segment Câbles

Segments de Viohalco



Infrastructures de production et ports

Grâce à leur investissement massif dans le développement et l'amélioration de leurs infrastructures de production, les sociétés du segment Câbles exploitent une base de production solide qui comprend quatre usines en Grèce, une en Roumanie et une en Bulgarie :

Usine de production de câbles d'alimentation et en fibre optique Hellenic Cables | Thiva (Grèce)

Capacité de production annuelle : 60 000 tonnes

La finalisation d'une ligne de production de câbles à haute et très haute tension en 2003 a permis à l'usine de produire :

- des câbles d'alimentation basse tension ;
- des câbles d'alimentation moyenne tension ;
- des câbles d'alimentation haute tension ;
- des câbles d'alimentation très haute tension jusqu'à 500kV ;
- des câbles en fibre optique.

Port et usine de production de câbles Fulgor | Soussaki, Corinthe (Grèce)

Capacité de production annuelle : 50 000 tonnes de câbles et 120 000 tonnes de tiges.

Sise à Corinthe, en Grèce, l'usine Fulgor présente une capacité de production annuelle de 50 000 tonnes de câbles et 120 000 tonnes de tiges. Suite à la mise en œuvre d'un plan d'investissement d'environ 80 millions d'euros, l'usine est aujourd'hui l'une des plus sophistiquées au monde et se spécialise dans la production de câbles sous-marins haute et très haute tension.

L'usine peut produire :

- des câbles d'alimentation basse tension ;
- des câbles d'alimentation moyenne tension ;
- des câbles d'alimentation à haute tension depuis 1995 ;
- des câbles sous-marins en fibre optique depuis 1992 ;
- des câbles sous-marins à moyenne tension depuis 1972 ;
- des câbles sous-marins à haute tension améliorés (AC jusqu'à 400 kV/DC jusqu'à 400 kV).

Les principaux atouts de Fulgor dans la fabrication de câbles sous-marins sont les suivants :

- longueurs continues très étendues avec ou sans nombre minimum de joints d'usine ;
- chargement direct à partir de nos installations portuaires à Corinthe ;
- capacité de stockage exceptionnelle pour les câbles sous-marins haute tension ;

L'usine Fulgor utilise une approche de fabrication de câbles sous-marins à intégration verticale.

Usine de production de câbles Icme Ecab | Bucarest (Roumanie)

Capacité de production annuelle : 50 000 tonnes

Icme Ecab exploite un site industriel à Bucarest, en Roumanie. La société jouit d'un portefeuille de produits exhaustif qui inclut des câbles pour des installations intérieures, des applications énergétiques, de commande, industrielles et extérieures, des câbles de basse et moyenne tension, ignifuges, ininflammables et sans halogène, des câbles de mine, des câbles sous-marins et spéciaux, des câbles de télécommunication, des câbles de signalisation, de télécommande et de transmission de données, des conducteurs en cuivre et en aluminium, ainsi que des composés en plastique et en caoutchouc.

Usine de production de fils émaillés Hellenic Cables | Livadia (Grèce)

Capacité de production annuelle : 12.000 tonnes

Située à Livadia, en Grèce, cette usine est l'unité de production de fils émaillés de Hellenic Cables. La capacité de production annuelle totale de fils émaillés est de 12.000 tonnes.

L'usine peut produire des fils émaillés ronds et rectangulaires en cuivre (Cu) et en aluminium (Al).

Usine de production de composés en plastique et en caoutchouc Hellenic Cables | Oinofyta (Grèce)

Capacité de production annuelle : 24.000 tonnes

L'usine de composés d'Oinofyta est située à Oinofyta, Viotia, Grèce et constitue l'installation de support de Hellenic Cables pour la production de composés en PVC et en caoutchouc.

Hellenic Cables a créé un laboratoire de polymères de pointe dans son usine d'Oinofyta. Le laboratoire effectue des tests chimiques spécialisés axés sur le contrôle de la qualité et l'analyse d'isolation (XLPE) pour les câbles haute tension et très haute tension (matières premières, processus de production et évaluation des matériaux) et d'autres polymères.

Lesco Ltd. | Blagoevgrad (Bulgarie)

Située à Blagoevgrad, en Bulgarie, Lesco O.O.D. est l'une des installations de support de Hellenic Cables. L'usine produit des matériaux d'emballage et des bobines en bois pour les câbles, avec une capacité de production annuelle de 16.500 tonnes. L'usine Lesco recycle également les palettes et les bobines.

Stratégie d'entreprise

Les objectifs stratégiques qui guident les activités opérationnelles des sociétés du segment Câbles sont les suivants :

- tirer parti des investissements d'un point de vue commercial en se concentrant sur des produits à valeur ajoutée tels que les câbles sous-marins à haute et très haute tension et les câbles souterrains à très haute tension ;
- promouvoir les activités dans des régions géographiques en dehors de l'Europe, principalement sur des marchés qui investissent massivement dans le développement de réseaux d'énergie et de télécommunication et dans des projets d'énergie renouvelable ;
- augmenter le niveau de la vente directe aux gestionnaires de réseau de transport (GRT) et aux gestionnaires de réseau de distribution (GRD) ;
- doper la productivité en rationalisant davantage la base de coûts, en mettant en œuvre une gestion des stocks plus stricte et en améliorant encore la performance opérationnelle des unités de production ;
- renforcer la liquidité au travers d'une gestion prudente du fonds de roulement ;
- maintenir un accent adéquat sur les actifs humains et le développement durable des sociétés.

Performances financières 2017

Durant 2017, l'activité dans les projets à base de câbles a connu une amélioration par rapport à 2016 malgré des retards dans l'attribution de certains projets déjà programmés qui sont actuellement encore en phase d'appel d'offres. L'activité matières premières a été affectée par la faiblesse des volumes de vente sur ses principaux marchés. Le **chiffre d'affaires** de la période a augmenté de 7% par rapport à l'année précédente et s'élève à 408 millions d'euros (2016 : 381,5 millions d'euros). La **perte avant impôts** s'élève à 4,5 millions d'euros en 2017, contre une perte avant impôts de 5,9 millions d'euros en 2016.

- L'exécution des nouveaux projets, notamment le projet Kafireas et plusieurs projets sous-marins, au second semestre 2017, a permis d'afficher des résultats plus solides qu'au premier semestre. Cependant, une importante contraction des volumes de ventes de câbles moyenne et basse tension en Allemagne, au Royaume-Uni, en Autriche, en Italie et en Roumanie a continué de peser sur les résultats de la période.
- Malgré l'amélioration de la rentabilité au second semestre et le démarrage de divers projets à terre et en mer, l'utilisation de l'usine de **Fulgor** est restée faible au cours de l'exercice 2017, ce qui a eu un impact négatif sur les résultats annuels.
- Cependant la récente attribution d'un contrat à **Hellenic Cables** portant sur la fourniture de câbles sous-marins de 220 kV au Modular Offshore Grid (MOG) dans la partie belge de la mer du Nord pour le compte du gestionnaire de réseau de transport belge Elia indique la capacité de la Société à fournir des solutions rentables, fiables et innovantes pour répondre aux

besoins changeants du secteur offshore et tirer parti de l'important changement en ce qui concerne les exigences en matière de transport d'électricité sous-marin de 150 kV à 220 kV.

- Enfin, la forte demande du marché des câbles de télécommunication et de signalisation en Europe a eu un effet positif sur les marges du segment.
- Au cours de l'exercice, **Hellenic Cables** et **Fulgor** ont signé d'importants contrats pour le compte de TenneT portant sur la fourniture de connexions par câble d'exportation pour des parcs éoliens situés en mer, et d'Energinet.dk. pour les connexions par câble entre le Danemark et la Suède, et le remplacement de lignes électriques aériennes au Danemark. En outre, l'interconnexion par câble d'un parc éolien offshore au Royaume-Uni a été réalisée en avril 2017 et, en novembre 2017, un deuxième contrat portant sur la fourniture d'un câble supplémentaire pour ce projet a été signé.
- **Hellenic Cables** a participé aux travaux de l'interconnexion électrique des Cyclades, qui ont été inaugurés en mars 2018. Ces travaux concernent une partie du projet d'interconnexion des îles Syros-Tinos, Syros-Paros et Syros-Mykonos.
- **Fulgor** a remporté auprès d'Enel Green Power Hellas un contrat clé en main en vue de la mise en place d'une interconnexion par câble sous-marin entre le réseau national électrique grec et le complexe éolien de Kafireas qui se trouve à Karystos sur l'île d'Eubée, en Grèce. **Hellenic Cables** fournira une quantité significative de câbles terrestres haute et moyenne tension pour la partie terrestre du projet.
- Les investissements dans le segment Câbles ont atteint 17,8 millions d'euros en 2017, en grande partie grâce aux améliorations de capacité de l'usine de Fulgor visant à répondre aux besoins futurs et aux projets d'amélioration de la productivité des usines d'Hellenic Cables et d'Icme Ecab.

La synthèse de l'état consolidé du résultat du **segment Câbles**¹ se présente comme suit :

Montants en milliers d'euros	Pour l'exercice clos le 31 décembre	
	2017	2016
Chiffre d'affaires	407.971	381.492
Marge brute	33.984	30.477
Marge brute (%)	8,3%	8,0%
a-Marge brute	38.152	36.295
a-Marge brute (%)	9,4%	9,5%
EBITDA	30.297	26.629
EBITDA (%)	7,4%	7,0%
a-EBITDA	33.246	32.252
a-EBITDA (%)	8,1%	8,5%
EBIT	17.452	15.049
EBIT (%)	4,3%	3,9%
a-EBIT	20.402	20.671
a-EBIT (%)	5,0%	5,4%
Bénéfice /(perte) avant impôts	-4.459	-5.882

- *Tous les pourcentages s'entendent par rapport au chiffre d'affaires.*

- ⁽¹⁾ : *Les chiffres publiés pour les segments Câbles et Tubes d'acier de Viohalco diffèrent de ceux publiés pour les segments respectifs dans le communiqué de presse de la filiale de Viohalco, Cenergy Holdings, principalement pour les raisons suivantes :*

- *Écritures comptables de consolidation ou élimination des opérations interentreprises.*
- *Les segments Câbles et Tubes d'acier chez Viohalco intègrent également les résultats issus des filiales de commercialisation qui ne font pas partie de Cenergy Holdings.*
- *Cenergy Holdings a adopté par anticipation la norme IFRS 15 - Revenus des contrats avec les clients.*

Dans l'avenir, la forte demande de câbles associée à de nouveaux projets offshore en Europe (principalement en Mer du Nord et en Europe du Sud) devrait favoriser la croissance du segment Câbles. Cette projection est appuyée par le contrat mentionné ci-dessus remporté par **Hellenic Cables** pour la fourniture de câbles sous-marins pour le projet Modular Offshore Grid (MOG) dans la partie belge de la Mer du Nord.

L'attribution de nouveaux projets (pour lesquels Hellenic Cables est déjà entré en négociation) et l'achèvement avec succès des projets en cours (projet Kafireas pour Enel, BR2 et Trianel pour Tennet et projet Oresund pour Energinet) font partie des enjeux majeurs pour le segment Câbles.

Dans ce domaine d'activité, des signes de reprise sont apparus sur les marchés des câbles à basse et moyenne tension en Europe de l'Ouest, qui avaient été impactés négativement par des enjeux concurrentiels en 2017. Cependant, des risques qui pèsent sur la reprise, notamment le contexte politique au sein de l'UE et d'éventuels changements majeurs affectant les politiques commerciales, ainsi que l'impact plus large du Brexit persistent.

Pour contrebalancer les enjeux sur les principaux marchés du segment Câbles, des initiatives ont été prises afin de pénétrer de nouveaux marchés et améliorer le portefeuille de produits par le développement de projets à forte valeur ajoutée.

De plus amples informations sont disponibles sur le site Internet de Hellenic Cables : www.cablel.com

Cenergy Holdings S.A.

Cenergy Holdings S.A. est une société holding belge fondée en 2016 et cotée sur Euronext Bruxelles et à la Bourse d'Athènes (Athex).

En décembre 2016, la fusion transfrontalière par absorption par Cenergy Holdings de Corinth Pipeworks Holdings S.A. et Hellenic Cables S.A. Holdings Société Anonyme (deux sociétés auparavant cotées en Grèce) a été réalisée et Cenergy Holdings est devenue la société mère des filiales anciennement détenues par Corinth Pipeworks Holdings S.A. et Hellenic Cables S.A. Holdings Société Anonyme. Le 21 décembre 2016, la négociation de ses actions a débuté sur Euronext Bruxelles et à la Bourse d'Athènes (Athex).

Cenergy Holdings investit dans des sociétés industrielles de premier plan dans des secteurs à forte croissance comme la transition énergétique, les télécommunications et la construction.

Le portefeuille de Cenergy Holdings opère selon la structure organisationnelle suivante composée de deux segments d'activité:

- Câbles : Hellenic Cables, ses filiales et Icme Ecab constituent l'un des plus gros producteurs de câbles en Europe, fabriquant des câbles électriques, de télécommunication et sous-marins, ainsi que des fils émaillés et des composés.
- Tubes d'acier : Corinth Pipeworks fabrique des tubes d'acier destinés au transport de gaz naturel, de pétrole et d'eau, ainsi que des profilés creux en acier utilisés dans les projets de construction.

Les filiales du portefeuille de Cenergy Holdings :

- ont une longue expérience de la mise en œuvre de projets importants dans plus de 70 pays ;
- sont au service de clients de grande envergure à travers le monde depuis près de 70 ans ;
- exploitent sept unités de production et quatre installations de support dans quatre pays ;
- proposent des produits à valeur ajoutée sur des marchés de niche ;

Immobilier

Viohalco tire de la valeur à travers le développement de son parc d'anciens biens immobiliers industriels en Grèce et à l'étranger (Noval SA). Viohalco propose également une large gamme de services immobiliers à ses filiales à un niveau centralisé (Steelmet Property Services S.A.).

Les biens peuvent inclure d'anciens sites de production ou de bureaux de Viohalco, mis à l'arrêt ou délocalisés, du fait du développement de nouvelles zones urbaines ou à des fins d'efficacité opérationnelle.

La principale filiale de Viohalco dans ce domaine est Noval S.A. (Noval), qu'elle détient à 100%. Depuis octobre 2016, Steelmet Property Services apporte son appui aux filiales de Viohalco dans le suivi de leurs actifs immobiliers en leur fournissant une large gamme de services immobiliers à un niveau centralisé.

Activités

Le principal objectif de Noval est d'optimiser l'utilisation des biens immobiliers de Viohalco. Viohalco et ses filiales possèdent un vaste portefeuille de biens commerciaux et industriels. Parmi les projets développés par Viohalco, les plus importants sont situés en Grèce (Athènes, Thessalonique, Le Pirée, Aspropyrgos, Corinthe) et en Bulgarie, et comprennent notamment des complexes de bureaux, centres commerciaux, bâtiments industriels et entrepôts. Par ailleurs, Viohalco possède plusieurs parcelles de taille significative dans des zones de premier choix en vue de futurs développements.

Segment Immobilier



Performances financières 2017

Le **chiffre d'affaires du segment** s'est élevé à 9,2 millions d'euros en 2017, soit une progression de 40% par rapport à 2016. Le **bénéfice avant impôts** a atteint 0,1 million d'euros, contre une perte de 10,7 millions d'euros en 2016, liée aux moins-values sur les immeubles de placements ayant affecté les résultats de 2016.

Le tableau ci-dessous présente une synthèse des immeubles les plus importants du segment Immobilier:

IMMOBILIER	LOCALISATION	milliers m ² (1)
Magasin Ikea et centre commercial River West	96, Kifissos Av., Egaleo (Grèce)	124,2
Hôtel (Wyndham Grand Athens)	Karaiskaki Square, Athènes (Grèce)	23,5
Bâtiments industriels et de bureaux (ex-usine BIC)	Oinofyta (Grèce)	10,4
Mare West (ancien site de Corinth Pipeworks)	Corinthe (Grèce)	14,2
Complexe de bureaux	115, Kiffissias Ave., Athènes (Grèce)	38,9
Complexe de bureaux	57, Ethnikis Antistasseos St., Halandri (Grèce)	6,9
Complexe de bureaux	26, Apostolopoulou St., Halandri (Grèce)	10,9
Bâtiment de bureaux	53A, Nikola Vaptzarov Blvd, Sofia (Bulgarie)	7,3

(1) fait référence à la surface bâtie

- En 2017, le centre commercial River West-IKEA a accueilli le chiffre record de 4,7 millions de clients. Les nouvelles locations et les provisions pour loyers indexés sur le chiffre d'affaires, qui sont intégrées dans la majorité des contrats de baux, ont abouti à une hausse de 12% du revenu de location. Le centre commercial affiche à présent un taux d'occupation de 97% (par le nombre d'unités louées) et la demande de locataires continue d'être exceptionnellement soutenue.
- Mare West Retail Park, qui a ouvert ses portes en septembre 2015, a connu une croissance mensuelle régulière en termes de chiffre d'affaires des locataires. Le succès du programme de marketing et de communication qui s'est déroulé tout au long de l'exercice dans la zone de chalandise élargie du parc a contribué à une augmentation de 8% de la fréquentation et à la location de 250 m² de surfaces commerciales supplémentaires. Cela atteste du potentiel de ce site voué à devenir une destination commerciale phare dans le nord-est du Péloponnèse.
- L'hôtel Wyndham Grand Athens a ouvert ses portes en décembre 2016. Il a célébré avec succès sa première année d'exploitation et son taux d'occupation, ainsi que son chiffre d'affaires à ce jour, ont largement dépassé les attentes du locataire.
- Un bail pour l'immeuble situé rue Aghiou Konstantinou ayant été signé le 31 juillet 2017, les travaux de rénovation nécessaires ont été réalisés. Son fonctionnement en tant qu'appart'hôtel, baptisé « K 29 », a débuté en janvier 2018.
- Des opportunités de développement optimales sont à l'étude et des négociations avec d'éventuels locataires sont en cours concernant d'autres actifs immobiliers.

La synthèse de l'état consolidé du résultat du segment **Immobilier** se présente comme suit :

Montants en milliers d'euros	Pour l'exercice clos le 31 décembre	
	2017	2016
Chiffre d'affaires	9.159	6.544
Marge brute	3.493	626
Marge brute (%)	38,1%	9,6%
a-Marge brute	3.493	626
a-Marge brute (%)	38,1%	9,6%
EBITDA	5.565	-6.492
EBITDA (%)	60,8%	-99,2%
a-EBITDA	5.565	1.530
a-EBITDA (%)	60,8%	23,4%
EBIT	1.298	-10.102
EBIT (%)	14,2%	-154,4%
a-EBIT	1.298	-2.080
a-EBIT (%)	14,2%	-31,8%
Bénéfice /(perte) avant impôts	112	-10.659

-Tous les pourcentages s'entendent par rapport au chiffre d'affaires

Pour le **segment Immobilier**, en 2018, pour le centre commercial River West |IKEA, la priorité sera à la location de 3 000 m² à des enseignes internationales de grande valeur et à l'atteinte d'un taux d'occupation de 100%, tout en continuant à optimiser le chiffre d'affaires des locataires existants. Par ailleurs, de nouveaux efforts porteront sur le développement d'espaces supplémentaires de vente au détail, de loisirs et de divertissement sur les parcelles adjacentes.

Le solide potentiel du Mare West Retail Park continuera d'être exploité au travers de nouvelles locations auprès d'opérateurs locaux et internationaux et avec la construction d'un parc de loisirs unique dans le nord-est du Péloponnèse.

La promotion de l'immeuble de bureaux situé rue Apostolopoulou devrait être achevée en novembre 2018. Les travaux de construction pour le développement du complexe de bureaux de l'avenue Kifissias devraient commencer au premier trimestre 2018 et s'achever en décembre 2018.

Plusieurs possibilités de promotion sont également en cours d'exploration en lien avec le reste des actifs immobiliers et des négociations avec d'éventuels locataires se poursuivent.

Le 19 juin 2017, Noval a déposé auprès de la Commission Hellénique des Marchés des Capitaux (HCMC) une demande d'approbation en vue de la création d'une société d'investissement immobilier (SII). Les discussions avec la HCMC progressent favorablement, avec la mise en place de la SII attendue en 2018.

Technologie et R&D

Le portefeuille de Viohalco comprend des sociétés de recherche et développement (R&D) qui travaillent sur de nouveaux produits à haute valeur ajoutée, des solutions efficaces pour l'optimisation des processus industriels et commerciaux et des solutions pour améliorer la recherche en matière de performances environnementales des usines et l'évaluation de l'impact d'une croissance durable.

Le portefeuille comprend également des sociétés d'ingénierie, d'automatisation et informatiques possédant plus de 30 ans d'expérience dans le développement d'applications innovantes pour les secteurs de l'industrie, l'énergie et l'environnement. Les activités de TI comprennent des solutions pionnières dans les domaines de l'ERP, CRM, BI, traçabilité, etc.

Pour rester à la pointe des développements technologiques, les sociétés de Viohalco réalisent d'importants investissements dans la R&D afin d'innover avec des solutions nouvelles. Elles conservent des partenariats stratégiques avec des institutions scientifiques, des centres de recherche internationaux et autres sociétés pionnières internationales. La recherche scientifique réalisée dans les fonderies de cuivre, d'aluminium et d'acier de Viohalco ainsi que dans leurs usines de productions respectives a permis d'acquérir en interne des connaissances considérables dans le domaine de la métallurgie.

Un des avantages concurrentiels des filiales de Viohalco tient à leur expertise en matière de construction et de réhabilitation d'usines et à leur expérience en planification, restructuration, optimisation des processus et systèmes de contrôles de surveillance.

Leur capital humain est un autre atout crucial. En effet, des ingénieurs de processus, mécaniques et électriques et des métallurgistes de premier ordre très expérimentés garantissent une amélioration continue de la qualité avec, en parallèle, une croissance constante de la productivité.

Sociétés clés

Elkeme, Hellenic Research Centre for Metals S.A. (Elkeme) : L'activité principale d'Elkeme comprend la recherche industrielle appliquée ainsi que le développement et l'analyse technologique portant sur les quatre principaux secteurs de métaux (aluminium, cuivre, acier et zinc). Le Centre propose des services R&D et des solutions techniques en vue de nouveaux produits ainsi que l'optimisation des produits et des processus commerciaux et de production existants.

Teka Systems S.A. (Teka Systems) entreprend des projets d'ingénierie complexes en matière de câbles en acier, aluminium, cuivre, d'énergie et de télécommunication. Elle est active en ingénierie et en construction, dans la mise en service d'équipements industriels et dans le processus et l'automatisation de technologies dans les projets intégrés. Elle met également en œuvre des projets informatiques dans les domaines de l'ERP, CRM, BI, analytiques et autres.

Praksys S.A. (Praksys) développe, commercialise et supervise la mise en place de nouvelles technologies dans le domaine de l'acier structurel et d'armature de béton. Entre autres, il a développé la Synthesis™, un système unique pour la préfabrication à l'échelle industrielle de l'acier d'armature. Praksys, a également développé un logiciel complet pour accompagner la technologie, notamment la conception des produits, le contrôle des machines, la commande électronique, la planification de la production et la logistique.

Départements technologiques

Le centre technologique Elval a mis au point des produits spéciaux hautement résistants dotés de propriétés antidérapantes, des tôles extra-plates vernies de haute qualité, des produits en aluminium 100% recyclés et des produits d'emboutissage profond et d'extrusion.

Le département de technologie de Symetal réalise des projets de conception de surfaces innovantes et de contrôle de l'affinité de l'aluminium avec les stratifiés et revêtements, travaille sur des caractéristiques mécaniques sur mesure pour un formage parfait et également sur l'application de la législation européenne la plus récente sur le contact alimentaire, dans le cadre de la présence stratégique de la société dans les secteurs de l'emballage alimentaire et pharmaceutique.

Halcor exploite un nouveau laboratoire innovant pour tester les performances thermiques de tubes à rainures internes (IGT). Le Tube Heat Transfer Laboratory a été conçu dans le respect des normes internationales. Il permet à Halcor de répondre à un large éventail de cahiers des charges clients et d'applications produits dans la fabrication de tubes à rainures internes Talos® IGT et de tubes Talos® ACR.

Cablel® Hellenic Cables a créé un Laboratoire de polymères de pointe dans son usine d'Oinofyta. Le laboratoire réalise principalement des analyses chimiques et l'identification de matières premières, en mettant l'accent sur un contrôle de qualité et l'analyse de polymères de câbles souterrains et sous-marins à haute et très haute tension. L'activité de recherche et développement de nouveaux plastiques et composés élastomères s'effectue également dans le laboratoire.

Etem développe en permanence des processus de production destinés à l'industrie automobile et investit dans des outils d'usinage et de transformation dédiés ainsi que dans des dispositifs de test puissants pour proposer des produits de haute qualité. Après des années de développement et de collaboration avec des clients et des instituts et centres de recherche européens, Etem est devenu un fournisseur de premier et de deuxième rang de l'industrie automobile, agréé pour fabriquer des profilés et pièces en aluminium destinés à des systèmes résistants en cas d'accident. En outre, Etem développe ses propres systèmes architecturaux pour se conformer aux normes européennes les plus strictes.

Sidenor Steel Industry soutient la recherche et les investissements considérables dans des machines de haute technologie. Sidenor, Stomana Industry et leurs filiales sont fiers d'avoir fait un pas en avant et d'avoir développé une technologie en interne, brevetée sous le nom Synthesis™ en coopération avec R&D arm Praksys.

Sidenor Steel Industry a également adopté de nouvelles solutions de production dans ses deux usines grecques, à Almyros et à Thessalonique. Les fours à induction de réchauffage ont remplacé les fours chauffés au gaz, permettant de réduire de manière importante les émissions de carbone pendant le

processus de production, la préservation du gaz naturel et la réduction de la demande d'énergie par tonne d'acier produit.

Corinth Pipeworks concentre ses activités dans l'exploration et la production de pétrole et de gaz, un domaine qui fait appel aux derniers progrès technologiques actuels et à l'utilisation de technologies avancées.

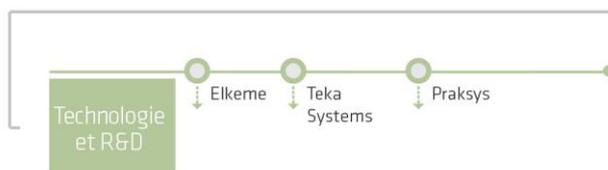
En restant au fait des derniers développements, Corinth Pipeworks gère en permanence les activités de R&D suivantes :

- la mise en œuvre de techniques d'optimisation des processus combinées avec des productions continues d'essai internes, visant à identifier les possibilités de travail optimales pour toutes les variables en ciblant une plus grande uniformité des produits;
- l'élargissement de sa gamme de production en termes d'épaisseurs et de nuances ;
- le développement de systèmes de commande de processus et de traçabilité avancés et de techniques avancées de contrôle non destructives ;
- le développement et la fabrication de tubes pour des applications extrêmes (en service acide, en mer, des sollicitations de grande amplitude comme le lissage, etc.) ;
- l'application de systèmes avancés de protection mécanique et de protection contre la corrosion ;
- la participation dans des projets européens et internationaux importants dont le but est de développer les propriétés des tubes et l'intégrité des conduites (les projets JIP et FRCA).

Parallèlement à ces ressources de R & D, des recherches supplémentaires sont menées par des institutions spécialisées et établies et des organisations internationales avec lesquelles collaborent les sociétés Viohalco.

Segment Technologie et R&D

Segments de Viohalco



Le montant total des dépenses de R&D (à la fois enregistrées en charges et capitalisées) pour l'année 2017 était de 13 millions d'euros. Le calcul de ce montant est basé principalement sur le manuel de Frascati (norme de conduite généralement acceptée pour les enquêtes de R&D et la collecte de données) et sur les normes internationales d'information financière pertinentes.

Recyclage

Le segment Recyclage de Viohalco traite et commercialise les matières premières dérivées, s'engage dans des opérations de protection de l'environnement et de gestion des déchets et fournit des services aux consommateurs et aux entreprises.

Le recyclage est un des segments de Viohalco qui se développe le plus rapidement. Il est le résultat de l'engagement de Viohalco qui cherche constamment à améliorer la performance environnementale de ses sociétés et traduit son désir d'utiliser les déchets de manière durable. Ces dernières années, les sociétés de gestion des résidus de Viohalco ont étendu la portée de leurs activités et élargi leur clientèle pour inclure des multinationales, les services publics, les municipalités et les régimes de responsabilité étendue des producteurs.

Sociétés clés

Les sociétés clés du segment Recyclage sont :

Aeiforos S.A. (Aeiforos), créée en 2001, traite 400 000 tonnes de déchets industriels par an grâce à ses deux usines de recyclage en Grèce. La société fournit des services de gestion de résidus et d'autres services aux aciéries, aux fonderies de métaux non ferreux, aux raffineries et aux broyeurs de ferraille. Aeiforos dirige également un centre de dépollution de véhicules hors d'usage et un entrepôt de 6 000 m² consacré au négoce de débris métalliques.

Les matières premières secondaires produites par Aeiforos sont employées dans la production de métaux, la construction de routes, où les granulats de scories sont utilisés dans les couches d'asphalte et dans les cimenteries, dans lesquelles le carburant secondaire provenant de la nouvelle usine de traitement post-broyage d'Aeiforos est valorisé sous forme d'énergie. Aeiforos dispose de toutes les autorisations nécessaires à la collecte des résidus lui permettant d'opérer en Grèce, et notamment une licence pour la gestion de déchets dangereux. Les installations de la Société sont certifiées conformes aux normes ISO 9001 et ISO 14001 pour la qualité et la performance environnementale.

Aeiforos Bulgaria S.A. (Aeiforos Bulgaria), créée en 2004, traite plus de 100 000 tonnes de déchets industriels par an. Située à Pernik, en Bulgarie, la société met l'accent sur la récupération de résidus sidérurgiques, tels que les scories, la fraction lourde des résidus, les réfractaires usagés et les résidus de tri de ferraille. Les produits d'Aeiforos Bulgaria sont recyclés pour être utilisés dans la construction de routes, la production de ciment et la production de métaux. La société s'est aussi progressivement ouverte à d'autres activités de gestion de résidus, notamment la stabilisation des déchets. Les installations d'Aeiforos Bulgaria sont certifiées conformes aux normes ISO 9001 et ISO 14001 pour la qualité et la performance environnementale.

Anamet S.A. (Anamet) est la première société de recyclage de métaux en Grèce. Constituée en 1966 en tant que négociant de déchets de métaux, Anamet a évolué pour offrir aujourd'hui une large gamme de services de gestion des déchets, non seulement aux sociétés de Viohalco, mais également à des tiers. Ces services couvrent la récupération et l'utilisation de matières premières dérivées, les services aux sites industriels et l'élimination sans risques de résidus de traitement non recyclables. Anamet conserve également des accords contractuels avec la plupart des mécanismes de responsabilité étendue des producteurs en vigueur en Grèce. Son site d'Aspropyrgos comprend une unité moderne de dépollution de véhicules hors d'usage, une installation de broyage d'automobiles et d'autres infrastructures axées principalement sur la collecte et le traitement des métaux. La société est certifiée conforme aux normes ISO 9001, ISO 18001 et ISO 14001 pour la qualité, la santé et la sécurité et sa performance environnementale, respectivement, et au règlement 2009/1221/CE (EMAS). Elle est en outre certifiée conforme au règlement 2011/333/CE établissant les critères permettant de déterminer à quel moment certains types de débris métalliques et d'aluminium

cessent d'être des déchets. Anamet met par ailleurs en pratique différentes initiatives portant sur la responsabilité sociale des entreprises afin de promouvoir le recyclage, de lutter contre les activités illégales et d'établir des pratiques gagnant-gagnant pour toutes les parties intéressées (la population, les ONG, les organismes d'État, l'industrie). Parmi ces initiatives figurent des programmes comme « metal alert » (www.metal-alert.gr), « car4care » (www.car4care.gr) et « green auto part » (www.greenautoparts.gr).

Bianatt S.A. (Bianatt) est spécialisée dans le traitement et la dépollution des déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE). L'usine de la société à Aspropyrgos est équipée de lignes de traitement pour toutes les catégories de DEEE, des réfrigérateurs et autres gros appareils électroménagers aux petits équipements électroniques. La société participe par un contrat à long terme au programme de Recyclage des appareils, le système de reprise collective des DEEE en Grèce, et elle est autorisée à traiter 15 000 tonnes de DEEE par an. Bianatt est certifiée conforme aux normes ISO 9001, ISO 18001, ISO 14001 et au règlement 2009/1221/CE (EMAS) pour la qualité, la santé et la sécurité et la performance environnementale. Par ailleurs, la société propose des services de destruction de données sans risques (Total Erase TM) et elle est certifiée conforme à la norme ISO 27001. Bianatt s'est engagée à promouvoir une culture de gestion responsable des DEEE et organise, à ce titre, des programmes d'éducation dans les écoles et propose une bibliothèque gratuite en ligne sur le recyclage.

Metalvalius Ltd., créée en Bulgarie en 2004, achète, traite et négocie les débris de métaux ferreux et non ferreux à partir de son usine de Sofia. La société est certifiée conforme aux normes ISO 9001, ISO 18001, ISO 14001 et au règlement 2009/1221/CE (EMAS) pour la qualité, la santé et la sécurité et sa performance environnementale. Elle est en outre certifiée conforme aux règlements 2011/333/CE et 2013/715/CE établissant les critères permettant de déterminer à quel moment les débris de métaux ferreux, d'aluminium et de cuivre cessent d'être des déchets.

Inos Balkan Doo, créée en Serbie en 1951, traite et négocie les débris de métaux ferreux et non ferreux. Grâce à ses deux principales installations dans le port de Belgrade et Valjevo, la société achète à la fois auprès des particuliers et des petites entreprises tout en effectuant différents projets hors site. Inos Balkan est certifiée conforme aux normes ISO 9001, ISO 18001 et ISO 14001 portant respectivement sur la qualité, la santé et la sécurité et sa performance environnementale.

Basée à Skopje, Novometal Doo est une des principales sociétés de recyclage de l'ARYM. Son activité concerne la collecte et le traitement de différents types de déchets, y compris des métaux, de l'équipement électrique et électronique (DEEE), des véhicules hors d'usage et des déchets de démolition. Novometal a démarré son activité en 2008, elle a été la première société de traitement de débris de l'ARYM à obtenir les certifications ISO 9001, ISO 14001 et OHSAS 18001.

Segment Recyclage

Segments de Viohalco



Performances financières 2017

Le **chiffre d'affaires** du segment recyclage a augmenté de 48% en glissement annuel alors que le **profit avant impôts** s'est établi à 1,7 million d'euros, contre une perte de 0,9 million d'euros en 2016.

- En 2017, le sous-segment Fin de vie (FdV) a conservé une dynamique positive. Le volume des déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) a atteint 15 000 tonnes et plus de 2 000 véhicules ont été dépollués. Le principal projet de recyclage des câbles FdV octroyé par Cosmote a été conclu plus tôt dans l'année et le nombre de contrats de recyclage de véhicules hors d'usage (VHU) municipaux actifs a été porté à 20.
- En Serbie, la première période complète d'exploitation suite aux initiatives de repositionnement sur le marché a permis d'atteindre 71 000 tonnes de métaux ferreux, soit une augmentation significative. La hausse des prix des métaux par rapport aux précédents exercices a favorisé les activités de négoce de métaux non ferreux, malgré les politiques commerciales restrictives adoptées par les principaux pays de destination. La production de matériaux bruts alternatifs et de combustibles solides pour les cimenteries a atteint 150 000 tonnes tandis que 85 000 tonnes de déchets industriels dangereux ont été collectées et transportées en vue de la future récupération des métaux.
- Enfin, une ligne de recyclage de panneaux composites en aluminium a été aménagée à l'usine d'Aspropyrgos et mise en service en milieu d'exercice.

La synthèse de l'état consolidé du résultat du **segment Recyclage** se présente comme suit :

Montants en milliers d'euros	Pour l'exercice clos le 31 décembre	
	2017	2016
Chiffre d'affaires	66.005	44.702
Marge brute	19.024	15.140
Marge brute (%)	28,8%	33,9%
a-Marge brute	18.915	15.140
a-Marge brute (%)	28,7%	33,9%
EBITDA	6.896	4.136
EBITDA (%)	10,4%	9,3%
a-EBITDA	6.728	4.324
a-EBITDA (%)	10,2%	9,7%
EBIT	4.179	1.295
EBIT (%)	6,3%	2,9%
a-EBIT	4.011	1.483
a-EBIT (%)	6,1%	3,3%
Bénéfice /(perte) avant impôts	1.672	-913

- Tous les pourcentages s'entendent par rapport au chiffre d'affaires.

En 2018, les sociétés du segment poursuivront la coordination de leurs efforts, en tirant parti des infrastructures existantes et nouvelles sur l'ensemble des marchés pour relever les défis d'un cadre réglementaire national et international en constante évolution. Une part importante de ces efforts visera à étendre les capacités de traitement et l'expertise afin d'y inclure davantage d'opérations en aval, ainsi que des matériaux non métalliques. À l'avenir, cette stratégie devrait soutenir la

performance du segment en période de fluctuations des prix des matières premières et renforcer son empreinte globale sur les principaux marchés.

Autres activités

Les autres activités représentent essentiellement les dépenses engagées par la société mère (holding) de même que les résultats des entreprises qui interviennent dans le segment Technologie et R&D, ainsi que dans la fabrication de produits en céramique (Vitruvit).

La **perte avant impôts** s'est élevée à 7,2 millions d'euros, contre un bénéfice de 2,6 millions d'euros en 2016. Ce résultat était principalement dû au bénéfice de 7 millions d'euros provenant de l'acquisition d'Eufina S.A., dans le cadre de la fusion transfrontalière d'Elval Holdings S.A., d'Alcomet S.A., de Diatour S.A. et d'Eufina S.A. par Viohalco.

La synthèse de l'état consolidé du résultat des Autres activités se présente comme suit :

Montants en milliers d'euros	Pour l'exercice clos le 31 décembre	
	2017	2016
Chiffre d'affaires	41.121	16.811
Marge brute	5.914	5.950
Marge brute (%)	14,4%	35,4%
a-Marge brute	5.907	5.950
a-Marge brute (%)	14,4%	35,4%
EBITDA	-6.365	-5.455
EBITDA (%)	-15,5%	-32,5%
a-EBITDA	-6.108	-957
a-EBITDA (%)	-14,9%	-5,7%
EBIT	-7.258	-6.640
EBIT (%)	-17,7%	-39,5%
a-EBIT	-7.001	-2.142
a-EBIT (%)	-17,0%	-12,7%
Bénéfice /(perte) avant impôts	-7.212	2.589

- *Tous les pourcentages s'entendent par rapport au chiffre d'affaires.*

c) Risques et incertitudes

Le Conseil d'administration de Viohalco est responsable de l'évaluation du profil de risques des filiales de la Société. Dans la mesure où Viohalco est une société holding qui ne possède ni opérations de production, ni clients et fournisseurs, ni personnel (à l'exception de dix salariés), les risques affectant la Société sont principalement imputables à ses filiales. Chaque filiale de Viohalco est responsable de l'identification, de l'analyse, de l'évaluation et de l'atténuation de ses propres risques. À son tour, la Direction exécutive de Viohalco, de concert avec le Conseil d'administration, a pour mission d'explorer les opportunités d'affaires, tout en évaluant les risques encourus par les filiales afin d'éliminer les possibles pertes commerciales.

En vertu de cette évaluation, la Société doit considérer si les filiales sont parvenues, de manière proactive et dynamique, à atténuer les risques identifiés et les ramener à un niveau acceptable.

Le processus d'identification des risques est conduit au niveau de chacune des filiales dans la mesure où tous les risques stratégiques, financiers et opérationnels sont associés à l'activité de chacune d'elles.

À l'issue de cette identification des risques, la liste de risques hiérarchisés est soumise à un examen afin de s'assurer d'une représentation exacte et à jour de la solution adéquate face aux risques, à savoir, les structures, procédures et mécanismes de suivi mis en place par l'équipe dirigeante de chaque société afin de gérer ces risques.

Une analyse consolidée de la performance financière de toutes les filiales, y compris des risques potentiels, est effectuée au niveau de la Direction exécutive de Viohalco ; le bilan de cette analyse est présenté au Comité d'audit et au Conseil d'administration. Le Comité d'audit surveille l'efficacité des systèmes de contrôle interne des filiales et se penche régulièrement sur certains aspects spécifiques du contrôle interne et de la gestion des risques.

Principaux risques

Les risques encourus par les filiales de Viohalco sont répartis en quatre grandes catégories (chacune étant elle-même divisée en sous-catégories, qui sont à leur tour divisées en cas spécifiques de risque) :

- Risque stratégique et lié aux marchés – facteurs externes qui pourraient affecter la viabilité du modèle d'entreprise des filiales de Viohalco, y compris les fondamentaux qui portent les objectifs généraux et les stratégies qui définissent ce modèle.
- Risque lié aux opérations – risque que les opérations soient inefficaces en termes d'exécution du modèle d'entreprise des filiales de Viohalco, de satisfaction des clients et de réalisation des objectifs en termes de qualité, de coûts et de délais. Le risque lié aux opérations englobe tous les risques associés aux opérations tels que les problèmes liés à la santé, à la sécurité et à l'environnement de même que les questions de conformité aux réglementations.
- Risque financier – le risque que la trésorerie et les finances ne soient pas gérées de manière rentable, afin (a) d'optimiser la disponibilité des liquidités ; (b) de réduire les incertitudes des risques de change, de taux d'intérêt, de crédit, de matières premières et d'autres risques financiers ; ou (c) de procéder rapidement à des mouvements de fonds, là où ils sont le plus nécessaires, sans occasionner de perte de valeur.

1. Risque lié au pays

Des mesures politiques défavorables peuvent menacer les ressources des filiales ainsi que leur trésorerie future dans un pays où les filiales ont investi, dont elles sont dépendantes pour un volume d'affaires important ou encore où elles ont conclu un contrat important avec une contrepartie soumise aux lois de ce pays.

Les filiales traitent ce risque exogène en différenciant notamment leur périmètre de production et leur présence sur les marchés. Les filiales de Viohalco gèrent actuellement des sites de production dans 6 pays, un réseau commercial dans 21 pays et des produits distribués dans plus de 100 pays à l'échelle mondiale.

2. Risque lié au secteur

Les évolutions concernant les opportunités et les menaces, les capacités des concurrents et d'autres conditions touchant les secteurs d'activité des filiales peuvent menacer l'attrait ou la viabilité à long terme de ces secteurs. Le risque lié au secteur des filiales qui se rapporte au secteur d'activité précis dans lequel elles interviennent est principalement lié au caractère cyclique de la demande et au taux de remplacement de certains produits proposés par les filiales.

Les filiales gèrent le premier risque cité en développant leurs exportations vers les marchés mondiaux afin de varier l'exposition cyclique à travers les zones géographiques. Le risque de remplacement est traité par le biais d'une différenciation de leur mix de produits, par exemple en faisant évoluer une partie de la production vers des produits pour lesquels le taux de remplacement est plus faible.

3. Risque lié à la concurrence

Les actions des concurrents ou des nouveaux entrants sur le marché peuvent mettre à mal l'avantage concurrentiel des filiales de Viohalco, voire menacer leur capacité de survie.

L'exposition au risque lié à la concurrence est suivie par un examen quotidien des informations de marché. Les questions de stratégie liées à la concurrence sont élaborées dans le cadre du processus budgétaire annuel et du plan pour les marchés stratégiques par chaque filiale. Parmi les mesures visant à limiter ce risque, figurent un fort engagement envers la qualité tout au long de la phase de production, une politique tarifaire compétitive dans des produits de base et un objectif de produits à marge élevée et de diversification de marché.

4. Risque lié à l'efficacité des canaux de distribution

Des canaux de distribution mal positionnés ou peu performants peuvent menacer la capacité des filiales de Viohalco à avoir accès de manière efficace et effective aux clients et utilisateurs finaux actuels comme potentiels.

Les filiales de Viohalco gèrent le risque lié à l'efficacité des canaux de distribution grâce à des responsables commerciaux par projet/marché. Les budgets sont le principal outil utilisé pour définir et contrôler les objectifs des canaux de distribution.

5. Risque lié aux innovations technologiques

Les filiales de Viohalco peuvent ne pas tirer parti des avancées technologiques dans leur modèle d'entreprise pour obtenir ou maintenir un avantage concurrentiel ou peuvent être exposées à des actions des concurrents ou des remplaçants qui exploitent la technologie pour que leurs produits, services et processus aient une qualité supérieure et soient plus performants en termes de coûts et/ou de délais.

Ce risque est principalement géré par les filiales de Viohalco par la conclusion de contrats d'assistance technique et de transfert de connaissances avec les chefs de file mondiaux des différents secteurs où les filiales sont actives. Les filiales de Viohalco coopèrent également avec des établissements scientifiques et des centres de recherche internationaux de premier plan. Cette priorité accordée à la technologie et à l'innovation est également illustrée par des départements de R&D dédiés au sein d'un certain nombre de filiales de Viohalco.

6. Risque lié à l'approvisionnement

Un approvisionnement limité en énergie, métaux et autres produits de base clés, matières premières et autres composants peut menacer la capacité des filiales de Viohalco à fabriquer des produits de qualité à des prix compétitifs en temps opportun.

Les filiales visent constamment à minimiser la probabilité qu'un tel risque se produise. Parmi les mesures adéquates pour limiter ce risque figurent : le maintien d'une large base de fournisseurs divers dans la mesure du possible, notamment sur un plan géographique, l'existence de listes de matériaux de substitution, l'établissement de Contrats de niveaux de service avec des fournisseurs clés et la réduction de l'exposition au marché au comptant par le biais de contrats à long terme.

7. Risque d'interruption des opérations

Les interruptions des opérations provenant de l'indisponibilité des matières premières, des technologies de l'information, d'une main-d'œuvre qualifiée, des installations ou d'autres ressources peuvent menacer la capacité des filiales de Viohalco à assurer la continuité des opérations.

Afin de gérer ce risque, l'équipement des usines des filiales fait l'objet d'un entretien scrupuleux par les départements de maintenance concernés, selon un calendrier d'entretien planifié. L'équipement et les lignes de production des usines sont également systématiquement mis à niveau. Toutes les pièces détachées et les consommables sont évalués selon leur état critique et les niveaux des stocks de sécurité sont surveillés. Certaines usines, installations et lignes de production sont interchangeableables et ont été configurées pour assurer un déplacement et une continuité de la production si un tel besoin venait à se faire ressentir. En ce qui concerne les technologies de l'information, des plans de reprise après sinistre ont été définis par secteur et par installation.

8. Risque de défaillance produit

Des produits défectueux ou non performants peuvent exposer les filiales de Viohalco à des réclamations de la part des clients, réclamations dans la période de garantie, réparations sur le terrain, retours, réclamations en responsabilité du produit, contentieux ainsi qu'à une perte de revenus, de parts de marché et atteinte à la réputation.

Afin d'atténuer de manière proactive le risque provenant de défauts réels ou signalés dans leurs produits, les filiales de Viohalco ont mis au point des systèmes de gestion de la qualité rigoureux au sein de leurs usines, en appliquant des procédures de contrôle de la qualité déterminées et formalisées, et conservent également une couverture d'assurance adéquate à l'encontre de ce type de réclamations. Les procédures de contrôle de la qualité comprennent des tests d'échantillons par lot de production ou à chaque niveau du produit lors de phases de production spécifiques ; l'installation d'équipements de suivi dans des phases de production et des lignes de production définies et des centres de travail pour identifier les défauts ; la mise en place de systèmes de traçabilité de bout en bout ; etc.

9. Risque lié aux technologies de l'information

Les filiales de Viohalco peuvent ne pas bénéficier de l'infrastructure nécessaire en matière de technologies de l'information leur permettant de soutenir les besoins actuels et à venir en matière d'information de l'activité pour garantir sa rentabilité de manière efficace. En outre, le manquement à restreindre de manière adéquate l'accès à des informations (données ou programmes) peut donner lieu à une connaissance non autorisée et à l'utilisation d'informations confidentielles ou compromettre l'intégrité des filiales.

Teka Systems, filiale de Viohalco axée sur la mise en œuvre, la personnalisation et le support des systèmes d'information, constitue le centre de compétences officiel de Viohalco.

10. Risque de taux d'intérêt

Des fluctuations importantes des taux d'intérêt peuvent exposer les filiales à une hausse des coûts d'emprunt, une diminution des rendements des investissements ou une baisse de la valeur des actifs. Les dettes à taux flottant exposent les filiales à un risque de trésorerie, tandis que les passifs à taux fixe supposent un risque de modification de la juste valeur.

Afin de gérer le risque de taux d'intérêt, les filiales détiennent des swaps de taux d'intérêt qui convertissent les taux flottants en taux fixes.

11. Risque de change

La volatilité des taux de change peut exposer les filiales de Viohalco à des pertes économiques et comptables.

Les filiales de Viohalco compensent ce risque au travers de pratiques de couverture telles que l'utilisation de contrats à terme, de swaps sur devises ainsi que de couvertures naturelles (à savoir des ventes et achats anticipés, ainsi que des créances et dettes, en devises étrangères).

12. Risque lié aux produits de base

Les fluctuations des cours des produits de base (notamment le cuivre, le zinc et l'aluminium) peuvent exposer les filiales de Viohalco à une baisse des marges sur les produits ou à des pertes sur les transactions.

Les filiales actives dans le secteur des métaux qui s'échangent sur le London Metal Exchange (LME) atténuent ce risque au moyen d'opérations de couvertures, par le biais de contrats à terme sur le LME. Plus particulièrement, tous les contrats de vente et d'achat sur la fixation des cours des métaux

sont compensés sur une base journalière et la variation de la position nette ouverte sur les produits de base est généralement couverte par des contrats à terme sur le LME afin de ne pas exposer les filiales de Viohalco au risque de volatilité des prix des produits de base.

13. Risque de liquidité

L'exposition à une baisse des rendements ou la nécessité d'emprunt en raison d'un manque de trésorerie ou dans les flux de trésorerie attendus (ou d'un décalage dans leur disponibilité). L'exposition à des pertes en raison de la participation sur un marché réduit se composant d'un groupe limité de contreparties (par exemple, les institutions financières) entraînant l'incapacité à réaliser des transactions à des prix raisonnables dans un délai raisonnable.

Afin d'éviter les risques de liquidité, les filiales constituent une provision pour trésorerie lorsqu'elles préparent leur budget annuel et une provision mensuelle glissante de trois mois de manière à garantir une trésorerie disponible suffisante pour couvrir leurs besoins opérationnels.

Les filiales de Viohalco suivent de près et de manière continue les évolutions de l'environnement international et national et adaptent en temps opportun leur stratégie commerciale et leurs politiques de gestion des risques afin de minimiser l'impact des conditions macroéconomiques sur leurs activités.

14. Risque de crédit

Les filiales de Viohalco peuvent manquer à leurs obligations. Le risque de crédit peut être accentué si une partie importante de l'activité est concentrée sur des clients qui sont impactés de manière similaire par des événements.

Ce risque est atténué par une limitation des ventes à un même client à 10% du chiffre d'affaires total et par l'assurance-crédit. En outre, les filiales de Viohalco atténuent le risque de crédit grâce à des contrôles de solvabilité rigoureux effectués par le biais d'agents de notations de crédit, ainsi que par la définition de conditions de paiement et de limites en matière de crédit. Dans la mesure du possible, elles demandent une sûreté réelle ou un autre type de garantie (par exemple, une lettre de cautionnement bancaire) afin de garantir leurs créances. Elles enregistrent également une provision pour dépréciation représentant la perte estimée en termes de clients et autres créances et d'investissements dans des valeurs mobilières. Cette provision consiste principalement en des estimations de moins-values pour des créances spécifiques.

15. Risque lié à la conformité

En ce qui concerne les obligations liées à ses inscriptions en bourse, Viohalco a mis en place les structures et procédures nécessaires afin de garantir leur respect, y compris l'adoption de sa Charte de gouvernance d'entreprise, qui couvre des questions comme la responsabilité des administrateurs et dirigeants, les principes de bonne gouvernance, les opérations d'initiés et les conflits d'intérêts.

Des lois et règlements s'appliquent à de nombreux aspects des opérations des filiales, y compris, mais sans s'y limiter, les lois relatives au travail, les réglementations relatives à la santé, la sécurité et l'environnement, les permis de construire et les licences d'exploitation.

Des risques supplémentaires associés aux questions de travail et d'environnement font l'objet d'une analyse complémentaire dans le Rapport non financier qui suit.

d) Circonstances susceptibles de présenter un impact sur le développement de Viohalco

Les circonstances susceptibles de présenter un impact important sur le développement de Viohalco sont indiquées à la section Risques et incertitudes du présent rapport.

F. Informations non financières

I. Description des activités par segment

Le rapport de gestion présente une description détaillée de l'activité de chaque segment industriel aux pages 11 à 52.

II. Principes de Viohalco

Viohalco en tant que société holding d'un portefeuille majoritairement industriel est convaincue que ses filiales doivent afficher le même degré de responsabilité et partager les mêmes principes et le même engagement par rapport aux enjeux du développement durable afin de préserver la valeur à long terme pour ses actionnaires. Viohalco a défini les principes que ses filiales sont tenues d'intégrer, au minimum, dans leurs politiques relatives à ces questions. Les filiales ont élaboré leurs propres politiques fondées sur ces principes et sont exclusivement responsables du respect de ces politiques.

Les principes reflétant les valeurs essentielles de Viohalco sont les suivants :

- « Principes en matière de santé et de sécurité » et « Principes en matière des droits du travail et des droits humains » qui reflètent les principes de Viohalco sur les questions relatives aux droits du travail et aux droits humains ;
- « Principes en matière de développement durable » qui reflètent les principes de l'entreprise sur les questions sociales ;
- « Principes environnementaux » qui reflètent les principes de la société sur les questions d'environnement ;
- « Principes en matière d'éthique des affaires et de lutte contre la corruption » qui couvrent les questions relatives à la lutte contre la corruption.

Lors des revues périodiques de l'activité, la Direction exécutive de Viohalco discute de ces questions essentielles avec les dirigeants des filiales de sorte que Viohalco ait une bonne compréhension de la position des filiales sur ces questions. Lors de ces examens périodiques, les dirigeants des filiales présentent les indicateurs de mesure de la performance et exposent les risques et les enjeux ainsi que les actions correctives qu'ils jugent nécessaires.

Un examen de diligence raisonnable est effectué par une filiale, Steelmet, désignée par Viohalco pour surveiller et rendre compte à sa Direction exécutive de la performance des filiales à cet égard. En outre, un examen de diligence raisonnable est également conduit sur les questions d'environnement, de santé et de sécurité par des auditeurs externes lors des certifications périodiques des systèmes de management. Steelmet emploie du personnel formé à cet effet pour exécuter ces missions d'audit. La filiale s'est dotée d'outils d'évaluation, quantitative et qualitative, pour mesurer si les principes de la Société sont mis en œuvre de manière satisfaisante.

Outre les audits effectués par le personnel de Steelmet, la plupart (82%) des filiales de production de Viohalco sont certifiées ISO 14001 pour leur système de management environnemental. 71% des filiales sont en outre certifiées OHSAS 18001 pour leur système de management de la santé et de la sécurité au travail. La certification de ces systèmes de management exige que, à raison d'une fois par an, des représentants d'un organisme de certification indépendant vérifient les installations des filiales et leur conformité réglementaire ainsi que l'existence d'une approche systématique de la gestion des risques et des enjeux liés à ces questions. Lors de ces audits, les éventuelles non-conformités aux normes sont identifiées et des mesures correctives assorties d'un plan d'action sont adressées à l'organisme de certification.

III. Mise en œuvre et bilan des principes

La mise en œuvre des principes susvisés relève en premier lieu de la responsabilité de la direction de chacune des filiales. Tous les ans, le personnel de Steelmet confirme que les politiques des filiales incarnent, au minimum, l'ensemble des principes de Viohalco. Le personnel de Steelmet utilise ensuite les outils d'évaluation ainsi que les indicateurs de mesure à sa disposition pour évaluer le résultat et la cohérence par rapport aux principes de Viohalco.

Par ailleurs, les rapports d'audit sur les systèmes de gestion de l'environnement, de la santé et de la sécurité réalisés par des auditeurs externes pendant les examens de certification des systèmes de management sont passés en revue par le personnel de Steelmet afin d'estimer si les actions correctives sont mises correctement en œuvre par les filiales.

IV. Gestion des risques

Viohalco est une société holding qui n'exerce aucune activité industrielle. Tous les risques qu'elle encourt sont donc associés à l'exploitation de ses filiales et sont abordés à la section « Risques et incertitudes » du rapport de gestion. Les risques environnementaux et les risques liés à la santé et la sécurité au travail sont les principaux risques non financiers associés à l'exploitation des filiales. La gestion de ces risques est considérée comme prioritaire par les dirigeants des filiales car ces risques sont susceptibles d'avoir un impact direct et indirect sur les activités futures des filiales ainsi que de conduire à des responsabilités subséquentes.

Plus précisément, les principaux risques associés aux questions environnementales sont les risques de pollution ainsi que l'exposition au coût du carbone en application du système européen d'échange de quotas d'émissions.

Les filiales disposent de leurs propres personnels et consultants en charge de ces questions. Ces équipes mettent en œuvre les systèmes de management certifiés ISO 14001 et OHSAS 18001 qui constituent un outil de gestion supplémentaire pour les risques associés. Les systèmes de management sont les piliers sur lesquels s'articulent les décisions quant aux mesures préventives à prendre, les plans et les actions spécifiques à mener. Ces systèmes alimentent également la culture de l'amélioration continue nécessaire pour s'assurer de l'amélioration des performances et de la gestion des risques.

V. Indicateurs clés de performance

Les indicateurs clés de performance présentés ci-dessous reposent exclusivement sur la performance des filiales, Viohalco n'exerçant en soi aucune activité industrielle. Les informations présentées se fondent sur les six principaux segments d'activité de Viohalco : Aluminium, Cuivre, Acier, Câbles, Tubes d'acier et Recyclage.

Les filiales sélectionnées pour chaque segment représentent au moins 5% du total du chiffre d'affaires du segment. Pour les questions se rapportant à l'activité de production telles que les questions d'environnement et de travail (performance en matière de santé et de sécurité), les sociétés commerciales ne sont pas incluses dans l'analyse vu leurs contributions non significatives sur ces questions.

Les indicateurs clés de performance retenus dans le présent rapport ont été définis par la Global Reporting Initiative (GRI - Lignes directrices pour le reporting sur le développement durable).

1. Questions sociales

Les sociétés de Viohalco soutiennent et concourent à la prospérité des communautés locales et de la société dans son ensemble. Les filiales soulignent leur engagement à coopérer et à soutenir la société locale en visant à contribuer au développement durable des communautés locales au sein desquelles elles exercent leurs activités.

Les filiales participent à la croissance des communautés locales en soutenant l'emploi et l'entrepreneuriat local, par la création d'emplois et la coopération avec les fournisseurs et sous-traitants locaux. Les filiales apportent également leur soutien à des initiatives qui renforcent le développement durable des communautés locales (en soutenant des ONG, la communauté éducative et des organismes locaux). Les collaborateurs des filiales sont encouragés à apporter une contribution et à se porter bénévoles pour prêter main-forte aux actions sociales et autres programmes communautaires.

Les sociétés de Viohalco cherchent à créer de la valeur pour l'ensemble de leurs parties prenantes. Le fonctionnement opérationnel des filiales génère d'importants bénéfices directs et indirects pour la société dans son ensemble. Outre le paiement des salaires et le versement d'autres avantages aux salariés, les filiales acquittent également les taxes foncières locales correspondantes, soutiennent les fournisseurs locaux pour les matériaux et les services qu'ils leur procurent. Ce faisant, les filiales exercent un impact globalement positif sur les communautés locales et la société en général.

Le Tableau 1 présente le pourcentage de collaborateurs issus des communautés locales.

	<u>ALUMINIUM</u>		<u>CUIVRE</u>		<u>CÂBLES</u>		<u>ACIER</u>		<u>TUBES D'ACIER</u>		<u>RECYCLAGE</u>	
	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017
% de collaborateurs issus de communautés locales	62	65	41	49	76	78	84	85	84	85	82	81

2. Questions relatives au travail

Les entreprises de Viohalco reconnaissent la contribution décisive qu'apportent leurs collaborateurs au succès de leur performance commerciale et de leur croissance future. Dans le cadre de cette approche, les filiales se sont engagées à mettre en œuvre des pratiques de travail responsables.

Les sociétés de Viohalco font preuve d'un grand sens des responsabilités et cherchent à offrir à leur collaborateurs un lieu de travail où règne l'égalité des chances, qui respecte la personnalité de chaque employé, en investissant matériellement et systématiquement dans la formation et le développement. Fortement orientées vers les valeurs humaines, les filiales s'efforcent de mettre en place des pratiques de management responsables en matière de ressources humaines. Les filiales se concentrent sur des questions importantes telles que :

- veiller à la santé et la sécurité de leurs collaborateurs et partenaires ;
- créer un environnement de travail où les rétributions sont équitables et qui respecte les droits humains ainsi que la diversité ;
- respecter l'équité en matière d'emploi entre tous les collaborateurs ;
- préserver l'emploi ;
- appliquer des systèmes d'évaluation objective ;
- veiller à la formation et à l'enseignement continus des employés ;
- rémunérer ses employés de manière adéquate.

Le **Tableau 2** présente deux indicateurs clés de performance sur deux domaines liés au travail, à savoir le taux de rotation des employés et le pourcentage de femmes dans l'effectif total.

	ALUMINIUM		CUIVRE		CÂBLES		ACIER		TUBES D'ACIER		RECYCLAGE	
	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017
Taux de rotation du personnel*	6,2	9,4	5,9	5,8	5,9	4,6	7,9	4,6	8,7	5,6	4,3	3,3
% de femmes dans l'effectif total	9,2	9,4	6,4	6,9	8	9,5	6,2	6,3	8,5	8,7	15,4	15,6

* Taux de rotation du personnel: Pourcentage d'employés ayant quitté l'entreprise (démission, licenciement, retraite, etc.) par rapport au total d'employés de l'entreprise

Les filiales de Viohalco se répartissent entre huit segments d'activités, chaque segment présentant son propre profil de risque en matière de santé au travail et de sécurité. Cette différence résulte de multiples facteurs, notamment la technologie de production employée, les infrastructures, les processus de fabrication et les matériaux utilisés. Quelle que soit la différence de nature du segment d'activité concerné, la santé et la sécurité du personnel des filiales est la première des priorités.

L'engagement des sociétés de Viohalco en faveur de la santé et de la sécurité repose sur la gestion des risques, les qualités de leadership et l'engagement des parties prenantes. Il se reflète dans la mise en œuvre des systèmes de management qui régissent la bonne exécution en toute sécurité des opérations quotidiennes. Cet engagement est mis en œuvre avec insistance par les enjeux et les opportunités que les filiales ont dû gérer au cours des années 2016-2017 qui apparaissent dans les indicateurs de performance respectifs énumérés ci-dessous.

	ALUMINIUM		CUIVRE		CÂBLES		ACIER		TUBES D'ACIER		RECYCLAGE	
	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017
LTIR*	7,45	6,97	6,01	6,44	6,69	9,24	2,25	2,77	6,04	1,82	6,42	14,5
SR**	121	117	167	222	105	163	195	1676	140	95	26	134

*LTIR : Lost Time Incident Rate ou taux d'incident avec arrêt de travail (nombre d'incidents LTI par 10⁶ heures de travail)

**SR : Severity Rate ou taux de gravité (nombre de jours de travail perdus pour 10⁶ heures de travail)

En 2017, un accident mortel a eu lieu chez Stomana Industry S.A., filiale du segment Acier, alors qu'en 2016, aucune filiale n'avait eu à déplorer le moindre accident mortel.

Fondés sur les leçons tirées de l'expérience, plusieurs programmes ont été mis en place par les sociétés tels que :

- des plans d'atténuation des risques et d'amélioration de la performance en matière de sécurité ;
- l'amélioration de la procédure pour analyser et rendre compte des incidents ;
- la réévaluation des risques par des équipes pluridisciplinaires ;
- des sessions de formation supplémentaires offertes sur la base des résultats des évaluations de risque ;

- l'organisation de réunions consacrées à la sécurité avec ordres du jour ciblés et centrés sur la réduction des risques ;
- des initiatives visant à alimenter une culture de la sécurité.

3. Questions environnementales

Les sociétés de Viohalco présentent différents profils au regard de l'environnement en raison de la nature diverse de leurs activités respectives. Cette différence est imputable à une multitude de facteurs, à savoir leurs infrastructures, leurs processus de fabrication, les matériaux qu'elles emploient et les émissions qu'elles rejettent. Indépendamment de la nature distincte du segment d'activité, la protection de l'environnement est l'une des priorités principales à l'ordre du jour de toutes les filiales.

Leur engagement en faveur d'une gestion environnementale saine s'ancre dans la gestion des risques et la réduction au minimum de leur empreinte environnementale. Cet engagement se reflète dans la mise en place de systèmes de management qui régissent la protection de l'environnement dans le cadre de leurs opérations quotidiennes. Cet engagement est illustré avec clarté par les enjeux et les opportunités que les filiales ont dû gérer au cours des années 2016 et 2017 qui apparaissent dans les indicateurs de performance respectifs énumérés ci-dessous. Les plus grands enjeux communs aux filiales sont la réduction au minimum de leur consommation d'eau et de leurs émissions de carbone, tel que présenté ci-dessous dans le **Tableau 3**. L'empreinte carbone s'entend des émissions directes et indirectes (à savoir celles générées par le fournisseur d'électricité).

	ALUMINIUM		CUIVRE		CÂBLES		ACIER		TUBES D'ACIER		RECYCLAGE ***	
	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017
Total des émissions de carbone*	0,76	0,76	0,56	0,62	0,55	0,58	0,61	0,57	0,08	0,07	0,010	0,012
Consommation d'eau **	1,84	1,90	5,79	5,42	4,65	4,64	2,64	1,87	0,22	0,22	0,069	0,077

*Total des émissions de carbone : somme des émissions directes et indirectes de CO₂ (en tonnes) par rapport aux tonnes de produits finis.

** Consommation d'eau : m³/ tonnes de produits principaux

*** Les valeurs pour le segment Recyclage sont calculées en tonnes de déchets entrants

4. Droits humains

Les sociétés de Viohalco respectent et reconnaissent les droits humains reconnus à l'échelle internationale. Les politiques des filiales relatives aux droits du travail et aux droits humains veillent à assurer l'égalité des chances dans un cadre exempt de discrimination. Les sociétés de Viohalco n'acceptent aucune forme de discrimination liée à des critères de race, de genre, d'âge, de minorité, de religion, de statut social, de handicap ou d'orientation sexuelle.

Les filiales sont fermement opposées à toute forme de travail des enfants, qu'il soit obligatoire ou volontaire. Par ailleurs, elles condamnent et n'autorisent aucune forme de comportement qui pourrait conduire à une discrimination, une intimidation, des menaces feintes, orales ou physiques. Les filiales reconnaissent en outre l'importance de la diversité et mettent en place des pratiques pour en assurer la protection.

Les dirigeants des sociétés et l'ensemble des collaborateurs sont encouragés à signaler toute erreur de conduite potentielle et autre violation des droits humains, indépendamment de sa provenance et des personnes qu'elle peut concerner. En 2017, comme lors des années précédentes, aucun incident n'a été enregistré ni déclaré en matière de discrimination. Il n'y a eu, en outre, aucun cas de travail des enfants, obligatoire ou volontaire.

5. Lutte contre la corruption

Les filiales de Viohalco mettent en place un cadre intégré de gouvernance d'entreprise qui assure la transparence dans toutes leurs activités, ainsi que des relations bilatérales de coopération avec leurs actionnaires, leurs clients, leurs ressources humaines et tout autre groupe de parties prenantes. Leur politique d'intégrité et de transparence contre la corruption et les pots-de-vin permet de combattre les cas de corruption, en préconisant d'agir en toutes circonstances avec intégrité et déontologie.

Les sociétés de Viohalco sont fermement opposées à tout type de corruption. Elles n'acceptent aucune forme de corruption parmi leurs collaborateurs, leurs partenaires commerciaux ni aucune pratique commerciale qui pourrait donner l'impression d'exercer une influence à mauvaise escient. À cet effet, elles se sont engagées à prévenir la corruption et à mettre en place des procédures et des dispositifs de contrôle afin de lutter efficacement contre les cas de corruption. En outre, les sociétés de Viohalco se sont engagées à exercer leurs activités de manière éthique et responsable, en adoptant un comportement professionnel, en agissant avec équité et intégrité dans toutes leurs négociations et relations commerciales. Elles adoptent également des mécanismes qui encouragent la transparence et le sens des responsabilités dans la conduite des affaires.

Les dirigeants et les collaborateurs des sociétés de Viohalco sont invités à signaler toute suspicion de comportement potentiellement inapproprié ou toute situation de corruption, voire toute suspicion de subornation.

En 2017, comme lors des années précédentes, aucun incident de corruption ou de subornation n'a été enregistré ou déclaré.

G. Déclaration de Gouvernance d'entreprise

Introduction

En sa qualité de société de droit belge cotée sur Euronext Bruxelles, Viohalco applique des normes qui sont compatibles avec les dispositions du Code de gouvernance des entreprises belges de 2009 (le **Code 2009**), qui fait office de référence et est disponible sur le site Web de la Commission Corporate Governance (www.corporategovernance-committee.be).

Le Code 2009 s'articule autour de principes, de dispositions et de directives ainsi que du principe qui consiste à « se conformer ou expliquer ». Les sociétés belges cotées doivent appliquer les principes du Code 2009, mais peuvent néanmoins déroger à certaines de ses dispositions à condition de fournir une explication motivée des raisons de cet écart. L'organisation interne de Viohalco s'écarte ainsi des principes suivants du Code 2009 :

- **Principe 6.2** « La direction exécutive comprend au moins tous les administrateurs exécutifs ».

Explication : certains administrateurs sont considérés comme des administrateurs exécutifs en raison des fonctions de gestion qu'ils assument dans l'une des filiales de Viohalco, sans pour autant faire partie de la Direction exécutive de la Société.

- **Principe 7.11** « Afin de faire correspondre les intérêts du manager exécutif avec ceux de la société et de ses actionnaires, une partie adéquate de l'enveloppe de rémunération du manager exécutif est structurée de façon à être liée à ses performances individuelles et à celles de la société ».

Explication : la politique de rémunération de la Société est exposée dans le Rapport de rémunération. Une telle politique n'inclut pas de rémunération variable. Le Conseil d'administration examinera les propositions faites par le Comité de nomination et de rémunération afin de déterminer si, et dans quelle mesure, une modification de cette politique est justifiée au regard de la nature et de la stratégie spécifique de la société.

Le Conseil d'administration de Viohalco a également adopté une Charte de gouvernance d'entreprise afin de renforcer ses normes pour la Société conformément aux recommandations exposées dans le Code 2009. Cette charte vise à garantir une diffusion complète et transparente de la gouvernance de la Société. Elle fait l'objet d'un examen et d'une mise à jour à intervalles réguliers. La Charte de gouvernance d'entreprise (la **Charte**) est disponible sur le site Web de la Société (www.viohalco.com).

Afin d'avoir une vision complète des règles de gouvernance d'entreprise de Viohalco, il convient de lire la Déclaration de Gouvernance d'entreprise parallèlement aux statuts de la Société, à la Charte ainsi qu'aux dispositions relatives à la gouvernance d'entreprise énoncées dans le Code belge des sociétés (le **CBS**).

Du fait de sa cotation sur le marché secondaire à la Bourse d'Athènes (Athex), Viohalco respecte également les dispositions des lois et réglementations applicables aux marchés de capitaux en Grèce.

Conseil d'administration

1. Rôle

Le conseil d'administration (le **Conseil**) détient le pouvoir d'exécuter tous les actes nécessaires ou utiles à l'objet de la Société, à l'exception des actes spécifiquement réservés par la loi ou les statuts à l'Assemblée des actionnaires ou à d'autres entités de gestion.

Plus particulièrement, le Conseil a la responsabilité :

- de définir les orientations générales de la Société ;
- de prendre les décisions quant aux principales questions stratégiques, financières et opérationnelles de la Société ;
- de décider de la structure de la Direction exécutive et de déterminer les pouvoirs et les obligations qui lui sont confiés ;
- de prendre toutes les mesures nécessaires pour garantir l'intégrité et la publication en temps et en heure des états financiers de la Société ainsi que des autres informations financières ou non financières importantes à propos de la Société ;
- de suivre et de réexaminer le fonctionnement efficace du Comité d'audit et du Comité de nomination et de rémunération ;
- d'approuver un cadre de contrôle interne et de gestion des risques établi par la Direction exécutive et de réexaminer sa mise en place ;
- de surveiller la qualité des services fournis par le(s) commissaire(s) aux comptes et l'audit interne, en tenant compte de l'évaluation du Comité d'audit ;
- d'approuver le rapport sur la rémunération soumis par le Comité de nomination et de rémunération ; et
- de toute autre question réservée au Conseil d'administration par le CBS.

Le Conseil d'administration a délégué une partie de ses pouvoirs principalement liés à la gestion quotidienne de la Société aux membres de la Direction exécutive.

2. Composition du Conseil

Conformément à l'article 8 des statuts, le Conseil se compose de 12 membres comme suit :

Nom	Position	Terme commencé	Terme expiré
Nikolaos Stassinopoulos	Président - membre non exécutif du conseil d'administration	2017	2018
Jacques Moulaert	Vice-président - membre du conseil d'administration	2017	2018
Evangelos Moustakas	PDG - Membre exécutif du conseil d'administration	2017	2018
Michail Stassinopoulos	Membre exécutif du Conseil	2017	2018
Ippokratis Ioannis Stasinopoulos	Membre exécutif du Conseil	2017	2018
Jean Charles Faulx	Membre exécutif du Conseil	2017	2018
Xavier Bedoret	Membre non exécutif du Conseil	2017	2018
Rudolf Wiedenmann	Membre non exécutif du Conseil	2017	2018
Efthimios Christodoulou	Indépendant, membre non exécutif du Conseil	2017	2018
Francis Mer	Indépendant, membre non exécutif du Conseil	2017	2018
Thanasis Molokotos	Indépendant, membre non exécutif du Conseil	2017	2018
Vincent de Launoit	Indépendant, membre non exécutif du Conseil	2017	2018

3. Informations sur les membres du Conseil

Au cours des cinq dernières années, les administrateurs ont occupé les postes suivants (en plus de leur poste d'administrateur dans la Société) et ont entretenu, avec les entités indiquées ci-après, des relations qui, théoriquement, pourraient être source de conflit d'intérêts :

Nikolaos Stassinopoulos, Président - Administrateur non exécutif. M. Stassinopoulos est titulaire d'un master de la faculté de sciences économiques de l'université d'Athènes. Il a été Vice-président et Président de Viohalco Hellenic.

Jacques Moulaert, Vice-Président - Administrateur exécutif. M. Moulaert est docteur en droit de l'université de Gand et est titulaire d'un master en administration publique de l'université de Harvard.

Il est administrateur délégué honoraire de Groupe Bruxelles Lambert S.A. et Président honoraire du Conseil d'administration d'ING Belgium S.A./NV. Il est également fondateur et Vice-président honoraire de la Fondation Louvain. Dans le passé, M. Moulart a été professeur invité à l'université catholique de Louvain (UCL).

Evangelos Moustakas, Directeur général - Administrateur exécutif. M. Moustakas a rejoint les sociétés de Viohalco en 1957 où il a occupé diverses fonctions techniques et managériales, notamment celle de Président du Conseil d'administration de plusieurs filiales de Viohalco, dont Hellenic Cables S.A. et Etem S.A. Il officie en qualité de Président du Conseil d'administration de l'Hellenic Copper Development Institute et siège au Conseil d'administration de l'International Wrought Copper Council (IWCC) et de l'European Copper Institute (ECI). Il représente également la Société au sein de l'association internationale « Intercable », l'International Cablemakers Federation (ICF, depuis 1990), et d'Europacable (depuis 1991). Il est également actif dans le développement et la promotion des produits en cuivre et des produits de câbles à travers le monde.

Michail Stassinopoulos, Administrateur exécutif. M. Stassinopoulos est diplômé de l'université d'Athènes (1985) et titulaire d'un Bachelor Degree (BS) en sciences de gestion de la London School of Economics (1989). Il possède également un master en transport maritime, commerce et finance de l'école de commerce de la City University au Royaume-Uni. Il est membre du Conseil d'administration de Viohalco depuis 2013. Il a siégé au Conseil d'administration d'Elval S.A. Aluminium Industry pendant 11 ans. Il siège également au Conseil d'administration de l'Hellenic Federation of Enterprises depuis 2016 dont il a précédemment été membre de 1996 à 2006. Il est membre du Conseil d'administration de l'Hellenic Production - Industry Roundtable for Growth, une organisation non gouvernementale nouvellement constituée.

Ippokratis Ioannis Stasinopoulos, Administrateur exécutif. M. Stasinopoulos a obtenu un master en sciences de gestion de la City University et un master en transport maritime, commerce et finance de l'école de commerce de la City University au Royaume-Uni. Il est membre du Conseil général de SEV (Hellenic Federation of Enterprises), de The Young Presidents Organisation et du Conseil d'administration d'Endeavor Grèce. M. Stasinopoulos occupe un poste de direction dans Viohalco Hellenic depuis 1995.

Jean Charles Faulx, Administrateur exécutif. M. Faulx possède un master en sciences économiques de l'université catholique de Louvain (UCL). Il a été membre du Conseil d'administration d'International Trade S.A., de Genecos S.A. (Paris), de Terra Middle East (Düsseldorf), de Base Metals (Istanbul) et de Metal Agencies (Londres). Il a également été membre du Conseil d'administration de Cofidin et de Cofidin Treasury Center S.A. avant leur absorption par Cofidin en août 2013. M. Faulx officie également en qualité de PDG de Tepro Metall AG, une filiale de Viohalco, de Strega sprl, d'Airicom France SAS et d'Airicom Middle East. Auparavant, M. Faulx était Directeur général de Studio58 S.A. et de Promark SPRL et a occupé divers postes chez Techno Trade S.A, JCT Invest et Elval Automotive S.A.

Xavier Bedoret Administrateur non exécutif. M. Bedoret est titulaire d'un master en droit et en psychologie de l'Université Catholique de Louvain (UCL). Il est diplômé commissaire aux comptes. Avant de rejoindre Viohalco, il a exercé les responsabilités de Manager chez KPMG et ensuite Directeur de l'Audit - Division Audit et Gestion des Risques d'ENGIE.

Rudolf Wiedenmann, Administrateur non exécutif. M. Wiedenmann est titulaire d'un master de chimie de la Ludwig-Maximilians Universität de Munich et d'un doctorat en sciences naturelles. Il siège au Conseil d'administration d'Imce Ecab S.A. Par le passé, il a travaillé en tant que directeur du centre de recherche et développement et directeur général de la division Câbles électriques de Siemens en Allemagne. Il a présidé l'Association européenne des fabricants de câbles.

Efthimios Christodoulou, Administrateur indépendant, non exécutif. M. Christodoulou a obtenu un B.A. en économie au Hamilton College et un M.A. en économie de l'université de Columbia. Il a fait partie de l'équipe du National Bureau of Economic Research (New York) et a été professeur invité à l'université de New York. M. Christodoulou a été Gouverneur de la Banque nationale de Grèce, Président de l'Union of Hellenic Banks et directeur général de la National Investment Bank for Industrial Development (ETEBA), ainsi que gouverneur de la Banque de Grèce (la banque centrale grecque). Il a été Président du Conseil d'administration et Directeur général d'Olympic Airways,

Président exécutif de Hellenic Petroleum S.A., député européen, ministre des Affaires étrangères et ministre de l'Économie nationale. Jusqu'en juin 2013, M. Christodoulou a aussi été Président d'EFG Eurobank. Il est également Président de diverses institutions philanthropiques.

Francis Mer, Administrateur indépendant, non exécutif. M. Mer détient un master de l'École Polytechnique et un master en ingénierie de l'École des Mines. Il est Président honoraire du groupe Safran. Dans le passé, M. Mer a occupé divers postes dans le groupe Usinor Sacilor, dont celui de Président du Conseil et de PDG. Il a été Président de Cockerill Sambre, d'Eurofer (Fédération européenne des entreprises sidérurgiques) et de l'International Iron and Steel Institute. Il a été Président de la Fédération française de l'acier, de la National Technical Research Association, de l'EpE (Entreprises pour l'Environnement) et du Cercle de l'Industrie, ainsi que co-Président du Conseil d'administration d'Arcelor. M. Mer a été ministre français de l'Économie, des Finances et de l'Industrie de 2002 à 2004.

Thanasis Molokotos, Administrateur indépendant, non exécutif. M. Molokotos est diplômé en ingénierie mécanique, en ingénierie marine et en architecture navale du Massachusetts Institute of Technology (Cambridge, États-Unis) et a obtenu un diplôme en ingénierie mécanique à la Tuft University (Medford, États-Unis). Il est Président et Directeur général d'Assa Abloy Americas. Dans le passé, il a été directeur général de Molokotos Textile Corporation et expert en conception chez Rangine Corporation.

Vincent de Launoit, Administrateur indépendant, non exécutif. M. Vincent de Launoit officie en qualité de Directeur général de Lasere S.A., de Laserus S.A., de Laserys S.A. et de Laserouest S.A. Les mandats de tous les membres du Conseil d'administration expireront à la clôture de l'Assemblée générale ordinaire annuelle qui se tiendra en 2018.

4. Nomination des membres du Conseil

Les membres du Conseil d'administration sont nommés, sur proposition du Conseil d'administration, par les actionnaires réunis en assemblée générale dans les conditions de quorum et de majorité applicables à une modification des statuts de la Société. Les membres du Conseil d'administration sont nommés pour un mandat d'un an renouvelable.

En cas de vacance de poste d'un membre du Conseil d'administration, cette vacance est provisoirement pourvue par un vote à l'unanimité des administrateurs restants, jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires au cours de laquelle il sera procédé à la nomination définitive d'un administrateur.

Toute proposition relative à la nomination d'un membre du Conseil émanant des rangs des actionnaires doit être accompagnée d'une recommandation du Conseil fondée sur la recommandation du Comité de nomination et de rémunération. Le Comité de nomination et de rémunération examine toutes les candidatures et veille à conserver un équilibre satisfaisant en termes d'expertise, de connaissances et d'expérience entre les membres du Conseil d'administration.

Le Conseil détermine les candidats qui répondent aux critères d'indépendance fixés par la loi. Pour être considéré comme indépendant, un membre du Conseil doit satisfaire aux critères définis à l'article 526ter du CBS. Tout membre indépendant du Conseil qui ne répond plus aux critères d'indépendance précités doit immédiatement en informer le Conseil d'administration.

Le Conseil de Viohalco, après examen des critères d'indépendance en vertu du CBS et du Code 2009, a considéré que M. Efthimios Christodoulou, M. Vincent de Launoit, M. Francis Mer et M. Thanasis Molokotos remplissent ces critères et sont des administrateurs indépendants non exécutifs.

Conformément à l'article 518bis §1 de la BCC, au moins un tiers des membres du Conseil d'administration doivent être de sexe différent à compter de l'exercice débutant le 1er janvier 2019. Le Conseil a chargé le Comité de nomination et de rémunération d'examiner la question et de proposer les profils appropriés pour que le Conseil puisse nommer les nouveaux membres et que la Société se conforme à cette nouvelle exigence légale.

La nature de l'activité des filiales de la Société limite la possibilité de diversification des genres dans les unités de production. Il est commun partout dans le monde que dans un environnement de production industrielle, la grande majorité du personnel se compose d'hommes. Néanmoins, dans les activités périphériques aux unités de production, les filiales de Viohalco emploient du personnel qualifié et expérimenté sans aucune discrimination, ce qui conduit aux pourcentages suivants de personnel féminin par segment. Les filiales de Viohalco font des efforts pour assurer la diversité en termes de nationalité, d'âge, de religion et d'origine ethnique. À l'heure actuelle, il n'existe aucune politique documentée officielle sur la diversité, mais Viohalco, en tant que société à portefeuille, exige que ses filiales intègrent dans leurs politiques les principes du droit du travail et des droits de la personne mentionnés dans le chapitre sur les informations non financières.

	ALUMINIUM		CUIVRE		CABLES		ACIER		TUBES D'ACIER		RECYCLAGE	
	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017
% de femmes dans l'effectif total	9,2	9,4	6,4	6,9	8,0	9,5	6,2	6,3	8,5	8,7	15,4	15,6
% de femmes excluant les sites de production	22,0	20,0	23,1	25,8	17,0	18,8	21,9	23,3	13,4	14,0	23,5	26,4

5. Fonctionnement

Le Conseil a élu parmi ses membres M. Nikolaos Stassinopoulos en tant que Président du Conseil (le **Président**).

Le Président dirige les travaux du Conseil. Il fixe l'ordre du jour des réunions après consultation des membres de la Direction exécutive. Le Président s'assure que tous les membres du Conseil reçoivent des informations précises et claires, en temps utile.

Le Conseil a désigné un secrétaire, M. Jacques Moulaert, pour le conseiller sur tous les thèmes se rapportant à la gouvernance d'entreprise (le **Secrétaire chargé de la gouvernance d'entreprise**).

Le Conseil se réunit aussi souvent que l'exigent les intérêts de la Société et dans tous les cas au moins cinq fois par an. La majorité des réunions au cours d'un exercice se déroulent au siège social de la Société.

Les réunions du Conseil peuvent également se tenir par téléconférence, vidéoconférence ou par tout autre moyen de communication permettant aux participants de s'entendre sans interruption et de participer activement aux réunions. La participation à une réunion par le biais des moyens susmentionnés sera considérée comme une présence en personne à cette réunion.

Dans des circonstances exceptionnelles, si une question urgente ou les intérêts de la Société le justifient, le Conseil peut adopter à l'unanimité des résolutions écrites, qu'il approuve en vertu d'un document écrit, d'une télécopie ou d'un e-mail ou par tout autre moyen de communication similaire. Cette procédure ne peut toutefois pas être utilisée pour l'approbation des comptes annuels.

Le tableau suivant présente de manière générale les réunions du Conseil d'administration qui ont eu lieu en 2017 :

Date et lieu	Participation
14 mars 2017 (conférence téléphonique)	Présent: 9 Représenté: 3 Absent: -
30 mars 2017 (Bruxelles)	Présent: 8 Représenté: 4 Absent: -
30 mai 2017 (Bruxelles)	Présent: 11 Représenté: 1 Absent: -
15 juin 2017 (conférence téléphonique)	Présent: 10 Représenté: 1 Absent: 1
28 septembre 2017 (Athènes)	Présent: 11 Représenté: 1 Absent: -
30 novembre 2017 (Bruxelles)	Présent: 10 Représenté: 2 Absent: -

Comités du Conseil d'administration

Le Conseil a constitué deux comités pour l'aider et le conseiller dans des domaines précis. Il s'agit du Comité d'audit et du Comité de nomination et de rémunération. Les compétences de ces comités sont définies dans la Charte.

1. Comité d'audit

Le Comité d'audit comprend M. Efthimios Christodoulou, agissant en qualité de Président du Comité, M. Xavier Bedoret et le Comte Vincent de Launoit. Tous sont administrateurs non exécutifs et deux d'entre eux sont indépendants.

Tous les membres du Comité d'audit disposent d'une expérience et d'une expertise suffisantes, notamment en comptabilité, audit et finance, acquises au cours de leurs missions professionnelles précédentes ou actuelles.

En vertu de la Charte, le Comité d'audit se réunit au moins quatre fois par an et au moins deux fois par an avec les commissaires aux comptes de la Société.

Le Comité d'audit conseille le Conseil en matière de comptabilité, d'audit et de contrôle interne. En particulier, le Comité d'audit :

- surveille le processus de reporting financier ;
- surveille l'efficacité du système de contrôles internes et de gestion des risques de la Société ainsi que la fonction d'audit interne ;
- surveille le déroulement de l'audit obligatoire des comptes annuels et des comptes consolidés, y compris le suivi sur les questions et recommandations du commissaire aux comptes ;
- présente ses recommandations au Conseil concernant la nomination des commissaires aux comptes ; et
- examine et surveille l'indépendance des commissaires aux comptes, en particulier en ce qui concerne l'offre de services autres que d'audit à la Société.

Le Comité d'audit fournit des rapports réguliers au Conseil sur l'exercice de ses fonctions, en identifiant les points qui, selon lui, nécessitent des mesures ou des améliorations, et au moins à chaque fois que le Conseil rédige les comptes annuels et les comptes consolidés devant être publiés.

En 2017, le Comité d'audit s'est réuni à quatre reprises : le 30 mars à Bruxelles, en présence d'un seul membre ; le 29 mai à Bruxelles, en présence de tous les membres ; le 29 septembre à Athènes en présence de deux membres et le 30 novembre à Bruxelles en présence de tous les membres. Le commissaire aux comptes en charge de l'audit et de la consolidation a participé à toutes les réunions. L'auditeur interne a, pour sa part, assisté à la réunion du 29 septembre.

2. Comité de nomination et de rémunération

Le Comité de nomination et de rémunération se compose de M. Nikolaos Stassinopoulos, agissant en qualité de Président du Comité, de M. Francis Mer et de M. Efthimios Christodoulou. Tous sont administrateurs non exécutifs et deux d'entre eux sont indépendants.

En vertu de la Charte, le Comité se réunit au moins deux fois par an et chaque fois que nécessaire pour exécuter ses fonctions.

Le Comité de nomination et de rémunération conseille le Conseil principalement sur les questions relatives à la nomination et la rémunération des membres du Conseil et de la Direction exécutive. En particulier, le Comité de nomination et de rémunération :

- formule des recommandations au Conseil sur la nomination des membres du Conseil et de la Direction exécutive ;
- identifie et nomme des candidats pour pourvoir aux postes vacants et les soumet à l'approbation du Conseil ;
- donne des conseils concernant des propositions de nomination émanant des actionnaires.
- évalue régulièrement la composition et la taille du Conseil et formule des recommandations au Conseil concernant d'éventuels changements ;
- fait des propositions au Conseil concernant la politique de rémunération ; et
- rédige et soumet au Conseil un rapport sur la rémunération à propos de ses conclusions et recommandations à l'issue de chacune de ses réunions.

En 2017, le Comité de nomination et de rémunération a pris une décision sur accord écrit à l'unanimité de l'ensemble de ses membres (résolution circulaire) le 30 mars, s'est réuni le 15 juin par conférence téléphonique avec l'ensemble de ses membres présents et le 30 novembre à Bruxelles, en présence de deux membres.

Évaluation du Conseil d'administration et de ses comités

Le Conseil évalue régulièrement (au moins tous les deux ou trois ans) sa taille, sa composition, sa performance et celle de ses comités, ainsi que son interaction avec la Direction exécutive. Le 30 mars 2017, le Conseil, avec l'aide du Comité de nomination et de rémunération, a conclu que son fonctionnement est efficace, en encourageant de manière régulière l'amélioration continue de la gouvernance de la Société.

Les membres non exécutifs du Conseil évaluent leur interaction avec la Direction exécutive. En 2017, les membres non exécutifs se sont réunis le 29 septembre à Athènes.

Direction exécutive

La Direction exécutive est assurée par quatre personnes : le Directeur général, M. Evangelos Moustakas, le Vice-président exécutif, M. Jacques Moolaert, le Directeur financier, M. Efstratios Thomadakis et le responsable financier de la succursale grecque, M. Panteleimon Mavrakis.

Au cours des cinq dernières années, les membres de la Direction exécutive ont occupé les postes d'administrateurs suivants et ont été membres des organes administratifs, de gestion ou de supervision et/ou des partenariats suivants :

Jacques Moulaert, Vice-président - Administrateur exécutif. Prière de se reporter à la section n° 3 ci-dessus, Informations sur les membres du Conseil, Conseil d'administration.

Evangelos Moustakas, Directeur général, Administrateur exécutif. Prière de se reporter à la section n° 3 ci-dessus, Informations sur les membres du Conseil, Conseil d'administration.

Efstathios Thomadakis, Directeur financier. M. Thomadakis a étudié la gestion d'entreprise et est titulaire d'un MBA de l'université du Pirée. Il a rejoint Viohalco Hellenic en 2000. Il a depuis occupé plusieurs postes de direction dans le département des finances, avant de devenir Directeur financier du Groupe Sidenor, le segment Acier de Viohalco, en 2010. Il est également membre du Conseil d'administration de plusieurs filiales de Viohalco, dont Sidenor Industry S.A.

Panteleimon Mavrakis, Responsable financier de la succursale grecque. M. Mavrakis a fait des études d'économie à l'université du Pirée. Il est entré chez Viohalco en 1979 et a depuis occupé différents postes d'encadrement au sein du département financier de plusieurs sociétés de Viohalco. Entre 2000 et 2013, il était Directeur financier de Viohalco Hellenic et de certaines de ses filiales ; depuis 2013, il est responsable des affaires comptables et fiscales de la succursale grecque de Viohalco.

La Direction exécutive est chargée de la gestion courante de la Société. Elle est également responsable de la mise en œuvre des décisions du Conseil.

La Direction exécutive a reçu du Conseil les missions suivantes :

- préparer les propositions stratégiques pour le Conseil ;
- mettre en place des contrôles internes ;
- assurer le suivi et la gestion des résultats de la Société et de sa performance au regard des plans stratégiques et financiers ;
- émettre des directives, des recommandations et des conseils relatifs aux activités de la Société ;
- présenter au Conseil de manière actualisée et fiable un avant-projet des états financiers de la Société, conformément aux normes comptables en vigueur, ainsi que les communiqués de presse correspondants ;
- fournir au Conseil une évaluation équilibrée et complète de la situation financière de la Société ;
- faire des recommandations au Conseil sur les questions relevant de sa compétence ; et
- rendre compte au Conseil de la performance de la Société.

Rapport de rémunération

1. Politique de rémunération

La politique de rémunération des membres exécutifs et non exécutifs du Conseil d'administration est déterminée sur la base des propositions du Comité de nomination et de rémunération. Le Comité de nomination et de rémunération fait ses propositions sur la base d'une étude du marché applicable aux sociétés comparables. Les propositions en ce qui concerne les membres du Conseil sont approuvées par les actionnaires lors de l'Assemblée générale ordinaire.

Viohalco n'anticipe pas de changement significatif dans sa politique de rémunération actuelle pour 2018 et 2019.

2. Conseil d'administration

La politique de rémunération pour l'exercice 2017-2018 prévoit une rémunération fixe pour chaque membre du Conseil d'un montant de 25.000 euros augmenté d'une somme identique en cas de participation à un comité du Conseil.

La rémunération du Président du Conseil est égale à celle des autres administrateurs non exécutifs.

Ces rémunérations sont attribuées prorata temporis pour la période courant d'une Assemblée ordinaire d'actionnaires à celle de l'année suivante, et payables en fin de période. Aucune rémunération variable n'est prévue.

Le tableau ci-dessous offre un aperçu de la rémunération versée aux membres du Conseil d'administration pour la période d'exécution de leur mandat (2017-2018) :

Nom pour les membres	Montant fixe pour les membres du Conseil	Montant fixe pour les membres du comité d'audit	Montant fixe pour les membres du Comité de Nomination et de Rémunération	Total
(montants en EUR)				
Nikolaos Stassinopoulos	25.000	0	25.000	50.000
Jacques Moulaert	25.000	0	0	25.000
Evangelos Moustakas	25.000	0	0	25.000
Michail Stassinopoulos	25.000	0	0	25.000
Ippokratis Ioannis Stasinopoulos	25.000	0	0	25.000
Jean Charles Faulx	25.000	0	0	25.000
Xavier Bedoret	25.000	25.000	0	50.000
Rudolf Wiedenmann	25.000	0	0	25.000
Efthimios Christodoulou (*)	0	0	0	0
Francis Mer	25.000	0	25.000	50.000
Thanasis Molokotos	25.000	0	0	25.000
Vincent de Launoit	25.000	25.000	0	50.000
Rémunération totale	275.000	50.000	50.000	375.000

(*) Ce membre du Conseil a renoncé à toute rémunération.

La rémunération totale versée aux membres non exécutifs du Conseil est présentée dans le tableau ci-dessus, à l'exception de celle de M. Wiedenmann qui a reçu un montant supplémentaire de 2.800 euros de la part d'Icme Ecab, et de celle de M. Bedoret qui a reçu un montant supplémentaire de 146.200 euros de la part de Viohalco et un montant supplémentaire de 29.200 euros de la part de Cenergy Holdings.

3. Administrateurs exécutifs et Direction exécutive :

La politique de rémunération des administrateurs exécutifs et membres de la Direction exécutive de Viohalco est celle d'une rémunération fixe. Les administrateurs n'ont pas droit à des options sur titres ni à un régime de retraite complémentaire. Aucune rémunération contingente ou différée n'a été payée par la Société aux administrateurs exécutifs et membres de la Direction exécutive. Ceux-ci n'ont pas de contrat avec la Société qui leur donnerait droit à des avantages au terme de leur mandat.

Le régime de rémunération du Directeur général et du Vice-président exécutif ne comporte pas de part variable. La rémunération des autres membres exécutifs du Conseil et des représentants légaux ne relève pas de la Société, mais de ses filiales.

La rémunération du Directeur général pour l'exercice social 2017 s'est élevée à 1,333 million d'euros (en plus de sa rémunération en tant que membre du Conseil).

La rémunération versée en 2017 aux administrateurs exécutifs (en plus de leur rémunération en tant que membres du Conseil) et à la Direction exécutive, à l'exclusion du Directeur général, s'élève à 1,792 millions d'euros.

Le 15 juin 2017, M. Dimitrios Kyriakopoulos, Directeur financier et membre de la Direction exécutive de la Société, a présenté sa démission. Suite à la recommandation du Comité de nomination et de rémunération, le Conseil a nommé M. Efstratios Thomadakis en tant que nouveau Directeur financier et membre de la Direction exécutive de Viohalco.

Audit externe

L'audit des états financiers de la Société est confié à deux commissaires choisis par l'Assemblée des actionnaires parmi les membres de l'Institut Belge des Réviseurs d'Entreprises.

La mission et les pouvoirs des commissaires sont ceux définis par la loi. L'Assemblée des actionnaires fixe le nombre de commissaires et détermine leurs émoluments conformément à la loi. Les commissaires aux comptes sont nommés pour un mandat renouvelable de trois ans.

Le 31 mai 2016, la Société a nommé KPMG Bedrijfsrevisoren/Réviseurs d'Entreprises SCRL (« KPMG ») représentée par M. Benoît Van Roost, ainsi que Renaud de Borman, Réviseurs d'Entreprises-Bedrijfsrevisoren SPRL représentée par M. Renaud de Borman, comme commissaires pour une durée de trois ans. KPMG est chargée de l'audit des états financiers consolidés de la Société.

Gestion des risques et fonction d'audit interne de la Société

Le cadre législatif et réglementaire belge relatif à la gestion des risques et aux contrôles internes est exposé dans la loi du 17 décembre 2008 relative à la constitution d'un comité d'audit et dans la loi du 6 avril 2010 relative à l'amélioration de la gouvernance d'entreprise, ainsi que dans le Code 2009.

Comme indiqué dans le chapitre du présent rapport annuel intitulé « Risques et Incertitudes », la Direction exécutive est responsable de la gestion des risques et du système de contrôle interne. Sous la supervision de la Direction exécutive, l'équipe dirigeante de chaque filiale de la Société est chargée de concevoir une organisation adéquate et un système approprié de contrôle interne aux fins de gérer les activités et les risques inhérents à chaque filiale.

Le Comité d'audit est responsable du suivi de l'efficacité de la gestion des risques de la Société, de son système de contrôle interne et de sa fonction d'audit interne.

- *Gestion des risques de la Société*

La gestion des risques qui couvre le risque lié aux marchés et le risque lié aux opérations relève de la responsabilité exclusive de l'équipe dirigeante des filiales. Les dirigeants des filiales rendent régulièrement compte des risques et des enjeux commerciaux à la Direction : ils remettent au Conseil d'administration et au Comité d'audit une étude circonstanciée des risques et des enjeux industriels.

- *Fonction d'audit interne*

Le Comité d'audit supervise la fonction d'audit interne. La fonction d'audit interne est assurée auprès des filiales par la société affiliée, Steelmet S.A., dans le cadre d'un contrat de sous-traitance.

L'audit interne est responsable de l'exécution des missions d'audit conformément à son plan d'audit annuel. Les missions d'audit suivent la méthodologie exposée dans la charte d'audit interne et dans le manuel d'audit interne. À l'issue de chaque mission d'audit, les auditeurs internes publient un rapport contenant leurs conclusions et leurs recommandations. Les directeurs des filiales doivent prendre les mesures pour mettre en œuvre en temps utile les recommandations formulées à l'issue de la mission d'audit.

L'équipe de l'audit interne rapporte au Comité d'audit au moins deux fois par an. Au début de chaque année, les auditeurs internes remettent au Comité d'audit leur plan d'audit pour examen et approbation. Le Comité d'audit veille à ce que les travaux de l'audit interne se concentrent sur les activités de la Société et sur les domaines de risque qu'il estime être les plus significatifs. Il s'assure que la fonction d'audit interne contribue à la réduction des erreurs et à l'évitement des fraudes.

Contrôle et rapport avec les filiales

Viohalco, en tant que société holding, fonctionne d'une manière décentralisée. Chacune des filiales de Viohalco est responsable de sa performance et de ses résultats. La Direction de chaque filiale dispose de solides équipes centrales et régionales, avec attribution de responsabilités aux membres des équipes de Direction exécutive respective.

Toutes les sociétés de Viohalco sont responsables de leur propre organisation, de leur gestion des risques et de leur système de contrôle interne, ceux-ci étant conçus et mis en œuvre en fonction du segment d'activité, de la localisation géographique et du type de production.

Afin de garantir une approche cohérente lorsque des sociétés distinctes traitent de questions similaires et d'optimiser la coordination au sein du réseau des filiales de la Société, le Conseil d'administration édicte des politiques d'entreprise, destinées à fournir aux équipes de direction locales une orientation claire et un cadre de travail adéquat pour la mise en œuvre et la surveillance locales optimales.

Suivi et reporting financier

Viohalco s'est doté de procédures aux fins de l'enregistrement et du reporting appropriés de l'information financière et non financière. L'objectif consiste à s'assurer que l'information financière et non financière générée par chaque entité est homogène, cohérente et comparable, que les informations financières consolidées sont justes, fiables et mises à disposition en temps opportun.

Chaque filiale fait remonter son information financière tous les mois. Cette information comprend le bilan, le compte de résultat, l'état des flux de trésorerie et une analyse du fonds de roulement.

Un examen portant sur chaque segment d'activité est présenté trimestriellement au Conseil d'administration. Cet examen comprend notamment une comparaison entre les chiffres réels et le budget, des informations financières et non financières, les faits marquants ainsi que les perspectives commerciales des segments d'activité. Les rapports financier et non financier sont une composante essentielle du processus décisionnel de Viohalco.

Conflits d'intérêts

En vertu de l'article 10 de la Charte, lorsqu'il peut y avoir un conflit d'intérêts pour un membre du Conseil d'administration, un actionnaire ou une filiale de Viohalco, le Conseil est tenu de mettre en œuvre les procédures spécifiques de résolution des conflits énoncées aux articles 523 et 524 du CBS.

Chaque membre du Conseil et de la Direction exécutive doit s'attacher en permanence à prévenir tout conflit d'intérêts et fait toujours prévaloir l'intérêt de Viohalco sur le sien. Chaque membre du Conseil et de la Direction exécutive doit systématiquement organiser ses activités personnelles de manière à éviter tout conflit d'intérêts direct ou indirect avec Viohalco.

Les membres du Conseil doivent informer ce dernier des conflits d'intérêts dès leur apparition. Si le conflit d'intérêts concerne des intérêts patrimoniaux, ils doivent s'abstenir de participer aux discussions et délibérations portant sur le sujet concerné conformément à l'article 523 du CBS. Si le conflit d'intérêts n'est pas régi par les dispositions du CBS et implique une transaction ou une relation contractuelle entre Viohalco ou une de ses entités associées d'une part et un membre du Conseil ou de la Direction exécutive (ou une société ou entité avec laquelle ce membre du Conseil ou de la Direction exécutive a un rapport étroit) d'autre part, ce membre doit informer le Conseil du conflit.

Le Conseil doit veiller à ce que l'approbation de la transaction soit faite à des conditions de marché et motivée par le seul intérêt de Viohalco.

Dans tous les cas impliquant un conflit d'intérêts non régi par l'article 523 du CBS, il appartient au membre du Conseil concerné par le conflit d'intérêts de juger s'il doit s'abstenir de participer aux délibérations et au vote.

Depuis que la Société est cotée, aucune transaction ou autre relation contractuelle entre Viohalco et les membres du Conseil donnant lieu à un conflit d'intérêts au sens des articles 523 et 524 du CBS n'a été signalée au Conseil.

Actionnariat

1. Structure du capital

Au 31 décembre 2017, le capital social de la Société s'élevait à 141 893 812,84 euros représentés par 259 189 761 actions sans désignation de valeur nominale. Il n'y a pas de capital autorisé.

Toutes les actions de la société appartiennent à la même catégorie de titres et sont nominatives ou dématérialisées. Les détenteurs d'actions peuvent à tout moment faire convertir leurs actions nominatives en actions dématérialisées et inversement.

Les transferts d'actions ne sont pas restreints dans les statuts de la Société. Les actions de la Société sont toutes librement transférables.

Chaque action confère à son détenteur un droit de vote.

2. Restrictions des droits de vote

Les statuts ne comportent aucune restriction particulière quant à l'exercice des droits de vote par les actionnaires. À condition que les actionnaires soient admis à l'Assemblée générale et que leurs droits ne soient pas suspendus, ils bénéficient d'une liberté sans restriction pour exercer leurs droits de vote. Les dispositions pertinentes régissant l'admission d'actionnaires à l'Assemblée générale sont définies à l'article 19 des statuts de Viohalco.

L'article 7.3 des statuts dispose que les actions de la Société sont indivisibles et ne reconnaît qu'un seul détenteur par action. Le Conseil a le droit de suspendre l'exercice de tous les droits liés à des actions détenues conjointement jusqu'à ce qu'un seul représentant des détenteurs conjoints ait été désigné.

3. Transparence

En vertu de la loi belge du 2 mai 2007 relative à la publicité des participations importantes dans des émetteurs dont les actions sont admises à la négociation sur un marché réglementé et portant des dispositions diverses (la Loi Transparence), la Société exige que toute personne physique ou morale, qui acquiert, directement ou indirectement, des titres de la Société conférant le droit de vote, notifie à la Société et à l'Autorité des services et des marchés financiers (FSMA) le nombre et le pourcentage de droits de vote existants qu'elle détient à la suite de cette acquisition, lorsque les droits de vote attachés aux titres conférant le droit de vote atteignent ou dépassent 5% du total des droits de vote existants. Une notification similaire est également obligatoire dans les cas suivants :

- acquisition ou cession, directe ou indirecte, de titres conférant le droit de vote ou modification de la répartition des droits de vote, lorsque le pourcentage des droits de vote attachés aux titres détenus atteint ou dépasse 10%, 15%, 20% et ainsi de suite par tranche de 5% du total des droits de vote existants ;
- admission pour la première fois des actions de la Société à la négociation sur un marché réglementé, lorsque les droits de vote liés à ces titres conférant le droit de vote représentent 5% ou plus du total des droits de vote existants ;
- conclusion, modification ou résiliation par des personnes physiques ou morales d'un accord d'action de concert lorsque le pourcentage des droits de vote concernés par l'accord ou le pourcentage des droits de vote détenus par l'une des parties à l'accord

atteint, dépasse ou tombe en dessous des seuils fixés au § 1, ou si la nature de l'accord d'action de concert est modifiée ;

- franchissement de seuils de notification obligatoire plus stricts prévus par les statuts de la Société.

La notification doit avoir lieu dès que possible et au plus tard dans les quatre jours de cotation suivant l'acquisition ou la cession des droits de vote à l'origine de l'arrivée au seuil. La Société doit publier l'information ainsi obligatoire dans les trois jours de cotation qui suivent la réception de l'avis de notification.

Lors des Assemblées générales, aucun actionnaire ne peut revendiquer un nombre de votes supérieur à celui lié aux titres ou droits qu'ils ont notifiés à la Société conformément à la Loi Transparence, avant la date de l'Assemblée générale, sous réserve de certaines exceptions.

Vous trouverez la forme sous laquelle ces notifications doivent être effectuées et des explications supplémentaires sur le site Internet de la FSMA (www.fsma.be).

Les droits de vote détenus par les principaux actionnaires de la Société sont disponibles sur le site Internet de Viohalco (www.viohalco.com).

Viohalco n'a pas connaissance de l'existence de quelque accord que ce soit entre actionnaires concernant le transfert ou l'exercice des droits de vote liés aux actions de la Société.

Assemblées d'actionnaires

1. Assemblées

L'Assemblée annuelle ordinaire des actionnaires de la Société se tient chaque dernier mardi de mai, à 12 heures ou, si ce jour est un jour férié légal en Belgique, le jour ouvrable précédent, à la même heure. Elle a lieu à Bruxelles au siège de la Société ou à l'endroit indiqué dans la convocation.

Les autres Assemblées des actionnaires doivent se tenir le jour, à l'heure et à l'endroit indiqués dans l'avis de convocation. Elles peuvent avoir lieu dans des endroits autres que le siège social de la Société.

Les Assemblées annuelles, spéciales et extraordinaires des actionnaires de la Société peuvent être convoquées par le Conseil d'administration ou le commissaire aux comptes de la Société, ou à la demande d'actionnaires représentant au moins un cinquième (1/5) du capital social de la Société.

2. Quorum et majorités requis pour la modification des statuts

La modification des statuts de Viohalco requiert que deux tiers (2/3) du capital soient présents ou représentés. Elle est adoptée à une majorité qualifiée de 75% des votes exprimés. Si le quorum des deux tiers du capital n'est pas atteint lors d'une première assemblée générale, une deuxième assemblée peut être convoquée avec le même ordre du jour, laquelle délibèrera valablement si 60% du capital est présent ou représenté.

Si ce quorum n'est pas atteint lors de cette deuxième assemblée générale, une troisième assemblée générale pourra être convoquée, laquelle délibèrera valablement si 58% du capital est présent ou représenté.

H. Informations à l'attention des actionnaires et données sur le marché

Informations sur les actions et évolution des actions

Le capital social de Viohalco est fixé à 141 893 811,46 euros et divisé en 259 189 761 actions sans valeur nominale, après l'achèvement de la fusion transfrontalière par absorption par Viohalco des filiales grecques Elval Holdings Société Anonyme (Elval), Diatour, Management and Tourism Société Anonyme (Diatour), Alcomet Copper and Aluminium Société Anonyme (Alcomet) et la société luxembourgeoise Eufina S.A. (Eufina) le 26 février 2016.

Les actions ont été émises sous forme nominative et dématérialisée. Toutes les actions sont librement transférables et entièrement libérées. La Société n'a pas émis d'autre catégorie d'actions (actions sans droit de vote ou privilégiées).

Toutes les actions représentant le capital social sont assorties des mêmes droits. Conformément aux statuts de la Société, chaque action confère une voix à son détenteur.

Les actions de Viohalco sont cotées sur le marché réglementé d'Euronext Bruxelles sous le symbole « VIO » et le code ISIN BE0974271034 ainsi que sur le marché principal de la Bourse d'Athènes (Athex) sous le même code ISIN et sous le symbole VIO (alphabet latin) et BIO (alphabet grec).

Données de marché

Le tableau ci-dessous présente, pour les périodes indiquées, les cours de clôture maximum et minimum en fin d'exercice et les cours de clôture en fin d'exercice de Viohalco S.A. sur Euronext Bruxelles et à la Bourse d'Athènes.

Cours de l'action 'EURONEXT BRUSSELS' en EUR	2017	2016
À la fin de l'année	3.20	1.22
Maximum	3.40	1.70
Minimum	1.26	1.00
Dividendes	0	0
Rendement annuel brut en%	153,97%	-24,35%

Cours de l'action 'ATHENS EXCHANGE' en EUR	2017	2016
À la fin de l'année	3.24	1.25
Maximum	3.44	1.67
Minimum	1.34	0.98
Dividendes	0	0
Rendement annuel brut en%	138,24%	-21,88%

Coordonnées de la personne responsable des relations avec les investisseurs

Sofia Zairi

Directrice des relations avec les investisseurs

E-mail : ir@viohalco.com

Viohalco S.A.
Avenue Marnix 30
1000 Bruxelles
Belgique

Viohalco S.A. – succursale grecque
16 Himaras Street,
151 25 Maroussi, Athènes
Grèce

Tél. Belgique : (+32) 2 224 09 11
Tél. Grèce : (+30) 210 686 11 11, (+30) 210 678 77 73

Marché NYSE Euronext Brussels
Symbole VIO
Code ISIN BE0974271034

Marché Bourse d'Athènes
Symbole VIO (alphabet latin) et BIO
(alphabet grec)
Code ISIN BE0974271034

Viohalco reste déterminée à fournir des informations financières transparentes et de haute qualité. Les états financiers consolidés de Viohalco ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) telles qu'adoptées par l'UE (« IFRS telles qu'adoptées par l'UE »).

Structure de l'actionnariat

Sur la base des dernières déclarations de transparence, la structure de l'actionnariat de Viohalco est la suivante :

Nom (actionnaires)	% des droits de vote
Evangelos Stassinopoulos	42.81%
Nikolaos Stassinopoulos	32.27%

Politique de distribution et de dividende

Depuis sa constitution en 2013, Viohalco ne possède pas d'historique de distribution de dividendes.

Le Conseil d'administration a actuellement l'intention à court terme de réinvestir les bénéfices de la Société dans les activités de cette dernière. Cette politique sera réexaminée par le Conseil en temps voulu et, si la politique évolue, la Société informera le marché en conséquence. Aucune garantie ne peut toutefois être donnée que Viohalco procédera à des versements de dividendes à l'avenir. Ces versements dépendront d'un certain nombre de facteurs, dont les perspectives de Viohalco, ses stratégies, ses résultats d'exploitation, ses bénéfices, ses exigences de fonds propres, ses excédents de trésorerie, sa situation financière générale, des restrictions contractuelles et d'autres facteurs jugés appropriés par le Conseil d'administration. En raison de ses intérêts et participations dans un certain nombre de filiales et sociétés affiliées, les comptes sociaux de Viohalco et sa capacité à verser des dividendes dépendent en partie de la perception de dividendes et de distributions de ces filiales et sociétés affiliées. Le versement de dividendes par ces filiales et sociétés affiliées est lié à l'existence de bénéfices, flux de trésorerie et réserves distribuables suffisants.

Calendrier financier

Date	Publication / Évènement
15 mai 2018	Présentation des résultats financiers 2017 aux analystes (Athens Stock Exchange)
29 mai 2018	Assemblée générale annuelle 2018
27 septembre 2018	Résultats semestriels 2018

I. Annexe - Autres mesures de la performance (AMP)

Définitions générales

La direction de Viohalco a adopté, suit et publie, en interne et en externe, d'Autres mesures de performance (AMP) relatives au compte de résultat, à savoir la Marge brute ajustée (Marge brute-a), l'EBITDA ajusté (EBITDA-a) et l'EBIT ajusté (EBIT-a) en vertu du principe qu'il s'agit de mesures appropriées qui reflètent la performance sous-jacente de l'entreprise. Ces AMP permettent des comparaisons significatives de la performance commerciale entre différentes périodes de déclaration. Ce sont également des mesures de performance clés à partir desquelles Viohalco prépare, suit et évalue ses budgets annuels et ses projets au long cours (à 5 ans). Néanmoins, cela ne suggère ni n'implique en aucune manière que ces éléments ajustés soient non opérationnels ou non récurrents.

S'agissant des éléments du bilan, la direction de Viohalco suit et publie la dette nette.

EBITDA

L'**EBITDA** se définit comme le produit des opérations poursuivies avant :

- les impôts sur le résultat,
- la quote-part du résultat des entités mises en équivalence, nette d'impôts,
- les charges financières nettes,
- la dotation aux amortissements.

EBIT

L'**EBIT** se définit comme le produit des opérations poursuivies avant :

- les impôts sur le résultat,
- la quote-part du résultat des entités mises en équivalence, nette d'impôts,
- les charges financières nettes.

EBITDA-a

L'**EBITDA-a** se définit comme le produit des opérations poursuivies avant :

- les impôts sur le résultat,
- les charges d'intérêts nettes,
- la dotation aux amortissements.

tel qu'ajusté pour exclure :

- le décalage des prix des métaux,
- les coûts de restructuration,
- les coûts d'inactivité exceptionnels,
- les pertes de valeur/reprise des pertes de valeur des actifs immobilisés et des immobilisations incorporelles,
- les pertes de valeur/reprise de pertes de valeur des placements,
- les gains ou pertes latentes sur produits dérivés et sur différences de change,
- les gains/pertes sur cessions d'actifs immobilisés, immobilisations incorporelles et placements,
- les frais et amendes liés aux litiges exceptionnels,

- les provisions exceptionnelles sur créances à recevoir ainsi que les produits d'assurance respectifs et
- les autres éléments exceptionnels ou inhabituels.

EBIT-a

L'**EBIT-a** se définit comme le produit des opérations poursuivies avant :

- les impôts sur le résultat,
- les charges d'intérêts nettes,

tel qu'ajusté pour exclure les mêmes éléments que ceux exclus de l'EBITDA-a.

Marge brute-a

La **marge brute-a** est la marge brute telle qu'ajustée pour exclure :

- le décalage des prix des métaux,
- les coûts de restructuration (s'ils sont inclus dans la Marge brute),
- les coûts d'inactivité exceptionnels,
- d'autres éléments exceptionnels ou inhabituels (s'ils sont inclus dans la Marge brute).

Dettes nettes

La **dettes nettes** se définit comme le total :

- des emprunts à long terme,
- des crédits à court terme,

déduction faite :

- de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

Décalage des prix des métaux

Le **décalage des prix des métaux** correspond à l'effet au compte de résultat résultant des fluctuations des prix du marché des matières premières métalliques sous-jacentes (métaux ferreux et non-ferreux) que les filiales de Viohalco utilisent en tant que matières premières dans leurs procédés de fabrication de produits finis.

Le **décalage des prix des métaux est dû** :

- (i) au laps de temps qui s'écoule entre la tarification des achats de métaux, la détention et la transformation de ces métaux et la tarification de la vente des stocks de produits finis aux clients,
- (ii) à l'effet du solde d'ouverture des stocks (qui est, à son tour, affecté par les prix des métaux des périodes précédentes) sur le montant déclaré en tant que Coûts des ventes, en raison de la méthode de coûts utilisée (par ex. moyenne pondérée),
- (iii) à certains contrats clients assortis de prix à terme fixes, ce qui entraîne une exposition aux fluctuations des prix des métaux pendant le laps de temps compris entre la fixation de nos prix de vente et le moment où la vente a réellement lieu.

La plupart des filiales de Viohalco mettent en œuvre un appariement consécutif des achats et des ventes, ou des instruments dérivés afin de diminuer l'effet du décalage des prix des métaux sur leurs résultats. Cependant, il existera toujours certains impacts (positifs ou négatifs) au compte de résultat vu que dans les segments non ferreux (par ex. Aluminium, Cuivre et Câbles), une partie des stocks est traitée comme étant conservée sur une base permanente (stock d'exploitation minimum) et n'est pas

couverte. Par ailleurs, dans le segment ferreux (par ex. Acier et Tubes d'acier), aucune couverture des matières premières n'est mise en place.

Tableaux de rapprochement

EBIT et EBITDA

Montants en milliers d'euros	Pour l'exercice clos le 31 décembre	
	2017	2016
Résultat avant impôt (tel qu'il figure dans le compte de résultat)	56.839	6.756
Ajusté pour :		
Quote-part du résultat des entités mises en équivalence, nette d'impôts	181	1.240
Résultat financier	110.432	102.056
EBIT	167.452	110.052
Réintégration :		
Amortissements & pertes de valeur	135,093	121,628
EBITDA	302.546	231.680

EBIT-a et EBITDA-a

Montants en milliers d'euros	Pour l'exercice clos le 31 décembre	
	2017	2016
Résultat avant impôt (tel qu'il figure dans le compte de résultat)	56.839	6.756
Ajustement pour :		
Charges d'intérêts nettes	109.134	106.917
Décalage des prix des métaux	-26.056	6.945
Frais de restructuration	99	2.820
(Plus-values)/moins-values latentes sur les soldes de devises et les produits dérivés (devises et matières premières)	1.120	3.282
Pertes de valeur/(reprise des pertes de valeur) des actifs immobilisés	315	10.938
Provisions exceptionnelles sur créances à recevoir ainsi que les produits d'assurance respectifs	111	-
Frais et amendes/(revenus) liés aux litiges exceptionnels	8.883	-1.419
(Gains)/pertes sur cessions d'actifs immobilisés	531	-902
Acquisition à des conditions avantageuses	-837	-540
Autres (produits)/dépenses exceptionnel(le)s ou inhabituel(le)s	-	-7.319
	-1.025	432
EBIT-a	149.114	127.910
Réintégration :		
Amortissements & pertes de valeur	135.093	121.628
EBITDA-a	284.207	249.537

Marge brute-a

Montants en milliers d'euros	Pour l'exercice clos le 31 décembre	
	2017	2016
Marge brute (telle qu'elle figure dans le compte de résultat)	349.597	287.555
Ajustement pour :		
Décalage des prix des métaux	-26.056	6.945
Frais de restructuration	99	
(Plus-values)/moins-values latentes sur les soldes de devises et les produits dérivés (devises et matières premières)	1.500	232
Autres (produits)/dépenses exceptionnel(le)s ou inhabituel(le)s	0	344
Marge brute-a	325.140	295.077

Dette nette

Montants en milliers d'euros	Pour l'exercice clos le 31 décembre	
	2017	2016
Emprunts à long terme	718.716	804.723
Crédits à court terme	977.071	894.491
Dette totale	1.695.787	1.699.214
déduction faite :		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-168.239	-171.784
Dette nette	1.527.548	1.527.430

J. États financiers 2017

Sommaire

1.	État consolidé de la situation financière	78
2.	Compte de résultat consolidé	79
3.	Compte de résultat consolidé et autres éléments du résultat global	80
4.	État consolidé des variations de capitaux propres	81
5.	État consolidé des flux de trésorerie	82
6.	Notes concernant les états financiers consolidés	83
1.	Entité publiant les états financiers	83
2.	Règles comptables	83
3.	Monnaie fonctionnelle et de présentation	83
4.	Recours à des estimations et jugements.....	83
5.	Principales méthodes comptables	84
6.	Segments opérationnels	104
7.	Produits	107
8.	Autres produits et charges.....	108
9.	Résultat financier net.....	110
10.	Résultat par action	110
11.	Avantages du personnel	111
12.	Charges de personnel.....	114
13.	Impôts sur le résultat	114
14.	Stocks.....	117
15.	Créances commerciales et autres débiteurs	117
16.	Trésorerie et équivalents de trésorerie.....	119
17.	Immobilisations corporelles	119
18.	Goodwill et immobilisations incorporelles	122
19.	Immeubles de placements.....	125
20.	Entreprises associées	127
21.	Autres investissements	128
22.	Actifs disponibles à la vente	129
23.	Instruments dérivés	129
24.	Capital et réserves.....	131
25.	Gestion du capital	132
26.	Emprunts et dettes financières.	133
27.	Dettes commerciales et autres créances	135
28.	Subventions.....	136
29.	Provisions	136
30.	Instruments financiers	137
31.	Filiales	148
32.	Participations ne donnant pas le contrôle	151
33.	Contrats de location simple.....	152
34.	Engagements	153
35.	Passifs éventuels	153
36.	Parties liées	154
37.	Événements post-clôture.....	155
38.	Honoraires des commissaires	156

1.État consolidé de la situation financière

Montants en milliers d'euros	Note	Au 31 décembre	
		2017	2016
ACTIFS			
Immobilisations corporelles	17	1.743.632	1.783.156
Immobilisations incorporelles et goodwill	18	26.531	24.657
Immeubles de placements	19	165.247	155.553
Entités mises en équivalence	20	16.956	17.594
Autres placements	21	7.949	7.658
Actifs d'impôt différé	13	18.785	14.731
Instruments dérivés	23	262	253
Créances commerciales et autres débiteurs	15	6.346	6.320
Actifs non courants		1.985.709	2.009.922
Stocks	14	1.005.867	857.419
Créances commerciales et autres débiteurs	15	509.740	576.187
Créances d'impôts		1.082	1.332
Autres placements	21	1.624	1.633
Instruments dérivés	23	7.606	7.933
Trésorerie et équivalents de trésorerie	16	168.239	171.784
Actifs détenus en vue de la vente	22	4.223	0
Actifs courants		1.698.380	1.616.288
Total des actifs		3.684.089	3.626.210
CAPITAUX PROPRES			
Capital	24	141.894	141.894
Primes d'émission	24	457.571	457.571
Réserve de conversion		-24.535	-18.847
Autres réserves	24	406.616	395.563
Résultats non distribués		125.087	81.525
Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la Société		1.106.633	1.057.706
Participations ne donnant pas le contrôle	32	122.585	90.533
Total capitaux propres		1.229.218	1.148.239
PASSIFS			
Emprunt et dettes financières	26	718.716	804.723
Instruments dérivés	23	1.281	4.366
Passifs d'impôt différé	13	98.312	147.763
Avantages du personnel	11	29.724	26.868
Subventions publiques	28	43.088	46.468
Provisions	29	4.416	3.863
Autres passifs	27	18.292	12.477
Passifs non courants		913.829	1.046.529
Emprunts et dettes financières	26	977.071	894.491
Dettes commerciales et autres créditeurs	27	544.414	506.804
Passifs d'impôts courant		10.029	19.875
Instruments dérivés	23	8.878	9.858
Provisions	29	650	415
Passifs courants		1.541.041	1.431.442
Total des passifs		2.454.871	2.477.971
Total des capitaux propres et passifs		3.684.089	3.626.210

Les notes des pages 83 à 156 font partie intégrante des présents États financiers consolidés.

2.Compte de résultat consolidé

				Pour l'exercice clos le 31 décembre	
<i>Montants en milliers d'euros</i>	Note	2017	2016		
			*re-présenté		
Chiffre d'affaires	7	3.721.311	3.119.198		
Coût des ventes	8	-3.371.713	-2.831.643		
Marge brute		349.597	287.555		
Autres produits	8	15.315	30.213		
Frais de commercialisation et de distribution	8	-66.351	-65.197		
Frais administratifs	8	-109.773	-105.188		
Autres charges	8	-21.336	-37.332		
Résultat opérationnel (EBIT)		167.452	110.052		
Produits financiers	9	2.019	10.367		
Charges financières	9	-112.451	-112.423		
Résultat financier net		-110.432	-102.056		
Quote-part du résultat des entités mises en équivalence, nette d'impôt	20	-181	-1.240		
Résultat avant impôt		56.839	6.756		
Impôt sur le résultat	13	26.956	-13.685		
Résultat après impôt		83.794	-6.930		
Résultat de l'exercice attribuable aux:					
Propriétaires de la Société		73.680	-6.383		
Participations ne donnant pas le contrôle		10.114	-546		
		83.794	-6.930		
Résultat attribuable aux propriétaires de la société (par action)					
De base et dilué	10	0,2843	-0,0250		

*Voir la Note 5.20

Les notes des pages 83 à 156 font partie intégrante des présents États financiers consolidés.

3. Compte de résultat consolidé et autres éléments du résultat global

				Pour l'exercice clos le 31 décembre		
<i>Montants en milliers d'euros</i>	Note	2017	2016			
Résultat de l'exercice		83.794	-6.930			
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat net:						
Réévaluation de l'obligation au titre des prestations définies	11	-1.888	-607			
Impôt sur le résultat	13	519	114			
Total		-1.369	-494			
Éléments qui sont ou pourront être reclassés ultérieurement en résultat:						
Ecarts de change		-6.379	-17.994			
Variations de la juste valeur de la couverture des flux de trésorerie - portion efficace		8.720	-2.568			
Variations de la juste valeur de la couverture des flux de trésorerie - reclassés en résultat		-1.228	-10			
Variations de la juste valeur de Disponible à la vente - variation nette de la juste valeur	21	122	-24			
Impôt sur le résultat	13	-1.404	-204			
Total		-170	-20.800			
Résultat global total de l'exercice		82.256	-28.223			
Résultat global total attribuable aux:						
Propriétaires de la Société		72.497	-22.958			
Participations ne donnant pas le contrôle		9.759	-5.266			
Résultat global total de l'exercice		82.256	-28.223			

Les notes des pages 83 à 156 font partie intégrante des présents États financiers consolidés.

4. État consolidé des variations de capitaux propres

2017										
Montants en milliers d'euros	Note	Capital social	Primes d'émission	Actions propres	Autres réserves	Réserve de conversion	Résultats non distribués	Total	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Solde au 1er janvier 2017		141.894	457.571	0	395.563	-18.846	81.525	1.057.706	90.532	1.148.239
Résultat global total de l'exercice										
Perte/profit		0	0	0	0	0	73.680	73.680	10.114	83.794
Autres éléments du résultat étendu		0	0	0	4.972	-4.875	-1.280	-1.183	-355	-1.539
		0	0	0	4.972	-4.875	72.401	72.497	9.759	82.256
Transactions avec les propriétaires de la Société:										
Transfert de réserves		0	0	0	2.874	0	-1.535	1.339	0	1.339
Dividende		0	0	0	0	0	0	0	-722	-722
		0	0	0	2.874	0	-1.535	1.339	-722	617
Variations des participations										
Acquisition de participations ne donnant pas le contrôle	31	0	0	0	85	0	-336	-251	-1.642	-1.893
Autres variations des participations	31	0	0	0	3.122	-813	-26.967	-24.659	24.659	0
Solde au 31 décembre 2017		141.894	457.571	0	406.616	-24.535	125.087	1.106.633	122.585	1.229.218

2016										
Montants en milliers d'euros	Note	Capital social	Primes d'émission	Actions propres	Autres réserves	Réserve de conversion	Résultats non distribués	Total	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Solde au 1er janvier 2016		117.666	453.822	-8.059	336.681	-13.968	42.353	928.495	246.349	1.174.843
Résultat global total de l'exercice										
Perte/profit		0	0	0	0	0	-6.383	-6.383	-546	-6.930
Ecart de change		0	0	0	-1.693	-14.621	-260	-16.575	-4.719	-21.294
Résultat global total de l'exercice		0	0	0	-1.693	-14.621	-6.643	-22.958	-5.266	-28.224
Transactions avec les propriétaires de la Société:										
Options sur actions des employés		13.642	515	0	0	0	-11.231	2.926	0	2.926
Transfert de réserves		0	0	0	28.852	0	-28.852	0	0	0
Dividende		0	0	0	0	0	0	0	-1.307	-1.307
Total		13.642	515	0	28.852	0	-40.083	2.926	-1.307	1.619
Variations des participations										
Acquisition de participations ne donnant pas le contrôle		10.586	3.234	8.059	21.601	4.286	118.261	166.028	-166.028	0
Autres variations des participations		0	0	0	10.122	5.457	-32.363	-16.784	16.785	0
Solde au 31 décembre 2016		141.894	457.571	0	395.563	-18.847	81.525	1.057.706	90.533	1.148.239

Les notes des pages 83 à 156 font partie intégrante des présents États financiers consolidés.

5. État consolidé des flux de trésorerie

Pour l'exercice clos le 31 décembre			
Montants en milliers d'euro	Note	2017	2016 re-présenté *
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles			
Résultat de l'exercice		83.794	-6.930
<i>Ajustement pour:</i>			
Impôt sur le résultat	13	-26.956	13.685
Amortissement des immobilisés	8	132.107	119.867
Dotations aux amortissements incorporels	8	3.370	2.682
Amortissement des immeubles de placements	8	3.603	3.194
Perte de valeur et radiations d'immobilisations	8	1.341	7.269
Dépréciation et radiations des biens d'investissement	8	-149	4.844
Bénéfice (-) / perte de la vente de PP & E et actifs incorporels	8	-895	-540
Bénéfice (-) / perte de la vente des immeubles de placements	8	98	0
Amortissement des subventions	28	-3.986	-4.116
Frais financiers	9	112.451	112.423
Revenus financiers	9	-2.019	-10.367
Perte de valeur sur créances commerciales	30	14.168	1.735
Quote-part du résultat des entités mises en équivalence nette d'impôt	20	181	1.240
		317.108	244.987
Diminution / augmentation (-) des stocks		-148.448	-76.631
Diminution/ augmentation (-) des créances commerciales et autres débiteurs		52.252	-54.746
Diminution/augmentation (-) des dettes fournisseurs et autres créditeurs		31.680	66.269
Diminution/augmentation (-) des engagements pour les bénéficiaires employés		969	855
Diminution/augmentation (-) des provisions		788	-6.460
		-62.759	-70.713
Intérêts versés		-104.903	-101.872
Impôt sur le résultat payé		-26.606	-5.698
Trésorerie nette liée aux activités opérationnelles		122.840	66.705
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Achat d'immobilisations corporelles et incorporelles		-100.901	-103.585
Achat d'immeubles de placements	19	-3.540	-6.423
Produit de la vente des immobilisations corporelles et incorporelles		3.606	3.130
Produit de la vente des immeubles de placements		80	0
Acquisition d'entités mises en équivalence	20	-501	-110
Produit de la vente de placements disponibles à la vente	21	-400	-211
Achat d'autres investissements		39	207
Intérêt reçu		1.298	3.953
Dividendes reçus		459	827
Produit de la collecte de subventions	28	609	70
Trésorerie acquise à partir du regroupement d'entreprises		0	9.880
Trésorerie nette liée aux activités d'investissement		-99.252	-92.262
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Produit de nouveaux emprunts	26	285.370	322.239
Remboursement des emprunts	26	-308.918	-259.467
Dividendes versés aux intérêts minoritaires		-722	-1.397
Acquisition de participations ne donnant pas le contrôle		-1.893	0
Trésorerie nette liée aux activités de financement		-26.163	61.375
Diminution nette (-)/augmentation de la Trésorerie et des équivalents de trésorerie			
		-2.575	35.817
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice		171.784	136.296
Effets de variation dans le cours de change sur la trésorerie détenue		-971	-329
Trésorerie et équivalents de trésorerie en fin de période		168.239	171.784

* Les montants comparatifs «Produits de nouveaux emprunts» et «remboursement d'emprunts» ont été re-présenté afin d'être comparable avec la présentation appliquée pour les chiffres de l'année courante.

Les notes des pages 83 à 156 font partie intégrante des présents États financiers consolidés.

6. Notes concernant les états financiers consolidés

1. Entité publiant les états financiers

Viohalco S.A. (désignée ci-après « la Société » ou « Viohalco S.A. ») est une société belge à responsabilité limitée. Son siège social est établi au 30 avenue Marnix, 1000 Bruxelles, Belgique. Les états financiers consolidés de la Société reprennent ceux de la Société et de ses filiales (désignées collectivement ci-après « Viohalco ») et les participations de Viohalco dans des entreprises associées, comptabilisées selon la méthode de mise en équivalence.

Viohalco S.A. est une société holding qui détient des participations dans environ 100 filiales, dont deux sont cotées, une à Euronext Bruxelles et une autre à la Bourse d'Athènes. Disposant de sites de production en Grèce, en Bulgarie, en Roumanie, en ancienne République yougoslave de Macédoine et au Royaume-Uni, les filiales de Viohalco sont spécialisées dans la fabrication de produits en acier, en cuivre et en aluminium. En outre, Viohalco est propriétaire de vastes domaines immobiliers en Grèce et a réhabilité quelques-uns de ces sites dans le cadre de projets de promotion immobilière. Ses actions sont cotées sur Euronext Bruxelles et elle dispose, depuis février 2014, d'une cotation secondaire en Bourse d'Athènes (symbole « VIO »).

Les états financiers consolidés sont disponibles sur le site Internet de la société, à l'adresse www.viohalco.com.

2. Règles comptables

Déclaration de conformité

Les états financiers consolidés ont été préparés dans le respect des normes internationales d'information financière (« IFRS »), telles qu'adoptées par l'Union européenne jusqu'au 31 décembre 2017 et approuvées par le Conseil d'Administration de la société.

Des détails concernant les principales méthodes comptables de Viohalco sont inclus dans la Note 5.

Base de préparation

Les états financiers consolidés ont été préparés en vertu du principe du coût historique, à l'exception des éléments d'actif et de passif suivants, lesquels sont présentés selon une autre méthode pour chaque date de clôture :

1. Instruments financiers dérivés (juste valeur)
2. Actifs financiers disponibles à la vente (juste valeur)
3. Engagement des régimes de retraite à prestations définies (valeur actuelle de l'obligation)
4. Provisions (valeur actuelle des flux de trésorerie futurs attendus)

3. Monnaie fonctionnelle et de présentation

La monnaie fonctionnelle et de présentation de la Société mère est l'euro. Tous les montants indiqués dans les états financiers consolidés sont arrondis au millier le plus proche, sauf indication contraire. En raison des arrondis, les chiffres indiqués comme étant des totaux dans certains tableaux peuvent ne pas être l'addition arithmétique des chiffres qui les précèdent.

4. Recours à des estimations et jugements

La préparation des états financiers selon les normes IFRS exige que la Direction exerce des jugements, réalise des estimations et établisse des hypothèses qui ont des incidences sur la mise en œuvre des méthodes comptables de Viohalco et sur les montants comptabilisés des éléments d'actif et de passif, ainsi que des produits et des charges. Les valeurs réelles peuvent différer de ces estimations.

Les estimations et jugements de la Direction sont réexaminés de façon continue. La révision d'estimations est appliquée de façon prospective.

A. Jugements

Les informations concernant les jugements exercés lors de l'application des méthodes comptables qui ont l'impact le plus significatif sur les montants comptabilisés dans les états financiers consolidés sont incluses dans les notes suivantes :

- Notes 5.1 et 31 – Consolidation : si Viohalco a de facto le contrôle sur une entreprise détenue ;
- Notes 19 et 5.11 – Classification des immeubles comme immeubles de placements et non pas comme immeubles occupés par leur propriétaire.

B. Hypothèses et incertitudes relatives aux estimations

Les informations concernant les hypothèses et incertitudes relatives aux estimations qui présentent un risque significatif de générer un ajustement important pour l'exercice se clôturant le 31 décembre 2017 sont incluses dans les notes suivantes :

- Note 11 – Évaluation de l'obligation au titre des prestations définies : hypothèses actuarielles clés;
- Note 13 – Comptabilisation d'actifs d'impôt différé, disponibilité de bénéfices imposables futurs contre lesquels peuvent être utilisés les pertes fiscales reportées ;
- Note 18 – Test de dépréciation : hypothèses clés pour les montants recouvrables
- Notes 29 et 35 – Comptabilisation et évaluation des provisions et des passifs éventuels : hypothèses clés sous-jacentes aux montants recouvrables ;
- Notes 26 et 5.14 – Location : si un accord est assorti d'un contrat de location ;
- Notes 33 et 5.14 – Classification du contrat de location.

5. Principales méthodes comptables

Les méthodes comptables décrites ci-dessous ont été systématiquement appliquées pour toutes les périodes présentées dans les présents états financiers consolidés. Ces mêmes méthodes ont été uniformément respectées par Viohalco et ses filiales et entités mises en équivalence.

5.1. Base de consolidation

(a) Regroupements d'entreprises

L'acquisition des filiales est comptabilisée selon la méthode d'acquisition à la date d'acquisition, c'est-à-dire la date à laquelle le contrôle est transféré à Viohalco. Pour évaluer le niveau de contrôle, Viohalco tient compte d'éventuels droits de vote importants susceptibles d'être exercés.

Viohalco et ses filiales mesurent le goodwill à la date d'acquisition comme suit :

- la juste valeur de la contrepartie payée, plus
- la valeur de toute participation ne donnant pas le contrôle dans la filiale acquise, moins
- la juste valeur des actifs identifiables acquis et des passifs identifiables repris.

Tout goodwill fait l'objet d'un test de dépréciation annuel. Tout profit réalisé sur une acquisition à des conditions avantageuses est immédiatement comptabilisé dans le compte de résultat consolidé. Toutes les dépenses directement liées à une acquisition sont directement imputées au compte de résultat consolidé. Toute contrepartie éventuelle est comptabilisée à sa juste valeur à la date d'acquisition.

(b) Filiales

Les filiales sont des entités contrôlées par Viohalco. Viohalco contrôle une entité lorsqu'elle est exposée ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité et qu'elle a la capacité d'influer sur ces rendements en vertu du pouvoir qu'elle exerce sur celle-ci. Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à partir de la date à laquelle le contrôle est exercé jusqu'à ce qu'il cesse d'exister.

(c) Participations ne donnant pas le contrôle

Les participations ne donnant pas le contrôle sont évaluées à leur juste valeur ou à leur quote-part des actifs nets identifiables de la société acquise à la date d'acquisition. Cette évaluation est effectuée séparément pour chaque acquisition.

Les variations de la part d'intérêt de Viohalco dans une filiale qui n'entraînent pas une perte du contrôle sont comptabilisées comme des opérations sur capitaux propres.

(d) Perte de contrôle

Lorsque Viohalco et ses entités perdent le contrôle d'une filiale, elles sortent des comptes les actifs et passifs de la filiale, ainsi que toute participation ne donnant pas le contrôle et autres composantes de capitaux propres. Tout profit ou perte qui en résulte est comptabilisé en résultat. Tout investissement conservé dans l'ancienne filiale est évalué à sa juste valeur à la date de la perte du contrôle.

(e) Participations dans des entités mises en équivalence

Les participations de Viohalco dans des entités mises en équivalence incluent des participations dans des entreprises associées et des coentreprises.

Les entreprises associées sont des entités sur lesquelles Viohalco a une influence notable en matière de gestion financière et opérationnelle sans exercer de contrôle ni de contrôle conjoint. Une coentreprise est un accord selon lequel Viohalco a un contrôle conjoint, en vertu duquel Viohalco détient des droits sur l'actif net faisant l'objet de l'accord, plutôt que des droits sur l'actif et des obligations sur le passif.

Les participations dans des entreprises associées et coentreprises sont comptabilisées selon la méthode de mise en équivalence. Elles sont initialement comptabilisées au coût d'acquisition, frais d'acquisition inclus. Après la comptabilisation initiale, les états financiers consolidés incluent la quote-part de Viohalco dans le résultat net et les autres éléments du résultat global des entités mises en équivalence, jusqu'à la date d'extinction de l'influence notable ou du contrôle conjoint.

(f) Transactions éliminées en consolidation

Les soldes et les transactions intragroupe, ainsi que tous produits et charges non réalisés résultant de transactions intragroupe sont éliminés. Les plus-values latentes découlant de transactions avec des entités mises en équivalence sont éliminées à concurrence de la participation détenue par Viohalco dans l'entité. Les moins-values latentes sont éliminées de la même façon, mais seulement dans la mesure où elles ne font pas l'objet d'une dépréciation.

5.2. Devises

(a) Opérations en devises

Les opérations en devises sont converties dans les monnaies fonctionnelles respectives des entités de Viohalco aux taux de change en vigueur aux dates des opérations en question.

Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au taux de change en vigueur à la date de clôture. Les actifs et les passifs non monétaires qui sont évalués à la juste valeur en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au taux de change en vigueur au moment où la juste valeur a été déterminée. Les plus-values et moins-values de change sont classées et comptabilisées en gain ou perte dans le compte de résultat consolidé en fonction de la nature de l'élément associé dans les états financiers.

Les éléments non monétaires libellés en devises qui sont évalués en fonction du coût historique sont convertis au taux de change en vigueur à la date de la transaction.

Les différences de change résultant de la conversion de couvertures des flux de trésorerie sont constatées dans les autres éléments du résultat global, pour autant que les couvertures soient efficaces.

(b) Activités à l'étranger

Les actifs et passifs des activités à l'étranger, y compris le goodwill et les ajustements à la juste valeur provenant d'acquisitions, sont convertis en euros au taux de change de la date de clôture. Les produits et dépenses des activités à l'étranger sont convertis en euros au taux de change en vigueur à la date de la transaction. Le taux moyen pour la période est jugé approprié.

Les différences de change sont comptabilisées dans le résultat global en différences de conversion, sauf si la différence est attribuée aux participations ne donnant pas le contrôle.

En cas de cession intégrale ou partielle d'une activité à l'étranger faisant perdre le contrôle, l'influence notable ou le contrôle conjoint, le montant cumulé des différences de conversion relatif à cette activité à l'étranger est reclassé en compte de résultat en tant que partie de la plus-value ou moins-value de cession. Si Viohalco cède partiellement ses intérêts dans la filiale, mais en conserve le contrôle, la quote-part correspondante du montant cumulé est réaffectée aux participations ne donnant pas le contrôle. Lorsque Viohalco ne cède qu'une partie d'une entreprise associée ou d'une coentreprise tout en conservant une influence significative ou un contrôle conjoint, la quote-part correspondante du montant cumulé est reclassée au compte de résultat.

5.3. Chiffre d'affaires

(a) Vente de biens

Le chiffre d'affaire des activités ordinaires des entités de Viohalco est comptabilisé lorsque les risques et avantages inhérents à la propriété des biens sont transférés au client, le recouvrement de la contrepartie est probable, les coûts associés et l'éventuel retour des biens peuvent être évalués de façon fiable, lorsqu'il n'y a plus d'implication dans la gestion continue des biens et que le chiffre d'affaires peut être évalué de façon fiable. Le chiffre d'affaires des activités ordinaires est calculé net des retours, des ristournes commerciales et des rabais de volume.

Le moment du transfert des risques et des avantages dépend des termes propres à chaque contrat de vente. Le transfert se fait quand le produit est livré au client ; toutefois, pour certaines expéditions internationales, le transfert se fait au port, lors du chargement des biens sur le bateau. Pour ces expéditions, selon les incoterms lorsque les marchandises sont chargées sur le navire, ou sur un autre véhicule de livraison, au port du vendeur, l'on considère que tous les risques et avantages ont été transférés du vendeur à l'acheteur et le chiffre d'affaires est alors constaté.

(b) Prestations de services

Les filiales de Viohalco enregistrent les produits provenant des prestations de services en fonction du degré d'avancement de la prestation à la date de clôture des états financiers. L'état d'avancement est évalué sur la base d'analyses du travail effectué.

(c) Contrats de construction

Les produits résultant de contrats des filiales de Viohalco comprennent le montant initial convenu dans le contrat, plus toutes modifications de l'étendue des travaux à exécuter, des réclamations et primes de performance, dans la mesure où il est probable qu'ils génèrent des produits et qu'ils puissent être évalués de façon fiable.

Si le résultat du contrat de construction peut être estimé de façon fiable, ce dernier est comptabilisé dans le compte de résultat en proportion de l'état d'avancement du contrat. L'état d'avancement est évalué sur la base d'analyses du travail effectué. Dans le cas contraire, le résultat du contrat n'est comptabilisé qu'à concurrence des coûts engagés susceptibles d'être récupérés.

Les dépenses contractuelles sont comptabilisées en résultat de l'exercice au cours duquel elles sont encourues à moins qu'elles ne constituent un actif en relation avec de futures activités contractuelles. Toute perte attendue sur un contrat est immédiatement comptabilisée dans le compte de résultat.

(d) Produits de la location d'immeubles de placements

Les revenus locatifs d'immeubles de placements de Viohalco et de ses filiales dans le secteur du développement immobilier sont comptabilisés en revenu sur une base linéaire sur la durée du contrat de location. Les primes de location accordées sont comptabilisées comme une partie intégrante du revenu locatif sur la durée du contrat de location.

5.4. Avantages du personnel

(a) Avantages du personnel sur le court terme

Les avantages du personnel sur le court terme sont comptabilisés en charges au fur et à mesure que la prestation de service afférente est accomplie. Un passif est comptabilisé pour les montants dus si Viohalco et ses entités sont soumises à une obligation légale existante ou implicite de payer ce montant suite à des services fournis par l'employé par le passé et que cette obligation peut être évaluée de façon fiable.

(b) Régimes à cotisations définies

Un régime à cotisations définies est un régime d'avantages postérieurs à l'emploi en vertu duquel Viohalco et ses entités versent des cotisations définies à une personne morale tiers sans aucune autre obligation. Les cotisations à payer à un régime à cotisations définies sont comptabilisées en charges sur la période concernée.

(c) Régimes à prestations définies

L'obligation nette de Viohalco et de ses entités au titre de régimes à prestations définies est évaluée séparément pour chaque régime en estimant le montant des avantages futurs acquis par le personnel au cours de la période actuelle et des périodes antérieures. Ce montant est actualisé et la juste valeur des actifs du régime est ensuite déduite. Le taux d'actualisation est basé sur des obligations d'entreprises de haute qualité libellées dans la devise dans laquelle les prestations seront versées.

Les calculs des obligations au titre des prestations définies sont effectués tous les ans par un actuinaire qualifié en utilisant la méthode des unités de crédit projetées.

Les nouvelles mesures de l'engagement net des régimes à prestations définies, qui se composent des gains et pertes actuariels, sont immédiatement reconnues en autres éléments du résultat global. Viohalco et ses entités déterminent les intérêts débiteurs nets sur l'engagement net de la prestation définie pour la période au moyen du taux d'escompte utilisé pour mesurer l'obligation inhérente à la prestation définie au début de la période annuelle jusqu'à l'engagement net de la prestation définie, en tenant compte de tout changement apporté à l'engagement net de la prestation définie au cours de la période résultant de cotisations et de versements au titre des prestations. Les dépenses d'intérêt nettes et les autres dépenses liées aux plans à prestations définies sont reconnues au compte de résultat.

Lorsque les prestations d'un régime sont modifiées ou lorsqu'un régime est réduit, le changement y afférent relatif aux prestations pour des services antérieurs ou le gain ou la perte résultant de cette réduction est immédiatement reconnu au compte de résultat. Viohalco et ses entités constatent les gains et pertes afférents au règlement d'un régime à prestations définies au moment de ce règlement.

(d) Indemnités de cessation d'emploi

Les indemnités de cessation d'emploi sont comptabilisées lors de la survenance du premier des deux événements suivants : Viohalco et ses entités ne peuvent plus retirer leur offre d'indemnités ou elles comptabilisent ces frais dans le cadre d'une restructuration. S'il n'est pas prévu que les indemnités soient intégralement réglées dans les 12 mois après la date de clôture, elles sont actualisées.

Dans le cas d'une cessation d'emploi pour laquelle Viohalco et ses entités ne sont pas en mesure de déterminer le nombre de salariés qui bénéficieront de cet incitant, ces prestations ne sont pas comptabilisées mais enregistrées comme un engagement éventuel.

5.5. Subventions publiques

Les subventions publiques sont reconnues à leur juste valeur lorsque les entités de Viohalco obtiennent l'assurance raisonnable que la subvention sera effectivement reçue et que ces mêmes entités respecteront toutes les modalités stipulées.

Les subventions publiques afférentes à des dépenses sont reportées et reconnues par le biais du compte de résultat afin qu'elles correspondent aux dépenses qu'elles serviront à couvrir.

Les subventions publiques relatives à l'acquisition d'immobilisations corporelles sont comptabilisées en passifs non courants en tant que subventions publiques différées et portées au compte de résultat selon la méthode linéaire sur la durée de vie attendue des actifs concernés.

5.6. Produits financiers et charges financières

Les produits financiers et charges financières de Viohalco et ses entités comprennent essentiellement :

- les produits d'intérêts ;
- les charges d'intérêts ;
- les dividendes ;
- les gains ou pertes nets sur la cession d'actifs financiers disponibles à la vente ;
- les pertes de valeur d'actifs financiers comptabilisés (autres que des créances commerciales) ;
- les gains et pertes de change sur emprunts et dépôts ;

Les produits et les charges d'intérêts sont comptabilisés selon la méthode du taux d'intérêt réel.

Les dividendes sont comptabilisés au compte de résultat à la date à laquelle Viohalco a le droit d'en bénéficier.

5.7. Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat comprend l'impôt courant et l'impôt différé. Il est comptabilisé au compte de résultat sauf dans la mesure où il concerne un regroupement d'entreprises ou des éléments comptabilisés directement comme capitaux propres ou autres éléments du résultat global.

A. Impôt exigible

L'impôt exigible comprend l'impôt à payer ou à recevoir sur le résultat imposable de l'exercice et tous ajustements de l'impôt à payer ou à recevoir relatifs aux exercices précédents. Il est déterminé en application des taux d'imposition en vigueur à la date de clôture des états financiers. L'impôt exigible inclut également tout impôt sur les dividendes. Les impôts exigibles et les impôts dus sont neutralisés seulement si certains critères sont remplis.

B. Impôt différé

L'impôt différé est reconnu pour les différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et passifs dans l'état de la situation financière et les valeurs calculées sur une base fiscale.

L'impôt différé n'est pas comptabilisé pour :

- des différences temporelles sur la comptabilisation initiale des actifs et des passifs pour une transaction autre qu'un regroupement d'entreprises et qui n'a pas d'effet sur le résultat comptable ou fiscal ;
- des différences temporelles liées à des participations dans des filiales, des entreprises associées et des coentreprises dans la mesure où Viohalco et ses entités sont capables de contrôler le moment de la reprise des différences temporelles et s'il est probable qu'elles ne soient pas reprises dans un avenir prévisible ; et
- des différences temporelles imposables provenant de la comptabilisation initiale du goodwill.

Les actifs d'impôts différés sont comptabilisés pour les pertes fiscales non utilisées, les crédits d'impôts non utilisés et les différences temporelles déductibles dans la mesure où il est probable que des bénéfices imposables seront disponibles pour les utiliser. Les actifs d'impôts différés sont révisés à chaque date de clôture des états financiers et sont réduits dans la mesure où il n'est plus probable que l'avantage fiscal puisse se réaliser ; ces réductions sont contrepassées si la probabilité de bénéfices imposables futurs s'accroît.

Les actifs d'impôts différés non comptabilisés sont révisés à chaque date de clôture et comptabilisés dans la mesure où il devient probable que des bénéfices imposables seront disponibles pour les utiliser. Les montants d'impôts différés sont évalués aux taux d'impôt attendus dans la période où l'actif d'impôt sera recouvré en tenant compte des taux d'imposition en vigueur à la date de clôture.

L'évaluation des impôts différés reflète les conséquences fiscales qui découleraient de la façon par laquelle Viohalco et ses entités prévoient, à la date de clôture de recouvrer ou de payer la valeur comptable de leurs actifs et passifs.

Les actifs et les passifs d'impôts différés ne sont compensés que s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôts exigibles et les actifs et passifs d'impôts différés concernant des impôts sur le résultat, prélevés par la même autorité fiscale.

5.8. Stocks

Les stocks sont reportés à la valeur la plus faible entre le coût d'acquisition et la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé en appliquant la méthode du coût moyen pondéré et se compose du coût de production et de conversion, ainsi que toutes les charges directes nécessaires pour mettre les stocks dans leur état actuel. La valeur nette de réalisation est estimée en fonction du prix de vente actuel des stocks dans le cours normal de l'activité, déduction faite des frais de vente, si un tel cas de figure se produit.

La réduction de valeur des stocks pour refléter la valeur nette de réalisation, ainsi que toute reprise, sont comptabilisées en coût des ventes dans la période au cours de laquelle elle survient.

5.9. Immobilisations corporelles

A. Comptabilisation et évaluation

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, déduction faite des amortissements cumulés et pertes de valeur. Le coût d'acquisition comprend l'ensemble des dépenses directement liées à l'acquisition ou à la construction de l'actif. Les coûts de construction des actifs immobilisés comprennent le coût de la main d'œuvre directe, des matériaux et tout autre coût liés à leur mise en service ainsi que les coûts d'emprunt.

Les dépenses ultérieures ne sont portées à l'actif que s'il est probable que Viohalco et ses entités bénéficieront d'avantages économiques futurs. Les coûts de réparation et d'entretien sont comptabilisés au compte de résultat consolidé lorsqu'ils sont encourus.

En cas de cession d'une immobilisation corporelle, toute différence entre le prix reçu et la valeur comptable de l'actif est comptabilisée au compte de résultat à la rubrique « Autres produits (charges) d'exploitation ».

Les charges d'emprunt liées à la construction d'actifs immobilisés sont portées à l'actif jusqu'à l'achèvement de la construction.

B. Amortissement

L'amortissement est calculé de manière à radier le coût des immobilisations corporelles, déduction faite de leurs valeurs résiduelles estimées en utilisant la méthode linéaire sur leur durée d'utilité estimée et est généralement comptabilisé au compte de résultat. Les terrains ne sont pas amortis.

Bâtiments	10 à 33 ans
Usines	50 ans
Équipement mécanique	2 à 35 ans
Mobilier et autres équipements	2 à 8 ans
Véhicules	4 à 15 ans

Les ordinateurs sont classés dans la catégorie « Mobilier et autres équipements ».

Les méthodes d'amortissements, les durées d'utilité et les valeurs résiduelles sont revues lors de chaque date de clôture et ajustées si nécessaire.

C. Reclassement en immeuble de placements

Lorsque la destination d'un bien immobilier n'est plus l'occupation par son propriétaire mais l'investissement immobilier, le bien est reclassé en tant qu'immeuble de placements.

Le bien est reclassé à sa valeur nette comptable à la date de reclassement, qui deviendra son coût d'acquisition pour son traitement comptable ultérieur.

D. Reclassement en actifs disponibles à la vente

Les actifs non courants et groupes destinés à être cédés sont reclassés en tant qu'actifs détenus en vue d'une vente si leur valeur comptable sera recouvrée principalement par leur vente plutôt que par leur utilisation continue.

5.10. Actifs incorporels et goodwill

A. Comptabilisation et évaluation

Goodwill : Le goodwill découlant de l'acquisition de filiales est évalué au coût diminué du cumul des pertes de valeur.

Recherche et développement : Les dépenses relatives aux activités de recherche sont comptabilisées au compte de résultat lorsqu'elles sont encourues. Les frais de développement ne sont inscrits à l'actif que si la dépense peut être évaluée de manière fiable, le produit ou le processus est techniquement et commercialement viable, les bénéfices économiques futurs sont probables et que les entités de Viohalco ont l'intention et disposent de ressources suffisantes pour achever le développement, et utiliser ou vendre l'actif. Dans le cas contraire, ils sont comptabilisés en résultat lorsqu'ils sont encourus. Après la comptabilisation initiale, les frais de développement sont évalués au coût d'acquisition diminué des amortissements cumulés et des éventuelles pertes de valeur.

Logiciels : Les licences logicielles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition diminué des amortissements cumulés. Ces actifs sont amortis selon la méthode linéaire sur leur durée d'utilité estimée qui varie entre 3 et 5 ans. Les frais liés à leur entretien sont comptabilisés en charges dans l'exercice où ils sont encourus.

Autres actifs incorporels : Les autres actifs incorporels, y compris les relations clientèle, les brevets et les marques commerciales, qui sont acquis par Viohalco et ses entités et ont une durée de vie finie, sont évalués à leur coût diminué des amortissements cumulés et du cumul des pertes de valeur. Les autres actifs incorporels qui ont une durée de vie indéterminée sont évalués à leur coût, déduction faite des pertes de valeur cumulées.

B. Dépenses ultérieures

Les dépenses ultérieures ne sont portées à l'actif que lorsqu'elles augmentent les avantages économiques futurs de l'actif auquel elles se rapportent. Toutes les autres dépenses, y compris celles liées à un goodwill ou des marques générées en interne, sont comptabilisées au compte de résultat lorsqu'elles sont encourues.

C. Amortissement et durée d'utilité

L'amortissement est la prise en charge en compte de résultat du coût des actifs immobilisés incorporels diminués de leurs valeurs résiduelles. Il est calculé en utilisant la méthode linéaire sur la durée d'utilité estimée des actifs et est généralement comptabilisé en compte de résultat. Le goodwill et les autres actifs incorporels avec des durées d'utilité indéfinies ne sont pas amortis.

Les durées d'utilité estimées pour la période actuelle et les périodes de référence sont les suivantes :

- Marques commerciales et licences 10 à 15 ans
- Logiciels 3 à 5 ans

Certains actifs incorporels inclus dans les « Marques commerciales et licences » ont des durées d'utilité indéfinies et ne sont donc pas amortis, mais font l'objet d'un test de perte de valeur. Voir la Note 18 pour plus d'informations.

Les méthodes d'amortissement, les durées d'utilité et les valeurs résiduelles sont revues à chaque date de clôture et ajustées si nécessaire.

5.11. Immeubles de placements

Les immeubles de placements, qui se composent principalement de terrains et de bâtiments, appartiennent à Viohalco et ses filiales ; ils sont destinés à générer des loyers, et non à être utilisés pour leurs besoins propres. Les immeubles de placements sont présentés à leur coût historique, déduction faite de l'amortissement. Lorsque les valeurs comptables des immeubles de placements excèdent leur valeur recouvrable, la différence (perte de valeur) est directement comptabilisée en tant que charge au compte de résultat. Les reprises de moins-values sont également comptabilisées dans le compte de

résultat. Les terrains ne sont pas amortis. Les immeubles sont amortis selon la méthode linéaire. La durée d'utilité attendue des immeubles de placements est comprise entre 18 et 33 ans.

La Direction exerce son jugement pour déterminer si un bien immobilier est considéré comme un immeuble de placements ou non. Les critères liés à ce jugement sont les suivants :

- Si une propriété génère des flux de trésorerie provenant de la location et une appréciation du capital en grande partie indépendamment des autres actifs détenus par Viohalco ;
- Si un bien immobilier ne génère pas de flux de trésorerie provenant de la production ou de l'approvisionnement de biens ou de services ou de l'utilisation de biens immobiliers à des fins administratives qui sont attribuables non seulement au bien immobilier mais aussi à d'autres actifs utilisés dans le processus de production ou d'approvisionnement ;
- Si un bâtiment vacant est détenu en vue d'être loué ou pour valoriser le capital ;
- Si un bien immobilier qui est en cours de construction ou de développement pour utilisation future comme immeuble de placements ;
- Si Viohalco détient des terrains pour une utilisation future actuellement indéterminée.

5.12. Actifs disponibles à la vente

Les actifs non courants ou les groupes destinés à être cédés incluant des actifs et des passifs sont classés en tant qu'actifs disponibles à la vente s'il est très probable qu'ils seront recouverts principalement par leur vente plutôt que par leur utilisation continue.

Ces actifs ou groupes destinés à être cédés sont généralement évalués au montant le plus bas entre leur valeur comptable et leur juste valeur diminuée des coûts de la vente. Toute perte de valeur sur un groupe destiné à être cédé est d'abord imputée au goodwill puis au prorata aux actifs et passifs restants, à l'exception des stocks, actifs financiers, avantages du personnel et immeubles de placements, qui continuent d'être évalués dans le respect des autres règles comptables de Viohalco et ses entités. Les pertes de valeur sur le classement initial en actifs disponibles à la vente ainsi que les gains ou pertes découlant de la réévaluation sont comptabilisés au compte de résultat.

Une fois classées en tant qu'actifs disponibles à la vente, les immobilisations corporelles et incorporelles ne sont plus amorties ou dépréciées ; les entités mises en équivalence ne sont plus mises en équivalence.

5.13. Dépréciation

A. Actifs financiers non dérivés

Les actifs financiers disponibles à la vente et les intérêts financiers dans des entités mises en équivalence sont évalués à chaque date de clôture afin de déterminer s'il existe une indication objective de perte de valeur.

Parmi ces indications objectives de perte de valeur figurent :

- un défaut ou un retard de paiement de la part d'un créancier ;
- la restructuration d'un montant dû aux entités de Viohalco à des conditions qu'elles n'auraient pas envisagées dans d'autres circonstances ;
- des éléments indiquant que le créancier ou l'émetteur va faire faillite ;
- une évolution défavorable de la solvabilité de l'emprunteur ou de l'émetteur ;
- la disparition d'un marché actif pour un titre ; ou
- toute donnée observable indiquant qu'il existe une baisse quantifiable des flux de trésorerie escomptés d'un groupe d'actifs financiers.

Pour un investissement dans un titre de participation, la preuve objective de la dépréciation de valeur comprend une baisse significative ou prolongée de sa juste valeur en deçà de son coût. Viohalco et ses filiales estiment qu'une baisse de 20 % est significative et qu'une période de 9 mois est prolongée.

Actifs financiers évalués au coût amorti (créances commerciales et autres débiteurs)

Une perte de valeur est calculée comme la différence entre la valeur comptable d'un actif et la valeur des flux de trésorerie futurs estimés actualisée au taux d'intérêt effectif initial de l'actif. Les pertes sont comptabilisées en résultat et reflétées dans un compte de provision. Lorsque le Groupe estime qu'il n'y

a pas de perspectives réalistes de recouvrement de l'actif, les montants correspondants sont radiés. Si le montant de la perte de valeur diminue par la suite et que la diminution peut être objectivement liée à un événement survenant après la comptabilisation de la dépréciation, la perte de valeur comptabilisée précédemment est reprise au compte de résultat.

Actifs disponibles à la vente

Les pertes de valeur sur les actifs financiers disponibles à la vente sont comptabilisées en reclassant les pertes accumulées dans la réserve de juste valeur en compte de résultat. Le montant reclassé est la différence entre le coût d'acquisition (net de tout remboursement en principal et amortissement) et la juste valeur actuelle, diminuée de toute perte de valeur précédemment comptabilisée en compte de résultat. Si la juste valeur d'un titre de créance déprécié disponible à la vente augmente par la suite et que l'augmentation peut être objectivement liée à un événement survenant après que la perte de valeur a été reconnue, la perte de valeur est reprise au compte de résultat ; sinon, elle est reprise dans les autres éléments du résultat global.

Entités mises en équivalence

Une perte de valeur à l'égard d'une entreprise mise en équivalence est mesurée en comparant la valeur recouvrable de l'investissement à sa valeur comptable. Une perte de valeur est comptabilisée en résultat et est reprise s'il y a eu une variation favorable dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable.

B. Actifs non financiers

À chaque date de clôture, Viohalco et ses sociétés examinent les valeurs comptables de leurs actifs non financiers (autres que les stocks et les passifs d'impôts différés), afin de déterminer toute indication de perte de valeur. Dans l'éventualité de l'existence d'une telle indication, le montant recouvrable de l'actif sera estimé. Le goodwill et les immobilisations incorporelles à la durée de vie indéterminée font l'objet d'un test de dépréciation annuel.

Il conviendra, afin de procéder au test de dépréciation, que les actifs soient regroupés dans la plus petite catégorie d'actifs possible qui génère des rentrées de fonds provenant d'un usage permanent, lesquelles sont en grande partie indépendantes des rentrées de fonds d'autres actifs ou d'unités génératrices de revenus (UGT). Le goodwill acquis lors d'un regroupement d'entreprises sera attribué aux UGT ou aux groupes d'UGT qui devraient tirer profit des synergies propres à ce regroupement.

La valeur recouvrable d'un actif ou d'une UGT est le montant le plus élevé entre sa valeur d'utilité et sa juste valeur, déduction faite du coût des ventes. Pour apprécier la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont actualisés au taux avant impôt, qui reflète l'appréciation courante du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif ou à l'UGT.

Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable d'un actif ou de l'UGT est supérieure à sa valeur recouvrable estimée.

Les pertes de valeur sont comptabilisées à la rubrique « Autres dépenses » dans le compte de résultat. Elles sont d'abord appliquées en perte de la valeur comptable de tout goodwill affecté à l'UGT, puis en perte, au prorata, des valeurs comptables des autres actifs de l'UGT.

Une perte de valeur comptabilisée au titre d'un goodwill ne peut pas être reprise. Pour les autres actifs, la valeur comptable augmentée en raison de la reprise d'une perte de valeur ne doit pas être supérieure à la valeur comptable qui aurait été déterminée, nette des amortissements, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée.

5.14. Contrats de location

Les locations d'immobilisations corporelles, dans lesquelles Viohalco et ses sociétés conservent une partie substantielle des risques et des profits de la détention, sont classées comme des baux financiers. Les baux financiers sont comptabilisés lors de la prise d'effet du bail au montant le plus faible des deux valeurs suivantes : la juste valeur de l'actif immobilisé et la valeur actualisée des recettes locatives minimales. Les obligations correspondantes découlant des baux, hors charges financières, sont comptabilisées comme des passifs. La composante d'intérêt des charges de financement qui concerne le bail financier est imputée aux résultats durant la période du bail. Les immobilisations corporelles qui

ont été acquises par contrat de bail sont amorties sur la période la plus courte entre leur durée de vie utile et la durée de leur location. Cependant, s'il est raisonnablement certain que le locataire obtiendra la propriété de l'actif à la fin de la durée du bail, alors l'actif est amorti sur sa durée de vie d'utilisation prévue.

Les contrats de location, dans lesquels le bailleur conserve l'essentiel des risques et des bénéfices de la détention, sont classés comme des contrats de location simple. Les charges de location dans le cadre de ces contrats de location simple sont imputées aux résultats de manière linéaire sur toute la durée du bail.

5.15. Instruments financiers

Viohalco et ses sociétés classent les actifs financiers non dérivés dans les catégories suivantes : « Actifs financiers comptabilisés à leur juste valeur par le biais du compte de résultat », « Trésorerie et créances », « Actifs financiers disponibles à la vente ».

(a) Actifs et passifs financiers non dérivés – comptabilisation initiale et décomptabilisation

Viohalco et ses sociétés comptabilisent initialement les emprunts et créances à la date de leur émission. Tous les autres actifs et passifs financiers sont initialement comptabilisés à la date de transaction.

Viohalco et ses sociétés décomptabilisent un actif financier dès lors que les droits contractuels aux flux de trésorerie générés par l'actif expirent, ou que Viohalco et ses sociétés transfèrent ces droits aux flux de trésorerie dans le cadre d'une transaction qui se traduit par le transfert de la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif financier, ou que Viohalco et ses sociétés ne transfèrent ni ne conservent la quasi-totalité des risques et bénéfices inhérents à la propriété et ne conservent pas non plus le contrôle de l'actif transféré.

Viohalco et ses sociétés décomptabilisent un passif financier dès lors que leurs obligations contractuelles sont supprimées, annulées ou échues.

Les actifs et passifs financiers sont compensés et le montant net est présenté dans l'état de la situation financière uniquement lorsque Viohalco et ses sociétés ont juridiquement le droit de compenser ces montants et entendent les régler sur une base nette, ou réaliser l'actif et liquider le passif simultanément.

(b) Actifs financiers non dérivés – évaluation

Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat

Un actif financier est qualifié d'actif financier à la juste valeur par le biais du compte de résultat s'il est classé en tant qu'actif détenu à des fins de transactions ou a été désigné comme tel lors de la comptabilisation initiale. Les coûts de transaction directement imputables sont comptabilisés au compte de résultat lorsqu'ils sont encourus. Les actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat sont évalués à leur juste valeur et les variations inhérentes, y compris le revenu d'intérêt ou le revenu des dividendes, sont comptabilisées au compte de résultat.

Créances commerciales et autres débiteurs diminués des pertes de valeur

Ces actifs sont initialement comptabilisés à leur juste valeur. Après la comptabilisation initiale, ils sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Ces comptes incluent la trésorerie disponible, les comptes à vue et les investissements à court terme (jusqu'à 3 mois) très liquides et à faible risque.

Actifs disponibles à la vente

Ces actifs sont initialement comptabilisés à leur juste valeur, majorée des frais de transaction directement attribuables. Après la comptabilisation initiale, ils sont évalués à leur juste valeur et les variations inhérentes, autres que les pertes de valeur les différences de change sur les instruments de dette, sont comptabilisées dans les Autres éléments du résultat global et cumulées dans la réserve de

« Juste valeur ». Lorsque ces actifs sont décomptabilisés, les gains ou les pertes cumulés en capitaux propres sont reclassés au compte de résultat.

(c) Passifs financiers non dérivés – évaluation

Les passifs financiers non dérivés comprennent les emprunts et sont initialement comptabilisés à leur juste valeur, déduction faite des frais de transaction. Après la comptabilisation initiale, ils sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

5.16. Instruments financiers dérivés et comptabilité de couverture

Les sociétés de Viohalco détiennent des instruments financiers dérivés à des fins de couverture de la juste valeur et des flux de trésorerie. Les instruments dérivés sont utilisés pour couvrir les risques découlant des variations des prix des métaux, les fluctuations des taux de change et les variations des taux d'intérêt des emprunts.

Les instruments dérivés sont évalués initialement à la juste valeur ; les coûts de transaction directement attribuables sont comptabilisés en résultat lorsqu'ils sont engagés. Après la comptabilisation initiale, les instruments dérivés sont évalués à la juste valeur et les variations inhérentes sont généralement comptabilisées en compte de résultat, à moins que l'instrument ne soit constaté comme couverture de flux de trésorerie.

Couverture de la juste valeur

Les instruments dérivés sont répertoriés comme instruments de couverture de la juste valeur quand l'exposition aux variations de la juste valeur d'un actif ou d'un passif financier est couverte.

Les variations de la juste valeur des instruments dérivés qui sont répertoriés comme des instruments de couverture de la juste valeur sont comptabilisées dans le Compte de résultat consolidé, tout comme les variations de la juste valeur des actifs ou passifs couverts attribuables aux risques couverts.

Couverture des flux de trésorerie

La quote-part effective de la variation de la juste valeur d'un instrument dérivé définie comme couverture de flux de trésorerie est comptabilisée en « Réserve de couverture ». Le gain ou la perte de la quote-part non effective est comptabilisé(e) au compte de résultat.

Les montants comptabilisés au poste « Réserve de couverture » sont reclassés dans le compte de résultat consolidé dans la même période ou dans les mêmes périodes durant laquelle ou lesquelles la couverture prévisionnelle des flux de trésorerie impacte le résultat ou l'élément couvert impacte le résultat.

Lorsqu'un élément couvert est vendu, ou lorsque la quote-part de couverture ne répond plus aux critères en matière de comptabilité de couverture, la comptabilité de couverture est interrompue à titre prospectif, les montants imputés à la réserve de couverture sont conservés sous la forme d'une réserve et reportés au compte de résultat consolidé lorsque l'actif couvert enregistre un bénéfice ou une perte.

Dans le cas d'une opération de couverture portant sur une transaction future prévue qui n'a plus vocation à avoir lieu, les montants comptabilisés au poste « Réserve de couverture » sont reclassés dans le compte de résultat consolidé.

Les sociétés de Viohalco examinent l'efficacité de la couverture des flux de trésorerie au commencement (de manière prospective) en comparant les termes critiques de l'instrument de couverture avec les termes critiques de l'élément couvert et, par la suite, lors de chaque date de clôture (de manière rétrospective), en appliquant, d'une manière cumulée, la méthode de la compensation en dollar.

5.17. Capital

Les capitaux propres se composent des actions ordinaires.

Les frais directs liés à l'émission de titres sont comptabilisés, une fois déduit l'impôt sur le revenu y afférent, en tant que réduction du montant de l'augmentation de capital. Les frais directs liés aux actions ayant été émises dans le cadre de l'acquisition d'une société sont inclus dans le coût de ladite acquisition.

5.18. Provisions

Les provisions sont évaluées en actualisant les flux de trésorerie futurs attendus à un taux avant impôts. Le taux d'actualisation utilisé pour déterminer la valeur actualisée reflète les appréciations actuelles du marché de la valeur temps de l'argent et les risques spécifiques à l'obligation.

Des provisions sont enregistrées dans les cas suivants :

(a) Il existe une obligation juridique ou implicite résultant d'événements antérieurs.

(b) Il est probable qu'un paiement soit effectué pour régler l'obligation.

(c) Le montant du paiement en question peut être estimé de manière fiable.

Plus précisément :

Les provisions pour les décisions de justice en cours sont comptabilisées lorsqu'il est plus que probable qu'il existe une obligation résultant de ce litige et qu'un paiement à cet égard est probable selon l'évaluation d'un tiers.

Des dispositions de garantie d'assurance sont comptabilisées lorsque le produit est vendu et selon l'expérience antérieure (probabilité que les produits vendus aient besoin d'être remplacés). L'estimation initiale des coûts associés à la garantie est revue tous les ans.

Des provisions de restructuration sont comptabilisées uniquement lorsque Viohalco est tenue par une obligation implicite, à savoir lorsqu'un plan officiel détaillé précise l'activité ou la partie de l'activité concernée, le site et le nombre de collaborateurs affectés, une estimation détaillée des coûts associés et un calendrier approprié, et que les collaborateurs affectés ont été informés des principales modalités du plan en question, ou que la société a déjà commencé à déployer le plan.

Une provision pour contrats onéreux est mesurée à la valeur actuelle la moins élevée entre le coût attendu de la résiliation du contrat et le coût net attendu de la poursuite de celui-ci. Avant de constituer la provision, Viohalco comptabilise une perte de valeur sur les actifs associés au contrat.

5.19. Résultat par action

Viohalco présente un résultat par action simple et un résultat par action dilué. Le résultat par action simple est calculé en divisant le résultat net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation à chaque période.

Le résultat par action dilué est défini en corrigeant le résultat attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires de la Société et le nombre moyen pondéré d'actions en circulation de l'impact d'une éventuelle conversion de toutes les obligations convertibles et stock-options distribuées au personnel.

5.20. Représentation du compte consolidé de résultat 2016

Afin que Viohalco puisse présenter la performance par segment de manière uniforme, les chiffres comparatifs ont fait l'objet de certains reclassements, le plus important d'entre eux concernant les produits et les coûts des ventes se rapportant au segment Immobilier qui auparavant apparaissaient sous les postes « Autres produits » et « Autres charges » et qui ont été reclassés en « Produits » et « Coûts des ventes ». Par ailleurs, les dépenses de services de support du siège qui apparaissaient auparavant en « Coûts des ventes » ont été reclassées en « Frais de vente et de distribution » et « Charges administratives » afin d'aligner le classement des dépenses du segment « Autres activités » sur le reste des segments d'activité de Viohalco.

Les ajustements effectués dans l'état consolidé du compte de résultat 2016 sont comme suit :

<i>Montants en milliers d'euros</i>	Publié	Reclassifications	Ajusté
Chiffre d'affaires	3.112.654	6.544	3.119.198
Coût des ventes	-2.848.582	16.939	-2.831.643
Marge brute	264.072	23.483	287.555
Autres produits	38.607	-8.394	30.213
Frais de commercialisation et de distribution	-58.022	-7.175	-65.197
Charges administratives	-95.029	-10.159	-105.188
Autres charges	-39.577	2.245	-37.332
Résultat opérationnel (EBIT)	110.052	0	110.052
Produits financiers	10.367	0	10.367
Charges financières	-112.423	0	-112.423
Résultat Financier net	-102.056	0	-102.056
Quote-part du résultat des entités mises en équivalence, nette d'impôt	-1.240	0	-1.240
Résultat avant impôt	6.756	0	6.756
Impôt sur le résultat	-13.685	0	-13.685
Résultat après impôt des activités poursuivies	-6.930	0	-6.930

5.21. Nouvelles normes et interprétations des IFRS

Certaines nouvelles normes ainsi que des amendements aux normes et des interprétations qui ont été publiés devront être appliqués aux périodes qui débutent pendant l'exercice en cours et aux exercices suivants. L'évaluation de l'impact de ces nouvelles normes, amendements aux normes et interprétations réalisée par Viohalco est présentée ci-dessous.

Normes et interprétations applicables à l'exercice en cours :

- *IAS 7 (Amendements) « Initiative de publication »* : Cet amendement requiert qu'une entité fournisse des informations permettant aux utilisateurs des états financiers d'évaluer les modifications intervenues dans les passifs découlant de ses activités de financement. Viohalco a ajouté un tableau des variations relatives aux emprunts et aux contrats de location-financement, qui sont les principaux éléments du poste inclus dans les activités de financement (voir la Note 26).
- *IAS 12 (Amendement) « Comptabilisation d'actifs d'impôts différés au titre de pertes latentes »* : Cet amendement clarifie la comptabilisation des actifs d'impôt différé pour les pertes latentes sur les instruments de dettes évaluées à la juste valeur.
- *Améliorations annuelles des IFRS Cycle 2014-2016* : Ces améliorations comprennent l'amendement suivant :
 - IFRS 12 « Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités ». Clarification du champ d'application des dispositions relatives aux informations à fournir d'IFRS 12.

L'adoption de ces amendements n'a pas eu un impact important sur les états financiers consolidés de Viohalco.

Normes et interprétations applicables aux périodes ultérieures :

- *IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients »* (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2018).
IFRS 15 établit un cadre complet pour déterminer si, combien et quand un produit est comptabilisé. Cette norme remplace les directives existantes en matière de comptabilisation des produits, y compris IAS 18 « Produits des activités ordinaires », IAS 11 « Contrats de construction » et IFRIC 13 « Programmes de fidélisation de la clientèle ».

IFRS 15 est applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2018. Une adoption anticipée est permise.

- a. Ventes de produits :** Les produits des activités ordinaires sont actuellement comptabilisés au titre d'un produit vendu lorsque les risques et les avantages inhérents à la propriété des biens sont transférés au client, dans la mesure où le recouvrement de la contrepartie est probable, les coûts associés et l'éventuel retour des biens peuvent être évalués de façon fiable, il n'y a plus d'implication dans la gestion continue des biens et le montant des produits peut être évalué de façon fiable.

Conformément à IFRS 15, les produits des activités ordinaires seront comptabilisés au moment où le client obtient le contrôle des biens. Pour certains contrats de produits réalisés sur demande, le client contrôle l'ensemble des travaux en cours au fur et à mesure de la fabrication des produits. Certains autres produits n'ont pas d'utilisation alternative pour Viohalco et il existe un droit opposable de paiement au titre de l'exécution achevée à ce jour. Dans ces cas, les produits des activités ordinaires seront comptabilisés au fur et à mesure de la fabrication des produits, en appliquant la méthode de sortie ou d'entrée la plus appropriée, afin de mesurer l'avancement vers l'achèvement. Cela a comme conséquence que les produits, et certains coûts associés, seront comptabilisés plus tôt que ce n'est actuellement le cas, c'est-à-dire quand les biens sont livrés chez le client. Si le moment de la facturation correspond directement à l'exécution à ce jour, le produit sera comptabilisé « tel que facturé ».

Ce changement affectera également d'autres postes de l'état consolidé de la situation financière ; les créances et autres débiteurs (actifs sur contrats) augmenteront et les stocks diminueront.

Dans certains cas, des clients peuvent prétendre à recevoir un rabais de volume, à la fin de l'exercice ou à la fin de leur contrat.

Conformément à IFRS 15, cette partie sera incluse dans le calcul du prix de la transaction, selon la méthode de la « valeur attendue » ou selon la méthode du « montant le plus probable », selon celle qui sera plus appropriée dans chacun des cas.

Les sociétés de Viohalco comptabilisent déjà les rabais attendus de manière similaire, si bien qu'aucun changement majeur ne s'impose.

- b. Prestations de services :** Les produits sont actuellement enregistrés en fonction du degré d'avancement de la prestation à la date de clôture des états financiers. Conformément à IFRS 15, la totalité de la contrepartie reçue au titre des contrats de services sera affectée à toutes les obligations d'exécution du contrat, sur la base de leurs prix de vente séparés. Les prix de vente séparés seront déterminés en fonction des prix catalogue auxquels Viohalco vend les services dans des transactions séparées. La comptabilisation de ces produits conformément à IFRS 15, par rapport à la prestation de services, est similaire à la politique actuelle de Viohalco.

- c. Contrats de construction :** Les produits résultant de contrats de construction comprennent le montant initial convenu dans le contrat, plus toutes modifications de l'étendue des travaux à exécuter, des réclamations et primes de performance, dans la mesure où il est probable qu'ils génèrent des produits et qu'ils puissent être évalués de façon fiable. Quand une réclamation ou une modification de l'étendue du contrat est comptabilisée, la proportion de l'avancée du contrat est revue et la position cumulative du contrat est revue à chaque date de clôture des états financiers. Conformément à IFRS 15, les réclamations et les modifications seront incluses dans la comptabilisation des contrats lorsqu'elles sont approuvées. Les produits seront comptabilisés sur la base de la méthode de sortie ou d'entrée la plus appropriée pour mesurer l'avancement vers l'achèvement. Les méthodes les plus couramment employées au titre de la politique actuelle sont celles dites « Évaluations achevées » et « Jalons d'étape franchis ».

- d. Obligations de garantie :** Viohalco donne généralement des garanties par rapport à l'exécution satisfaisante du produit. En tant que telles, les garanties existantes entrent dans la catégorie des garanties de type assurance de la norme IFRS 15 ; elles continueront donc d'être

comptabilisées au titre d'IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels », en cohérence avec la pratique actuelle.

- e. Présentation des actifs sur contrat et des passifs sur contrat :** La norme IFRS 15 exige une présentation distincte des actifs sur contrat et des passifs sur contrat au bilan. Cela entraînera des reclassements à compter du 1^{er} janvier 2018 en ce qui concerne les paiements anticipés reçus de clients, les produits comptabilisés mais non facturés et divers éléments actuellement inclus dans d'autres éléments du bilan.

Dispositions transitoires : Viohalco adoptera IFRS 15 dans ses états financiers consolidés pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2018, en utilisant la méthode de l'effet cumulé, l'effet de la première application de la norme étant comptabilisé à la date de l'application initiale, à savoir le 1^{er} janvier 2018, en tant qu'ajustement des capitaux propres. En conséquence, Viohalco n'appliquera pas les exigences d'IFRS 15 à la période présentée aux fins de comparaison.

- **IFRS 9 « Instruments financiers » et amendements ultérieurs liés à IFRS 9 et IFRS 7 (entrant en vigueur pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2018).**

L'International Accounting Standards Board (IASB) a publié en juillet 2014 la version finale de la norme IFRS 9 Instruments financiers.

IFRS 9 est applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2018. Une adoption anticipée est permise. Viohalco prévoit d'appliquer IFRS 9 pour la première fois le 1^{er} janvier 2018, à l'exemption de la quote-part de couverture générale pour laquelle l'IAS 39 sera conservée.

- a. Classification – actifs financiers :** IFRS 9 contient un nouveau mode de classification et une nouvelle approche d'évaluation des actifs financiers qui reflète le modèle économique de l'entité pour la gestion des actifs financiers, ainsi que les caractéristiques de leur flux de trésorerie.

IFRS 9 contient 3 principales catégories de classification d'actifs financiers : évalués au coût amorti, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et à la juste valeur par le biais du résultat net. La norme élimine les catégories existantes sous IAS 39 suivantes : placements détenus jusqu'à l'échéance ; emprunts, dettes et créances ; actifs financiers disponibles à la vente.

Sous IFRS 9, les dérivés incorporés dans des contrats dont l'hôte est un actif financier dans le champ d'application de la norme ne seront jamais divisés. À la place, l'instrument financier hybride sera évalué dans son intégralité en ce qui concerne sa classification.

Sur la base de son évaluation, Viohalco ne s'attend pas à ce que les nouvelles exigences en matière de classification aient un impact important sur sa comptabilisation des créances clients, des emprunts, des investissements en titres de créance et des investissements en titres de participation gérés sur la base de la juste valeur. Au 31 décembre 2017, Viohalco classait ses investissements en titres de participation en tant qu'actifs disponibles à la vente avec une juste valeur de 9,6 millions d'euros ; conformément à IFRS 9, ceux-ci seront classés en tant qu'investissements mesurés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Par conséquent, l'ensemble des pertes et profits sur la variation de la juste valeur sera présenté dans les autres éléments du résultat global, aucune perte de valeur ne sera comptabilisée en compte de résultat et aucun profit ni aucune perte ne seront reclassés en compte de résultat en cas de cession.

- b. Perte de valeur – Actifs financiers et actifs sur contrat :** IFRS 9 remplace le modèle « perte encourue » de l'IAS 39 par le modèle prospectif des « pertes de crédit attendues ». Ce modèle nécessite d'exercer un jugement considérable sur la façon dont l'évolution des facteurs économiques a une incidence sur les pertes de crédit attendues, qui sera déterminée selon une approche fondée sur des pondérations probabilistes. Le nouveau modèle de dépréciation

s'appliquera sur les actifs financiers évalués au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, sauf les placements dans des instruments de capitaux propres et les actifs de contrats.

Sous IFRS 9, la correction de valeur pour perte sera mesurée selon soit :

- les pertes de crédit attendues sur les 12 mois à venir. Ce sont les pertes de crédit attendues résultant des cas de défaillance possibles dont un instrument financier pourrait faire l'objet dans les 12 mois suivant la date de clôture ; soit
- les pertes de crédit attendues sur la durée de vie. Ce sont les pertes de crédit attendues qui résultent de tous les cas de défaillance sur toute la durée de vie attendue de l'instrument financier.

L'évaluation des pertes de crédit attendues sur la durée de vie s'applique si le risque de crédit d'un actif financier à la date de clôture a augmenté de manière significative depuis la comptabilisation initiale et, si ce n'est pas le cas, il y a lieu d'appliquer l'évaluation des pertes de crédit attendues sur les 12 mois à venir. Une entité peut déterminer qu'il n'y a pas eu d'augmentation importante du risque de crédit d'un actif financier si le risque de crédit de l'actif à la date de clôture est faible. Toutefois, l'évaluation des pertes de crédit attendues sur la durée de vie s'applique toujours aux créances clients et aux actifs sur contrat sans composante de financement importante ; Viohalco a choisi d'appliquer cette méthode également aux créances clients et aux actifs sur contrat qui comportent une composante de financement importante.

- c. Classification – Passifs financiers :** Il n'y aura pas d'impact sur la comptabilisation par Viohalco des passifs financiers car les nouvelles exigences concernent uniquement la comptabilisation des passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat et le groupe ne détient pas de tels passifs. Les règles de décomptabilisation ont été transférées de l'IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation » et n'ont pas été modifiées.
- d. Comptabilité de couverture :** Viohalco a choisi de ne pas adopter les dispositions d'IFRS 9 sur la comptabilité de couverture et continuera d'appliquer l'IAS 39. Des informations supplémentaires sur la méthode comptable actuellement employée sont communiquées au paragraphe 5.16 correspondant.

Informations à fournir : La norme IFRS 9 impose de communiquer de nouvelles informations, notamment en matière de comptabilité de couverture, de risque de crédit et de pertes de crédit attendues (les informations à fournir en matière de comptabilité de couverture s'appliquent également aux entités qui décident de continuer à utiliser la norme IAS 39). L'évaluation préliminaire de Viohalco comportait une analyse visant à identifier les lacunes des processus actuels en matière de données et la société est en train de mettre en œuvre des changements au niveau du système et des contrôles qui sont réputés nécessaires pour collecter les données requises.

Dispositions transitoires : les dispositions transitoires seront effectuées comme suit :

- Viohalco appliquera l'exemption de l'obligation de retraiter les informations comparatives pour des périodes précédentes en ce qui concerne les changements en termes de classification et d'évaluation (y compris les pertes de valeur). Les différences dans les valeurs comptables des actifs financiers et des passifs financiers résultant de l'adoption de la norme IFRS 9 seront en règle générale comptabilisés dans les résultats non distribués et les réserves au 1^{er} janvier 2018 ;
- Les appréciations suivantes doivent se fonder sur les faits et circonstances qui existent à la date de l'application initiale :
 - La définition du modèle économique dans le cadre duquel un actif financier sera détenu ;
 - La désignation et l'annulation de désignations antérieures de certains actifs et passifs financiers comme étant évalués à la juste valeur par le biais du résultat net ;

- La désignation de certains investissements en instruments de capitaux non détenus à des fins de transaction en tant qu'actifs évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

Impact estimé de l'adoption des normes IFRS 9 et IFRS 15

Viohalco a évalué l'impact estimé de l'application initiale des normes IFRS 9 et IFRS 15 sur ses états financiers consolidés. L'impact estimé de l'adoption de ces normes sur les capitaux propres de Viohalco au 1^{er} janvier 2018 repose sur les évaluations effectuées à ce jour. Il est repris sous forme de synthèse ci-après. Les impacts réels de l'adoption des normes au 1^{er} janvier 2018 peuvent changer pour les raisons suivantes :

- Viohalco n'a pas achevé les tests d'évaluation des changements sur les contrôles de ses systèmes informatiques ; et
- les nouvelles politiques comptables sont sujettes à modifications jusqu'à ce que Viohalco présente ses premiers états financiers qui incluent la date d'application initiale.

	Au 31 décembre 2017	Ajustements estimés suite à l'adoption du IFRS 9	Ajustements estimés dus à l'adoption du IFRS 15	Solde estimé ajusté au 1er janvier 2018
<i>Montants en milliers d'euros</i>				
Réserves	415.424	0	-34	415.390
Bénéfices reportés	116.279	-2.402	3.183	117.059
Participations ne donnant pas le contrôle	122.586	220	732	123.098

Les principales composantes des ajustements estimés sont les suivantes :

Pour IFRS 9, l'application du modèle « pertes de crédit attendues » a entraîné une diminution de 2,6 millions d'euros des bénéfices non distribués, en raison de la dépréciation plus importante des créances commerciales et autres débiteurs.

Pour IFRS 15, l'augmentation de 3,9 millions d'euros est imputable à l'identification d'obligations de performance distinctes pour les projets dans l'énergie et la comptabilisation anticipée de produits pour la production d'éléments fabriqués sur mesure (comptabilisation au fil du temps).

- **IFRS 16 « Contrats de location »** (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2019).

IFRS 16 remplace les commentaires existants en matière de contrats de location, y compris la norme IAS 17 « Contrats de location », IFRIC 4 « Déterminer si un accord contient un contrat de location », SIC-15 « Avantages dans les contrats de location simple » et SIC-27 « Évaluation de la substance des transactions impliquant la forme juridique d'un contrat de location ».

La norme entre en vigueur pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2019. Une application anticipée est autorisée pour les entités qui appliquent IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients » avant ou à la date d'application initiale d'IFRS 16.

IFRS 16 introduit un modèle unique de comptabilisation des contrats de location au bilan des preneurs. Un preneur comptabilise le droit d'utilisation d'un actif représentant son droit d'utilisation de l'actif sous-jacent et un passif lié aux contrats de location représentant son obligation d'effectuer des paiements liés aux contrats. Des exemptions facultatives existent pour les contrats de location à court terme et les contrats de location d'actifs de peu de valeur. La comptabilisation des contrats de location pour le bailleur reste similaire à celle prévue par la norme actuelle, c'est-à-dire que le bailleur continue de classer les contrats de location comme des contrats de location opérationnelle ou des contrats de location-financement.

Viohalco effectue actuellement une évaluation de l'impact potentiel sur ses états financiers consolidés. L'impact réel lié à l'application de la norme IFRS 16 sur les états financiers au cours de

la période d'application initiale dépendra des futures conditions économiques, notamment du taux d'emprunt de Viohalco au 1^{er} janvier 2019, de la composition du portefeuille de locations de Viohalco à cette date, de la dernière évaluation de Viohalco pour savoir si la société décide ou non d'exercer des options de reconduction de locations et de l'étendue avec laquelle Viohalco choisira d'utiliser les mesures pratiques et les exemptions de comptabilisation.

À ce jour, l'impact le plus important identifié est le suivant : Viohalco comptabilisera de nouveaux actifs et passifs pour les contrats de baux, actuellement comptabilisés comme des contrats de location simple. Par ailleurs, la norme change la nature de la charge liée à ces contrats de location. IFRS 16 remplace, en effet, la ligne de charges de location unique par une charge d'amortissement des actifs loués et une charge d'intérêt sur les passifs liés à la location.

Viohalco n'a pas encore décidé si elle utilisera les exemptions facultatives.

Aucun impact majeur n'est attendu pour les contrats de location-financement de Viohalco. Pour plus d'informations sur les contrats de location-financement en cours, se référer à la note 33.

Dispositions transitoires : En tant que preneur, Viohalco peut appliquer la norme en utilisant :

- une approche rétrospective ; ou
- une approche rétrospective modifiée avec des mesures pratiques facultatives.

Le preneur applique son choix de manière cohérente à l'ensemble de ses contrats de location. Viohalco prévoit d'appliquer IFRS 16 pour la première fois le 1^{er} janvier 2019. Viohalco n'a pas encore arrêté son choix quant à l'approche de transition qu'il va utiliser.

Viohalco n'est pas tenu d'effectuer des ajustements pour les contrats de location, excepté dans le cas d'un contrat de sous-location dans lequel la société est un bailleur intermédiaire.

Les changements ci-dessous ne devraient pas avoir un impact important sur les états financiers consolidés de Viohalco, d'après une première évaluation fondée sur les conditions actuelles.

- *IFRS 2 (Amendements) « Classification et évaluation des transactions dont le paiement est fondé sur des actions » (entrant en vigueur pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2018).* Les amendements clarifient la base d'évaluation pour des paiements fondés sur des actions et réglés en trésorerie et la comptabilisation d'une modification des conditions d'un paiement fondé sur des actions, qui ne serait plus réglé en trésorerie mais en instruments de capitaux propres. Les amendements introduisent également une exception aux principes de l'IFRS 2 qui requiert qu'une transaction soit traitée comme si elle avait été réglée en intégralité en instruments de capitaux propres quand un employeur est obligé de retenir à la source un montant correspondant à l'obligation fiscale de l'employé liée à un paiement fondé sur des actions et paie ce montant aux autorités fiscales.
- *Interprétation IFRIC 22 « Transactions en monnaies étrangères et contrepartie anticipée » (entrant en vigueur pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2018).* L'interprétation apporte des éclaircissements quant à la comptabilisation des transactions comportant l'encaissement d'une contrepartie anticipée dans une monnaie étrangère.
- *IAS 40 (Amendements) « Transferts des immeubles de placements » (entrant en vigueur pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2018).* L'amendement apporte des précisions quant à l'application du paragraphe 57 d'IAS 40 « Immeubles de placements », lequel donne des indications sur les transferts d'immeubles de placements.
- *IFRIC 23 « Incertitude relative aux traitements fiscaux » (entrant en vigueur pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2019).* Cette interprétation traite de la comptabilisation des impôts sur le résultat lorsque le traitement fiscal implique une incertitude qui affecte l'application d'IAS 12. L'interprétation apporte des éclaircissements sur la prise en compte de traitements fiscaux incertains séparément ou conjointement, l'examen par les autorités fiscales, la méthode appropriée pour refléter ces

incertitudes et la comptabilisation des changements intervenus au niveau des faits et des circonstances. Cette interprétation n'a pas encore été adoptée au niveau européen.

- *IFRS 9 (Amendements) « Caractéristiques de remboursement anticipé avec contrepartie négative ».*

(entrant en vigueur pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2019). L'amendement permet d'évaluer au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global les actifs financiers avec des options de prépaiement qui permettent à ou exigent d'une partie à un contrat de payer ou recevoir une contrepartie raisonnable en cas de résiliation anticipée du contrat (de sorte qu'il puisse y avoir une « contrepartie négative » du point de vue du détenteur de l'actif).

- *IAS 28 (Amendements) « Intérêts à long terme dans des entreprises associées et des coentreprises »*

(entrant en vigueur pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2019). Ces amendements apportent des éclaircissements pour savoir si l'évaluation, en particulier les exigences de dépréciation, des participations à long terme dans des entreprises associées et des coentreprises qui, par essence, font partie des « investissements nets » dans l'entreprise associée ou la coentreprise doivent être régis en vertu de la norme IFRS 9, de la norme IAS 28 ou d'une combinaison de ces deux normes. Ils précisent qu'une entité applique la norme IFRS 9 « Instruments financiers », avant d'appliquer l'IAS 28, à ces intérêts à long terme auxquels ne s'applique pas la méthode de comptabilisation par mise en équivalence. En appliquant la norme IFRS 9, l'entité ne tient pas compte de tous les ajustements apportés à la valeur comptable des intérêts à long terme qui découlent de l'application de l'IAS 28. Ces amendements n'ont pas encore été adoptés au niveau européen.

- *IAS 19 (Amendement) « Modification, réduction ou liquidation de régime ».*

(entrant en vigueur pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2019). Ces amendements obligent les entités à utiliser des hypothèses actuarielles actualisées pour calculer les coûts de service actuels et les intérêts nets pour le reste de la période de clôture annuelle après la modification, la réduction ou la liquidation d'un régime. Ces amendements apportent également des éclaircissements sur la manière dont la comptabilisation de la modification, de la réduction ou de la liquidation d'un régime affecte les exigences en matière de plafonds d'actifs. Ces amendements n'ont pas encore été adoptés au niveau européen.

- *IFRS 10 (Amendement) « États financiers consolidés » et IAS 28 « Participations dans des entreprises associées et des coentreprises : vente ou apport d'actifs entre un investisseur et son entreprise associée ou coentreprise ».*

(En décembre 2015, l'IASB a reporté sine die la date d'entrée en vigueur de cet amendement en attendant le résultat de son projet de recherche sur la méthode de comptabilisation par mise en équivalence) : Ces amendements traitent d'une incohérence reconnue entre les exigences de la norme IFRS 10 et celles contenues dans la norme IAS 28, dans le traitement de la cession ou de l'apport d'actifs entre un investisseur et son entreprise associée ou coentreprise. La principale conséquence des amendements est la suivante : un gain ou une perte est comptabilisé en totalité lorsqu'une transaction implique une entreprise (qu'elle se trouve hébergée ou non dans une filiale). Un gain ou une perte partiel(le) est comptabilisé(e) lorsqu'une transaction implique des actifs qui ne constituent pas une entreprise, même si ces actifs sont hébergés dans une filiale. Ces amendements n'ont pas encore été adoptés au niveau européen.

- *Améliorations annuelles des Normes IFRS - Cycle 2014-2016. (Entrant en vigueur pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2018).*

– *IAS 28 « Participations dans des entreprises associées et des coentreprises » :* Ces amendements apportent des éclaircissements sur le fait que le choix d'évaluer à la juste valeur par le biais du compte de résultat un investissement dans une entreprise associée ou une coentreprise qui est détenue par une entité qui est une entreprise de capital-risque, ou une autre entité éligible, est

disponible pour chaque investissement dans une entreprise associée ou une coentreprise au cas par cas, lors de la comptabilisation initiale.

- *Améliorations annuelles des Normes IFRS - Cycle 2015-2017 (entrant en vigueur pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2019)*

Ces améliorations n'ont pas encore été adoptées au niveau européen.

- *IFRS 3 « Regroupements d'entreprises » et IFRS 11 « Partenariats »* : Les amendements apportés à la norme IFRS 3 apportent des éclaircissements sur le fait que lorsqu'une entité obtient le contrôle d'une entreprise qui est une coentreprise, elle réévalue ses participations précédemment détenues dans cette entreprise. Les amendements apportés à la norme IFRS 11 apportent des éclaircissements sur le fait que lorsqu'une entité obtient le contrôle conjoint d'une entreprise qui est une coentreprise, elle ne réévalue pas ses participations précédemment détenues dans cette entreprise.

- *IAS 12 « Impôts sur le résultat »* : Les amendements apportent des éclaircissements sur le fait que les conséquences en matière d'impôt sur le résultat des paiements réalisés sur des instruments financiers classés en capitaux propres doivent être comptabilisées en fonction du lieu où ont été comptabilisés les transactions ou événements passés ayant donné lieu à distribution de bénéfices.

- *IAS 23 « Coûts d'emprunt »* : Les amendements apportent des éclaircissements sur le paragraphe 14 de la norme selon lequel, lorsqu'un actif éligible est prêt pour son usage prévu ou pour être cédé, et qu'une partie de l'emprunt spécifique lié à cet actif éligible reste exigible, cet emprunt doit être inclus dans les fonds qu'une entité emprunte de manière générale.

6. Segments opérationnels

A. Base de la division en segments

À des fins de gestion, Viohalco est composé de huit segments stratégiques principaux soumis à compte rendu, qui opèrent dans différentes industries et sont gérés séparément :

- Aluminium ;
- Cuivre ;
- Acier ;
- Câbles ;
- Tubes d'acier ;
- Immobilier ;
- Recyclage et
- Autres activités

Ces segments offrent différents produits et services, et sont gérés séparément dû au fait qu'ils requièrent des stratégies marketing et technologiques différentes.

Une telle organisation structurelle est déterminée en fonction de la nature des risques et des rendements liés à chaque segment opérationnel. Elle s'appuie sur la structure de direction, ainsi que sur le système de reporting interne. Elle représente la base selon laquelle Viohalco communique ses renseignements par segment.

L'analyse des segments présentée dans les présents états financiers consolidés est le reflet des activités analysées par secteur d'activité. Elle décrit le plus fidèlement possible la manière dont Viohalco est gérée et fournit des indications précieuses quant à ses activités opérationnelles.

Aux fins de présentation des informations par segment d'activité, toutes les sociétés de Viohalco, à l'exception des sociétés commerciales, ont été classées dans un secteur spécifique soumis à compte rendu.

Les chiffres des comptes de résultat et des bilans des sociétés commerciales de Viohalco ont, quant à eux, été répartis entre les segments d'activité soumis à compte rendu en fonction de la nature de leurs transactions et des soldes.

Voici une brève description des segments :

Aluminium : ElvalHalcor, à travers sa division aluminium en rouleaux (Elval), ses filiales Symetal S.A., Elval Colour S.A. et Vepal S.A. ainsi que ses filiales, Bridgnorth Aluminium et Etem Bulgaria, fournissent une large gamme de produits, allant des bobines et des tôles en aluminium destinées aux applications générales et des feuilles en aluminium à usage ménager aux produits spéciaux, tels que les produits en aluminium laminés et extrudés pour les secteurs de la construction navale, de l'automobile et de la construction, ainsi que des bobines offset.

Cuivre : ElvalHalcor, à travers sa division de tuyaux en cuivre (Halcor) et ses filiales Fitco S.A. et Sofia Med S.A., fabrique un large éventail de produits en cuivre et en alliage de cuivre, qu'il s'agisse de canalisations en cuivre et en laiton, de feuillards, de tôles et de plaques, ou de barres conductrices et de tiges en cuivre.

Acier : Sidenor Steel Industry, Stomana Industry et leurs filiales fabriquent des produits sidérurgiques longs et plats, ainsi que des produits finis.

Câbles : Le Groupe Cablel® Hellenic Cables est l'un des plus gros producteurs de câbles en Europe, fabriquant des câbles électriques, de télécommunication et sous-marins, ainsi que des fils émaillés et des composés.

Tubes d'acier : Corinth Pipeworks fabrique des tubes d'acier destinés au transport de gaz naturel, de pétrole et d'eau, ainsi que des profilés creux en acier utilisés dans les projets de construction.

Immobilier : Viohalco crée de la valeur en réhabilitant ses anciens sites industriels en Grèce et en Bulgarie.

Recyclage : Le segment Recyclage de Viohalco commercialise et traite des matières brutes secondaires, s'occupe de la gestion des déchets et des opérations de protection de l'environnement, et fournit des services aux consommateurs et aux entreprises.

Autres : Viohalco détient aussi des participations dans des sociétés plus petites dans d'autres secteurs d'activité, notamment dans les équipements sanitaires et les ardoises en céramique (Vitrouvit S.A.), dans la technologie et la R&D (TEKA, Elkeme) ainsi que le courtage d'assurance. Aucun de ces secteurs n'atteint les seuils quantitatifs pour les secteurs soumis à compte rendu en 2017 ou 2016.

B. Informations sur les segments soumis à compte rendu

Les renseignements fournis dans le tableau ci-dessous proviennent directement du système de reporting financier interne utilisé par la direction exécutive (c'est-à-dire par les principaux décideurs opérationnels) en vue de surveiller et d'évaluer séparément les performances des segments opérationnels.

Les tableaux ci-dessous compilent les renseignements relatifs aux résultats des segments soumis à compte rendu, ainsi que des éléments d'actif et de passif aux 31 décembre 2017 et 2016 et pour les exercices clôturés à ces dates. Par rapport aux États Financiers Consolidés de 2016, les produits et les coûts de ventes liés au segment Immobilier qui étaient auparavant classés en « Autres produits » et « Autres charges » ont été respectivement classés en « Produits » et « Coût des ventes ». D'autres informations sur les reclassements par rapport à 2016 figurent à la Note 5.20.

Les produits et les bénéfices opérationnels par segment d'activité pour 2017 sont:

<i>Montants en milliers d'euro</i>	Aluminium	Cuivre	Câbles	Acier	Tuyaux d'acier	Immobilier	Recyclage	Autres activités	Total
Chiffre d'affaires par segment	1.802.644	1.278.970	674.299	1.198.524	355.276	12.422	222.069	89.579	5.633.782
Chiffre d'affaires intragroupe	-596.626	-348.166	-266.328	-433.282	-60.285	-3.263	-156.064	-48.458	-1.912.471
Chiffre d'affaires par segment après élimination des ventes intragroupe	1.206.018	930.804	407.971	765.243	294.991	9.159	66.005	41.121	3.721.311
Marge Brute	116.887	76.128	33.984	70.656	23.511	3.493	19.024	5.914	349.597
Bénéfice d'exploitation (EBIT)	69.260	44.232	17.452	35.956	2.332	1.298	4.179	-7.258	167.452
Produits financiers	489	8	700	395	9	1	11	406	2.019
Charges financières	-17.852	-24.551	-22.612	-32.477	-10.893	-1.188	-2.519	-360	-112.451
Quote-part du résultat des entités mises en équivalence, nette d'impôts	125	-150	0	-560	402	0	0	0	-181
Résultat avant impôts	52.022	19.539	-4.459	3.315	-8.149	112	1.672	-7.212	56.839
Impôts sur les bénéfices	-15.485	14.292	594	23.114	6.370	-453	-471	-1.006	26.956
Résultat net	36.537	33.831	-3.865	26.428	-1.779	-341	1.201	-8.218	83.794

Les autres informations par segment d'activité pour 2017 sont:

<i>Montants en milliers d'euro</i>	Aluminium	Cuivre	Câbles	Acier	Tuyaux d'acier	Immobilier	Recyclage	Autres activités	Total
Entités mises en équivalence	448	450	0	4.784	11.274	0	0	0	16.956
Autres actifs	1.055.500	498.346	439.852	860.344	400.298	277.537	59.432	75.825	3.667.134
Total actifs	1.055.949	498.796	439.852	865.127	411.572	277.537	59.432	75.825	3.684.089
Passifs	572.471	366.552	396.190	710.855	278.043	42.778	58.600	29.382	2.454.871
Dépenses en capital	51.756	13.649	17.599	7.945	3.194	10.579	15.869	1.824	122.414
Amortissements	-58.133	-14.052	-13.620	-36.128	-9.156	-4.267	-2.790	-934	-139.079

Les produits et les bénéfices opérationnels par segment d'activité pour 2016 sont:

Montants en milliers d'euro	Aluminium	Cuivre	Câbles	Acier	Tuyaux d'acier	Immobilier	Recyclage	Autres activités	Total *re-présenté
Chiffre d'affaires par segment	1.382.225	1.041.454	598.065	774.458	388.717	9.485	180.297	54.730	4.429.432
Chiffre d'affaires intragroupe	-304.052	-290.115	-216.573	-227.689	-95.348	-2.941	-135.595	-37.920	-1.310.233
Chiffres d'affaires par segment après élimination des ventes intragroupe	1.078.173	751.340	381.492	546.769	293.368	6.544	44.702	16.811	3.119.198
Marge Brute	101.351	55.252	30.477	45.584	33.174	626	15.140	5.950	287.555
Bénéfice d'exploitation (EBIT)	57.600	25.274	15.049	8.604	18.972	-10.102	1.295	-6.640	110.052
Produits financiers	134	445	163	1.063	453	51	7	8.052	10.367
Charges financières	-21.869	-25.458	-21.093	-31.691	-10.666	-608	-2.215	1.178	-112.423
Quote-part du résultat des entités mises en équivalence, nette d'impôts	250	-12	0	-444	-1.034	0	0	0	-1.240
Résultat avant impôts	36.114	248	-5.882	-22.468	7.725	-10.659	-913	2.589	6.756
Impôts sur les bénéfices	-11.432	-823	-2.805	3.830	-3.791	5.922	-328	-4.258	-13.685
Résultat net	24.683	-575	-8.687	-18.638	3.934	-4.737	-1.241	-1.668	-6.930

Les autres informations par segment d'activité pour 2016 sont:

Montants en milliers d'euro	Aluminium	Cuivre	Câbles	Acier	Tuyaux d'acier	Immobilier	Recyclage	Autres activités	Total *re-présenté
Entités mises en équivalence	499	600	0	4.836	11.567	0	0	91	17.594
Autres actifs	1.111.130	437.705	421.183	826.887	424.448	262.410	61.357	63.496	3.608.616
Total actifs	1.111.629	438.305	421.183	831.724	436.015	262.410	61.357	63.587	3.626.210
Passifs	512.801	468.974	366.313	710.072	297.329	34.576	61.275	26.630	2.477.971
Dépenses en capital	54.712	8.302	12.163	25.557	6.905	6.990	1.662	1.998	118.289
Amortissements	-52.552	-11.239	-12.374	-33.182	-8.620	-3.610	-2.932	-1.235	-125.744

C. Informations géographiques

Les segments d'activité de Viohalco sont gérés au niveau mondial, mais opèrent depuis les sites de production et bureaux de vente principalement situés en Grèce, en Allemagne, au Royaume-Uni, en France, en Bulgarie, en Roumanie, en Serbie, en ancienne République yougoslave de Macédoine et aux États-Unis.

Les informations ci-dessous sont basées sur le chiffre d'affaires par segment généré avec des clients externes, classé par pays de domicile des clients, et sur les actifs par segment regroupés selon leur localisation géographique. Les activités de Viohalco à l'échelle mondiale sont divisées en sept zones géographiques principales. En ce qui concerne l'Europe, les informations relatives aux Actifs pour la Grèce et la Belgique font l'objet d'un compte rendu distinct.

Chiffre d'affaires

Pour l'exercice clos le 31 décembre

Montants en milliers d'euro	2017	2016 * re-présenté
Grèce	606.159	531.276
Etats membres de l'Union Européenne	2.216.898	1.817.625
Autres pays Européens	359.184	296.060
Asie	270.535	151.030
Etats-Unis	199.463	255.733
Afrique	50.284	60.929
Océanie	18.788	6.544
Total	3.721.311	3.119.198

Immobilisations corporelles

Pour l'exercice clos le 31 décembre

<i>Montants en milliers d'euro</i>	2017	2016
Belgique	1.568	1.605
Grèce	1.256.722	1.276.696
International	485.343	504.856
Total	1.743.632	1.783.156

Immobilisations incorporelles et goodwill

Pour l'exercice clos le 31 décembre

<i>Montants en milliers d'euro</i>	2017	2016
Belgique	83	59
Grèce	20.097	18.950
International	6.352	5.648
Total	26.531	24.657

Immeubles de placements

Pour l'exercice clos le 31 décembre

<i>Montants en milliers d'euro</i>	2017	2016
Grèce	158.492	148.400
International	6.755	7.153
Total	165.247	155.553

7. Produits

Pour l'exercice clos le 31 décembre

<i>Montants en milliers d'euro</i>	2017	2016 * re-présenté
Vente de biens	3.610.175	3.041.862
Prestations de services	30.803	12.380
Produits des contrats de construction	71.474	58.412
Revenus de location des immeubles de placements	8.859	6.544
Total	3.721.311	3.119.198

* voir Note 5.20

Le chiffre d'affaires consolidé de Viohalco pour l'exercice 2017 s'élève à 3 721 millions d'euros, soit une hausse de 19 % par rapport au chiffre d'affaires de 3 119 millions d'euros comptabilisé en 2016. Les segments Aluminium et Cuivre ont tous deux connu une forte augmentation de leur volume des ventes qui a conduit à une hausse du chiffre d'affaires. Par ailleurs, la reprise du secteur sidérurgique a permis au segment Acier d'atteindre des marges bénéficiaires élevées et une nette augmentation du volume des ventes.

8. Autres produits et charges

A. Autres produits

Montants en milliers d'euros	Note	Pour l'exercice clos le 31 décembre	
		2017	2016 * re-présenté
Subventions publiques		387	379
Amortissement des subventions reçues	28	3.986	4.116
Revenus de location de biens d'investissement		1.529	1.856
Différence de change		224	1.654
Produits des honoraires, commission et frais refacturés		1.670	2.555
Compensation pour dommages		1.992	2.607
Produit de cession des immobilisations corporelles		1.143	592
Produits des services de consultance		379	1.098
Reprise des pertes de valeur des créances	30	271	1.529
Reprise de provisions		231	1.365
Reprise des pertes de valeur des immobilisés		149	7.660
Autres produits		3.354	4.803
Total autres produits d'exploitation		15.315	30.213

B. Autres charges

Montants en milliers d'euros	Note	Pour l'exercice clos le 31 décembre	
		2017	2016 * re-présenté
Perte de valeur des immobilisés		1.341	18.597
Coûts de production non alloués aux coûts des ventes		605	3.937
Perte sur vente d'immobilisés		247	53
Perte sur vente d'immeubles de placements		98	0
Différence de change		112	1.397
Indemnités payés		435	897
Autres taxes		722	851
Frais de restructuration		0	2.820
Avantages sociaux employés	12	2.047	2.487
Dépréciation et amortissement		4.084	1.004
Pertes de valeur sur créances		8.883	0
Autres charges		2.762	5.290
Total des autres charges d'exploitation		21.336	37.332
Autres charges et produits d'exploitation (net)		-6.021	-7.118

* voir Note 5.20

Par rapport aux états financiers consolidés de 2016, les produits et les coûts de ventes liés au segment Immobilier qui étaient auparavant classés en « Autres produits » et « Autres charges » ont été respectivement classés en « Produits » et « Coût des ventes ». D'autres informations sur les reclassements par rapport à 2016 figurent à la Note 5.20.

En 2017, le Groupe Cenergy a enregistré une perte de valeur de 8,9 millions d'euros sur un ancien client au Moyen-Orient à propos du recouvrement d'une créance impayée. Des informations complémentaires figurent à la Note 15.

C. Charges par nature

	Pour l'exercice clos le 31 décembre	
Montants en milliers d'euros	2017	2016 * re-présenté
Coût des stocks comptabilisé en charges	2.624.548	2.126.325
Salaires	265.332	249.417
Energie	122.781	114.076
Amortissements	134.995	124.740
Taxes - accises	13.652	14.134
Primes d'assurance	17.950	16.898
Location	10.183	9.428
Transport	121.439	122.142
Charges de publicité	4.076	4.129
Honoraires et avantages payés à des tiers	119.596	126.962
Pertes de valeur sur créances	5.285	1.735
Autres provisions	266	342
Bénéfices/(pertes) d'instruments dérivés	16.968	10.465
Entreposage et Emballage	11.790	8.339
Commissions	13.948	12.738
Ecart de changes	-5.070	-175
Frais d'entretien	31.060	26.698
Royalties	700	741
Autres charges	38.338	32.891
Total	3.547.838	3.002.028

*voir Note 5.20

La hausse du volume des ventes et du prix des métaux en 2017 a pénalisé le coût des ventes et les charges d'exploitation qui ont augmenté de manière proportionnelle.

La plus-value nette due aux différences de change s'est élevée à 5 millions d'euros (2016 : 175 000 euros). La hausse des différences de change résulte des fluctuations de l'euro par rapport au dollar américain et à la livre sterling. Elle est également imputable à l'important volume de transactions réalisées par les sociétés de Viohalco en devises étrangères.

La diminution observée du poste Honoraires et avantages payés à des tiers s'explique par des honoraires plus élevés payés aux sous-traitants lors des précédents exercices.

Le montant total des dépenses de recherche et développement comptabilisé en charges en 2017 s'élève à 9 millions d'euros (2016 : 6 millions d'euros).

Afin que Viohalco puisse présenter la performance par segment de manière uniforme, les chiffres comparatifs ont fait l'objet de certains reclassements (voir la Note 5.20).

9. Résultat financier net

<i>Montants en milliers d'euros</i>	Pour l'exercice clos le	
	31 décembre	
	2017	2016
Produits financiers		
Produits d'intérêts	459	1.200
Différences de change	1.361	1.183
Dividendes perçus	160	105
Acquisition à des conditions avantageuses	0	7.331
Gains sur actifs disponibles à la vente	39	548
Produits financiers	2.019	10.367
Charges financières		
Charges d'intérêts	108.220	107.834
Perte de valeur sur investissements financiers	111	0
Contrats de location-financement	1.069	283
Différence de change	2.970	4.211
Autres charges financières	81	96
Charges financières	-112.451	-112.423
Charges financières (net)	-110.432	-102.056

Les produits financiers ont diminué à 2 millions d'euros en 2017, contre 10 millions d'euros en 2016, principalement en raison d'un gain non récurrent (de 7 millions d'euros) lié à l'acquisition d'Eufina en 2016.

En 2017, les filiales ElvalHalcor S.A. et Noval S.A. ont signé de nouveaux contrats de baux financiers liés respectivement à des équipements et à des immeubles de placements. Par conséquent, les charges financières concernant les baux financiers sont nettement plus élevées qu'en 2016.

10. Résultat par action

Étant donné qu'il n'y a pas de stock-options, ni d'obligations convertibles, le résultat de base par action et le résultat dilué par action sont identiques et sont basés sur le résultat suivant attribuable aux actionnaires et le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation.

A. Bénéfice/(perte) attribuable aux actionnaires ordinaires

<i>Montants en milliers d'euros</i>	Pour l'exercice clos au 31 décembre	
	2017	2016
Bénéfices/Pertes (-) attribuables aux propriétaires de la société	73.680	-6.383

B. Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation

<i>en milliers d'actions</i>	2017	2016
Actions ordinaires émises au 1er janvier	259.190	233.165
Effet des actions émises liées aux fusions	0	22.032
Moyenne pondérée du nombre d'actions ordinaires émises au 31 décembre	259.190	255.197

Le nombre d'actions en 2017 reste équivalent à celui de 2016 en l'absence de toute augmentation du capital intervenue au cours de l'exercice écoulé. S'agissant de 2016, le nombre moyen pondéré d'actions tient compte de l'émission de nouvelles actions (y compris la suppression d'actions propres) après la réalisation de la fusion avec ELVAL, ALCOMET, DIATOUR et du regroupement d'entreprises avec EUFINA le 26 février 2016.

C. Résultat par action

Le résultat de base et le résultat dilué par action s'élevèrent à :

<i>Résultat par action (en EUR par action)</i>	2017	2016
Résultat de base et dilué	0,2843	-0,0250

11. Avantages du personnel

<i>Montants en milliers d'euros</i>	<i>Note</i>	2017	2016
Régime à prestations définies		29.724	26.868
Régime de retraite	27	10.056	9.164
Total des avantages du personnel		39.780	36.032
Non courant		29.724	26.868
Courant		10.056	9.164

Pour plus de détails concernant les charges au titre des avantages du personnel, veuillez-vous reporter à la Note 12.

A. Régimes postérieurs à l'emploi

Les régimes postérieurs à l'emploi en cours sont les suivants :

Régimes à cotisations définies

Tous les salariés des sociétés de Viohalco sont couverts pour leur retraite principale par les organismes d'assurance sociale respectifs, dans le respect de la législation locale. Dès que les cotisations ont été versées, les sociétés de Viohalco n'assument plus aucune autre obligation de paiement. Les cotisations habituelles constituent des coûts périodiques nets pour l'exercice durant lequel elles sont dues et, en tant que telles, relèvent des dépenses inhérentes aux avantages du personnel.

Régimes à prestations définies

Les salariés des sociétés de Viohalco ont le droit, dans certains pays, principalement en Grèce et en Bulgarie, de percevoir une somme forfaitaire à leur départ en retraite. Cette somme forfaitaire est déterminée en tenant compte des années de service et du salaire à la date de départ en retraite. Ce système répond à la définition d'un régime à prestations définies et comptabilise les prestations cumulées au compte de résultat au cours de chaque période au moyen d'une augmentation correspondante d'un passif en matière de retraite. Les avantages versés aux retraités au cours de chaque période sont comptabilisés en contrepartie de ce passif. Le passif des sociétés de Viohalco relatif aux avantages du personnel au 31 décembre 2017 et au 31 décembre 2016 s'élève respectivement à 29 724 000 euros et 26 868 000 euros. Ces régimes ne sont pas provisionnés.

B. Variation du passif net des prestations définies

Le tableau suivant montre le rapprochement entre le solde d'ouverture et le solde de clôture du passif net des prestations définies et de ses composantes.

Montants en milliers d'euros	Note	2017	2016
Solde au 1er janvier		26.868	25.405
Inclus dans le résultat			
Coût des services rendus au cours de la période		1.350	1.175
Coût des services passés		93	355
Perte de liquidation /Réduction/Cessation		1.652	1.456
Charge/produit d'intérêts (-)		415	487
	12	3.510	3.474
Inclus dans le résultat global opérationnel			
Réévaluation perte/profit (-)			
Ecarts actuariels perte/profit (-) issus de:			
- changements d'hypothèses démographiques		-46	613
- changements d'hypothèses financières		543	875
- ajustements d'expérience		1.391	-880
		1.888	607
Autres			
Contributions payées		-2.539	-2.619
Différence de change		-2	0
		-2.541	-2.619
Solde au 31 décembre		29.724	26.868

Au cours de l'exercice 2017, Viohalco et ses filiales ont versé 2,5 millions d'euros (2016 : 2,6 millions d'euros) d'indemnités aux salariés ayant quitté leur emploi pendant l'année. Des frais supplémentaires, en hausse en raison de ces indemnités (une perte de cessation de 1,7 million d'euros contre 1,5 million d'euros en 2016). Plus précisément, dans les cas de licenciement, de départ volontaire avec indemnités et de départ en retraite, les frais supplémentaires représentent la différence entre les indemnités versées et le montant comptabilisé dans le passif au titre des régimes de retraite à prestations définies des employés concernés.

C. Obligation au titre des prestations définies

(a) Hypothèses actuarielles

Les principales hypothèses actuarielles à la date de clôture étaient les suivantes (en moyenne pondérée) :

	2017	2016
Taux d'escompte	1,47%	1,62%
Prix d'inflation	1,52%	1,52%
Augmentation taux de rémunération	1,58%	1,55%
Durée du régime	13,32	13,51

Les hypothèses concernant la mortalité future sont basées sur la table de mortalité suisse EVK2000.

(b) Analyse de sensibilité

L'analyse de sensibilité pour chaque hypothèse actuarielle importante qui pouvait être raisonnablement émise à la fin de la période considérée et qui montre comment l'obligation au titre des prestations définies aurait été affectée par ces variations se définit comme suit :

L'analyse de sensibilité ci-dessus est basée sur la variation d'une hypothèse alors que toutes les autres hypothèses demeurent constantes. Dans la pratique, il est peu probable que cela se produise et les variations de certaines des hypothèses peuvent être corrélées.

La même méthode (valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies calculée en utilisant la méthode des unités de crédit projetées à la fin de la période de reporting) a été appliquée lors du calcul de la sensibilité de l'obligation au titre des prestations définies selon des hypothèses actuarielles significatives lors du calcul du passif au titre du régime de retraite comptabilisé dans l'état de la situation financière. Les méthodes et la formule des hypothèses utilisées pour l'analyse définie n'ont pas changé par rapport à l'année précédente.

	2017	2016
Sensibilité 1 (taux d'actualisation plus 0,5%) - Différence en % dans le RPD*	-6,36%	-6,52%
Sensibilité 2 (taux d'actualisation moins 0,5%) - Différence en % dans le RPD*	6,99%	7,17%
Sensibilité 3 (taux de croissance des traitements plus 0,5%) - Différence en % dans le RPD*	6,68%	6,87%
Sensibilité 4 (taux de croissance des traitements moins 0,5%) - Différence en % dans le RPD*	-6,16%	-6,33%

* RPD: Régime à prestations définies

L'analyse de l'échéance attendue des prestations de retraite non actualisées est la suivante :

Montants en milliers d'euros	2017	2016
Moins d'un an	1.135	1.599
de 1 à 2 ans	646	189
de 2 à 5 ans	2.783	1.375
Plus de 5 ans	28.515	28.411
Total	33.079	31.574

12.Charges de personnel

Montants en milliers d'euros	Note	2017	2016
Salaires et traitements		206.312	195.395
Cotisations de sécurité sociale		48.144	41.566
Régimes à cotisations définies		1.182	593
Régimes à prestations définies	11	3.510	3.474
Autres avantages du personnel		10.768	10.877
Total		269.915	251.906
Les avantages du personnel se répartissent comme suit:			
Coût des ventes		186.032	173.880
Frais de vente et de distribution		32.895	32.285
Frais administratifs		46.406	43.252
Autres charges	8	2.047	2.488
Avantages employés capitalisés dans les projets-en-construction		2.536	0
Total		269.915	251.906

13.Impôts sur le résultat

A. Montants comptabilisés en compte de résultat

Montants en milliers d'euros	2017	2016
Charge d'impôt exigible	-26.333	-19.917
Charge d'impôt différé	53.289	6.232
Charge d'impôts sur le résultat (-)	26.956	-13.685

B. Rapprochement du taux d'impôt effectif

Montants en milliers d'euros	2017	2016
Résultat avant impôt	56.839	6.756
Impôt sur base du taux d'imposition en Grèce	-16.485	-1.959
Dépenses non admises	-4.651	-10.305
Revenus exonérés	7.311	1.414
Reconnaissance de pertes fiscales, crédit d'impôt ou différences temporelle d'une période antérieure, non comptabilisés	46.137	7.244
Incidence des taux d'imposition différents auxquels sont assujetties des filiales qui exercent leurs activités dans d'autres territoires	2.521	-2.204
Perte pour laquelle aucune taxe différée n'est comptabilisée	-1.868	-2.960
Comptabilisation des réserves exonérées	0	-346
Autres taxes	169	-623
Charges d'impôts suite à des audits fiscaux	-6.500	0
Décomptabilisation des actifs d'impôts différés précédemment comptabilisés	-764	-3.947
Changements de taxe en relation à des années antérieures	1.086	0
Charge d'impôt rapportée dans le compte de résultat consolidé au taux d'impôt effectif	47% 26.956	203% -13.685

Selon les lois grecques n° 4334/2015 et n° 4336/2015, le taux d'imposition sur le revenu des sociétés pour les entités juridiques domiciliées en Grèce est fixé à 29 % pour l'exercice 2017 (2016 : 29 %). En 2017, les filiales de Viohalco (principalement ElvalHalcor S.A., Sidenor S.A. et Sovel S.A.) ont comptabilisé des actifs d'impôts différés d'un montant égal à 46 millions d'euros, la plupart étant liés à des pertes fiscales reportées des précédents exercices et aux règles de capitalisation restreinte. Ces actifs d'impôts différés devraient être compensés par les bénéfices imposables des prochains exercices. Pour plus d'informations, se référer à la section C de cette Note. En outre, les charges fiscales non déductibles ont diminué de 5,6 millions d'euros principalement en raison de la non-comptabilisation des actifs d'impôts différés au niveau de la consolidation sur des gains qui ont résulté (au niveau des filiales) des fusions et acquisitions ayant eu lieu au cours de la période de comparaison. L'effet des taux d'imposition dans les juridictions étrangères est positif et égal à 2,5 millions d'euros alors qu'en 2016, il s'était élevé à -2,2 millions d'euros. Cette variation est imputable à l'amélioration des résultats obtenus dans des juridictions où le taux d'imposition est inférieur à celui en vigueur en Grèce (à l'instar de la Bulgarie).

Début 2017, les autorités fiscales italiennes ont imposé des taxes à ElvalHalcor S.A. (filiale de Viohalco), partant de l'hypothèse que la société disposait d'un « établissement permanent » au travers de la société liée Alurame SpA (également filiale de Viohalco) pour les exercices 2009 à 2014. ElvalHalcor S.A. a réfuté l'argument d'un « établissement permanent » et de toute autre violation et est parvenue à un accord avec l'autorité fiscale. À la faveur de cet accord, elle est convenue de payer la somme due en quatre ans, minimisant ainsi les retombées sur son flux de trésorerie. Le montant total s'est élevé à 6,5 millions d'euros et a été imputé au titre des bénéfices de l'exercice en cours.

C. Variation des actifs et passifs d'impôts différés

Montants en milliers d'euros	Solde net au 1er janvier	Comptabilisé en compte de résultat	Comptabilisé en éléments du résultat global	Différence de change	Autre	Solde au 31 décembre		
						Net	Actifs d'impôts différés	Passifs d'impôts différés
Immobilisations corporelles	-144.319	4.130		-4	-261	-140.453	940	-141.393
Immobilisations incorporelles	1.127	-430		0	-3	694	3.524	-2.829
Immeubles de placements	-13.539	-657				-14.196	116	-14.312
Actifs financiers disponibles à la vente	1.213	-33	2			1.182	1.188	-6
Sous-capitalisation	4.683	28.476				33.159	33.159	0
Instruments dérivés	-140	-650	-1.406	419	703	-1.075	111	-1.187
Stocks	502	497				999	1.036	-37
Emprunts et dettes financières	-3.284	588				-2.696	1.122	-3.818
Avantages du personnel	6.024	701	519	0	149	7.392	7.392	0
Provisions	1.914	6.002	0		2	7.919	7.973	-54
Autres	-1.811	221		-26	112	-1.504	6.211	-7.715
Perte fiscale reportée	14.599	14.443		11		29.052	29.052	0
Actifs/passifs d'impôts(-) avant imputation	-133.032	53.289	-885	400	702	-79.527	91.824	-171.351
Taxe de compensation							-73.039	73.039
Actifs / passifs d'impôts nets (-)						-79.527	18.785	-98.312

Montants en milliers d'euros	Solde net au 1er janvier	Comptabilisé en compte de résultat	Comptabilisé en éléments du résultat global	Différence de change	Autre	Solde au 31 décembre		
						Net	Actifs d'impôts différés	Passifs d'impôts différés
Immobilisations corporelles	-153.861	8.665	0	400	477	-144.319	7.171	-151.490
Immobilisations incorporelles	1.734	-597	0	0	-9	1.127	1.870	-742
Immeubles de placements	-13.299	83	0	0	-323	-13.539	301	-13.840
Actifs financiers disponibles à la vente	1.347	-358	12	0	212	1.213	1.213	0
Sous-capitalisation	2.965	1.718				4.683	4.683	0
Instruments dérivés	-1.974	2.130	-216	-28	-52	-140	1.691	-1.831
Stocks	603	-654	0	0	553	502	502	0
Emprunts et dettes financières	-3.556	323	0	0	-52	-3.284	160	-3.444
Avantages du personnel	5.688	251	114	0	-29	6.024	6.024	0
Provisions	4.576	-2.478	0	0	-183	1.914	2.697	-783
Autres	-2.906	1.337	0	-208	-34	-1.811	1.743	-3.554
Perte fiscale reportée	18.983	-4.188	0	-8	-188	14.599	14.599	0
Actifs/passifs d'impôts(-) avant imputation	-139.700	6.232	-91	155	372	-133.032	42.652	-175.684
Taxe de compensation							-27.921	27.921
Actifs / passifs d'impôts nets (-)						-133.032	14.731	-147.763

Les actifs d'impôts différés relatifs aux pertes fiscales reportées ne sont comptabilisés que s'il est probable qu'ils peuvent être compensés par des bénéfices imposables futurs. À chaque date de clôture, Viohalco et ses filiales évaluent la probabilité de réalisation de bénéfices fiscaux futurs en fonction des prévisions commerciales approuvées. Au 31 décembre 2017, les pertes fiscales cumulées différées disponibles pour une future utilisation étaient de 579 millions d'euros (31 décembre 2016 : 625 millions d'euros). Les sociétés de Viohalco ont comptabilisé un actif d'impôt différé sur des pertes fiscales de 29 millions d'euros (31 décembre 2016 : 15 millions d'euros), la direction ayant considéré qu'il y aurait probablement des futurs bénéfices imposables disponibles pour les utiliser. 26 millions d'euros se rapportent aux filiales de Viohalco établies en Grèce, 1 million d'euros aux filiales au Royaume-Uni, 1 million d'euros aux filiales bulgares et 1 million d'euros aux filiales basées dans d'autres juridictions. L'actif d'impôt différé en question correspond à des pertes d'un montant de 116 millions d'euros (31 décembre 2016 : 74 millions d'euros).

Sur la base de ces estimations concernant la rentabilité des futurs impôts, les actifs d'impôts différés eu égard aux pertes fiscales reportées pour un montant de 463 millions d'euros (2016 : 552 millions d'euros), avec une date d'expiration comprise entre 2018 et 2022, n'ont pas été comptabilisés.

Selon les dispositions des articles 49 et 72 de la loi grecque 4172/2013 concernant la sous-capitalisation, les dépenses nettes d'intérêts sont déductibles de l'impôt sur les bénéfices de l'année courante, si elles sont égales ou inférieures à 30 % de l'EBITDA (40 % pour 2016) et l'excédent peut être réglé avec les bénéfices fiscaux futurs sans limite de temps. Sur la base des plans d'affaires approuvés actuellement, 28,5 millions d'euros ont été reconnus en 2017, comme actif d'impôt différé, relatives à la sous-capitalisation. Au 31 décembre 2017, le solde de l'actif d'impôt y afférant était égal à 33 millions d'euros.

14.Stocks

<i>Montants en milliers d'euros</i>	2017	2016
Marchandises	64.495	72.388
Produits finis	318.042	213.355
Produits semi-finis	134.576	126.909
Sous-produits et ferraille	31.812	23.711
En cours de production	52.195	35.693
Matières premières, consommables et emballages	404.748	385.363
Total	1.005.867	857.419

En 2017, le coût des stocks comptabilisé à titre de charge au cours de l'exercice et inclus dans le poste « Coût des ventes » s'est chiffré à 2,6 milliards d'euros (2016 : 2,1 milliards d'euros).

Les stocks ont subi une diminution de 4,4 millions d'euros en 2017 en raison de la dépréciation de la valeur nette de réalisation (2016 : 3,4 millions d'euros). Ce montant a été imputé au compte de résultat dans la rubrique « Coût des ventes ». En outre, les stocks étaient en hausse au 31 décembre 2017 par rapport au 31 décembre 2016, en raison de l'augmentation des achats pour répondre à l'augmentation attendue du volume de ventes et des prix des métaux.

Des stocks d'une valeur comptable de 141 millions d'euros ont été donnés en garantie pour des emprunts concédés aux sociétés de Viohalco (voir la Note 26).

15.Créances commerciales et autres débiteurs

<i>Montants en milliers d'euros</i>	Note	2017	2016
Actifs courants			
Créances commerciales		381.835	456.083
Contrat de construction en cours		26.758	11.081
Moins: Pertes de valeur		-53.512	-43.113
Montant net des créances commerciales		355.081	424.052
Autres paiements anticipés		9.752	2.360
Chèques et effets à recevoir & chèques échus		31.334	25.978
A recevoir d'entités apparentées	36	33.533	25.272
Actifs d'impôt exigible		46.324	44.537
Autres débiteurs		48.218	68.308
Créances de dividendes de sociétés affiliées		580	579
Moins: Pertes de valeur		-15.083	-14.898
Montant net des autres créances commerciales		154.659	152.135
Total		509.740	576.187
Actifs non courants			
Autres créances non courantes		6.346	6.320
Total		6.346	6.320
Total des créances commerciales et autres débiteurs		516.086	582.507

Viohalco et ses sociétés n'ont pas concentré leur risque de crédit par rapport aux créances des clients, puisqu'elles disposent d'une large gamme et d'un grand nombre de clients.

A. Transfert de créances clients

Viohalco et ses filiales concluent des contrats d'affacturage (avec recours) afin de vendre des créances clients contre des espèces. Ces créances clients ne sont pas décomptabilisées de l'état de la situation financière dans la mesure où Viohalco conserve la quasi-totalité des risques et avantages - principalement le risque de crédit. Le montant reçu lors du transfert est reconnu comme un emprunt bancaire garanti.

Montants en milliers d'euros	2017	2016
Montant comptable des créances clients transférées aux banques	136.609	122.859
Montant comptable des dettes associées	90.872	95.924

Au 31 décembre 2017 et au 31 décembre 2016, les sociétés de Viohalco n'avaient pas utilisé le montant total de la ligne de crédit fournie par les sociétés d'affacturage.

Les emprunts connexes figurent dans la rubrique « Emprunts bancaires garantis » de la Note 26 « Emprunts et dettes financières ».

B. Litiges

En 2010, la filiale Corinth Pipeworks SA a intenté en Grèce et à Dubaï une action en justice contre un ancien client au Moyen-Orient concernant le recouvrement d'une créance en souffrance de 24,8 millions de dollars américains (31 décembre 2017 : 20,8 millions d'euros), plus les intérêts légaux de 12 %.

Le 19 mars 2014, à la suite d'une série de procédures judiciaires, la Cour de cassation de Dubaï a finalement confirmé le montant dû à la filiale, daté du 26 septembre 2013, et a annulé la décision antérieure de la Cour qui avait reconnu la demande reconventionnelle non fondée par le client au cours du litige et avait ordonné la suppression de cette demande reconventionnelle avec réclamation de la filiale. L'affaire a ensuite été renvoyée à la Cour d'appel, qui a examiné la validité de la demande reconventionnelle et avait nommé un tripartite d'experts comptables.

Un rapport a été publié par les experts en décembre 2016 et a confirmé que la demande reconventionnelle n'est étayée par aucun document.

À l'audience du 5 juin 2017, la Cour d'appel a rejeté une demande reconventionnelle déposée par le client de la filiale et a condamné ce dernier à payer le montant de 24 millions de dollars américains. Le premier client a interjeté appel devant la Cour de Cassation, en contestant la décision de la Cour d'appel.

Au final, le 17 septembre 2017, la Cour de cassation a rendu son jugement et décidé :

- de rejeter la demande reconventionnelle du premier client ;
- d'accepter le montant dû en faveur de Corinth Pipeworks.

Le jugement susvisé de la Cour de cassation émis à l'encontre du premier client sera opposable dans les Émirats arabes unis et dans divers pays du Moyen-Orient.

Corinth Pipeworks entamera les procédures d'exécution contre les actifs du client qui sont situés dans l'un des pays susmentionnés. En outre, la filiale, pour assurer ses droits, a imposé une saisie provisoire sur les biens immobiliers de tiers impliqués dans l'affaire conformément à la décision du Tribunal de première instance d'Athènes (délivré dans le cadre des procédures provisoires).

La filiale a enregistré en 2010 une perte de valeur de 12,5 millions de dollars américains (10,4 millions d'euros à la date de clôture) à l'encontre de cette créance. Dans le cadre de l'évaluation continue de l'affaire et conformément à la norme IAS 39, la filiale a comptabilisé une perte de valeur supplémentaire de 10,5 millions de dollars américains (8,9 millions d'euros) afin de refléter la recouvrabilité de cette créance, à ce jour. La perte de valeur totale pour la créance s'élève à 19,3 millions d'euros. Toutefois, la filiale continuera de prendre toutes les mesures nécessaires pour récupérer le montant total de cette créance.

C. Contrats de construction en cours

<i>Montants en milliers d'euros</i>	2017	2016
Montant des revenus de contrats comptabilisés	71.474	58.412
Montant brut dont les clients sont redevables pour contrats de construction	26.758	11.081
Pour contrats en cours à la date du bilan:		
- coûts cumulés encourus et profit net comptabilisé	23.947	0
Montant des retenues	551	116

D. Risques de crédit et de marché et pertes de valeur

L'information concernant l'exposition au risque de crédit et au risque de marché des sociétés de Viohalco, et aux pertes de valeur sur créances commerciales et autres débiteurs est présentée dans la Note 30.

16. Trésorerie et équivalents de trésorerie

<i>Montants en milliers d'euros</i>	2017	2016
Trésorerie et équivalent de trésorerie	3.553	2.875
Dépôts bancaire à court terme	164.685	168.909
Total	168.239	171.784

Les dépôts à court terme ont une durée inférieure à 90 jours et peuvent être utilisés.

17. Immobilisations corporelles

A. Rapprochement des valeurs comptables

<i>Montants en milliers d'euros</i>	Terrain et Immeubles	Machines	Fournitures et autres équipements	En cours de construction	Total
Coût					
Solde au 1 janvier 2017	895.295	2.376.215	60.761	72.653	3.404.924
Effet de change	-1.146	-6.476	11	836	-6.775
Acquisitions	12.026	17.704	3.238	75.314	108.282
Cessions	-622	-3.970	-481	-583	-5.655
Reclassement vers/de la propriété d'investissement	-7.981	0	0	0	-7.981
Reclassement vers actifs détenus pour la vente	0	-5.694	0	0	-5.694
Autres reclassements	8.083	60.962	990	-71.352	-1.317
Désaffectation	-2	-1.920	-204	-74	-2.201
Solde au 31 décembre 2017	905.652	2.436.821	64.315	76.794	3.483.582

Amortissements cumulés

Solde au 1 janvier 2017	-293.832	-1.272.089	-51.138	-4.708	-1.621.768
Effet de change	554	3.582	111	0	4.247
Amortissement de la période	-18.639	-110.583	-3.311	0	-132.534
Cessions	300	2.257	389	0	2.946
Désaffectation	0	1.123	201	0	1.324
Reclassement vers/de la propriété d'investissement	4.835	0	0	0	4.835
Perte de valeur	0	-464	0	0	-464
Reclassement vers actifs détenus pour la vente		1.472			1.472
Autres reclassements	-1.123	1.187	-71	0	-8
Solde au 31 décembre 2017	-307.906	-1.373.516	-53.820	-4.708	-1.739.950
Valeur comptable au 31 décembre 2017	597.746	1.063.304	10.495	72.086	1.743.632

<i>Montants en milliers d'euros</i>	Terrain et Immeubles	Machines	Fournitures et autres équipements	En cours de construction	Total
Coût					
Solde au 1 janvier 2016	884.766	2.153.677	63.445	225.281	3.327.169
Effet de change	2.552	-17.805	246	-6.388	-21.396
Acquisitions	5.204	19.260	3.246	82.185	109.895
Cessions	-228	-3.419	-340	-761	-4.749
Reclassification liée aux scissions	-20	-734	-1.536	0	-2.290
Reclassement vers/de la propriété d'investissement	-1.156	0	0	0	-1.156
Autres reclassements	4.181	227.752	-348	-227.659	3.926
Desaffectation	-5	-2.515	-3.951	-4	-6.475
Solde au 31 décembre 2016	895.295	2.376.215	60.761	72.653	3.404.924
Amortissements cumulés et dépréciation					
Solde au 1 janvier 2016	-265.686	-1.188.608	-53.578	-4.708	-1.512.581
Effet de change	-4.433	11.601	-255	0	6.913
Amortissement de la période	-17.657	-99.168	-3.042	0	-119.867
Cessions	18	1.933	321	0	2.272
Reclassification liée aux scissions	20	734	1.536	0	2.290
Désaffectation	0	1.418	3.881	0	5.299
Reprise de perte de valeur comptabilisée antérieurement	4.291	0	0	0	4.291
Perte de valeur	-10.384	0	0	0	-10.384
Solde au 31 décembre 2016	-293.832	-1.272.089	-51.138	-4.708	-1.621.768
Valeur comptable au 31 décembre 2016	601.463	1.104.126	9.623	67.945	1.783.156

Le poste « Autres reclassements » comprend les transferts d'actifs initialement comptabilisés dans la colonne « Immobilisations en cours de construction » ; une fois achevés, ils ont été transférés dans les colonnes décrivant leur nature. Certains de ces actifs ont été transférés au poste « Immobilisations incorporelles ». En 2016, le poste « Autres reclassements » comprend également les éléments qui ont été transférés du poste des « Stocks » vers le poste « Immobilisations corporelles ».

B. Bâtiments loués et équipements

Les sociétés de Viohalco louent des bâtiments et des équipements en vertu de plusieurs contrats de location-financement. Les équipements loués couvrent les obligations en vertu des contrats de location. La valeur comptable nette des contrats de location-financement est la suivante :

Valeur comptable nette des contrats de location-financement

Montants en milliers d'euros	2017	2016
Bâtiments		
Coût	1.394	1.394
Amortissement cumulé	-407	-337
Valeur nette comptable	987	1.057
Machines		
Coût	19.679	9.865
Amortissement cumulé	-938	-337
Valeur nette comptable	18.741	9.528

C. Sûretés

Des immobilisations corporelles d'une valeur comptable de 1 180 millions d'euros ont été hypothéquées afin de garantir les emprunts des sociétés de Viohalco (voir la Note 26).

D. Immobilisations en cours de construction

Les principaux éléments constituant les immobilisations en cours de construction au 31 décembre 2017 sont les suivants :

- l'investissement en cours concernant l'installation de la troisième ligne de coulage en continu à l'usine de laminage d'aluminium d'Oinofyta,
- les projets du secteur Acier qui se rapportent à la modernisation du laminoir de Dojran Steel et à l'installation de nouveaux équipements, dans l'optique d'accroître la variété et d'améliorer la qualité des produits fabriqués et de réduire encore davantage les coûts de production.
- les investissements dans le secteur Câbles en grande partie imputables aux améliorations de capacité de l'usine de Fulgor visant à répondre aux besoins futurs et aux projets d'amélioration de la productivité des usines d'Hellenic Cables et d'Icme Ecab.

Les frais d'emprunts capitalisés relatifs aux immobilisations en cours de construction s'élèvent à 100 000 euros (2016 : 104 000 euros) et ont été calculés en utilisant un taux de capitalisation moyen de 5,3 % (2016 : 5,3 %).

Les dotations aux immobilisations en cours de construction comprennent également les amortissements capitalisés d'un montant de 426 000 euros et des avantages du personnel capitalisés d'un montant de 2 536 000 euros.

E. Transfert vers et depuis le poste Immeubles de placements

En 2017, certaines propriétés des sociétés de Viohalco ont été transférées au poste Immeubles de placements (voir la Note 19) car elles ne vont plus être utilisées à des fins propres et seront données en location à des tiers dans un proche avenir. Par conséquent, une reclassification des propriétés d'une valeur comptable de 3,3 millions d'euros (2016 : 10,4 millions d'euros) a été opérée de la rubrique Immobilisations à la rubrique Immeubles de placements. D'autre part, en 2017, 115 000 euros ont été transférés du poste « Immeubles de placements » au poste « Immobilisations corporelles » (2016 : 9,3 millions d'euros).

F. Reclassement en actifs disponibles à la vente

En 2017, les équipements appartenant à la filiale de Viohalco, Sofia Med S.A, dont la valeur comptable nette s'élève à 4,2 millions d'euros, ont été reclassés en actifs disponibles à la vente car la société a élaboré un plan visant la cession de ces actifs courant 2018 (voir également la Note 22).

G. Perte de valeur des immobilisations corporelles

Le 31 décembre 2017, un test de dépréciation a été réalisé pour chaque Unité génératrice de trésorerie (ci-après, UGT) pour laquelle des indications de perte de valeur existaient au 31 décembre 2017. Les indications de perte de valeur étaient les pertes réalisées par ces UGT au cours des derniers exercices. Pour déterminer la valeur recouvrable par UGT, des projections de flux de trésorerie sur une période de cinq ans ont été utilisées. Le résultat de ce test indique qu'au 31 décembre 2017 aucune perte de valeur n'existait concernant les immobilisations corporelles utilisées par ces UGT, car le montant recouvrable de chaque UGT dépassait les valeurs comptables respectives.

Au cours de l'exercice 2017, une perte de valeur a été enregistrée sur la valeur comptable de certains équipements (464 000 euros) qui ne sont plus utilisés par les sociétés de Viohalco et ne devraient apporter aucun avantage économique à l'avenir compte tenu de leur obsolescence.

En 2016, une perte de valeur de 10,4 millions d'euros a été enregistrée et comptabilisée au poste « Autres dépenses » du compte de résultat. Les pertes de valeur sont principalement liées aux terrains et les montants recouvrables sont basés sur leur juste valeur diminuée des coûts de cession.

H. Reprise de dépréciation d'immobilisations corporelles

Un test a été réalisé pour chaque UGT pour laquelle il existait des indications de reprise de dépréciation précédemment enregistrées au 31 décembre 2017. Ces indications concernaient l'amélioration de la performance attendue de certaines UGT au cours des exercices suivants. Toutefois, ce test n'a fait apparaître aucune reprise de dépréciation en 2017. En 2016, la dépréciation de 4,3 millions d'euros, liée à des terrains, a été reprise.

I. Changements d'estimation

En 2017, il n'y a eu aucun changement dans les estimations liées aux immobilisations corporelles. En 2016, dans le cadre de la réévaluation de la valeur résiduelle et de la durée d'utilité des immobilisations corporelles, la direction de Corinth Pipeworks S.A. et d'ETEM Bulgaria S.A. (filiales de Viohalco) a allongé la durée d'utilité des bâtiments et des équipements tandis que Sofia Med S.A. (filiale de Viohalco) a allongé la durée d'utilité de certains équipements majeurs.

Le changement des estimations comptables s'est traduit par une réduction de la charge d'amortissement pour 2016, d'un montant égal à 7,4 millions d'euros.

18. Goodwill et immobilisations incorporelles

A. Rapprochement des valeurs comptables

<i>Montants en milliers d'euros</i>	Goodwill	Coûts de développement	Brevets et marques	Logiciels	Autres	Total
Coût						
Solde au 1 janvier 2017	3.132	498	21.176	28.017	2.894	55.715
Effet de change	0	0	0	-82	-11	-93
Acquisitions	0	181	610	3.161	0	3.952
Cessions	0	0	-43	0	0	-43
Perte de valeur	0	0	0	-3	-112	-115
Reclassifications	0	-1	469	915	-65	1.317
Solde au 31 décembre 2017	3.132	678	22.212	32.006	2.705	60.733

Amortissement cumulé et dépréciation

Solde au 1 janvier 2017	-1.500	-451	-4.873	-23.170	-1.064	-31.058
Effet de change	0	0	0	51	10	60
Amortissement de la période	0	-51	-813	-2.417	-89	-3.370
Cessions	0	0	43	0	0	43
Perte de valeur	0	0	0	3	112	115
Reclassifications	0	1	95	-396	307	8
Solde au 31 décembre 2017	-1.500	-501	-5.548	-25.928	-725	-34.202
Valeur comptable nette au 31 décembre 2017	1.632	177	16.664	6.078	1.981	26.531

<i>Montants en milliers d'euros</i>	Coûts de développement					Brevets et marques	Logiciels	Autres	Total
	Goodwill								
Coût									
Solde au 1 janvier 2016	3.132	571	19.653	32.161	2.565	58.083			
Effet de change	0	0	0	-1	-14	-15			
Acquisitions	0	4	244	1.643	80	1.971			
Cessions	0	0	0	-19	-84	-102			
Perte de valeur	0	-114	-22	-2.871	-99	-3.106			
Reclassification due au spin off	0	37	0	-3.620	565	-3.018			
Reclassifications	0	0	1.300	722	-119	1.903			
Solde au 31 décembre 2016	3.132	498	21.176	28.017	2.894	55.715			
Amortissement cumulé et dépréciation									
Solde au 1 janvier 2016	-1.500	-518	-4.101	-27.326	-1.039	-34.484			
Effet de change	0	0	0	3	-93	-90			
Amortissement de la période	0	-10	-789	-1.817	-66	-2.682			
Cessions	0	0	0	19	0	19			
Perte de valeur	0	114	22	2.869	99	3.105			
Reclassification due au spin off	0	-37	0	3.288	-232	3.018			
Reclassifications	0	0	-5	-205	266	56			
Solde au 31 décembre 2016	-1.500	-451	-4.873	-23.170	-1.064	-31.058			
Valeur comptable nette au 31 décembre 2016	1.632	47	16.303	4.847	1.829	24.657			

B. Amortissements

Les amortissements des marques et licences qui ont des durées d'utilité déterminées, des logiciels et d'autres immobilisations incorporelles sont alloués au coût des stocks et sont inclus dans les coûts de vente lorsque le stock est vendu, car les marques et licences et les logiciels sont principalement utilisés directement pour la fabrication de produits et sont considérés comme des frais généraux de production. L'amortissement des actifs incorporels qui ne sont pas utilisés pour la production est affecté aux dépenses administratives.

C. Reclassements

Les reclassements se rapportent essentiellement aux immobilisations incorporelles initialement comptabilisées en projets en construction (au poste Immobilisations corporelles) ; au moment de l'achèvement du projet, elles sont transférées dans la colonne où est décrite leur nature.

D. Immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée

Toutes les immobilisations incorporelles ont une durée d'utilité déterminée (voir la Note 5.10), à l'exception des actifs suivants, inclus dans la catégorie marques de commerce et licences :

i. Immobilisations incorporelles pour l'UGT Fulgor

- a. La dénomination commerciale « Fulgor » (valeur comptable de 1,4 million d'euros au 31 décembre 2017)

Cette appellation porte sur le secteur des câbles sous-marins de moyenne tension et des câbles terrestres haute tension dans lequel Fulgor exerçait des activités avant son acquisition par Hellenic Cables en 2011, et qui est assorti d'avantages économiques substantiels. Sur la base de l'analyse de facteurs pertinents (par exemple taux de notoriété, engagement de longue durée auprès d'une clientèle étoffée, développement futur du secteur), la durée d'utilité de la marque est considérée comme étant indéfinie.

- b. Licence d'utilisation du port de Soussaki, Corinthe (valeur comptable de 8,3 millions d'euros au 31 décembre 2017). Fulgor détient une licence pour l'utilisation permanente et exclusive du port situé sur le site de l'usine, dans la localité de Soussaki, à Corinthe. Ce port est nécessaire pour les activités de production de câbles sous-marins moyenne et haute tension. Depuis l'acquisition de la filiale, des investissements importants en vue de la modernisation et de l'agrandissement de la capacité de production de câbles sous-marins haute tension ont été réalisés. Depuis 2014, la production a commencé comme prévu. La durée d'utilité de cet actif est considérée comme étant indéfinie, car l'utilisation de ces facilités portuaires est indéfinie, dans le contexte du développement significatif de ce secteur.

ii. Immobilisations incorporelles comptabilisées pour l'UGT « Reynolds » (valeur comptable de 1,5 million d'euros au 31 décembre 2017).

Suite à l'acquisition de Reynolds Cuivre par Genecos, un élément d'immobilisations incorporelles lié au nom de marque « Reynolds » a été comptabilisé, car il est prévu que son utilisation génère des avantages économiques importants. En fonction de l'analyse de facteurs pertinents (par exemple connaissance du marché, clientèle étoffée, prévision de développements futurs), la durée d'utilité de la marque est considérée comme étant indéfinie.

E. Test de dépréciation

(a) Immobilisations incorporelles pour l'UGT « Fulgor »

Étant donné que ces immobilisations ne génèrent pas de flux de trésorerie indépendants, la société a décidé d'effectuer le test de dépréciation en se basant sur le site de production de Fulgor, qui contient ces actifs, en tant qu'unité génératrice de revenus (UGT). Pour calculer la valeur d'usage de ces immobilisations, des projections des flux de trésorerie fondées sur des estimations de la direction pour une période de cinq ans ont été utilisées. Ces projections tiennent compte des contrats que la société a déjà signés, ainsi que des contrats dont l'annonce est attendue en Grèce et ailleurs.

Les flux de trésorerie au terme de ces cinq premières années ont été calculés au moyen d'un taux de croissance estimé de 1,4 %, qui reflète en grande partie les estimations de la direction quant aux perspectives de croissance des activités en matière de câbles sous-marins haute tension. Le taux utilisé pour escompter ces flux de trésorerie se situe entre 8,6 % et 9,4 % pour la période de cinq ans et à 9,2 % pour la valeur terminale. Ces taux sont basés sur :

- Le taux sans risque est déterminé selon les taux AAA de la zone euro et est compris entre -0,75 % pour la période de 5 ans et 0,44 % pour la valeur terminale.
- Le risque pays pour la Grèce a été fixé dans la fourchette 2,9-3,3 % pour les cinq premières années et à 3 % pour la valeur terminale.
- La prime du risque de marché est déterminée à 5,7 %.

Les résultats de ce test ont indiqué que les montants recouvrables au 31 décembre 2017 dépassent les valeurs comptables de l'UGT qui s'élèvent à 149,7 millions d'euros, à concurrence de 157,9 millions d'euros.

Bien que les prix des produits de base pour le cuivre et l'aluminium aient été intégrés aux hypothèses lors de la réalisation du test de dépréciation, en raison des activités de couverture entreprises et de la nature sur mesure des produits vendus par Fulgor, la valeur de l'unité opérationnelle n'est pas affectée de manière importante par les fluctuations du prix des produits de base.

De même, une analyse de sensibilité portant sur les principales hypothèses du modèle (taux d'escompte et croissance perpétuelle) a été réalisée afin de vérifier l'adéquation de l'ampleur de la marge. Les résultats de cette analyse de sensibilité ont indiqué que le montant recouvrable excède la valeur comptable de l'UGT.

Résultats de l'analyse de sensibilité pour le test de dépréciation :

	Hypothèses utilisées	Variation des taux nécessaire pour que la valeur recouvrable soit égale à la valeur comptable
Taux d'escompte	8.6 % to 9.4%	7,80%
Croissance terminale	1,40%	-11,20%

(b) Immobilisations incorporelles pour l'UGT « Reynolds »

La valeur recouvrable de l'UGT qui comprend cet actif incorporel (Reynolds Cuivre S.A.) a été estimée sur la base de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs susceptibles de découler de l'UGT (valeur d'utilité).

Les flux de trésorerie au terme de ces cinq premières années ont été calculés au moyen d'un taux de croissance estimé de 0,5 %, qui reflète en grande partie les estimations de la direction quant aux perspectives de croissance pour le marché. Le taux utilisé pour escompter ces flux de trésorerie est de 5,0 % pour la période de cinq ans et pour la valeur terminale. Ces taux sont basés sur :

- Le taux sans risque est déterminé selon les taux AAA de la zone euro et est compris entre -0,7 % pour la période de 5 ans et 0,4 % pour la valeur terminale.
- La prime de risque de marché (qui comprend le risque pays pour l'exploitation en France) a été déterminée à 5,7 %.

Les résultats de ce test ont indiqué que les montants recouvrables au 31 décembre 2017 dépassent les valeurs comptables de l'UGT qui s'élèvent à 6,7 millions d'euros, à concurrence de 1 million d'euros.

De même, une analyse de sensibilité portant sur les principales hypothèses du modèle (taux d'escompte et croissance perpétuelle) a été réalisée afin de vérifier l'adéquation de l'ampleur de la marge. Les résultats de cette analyse de sensibilité ont indiqué que le montant recouvrable excède la valeur comptable de l'UGT.

Résultats de l'analyse de sensibilité pour le test de dépréciation :

	Hypothèses utilisées	Variation des taux nécessaire pour que la valeur recouvrable soit égale à la valeur comptable
Taux d'escompte	5,0%	+8,7%
Croissance terminale	0,5%	-10,0%

19.Immeubles de placements

A. Rapprochement des valeurs comptables

Montants en milliers d'euros	2017	2016
Solde au 1er janvier	155.553	156.012
Acquisitions	10.180	6.423

Cessions	-178	0
Perte de valeur	0	-8.213
Reprise de perte de valeur	149	3.369
Transferts des immobilisations corporelles	3.261	10.428
Transferts aux immobilisations corporelles	-115	-9.272
Amortissements	-3.603	-3.194
Solde au 31 décembre	165.247	155.553
Valeur comptable brute	238.979	220.544
Amortissements cumulés et pertes de valeur	-73.733	-64.991
Valeur comptable nette au 31 décembre	165.247	155.553

Le tableau ci-dessous résume les propriétés les plus importantes détenues par Viohalco et ses filiales :

Immobilier	Emplacement	Surface bâtie '000 m²
Magasin Ikea & centre commercial River West	96, Kifissos Av., Egaleo, Grèce	124,2
Hotel (Wyndham Grand Athens)	Karaiskaki Square, Athens, Grèce	23,5
Bâtiments industriels et de bureaux (ex-usine BIC)	Oinofyta, Grèce	10,4
Mare West (anciens locaux de Corinth Pipeworks)	Corinth, Grèce	14,2
Complexe de bureaux	115, Kiffissias Ave., Athens, Grèce	38,9
Complexe de bureaux	57, Ethnikis Antistasseos St., Halandri, Grèce	6,9
Complexe de bureaux	26, Apostolopoulou St., Halandri, Grèce	10,9
Complexe de bureaux	53A, Nikola Vaptzarov Blvd, Sofia Bulgarie	7,3

Les immeubles de placements comprennent un certain nombre de propriétés commerciales qui sont actuellement louées à des tiers ou qui le seront dans un avenir prévisible. Tous les loyers sont indexés sur les prix à la consommation. Les prorogations ultérieures sont négociées avec le locataire et les périodes de prorogation sont en moyenne de quatre années. Aucun loyer conditionnel n'est pratiqué.

B. Évaluation de la juste valeur – Pertes de valeur cumulées

La perte de valeur cumulée reportée équivaut à 45 millions d'euros. En se basant sur notre évaluation, au cours de la période actuelle, il n'y avait ni indications de dépréciation ni indications de reprise des dépréciations enregistrées précédemment. La juste valeur des immeubles de placements détenus par Viohalco et ses filiales dans le secteur du développement immobilier se chiffre à 171,4 millions d'euros (31 décembre 2016 : 158,1 millions d'euros).

Au 31 décembre 2016, un test de dépréciation a été réalisé sur l'ensemble des actifs immobiliers (actifs individuels), qu'ils soient occupés par leur propriétaire ou détenus à des fins d'investissement. Une perte de valeur de 8,2 millions d'euros concernant les immeubles de placements a été enregistrée et comptabilisée à la rubrique « Autres dépenses » du compte de résultat. Les pertes de valeur sont principalement liées aux terrains et aux bâtiments et les montants recouvrables sont basés sur leur juste valeur diminuée des coûts de cession. Des évaluations d'actifs permettant de déterminer si des pertes de valeur précédemment comptabilisées pouvaient faire l'objet d'une reprise ont également été utilisées. Au vu des résultats obtenus, 3,4 millions d'euros ont été repris et comptabilisés dans la rubrique « Autres produits » du compte de résultat consolidé.

En 2017, Viohalco a investi un montant de 10,2 millions d'euros (contre 6,4 millions d'euros en 2016) dans l'achat et la rénovation d'immeubles de placements. Parmi ces investissements, les plus importants ont concerné l'achat (3,5 millions d'euros) et la location à long terme (6,7 millions d'euros) de terrains et d'anciens sites industriels, respectivement situés à côté du centre commercial River West

– IKEA. Les travaux de rénovation en vue de la transformation du bâtiment situé Aghiou Konstantinou str. en appart'hôtel devraient également être inclus dans les transactions les plus importantes en termes de dépenses d'investissement intervenues en 2017. Enfin, en 2017, certains actifs immobilisés appartenant à des sociétés de Viohalco d'une valeur comptable de 3,3 millions d'euros ont été transférés du poste « Immobilisations corporelles » au poste « Immeubles de placements » car ils ne vont plus être utilisés à des fins propres.

20. Entreprises associées

A. Rapprochement des valeurs comptables des entreprises associées et coentreprises

<i>Montants en milliers d'euros</i>	2017	2016
Solde au 1 janvier	17.594	16.452
Quote-part du résultat net	-181	-1.240
Dividendes reçus	-299	-725
Impact des variations du taux de change	-581	2.997
Acquisitions	501	110
Réduction de capital social	-78	0
Solde au 31 décembre	16.956	17.594

B. Information financière pour chaque entreprise associée

2017												
Société	Pays	Secteur	Entreprise associée/Co entreprise	Actifs courants	Actifs non courants	Passifs non courants	Passifs courants	Chiffre d'affaire	Résultat d'activités poursuivies	Participation détenue directement	Participation finale	
UACJ SA	Grèce	Aluminium	associée	221	3	0	-119	197	20	50,00%	45,72%	
DOMOPLEX LTD	Chypre	Acier	associée	2.829	2.395	0	-4.115	3.645	-40	45,00%	45,00%	
ZAO TMK-CPW	Russie	Tubes d'acier	associée	26.720	7.622	-14	-11.321	54.135	444	49,00%	39,09%	
SMARTREO	Australie	Acier	associée	853	3.103	-3.101	-1.263	3.891	-1.111	50,00%	50,00%	
AWM SPA	Italie	Acier	associée	9.301	7.137	-2.985	-5.650	6.388	40	34,00%	34,00%	
HC ISITMA A.S.	Turquie	Cuivre	Coentreprise	379	633	-6	-99	1.177	243	50,00%	45,72%	
U.E.H.E.M GmbH	Allemagne	Aluminium	associée	8.033	73	0	-7.128	36.263	452	49,00%	44,81%	

2016												
Société	Pays	Secteur	Entreprise associée/Co entreprise	Actifs courants	Actifs non courants	Passifs non courants	Passifs courants	Chiffre d'affaire	Résultat d'activités poursuivies	Participation détenue directement	Participation finale	
UACJ SA	Grèce	Aluminium	associée	496	3	0	-74	462	185	50,00%	50,00%	
DOMOPLEX LTD	Chypre	Acier	associée	2.574	2.814	0	-4.240	2.852	-200	45,00%	45,00%	
ZAO TMK-CPW	Russie	Tubes d'acier	associée	24.036	9.526	-25	-8.528	41.590	-2.316	49,00%	36,24%	
SMARTREO	Australie	Acier	associée	691	3.531	-2.731	-799	2.711	-1.155	50,00%	49,96%	
AWM SPA	Italie	Acier	associée	8.667	6.885	-3.791	-3.857	11.233	257	34,00%	34,00%	
HC ISITMA A.S.	Turquie	Cuivre	Coentreprise	164	1.051	-304	-75	5.832	-77	50,00%	34,14%	
U.E.H.E.M GmbH	Allemagne	Aluminium	associée	7.169	114	0	-6.718	23.102	316	49,00%	49,00%	

En 2017, Jostex Ltd (filiale de Viohalco) a pris part à l'augmentation de capital de Smartreo, moyennant 501 000 euros.

Les informations financières susmentionnées sont présentées sous réserve de ce qui suit :

(a) il n'existe aucune restriction sur la capacité des coentreprises ou des entreprises associées à transférer des fonds vers l'entité sous la forme de dividendes en espèces, ou à rembourser des emprunts ou des avances consentis par l'entité.

(b) les états financiers des coentreprises ou des entreprises associées sont utilisés lors de l'application de la méthode de mise en équivalence et sont publiés à la même date que ceux de Viohalco.

(c) il n'existe aucune part non comptabilisée des pertes d'une coentreprise ou d'une entreprise associée, tant pour la période de reporting que sur les périodes cumulées.

C. Description des entreprises associées et coentreprises

UACJ ELVAL CONSULTING (anciennement dénommée AFSEL) est un établissement commun entre Elvalhalcor et UACJ Corp. Il est actif dans la promotion des produits en aluminium auprès de fabricants d'échangeurs de chaleur automobile en Europe.

UEHEM est un établissement commun entre ElvalHalcor et UACJ Corp. Il commercialise des produits en aluminium auprès de fabricants d'échangeurs de chaleur automobiles en Europe.

ISITMA est une coentreprise entre ElvalHalcor et Cantas AS. Elle est active dans la fabrication de tubes de cuivre pré-isolés en Turquie.

SMARTREO fabrique des aciers de renfort préfabriqués pour le marché australien à l'aide de Synthesis™ en conjonction avec d'autres technologies de pointe dans une installation high-tech située à Wacol, à Brisbane. La société est un établissement commun entre Sidenor et Thiess, l'une des plus grandes entreprises de construction d'Australie.

AO TMK-CPW est une société par actions entre Corinth Pipeworks et AO TMK, le plus grand fabricant de tubes d'acier en Russie et l'un des trois premiers au niveau mondial. AO TMK-CPW a ses installations de production à Polevskoy, en Russie, où il fabrique des tuyaux et des sections structurelles creuses.

AWM développe, conçoit et fabrique des machines de haute technologie pour le traitement de l'acier de renfort, telles que des machines de soudage standard et spéciales, des machines à couper les fils à haute vitesse et des machines à couper, des poutres en treillis, des lignes de laminage à froid, les machines spéciales pour la production de renforts de tunnel.

DOMOPLEX est une société chypriote active dans la fabrication et le commerce de mailles métalliques soudées pour le renforcement du béton.

21. Autres investissements

<i>Montants en milliers d'euros</i>	2017	2016
Solde au 1er janvier	9.291	9.783
Acquisitions	400	211
Ventes	0	-611
Variation de la valeur par le résultat	-111	-119
Variation de la valeur par le capital	122	-24
Reclassifications	-130	51
Solde au 31 décembre	9.573	9.291

Les Autres investissements sont principalement des actifs financiers disponibles à la vente et incluent les éléments suivants :

<i>Montants en milliers d'euros</i>	2017	2016
Titres cotés		
- Instruments de capitaux propres Grecs	130	321
- Instruments de capitaux propres internationaux	2.508	2.508
- Fonds de placement	2.381	2.262
Titres non cotés		
- Instruments de capitaux propres Grecques	4.146	4.144
- Instruments de capitaux propres internationaux	386	45
- Autres	20	11
	9.573	9.291

22. Actifs disponibles à la vente

En 2017, les équipements appartenant à la filiale de Viohalco, Sofia Med S.A, dont la valeur comptable nette s'élève à 4,2 millions d'euros, auparavant classés en immobilisations corporelles, ont été reclassés en actifs disponibles à la vente car la société a élaboré un plan visant la cession de ces actifs courant 2018 .

Le coût de ces actifs s'élève à 5,7 millions d'euros et la dépréciation cumulée est de 1,5 million d'euros. La société a nommé un évaluateur externe indépendant pour déterminer la juste valeur de ces actifs. La technique d'évaluation jugée la plus appropriée a été l'approche par le coût. Cette approche est couramment adoptée pour les immobilisations corporelles particulièrement spécialisées. Elle s'attache aux coûts de remplacement actuels pour répliquer un site, y compris les coûts de transport, d'installation et de mise en service.

Les données non observables les plus significatives employées ont été les suivantes :

Obsolescence fonctionnelle < 5 %

Obsolescence économique = 10 %

Durée de vie effective 75 % de la durée de vie réelle de l'actif.

Selon cette évaluation, la juste valeur des actifs déduction faite des coûts de vente s'est élevée à 5,4 millions d'euros, ce qui est supérieur à la valeur comptable ; les actifs ont donc été reclassés sur la base de leur valeur comptable.

23. Instruments dérivés

Le tableau suivant présente la valeur comptable des instruments dérivés :

<i>Montants en milliers d'euros</i>	2017	2016
Actifs non courants		
Contrat à terme	2	253
Contrat à terme - future	259	0
Total	262	253
Actifs courants		
Contrat à terme	2.166	4.670
Contrat à terme - future	5.440	3.263
Total	7.606	7.933

Passifs non courants		
Contrat à terme	1.281	4.366
Total	1.281	4.366
Passifs courants		
Contrat à terme	5.097	7.007
Contrat à terme - future	3.781	2.851
Total	8.878	9.858

Comptabilité de couverture

Viohalco et ses filiales détiennent des instruments financiers dérivés aux fins de couverture des flux de trésorerie et de la juste valeur.

Les instruments financiers dérivés précités couvrent des risques découlant de ce qui suit :

- Fluctuations des cours des métaux
- Fluctuations des cours de change
- Variations des taux d'intérêt des emprunts

L'échéance et la valeur nominale des instruments dérivés détenus par les sociétés de Viohalco correspondent à l'échéance et à la valeur nominale des actifs et des passifs sous-jacents (les éléments couverts).

Les instruments dérivés détenus par les sociétés de Viohalco concernent principalement :

- Contrats à terme destinés à couvrir le risque de fluctuation des cours de métaux cotés sur le LME (London Metal Exchange) et utilisés comme matières premières par les sociétés de Viohalco (c'est-à-dire principalement le cuivre, l'aluminium et le zinc). Ces opérations de couverture sont répertoriées comme des couvertures de flux de trésorerie.
- Contrats de change à terme et swaps sur devises destinés à couvrir le risque découlant des fluctuations des cours de change du dollar américain et de la livre sterling (c'est-à-dire les devises auxquelles les sociétés de Viohalco sont principalement exposées). Ces contrats sont répertoriés comme des instruments de couverture de la juste valeur ou des flux de trésorerie, selon l'élément sous-jacent. Lorsqu'ils sont utilisés à des fins de couverture du risque de change sur les créances et les comptes à payer libellés en devises étrangères, les contrats de change à terme et les swaps sur devises sont répertoriés comme des instruments de couverture de la juste valeur. Lorsqu'ils sont utilisés pour la couverture du risque de change sur les ventes prévues de biens ou l'achat de matériaux libellés en monnaie étrangère, les contrats de change à terme sont répertoriés comme des instruments de couverture en vertu de la méthode des flux de trésorerie.
- Swaps de taux d'intérêt pour compenser l'impact de l'évolution future des taux d'intérêt. Ces opérations de couverture ont été répertoriées comme des couvertures de la juste valeur lorsque le risque couvert est associé à une dette à taux fixe et à des couvertures de flux de trésorerie lorsque le risque couvert est associé à une obligation de dette à taux variable.

Les instruments dérivés sont comptabilisés lorsque les sociétés de Viohalco concluent la transaction destinée à couvrir la juste valeur des créances, dettes ou engagements (couverture de la juste valeur), ou des transactions hautement probables (couverture des flux de trésorerie).

La variation de juste valeur comptabilisée en capitaux propres comme couverture de flux de trésorerie au 31 décembre 2017 sera recyclée au compte de résultat consolidé au cours des exercices suivants, car certains événements couverts devraient avoir lieu (les opérations prévues auront lieu ou les

éléments couverts auront une incidence sur le compte de résultat) en 2018 et d'autres devraient se produire plus tard.

Les résultats des opérations de couverture comptabilisés au compte de résultat pour les sociétés de Viohalco sont présentés aux rubriques « Produits » et « Coût des ventes » pour les contrats à terme de métaux et pour les contrats de change, et à la rubrique « Produits financiers/(Charges financières) » pour les swaps de taux d'intérêt. Les montants comptabilisés au compte de résultat sont les suivants :

Montants en milliers d'euros	2017	2016
Profit/(Perte) sur les contrats à terme	-5.096	-5.667
Profit/(Perte) sur les contrats à terme FX	-6.584	-2.676
Profit/(Perte) sur les swaps de taux d'intérêt	0	686
	-11.680	-7.658

Le bénéfice ou la perte relative aux instruments dérivés utilisés à des fins de couverture des flux de trésorerie et comptabilisés à la rubrique Autres éléments du résultat global (Réserve de couverture) au 31 décembre 2017 sera comptabilisé dans le compte de résultat au cours des exercices financiers suivants.

24. Capital et réserves

A. Capital social et primes d'émission

Le capital social de la Société s'élève à 141 894 000 euros répartis en 259 189 761 actions sans valeur nominale. Les détenteurs d'actions ont droit à une voix par action lors des assemblées générales de la Société.

Les primes d'émission de la Société s'élèvent à 457.571 mille euros.

B. Réserve pour l'écart de conversion

La réserve pour l'écart de conversion contient les différences de change résultant de la conversion des états financiers des activités à l'étranger.

C. Nature et objet des autres réserves

(a) Réserve légale

En application de la législation fiscale belge, les sociétés sont obligées d'allouer 5 % de leurs bénéfices à la réserve légale, jusqu'à ce que celle-ci atteigne 10 % du capital social. La distribution de la réserve légale est interdite.

En application de la législation grecque sur les sociétés, celles-ci sont tenues d'allouer chaque année au moins 5 % de leurs bénéfices annuels nets à leur réserve légale, jusqu'à ce que celle-ci atteigne au moins un tiers du capital social de la société. La distribution de la réserve légale est interdite, mais elle peut être utilisée pour compenser les pertes.

(b) Réserve de la juste valeur

La réserve de la juste valeur est composée de :

- la réserve de couverture qui comprend la quote-part effective de la variation nette cumulée de la juste valeur des instruments utilisés aux fins de couverture des flux de trésorerie en attente de comptabilisation ultérieure au compte de résultat, car les flux de trésorerie couverts ont une incidence sur le résultat ; et
- la variation nette cumulée de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente jusqu'à ce que les actifs soient décomptabilisés ou dépréciés.

(c) Réserves spéciales

Cette catégorie concerne les réserves formées par l'application des dispositions de certaines lois sur le développement qui accordent des avantages fiscaux aux sociétés qui ont investi leurs bénéfices plutôt que de les distribuer aux actionnaires. Plus précisément, les réserves décrites comprennent les bénéfices qui ont déjà été imposés ou qui ont été exemptés définitivement de l'impôt sur le revenu, après la fin d'une période déterminée à compter de la réalisation des investissements qu'elles concernent.

(d) Réserves exonérées

Cette catégorie concerne les réserves formées par l'application des dispositions de certaines lois fiscales et sont exonérées de l'impôt sur le revenu, à condition qu'elles ne soient pas distribuées aux actionnaires. Dans le cas où ces réserves sont distribuées, elles seront imposées en utilisant le taux d'imposition applicable à cette date.

D. Rapprochement des autres réserves

2017

<i>Montants en milliers d'euros</i>	Réserves légales	Réserve de couverture	Réserves Spéciales	Réserves exonérées d'impôt	Autres Réserves	Total
Solde au 1 janvier 2017	31.975	-1.750	58.759	294.860	11.719	395.563
Autres éléments du résultat global	0	4.972	0	0	0	4.972
Transfert de réserves	1.200	0	943	1.357	-626	2.874
Acquisition de participations minoritaires	29	0	0	57	0	85
Changements dans les parts d'intérêt	2.324	160	51	1.667	-1.081	3.122
Solde au 31 Décembre 2017	35.528	3.382	59.753	297.941	10.012	406.616

2016

<i>Montants en milliers d'euros</i>	Réserves légales	Réserve de couverture	Réserves Spéciales	Réserves exonérées d'impôt	Autres Réserves	Total
Solde au 1 janvier 2016	14.870	3.874	19.927	222.134	75.876	336.681
Autres éléments du résultat global	0	-1.259	0	0	-434	-1.693
Transfert de réserves	1.470	0	13	27.559	-189	28.852
Changements dans les parts d'intérêt	15.636	-4.364	38.819	45.167	-63.535	31.723
Solde au 31 Décembre 2016	31.975	-1.750	58.759	294.860	11.719	395.563

**Acquisition de Participations ne donnant pas le contrôle et les changements dans les parts d'intérêts sont expliquées plus en détails dans la Note 31.*

25. Gestion du capital

La politique de Viohalco et de ses sociétés consiste à maintenir une structure du capital solide afin de préserver la confiance des investisseurs, des créanciers et du marché et de soutenir le développement futur de leurs activités. Le Conseil d'administration surveille le rendement du capital, qui est défini comme étant le rapport entre les résultats nets et le total des capitaux propres à l'exclusion des participations minoritaires. Le Conseil d'administration surveille également le niveau des dividendes distribués aux porteurs d'actions ordinaires.

Le Conseil d'administration vise à maintenir un équilibre entre une rentabilité sur capitaux propres plus élevée qui serait possible grâce à un recours plus important à l'emprunt, et les avantages et la sécurité procurés par une structure de capital solide. Dans ce contexte, le Conseil d'administration surveille le Taux de rendement des capitaux engagés (ROCE, Return on Capital Employed) ou autrement le Taux de

rendement des capitaux investis (RCI), qui est défini comme étant le résultat opérationnel (EBIT) divisé par les capitaux engagés (c'est-à-dire les capitaux propres et la dette). Le Conseil d'administration recherche des opportunités et examine la possibilité d'utiliser l'endettement des sociétés de Viohalco qui ont un ROCE relativement élevé (en tout cas supérieur au coût de la dette) et de diminuer l'endettement des sociétés qui traversent une période relativement morose en termes de ROCE.

26. Emprunts et dettes financières.

A. Aperçu

<i>Montants en milliers d'euros</i>	2017	2016
Dettes non courantes		
Emprunts bancaires garantis	113.559	103.101
Emprunts bancaires non garantis	31.039	41.484
Emprunts obligataires garantis	531.808	593.615
Emprunts obligataires non garantis	19.834	57.481
Dettes résultant des contrats de location-financement	22.476	9.042
	718.716	804.723
Dettes courantes		
Emprunts bancaires garantis	191.859	176.037
Emprunts bancaires non garantis	471.156	490.389
Emprunts bancaires garantis - part courante	93.509	116.855
Emprunts bancaires non garantis - part courante	13.382	7.790
Emprunts obligataires garantis - part courante	194.340	92.343
Emprunts obligataires non garantis - part courante	10.152	9.902
Dettes résultant des contrats de location-financement - part courante	2.673	1.176
Total	977.071	894.491
Total des Emprunts et dettes financières:	1.695.787	1.699.214

Des informations sur l'exposition au risque de taux d'intérêt, de change et de liquidité des sociétés de Viohalco sont présentées à la Note 30.

Les échéances des emprunts non courants sont les suivantes :

<i>Montants en milliers d'euros</i>	2017	2016
de 1 et 2 ans	145.190	472.212
de 2 et 5 ans	499.926	305.266
Plus de 5 ans	73.600	27.245
Total	718.716	804.723

Les taux d'intérêt effectifs moyens pondérés des principales catégories d'emprunts et dettes financières à la date de clôture sont les suivants :

2017	Valeur nette comptable	Taux d'intérêt
Emprunts bancaires (non courant) - EUR	239.069	4,89%
Emprunts bancaires (non courant) - GBP	12.399	2,02%

Emprunts bancaires (courant) - EUR	608.222	5,45%
Emprunts bancaires (courant) - USD	25.549	5,77%
Emprunts bancaires (courant) - GBP	21.008	3,17%
Emprunts obligataires - EUR	756.134	4,43%
Dettes résultant des contrats de location-financement	25.149	6,06%

2016		
	Valeur nette comptable	Taux d'intérêt
Emprunts bancaires (non courant) - EUR	256.382	4,66%
Emprunts bancaires (non courant) - GBP	12.848	2,97%
Emprunts bancaires (courant) - EUR	583.418	5,58%
Emprunts bancaires (courant) - USD	31.579	5,70%
Emprunts bancaires (courant) - GBP	46.254	1,36%
Emprunts obligataires - EUR	753.341	4,41%
Dettes résultant des contrats de location-financement	10.217	4,80%

La majorité des emprunts des sociétés de Viohalco sont libellés en euro.

À la fin de 2017, dans le secteur de l'énergie, les emprunts syndiqués d'obligations émis par Corinth Pipeworks et Hellenic Cables en 2013, dont le total restant dû s'élève à 89 millions d'euros, ont été transférés aux emprunts à court terme car ils arrivent à échéance fin 2018. Ces sociétés sont toutefois actuellement en train de négocier avec les banques du syndicat le refinancement de ces emprunts obligataires ainsi que la conversion d'une partie des autres emprunts à court terme en Emprunts à long terme. La direction des deux filiales est fermement convaincue que ces négociations aboutiront avec succès en 2018.

Dans le segment de l'acier, des demandes de prolongation et de reprofilage ont été soumises aux banques pour les emprunts obligataires syndiqués de Sidenor et Sovel arrivant à échéance en 2020 (252 millions d'euros) et des approbations sont attendues avant fin juin.

Parallèlement, avant la restructuration du secteur non ferreux fin novembre 2017, les deux sociétés ayant fusionné ont renégocié avec succès leurs emprunts syndiqués d'obligations exigibles. Plus précisément, Halcor a négocié l'extension jusqu'en 2022 de son emprunt obligataire dont le solde s'élève à 162,5 millions d'euros et dont l'échéance initiale était décembre 2018, avec un remboursement partiel, à la signature, de 35 millions d'euros, donc la prolongation a été appliquée au solde de 127,5 millions d'euros. En outre, Elval a refinancé ses deux emprunts d'obligations exigibles, dont les soldes respectifs sont de 33,7 millions et 65,3 millions d'euros, avec l'émission d'un nouveau emprunt obligataire de 199 millions d'euros à échéance en 2022.

En outre, en décembre 2017, la division laminage d'aluminium d'ElvalHalcor a signé un contrat d'emprunt de 70 millions d'euros avec la Banque européenne d'investissement (BEI) pour une durée maximale de 8 ans pour le financement de son nouveau programme d'investissement de 150 millions d'euros.

L'ensemble des emprunts bancaires au 31 décembre 2017 étaient assortis d'un taux d'intérêt moyen de 5,4 % (5,2 % au 31 décembre 2016).

Des hypothèques et nantissements sur les immobilisations corporelles et les stocks des filiales ont été contractés en faveur des banques. Leur valeur comptable s'élève à 1 321 millions d'euros.

Pour les emprunts assumés par les banques des sociétés de Viohalco, des clauses de changement de contrôle permettent aux bailleurs de disposer d'une clause de remboursement anticipé.

Aucun incident eu égard à un non-respect des conditions des emprunts ne s'est produit en 2017.

B. Dettes relatives aux contrats de location-financement

Les dettes relatives aux contrats de location-financement sont payables comme suit :

<i>Montants en milliers d'euros</i>	2017	2016
Paielements minimaux futurs au titre de la location		
< 1 an	4.167	2.278
de 1 à 5 ans	16.342	6.892
Plus de 5 ans	30.546	2.781
Total	51.055	11.951
Moins: charge d'intérêts future de location-financement	-25.906	-1.734
Valeur actuelle des obligations de location-financement	25.149	10.217

Les dettes relatives aux contrats de location-financement ont augmenté par rapport à 2016 principalement en raison des nouveaux contrats de location-financement relatifs aux terrains et anciens sites industriels, adjacents au centre commercial River West – IKEA.

C. Rapprochement des mouvements des dettes et de la trésorerie nette liée aux activités de financement

<i>Montants en milliers d'euros</i>	Emprunts et dettes financières	Contrats de location-financement	Total
Solde au 1^{er} janvier 2017	1,688,996	10,218	1,699,214
Variation du flux de trésorerie financier			
Produits des emprunts	285,370	0	285,370
Remboursement d'emprunts et passif des contrats de location-financement	-306,268	-2,650	-308,918
Total Variation du flux de trésorerie financier	-20,898	-2,650	-23,548
Autres variations			
Capitalisation des coûts d'emprunts	100	0	100
Nouveau contrats de location-financement	0	16,454	16,454
Charges d'intérêt	100,566	1,069	101,635
Intérêts payés	-97,249	0	-97,249
Effets des taux de change sur devises	-877	58	-819
Total autres variations	2,540	17,581	20,121
Solde au 31 décembre 2017	1,670,638	25,149	1,695,787

27. Dettes commerciales et autres créances

<i>Montants en milliers d'euros</i>	2017	2016
Fournisseurs	404.878	375.155
Effets à payer	63.123	56.934
Avances Clients	11.744	15.019
Caisses de sécurité sociale	10.056	9.164
Dettes fournisseurs vis-à-vis des parties liées	2.691	2.593
Créditeurs divers	18.452	12.578

Impôts différés	174	1.148
Charges à imputer	30.681	25.562
Taxes et accises	20.908	21.128
Total	562.706	519.280
Solde courant des dettes fournisseurs et autres créditeurs	544.414	506.804
Solde non courant des dettes fournisseurs et autres créditeurs	18.292	12.477
Solde au 31 décembre	562.706	519.280

La variation des dettes fournisseurs et autres créances à payer est principalement liée aux nouveaux achats de produits de base au cours de 2017 pour les projets en cours, à l'achat de matériaux pour accompagner l'augmentation attendue du volume des ventes, ainsi qu'à l'augmentation des prix LME les derniers mois de 2017 par rapport à la fin de 2016.

28.Subventions

Montants en milliers d'euros		
	2017	2016
Solde au 1 janvier	46.468	50.549
Collecte de subventions	609	70
Amortissement des subventions	-3.986	-4.116
Autre	0	-34
Différence de change	-3	0
Solde au 31 décembre	43.088	46.468

Des subventions publiques ont été obtenues dans le cadre d'un investissement en immobilisations corporelles. Les conditions liées aux subventions publiques reçues ont toutes été respectées au 31 décembre 2017.

29.Provisions

Non courant			
Montants en milliers d'euros	En attente de décisions judiciaires	Autres provisions	Total
Solde au 1 janvier 2017	210	3.653	3.863
Différences de change	0	-37	-37
Provisions constituées	0	1.546	1.546
Reclassifications	-72	5	-67
Provisions reprises	0	-231	-231
Provisions consommées	0	-658	-658
Solde au 31 décembre 2017	138	4.279	4.416
Solde au 1 janvier 2016	215	2.794	3.009
Différences de change	0	-160	-160
Provisions constituées	34	15	49
Reclassifications	0	1.848	1.848
Provisions reprises	0	-844	-844
Provisions consommées	-39	0	-39
Solde au 31 décembre 2016	210	3.653	3.863

Courant

<i>Montants en milliers d'euros</i>	En attente de décisions judiciaires	Autres provisions	Total
Solde au 1 janvier 2017	88	327	415
Différences de change	0	-4	-4
Provisions constituées	261	257	518
Reclassifications	72	-5	67
Provisions consommées	-149	-197	-346
Solde au 31 décembre 2017	273	377	650
Solde au 1 janvier 2016	0	1.428	1.428
Différences de change	0	-19	-19
Provisions constituées	88	205	293
Provisions consommées	0	-1.286	-1.286
Solde au 31 décembre 2016	88	327	415

Les autres provisions sont principalement relatives aux provisions pour exercices fiscaux non contrôlés et provisions pour les obligations en matière de protection de l'environnement.

30. Instruments financiers

A. Classification comptable et juste valeur

Le tableau suivant reprend les valeurs comptables des éléments d'actif et de passif financiers, ainsi que leur juste valeur, y compris leur niveau dans la hiérarchie de la juste valeur.

31 décembre 2017					
<i>Montants en milliers d'euros</i>	Valeur Comptable	Premier Niveau	Second Niveau	Troisième Niveau	Total
Autres investissements	9.573	5.020	1.607	2.945	9.573
Actifs financiers dérivés	7.868	5.691	2.177	0	7.868
	17.440	10.711	3.784	2.945	17.440
Passifs financiers dérivés	-10.159	-8.427	-1.731	0	-10.159
	7.282	2.284	2.053	2.945	7.282
31 décembre 2016					
<i>Montants en milliers d'euros</i>	Valeur Comptable	Premier Niveau	Second Niveau	Troisième Niveau	Total
Autres investissements	9.291	4.932	1.345	3.014	9.291
Actifs financiers dérivés	8.186	4.304	3.882	0	8.186
	17.477	9.237	5.227	3.014	17.477
Passifs financiers dérivés	-14.224	-12.409	-1.815		-14.224
	3.253	-3.173	3.412	3.014	3.253

Les différents niveaux sont les suivants :

- Niveau 1 : il existe des cours (non ajustés) sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques.
- Niveau 2 : évaluation à l'aide de données qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement ou indirectement.
- Niveau 3 : données non observables concernant l'actif ou le passif.

La juste valeur des actifs et passifs financiers suivants, mesurés à leur coût amorti, est une approximation de leur valeur comptable :

- Créances clients et autres créances à recevoir
- Trésorerie et équivalents de trésorerie
- Dettes fournisseurs et autres créances à payer
- Emprunts et dettes financières

Le tableau suivant montre le rapprochement entre les soldes d'ouverture et les soldes de clôture des actifs financiers de Niveau 3 :

<i>Montants en milliers d'euros</i>	Actifs financiers disponibles à la vente	Instruments financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat
Solde au 1er janvier 2016	2.976	9
Acquisitions	35	0
Ventes	-121	0
(Perte de valeur)/Reprise de perte de valeur	3	0
Reclassement	111	0
Solde au 31 décembre 2016	3.005	9
Solde au 1er janvier 2017	3.005	9
Acquisitions	400	0
(Perte de valeur)/Reprise de perte de valeur	-111	0
Reclassement	-349	-9
Solde au 31 décembre 2017	2.945	0

B. Évaluation de la juste valeur

(a) Techniques d'évaluation et données non observables significatives

Les justes valeurs des actifs financiers qui sont négociés sur des marchés actifs (marchés boursiers, par exemple instruments dérivés, actions, obligations, fonds communs de placement) sont déterminées en fonction des cours qui sont publiés et valables à la date de clôture. La juste valeur des actifs financiers est déterminée par leur cours vendeur, tandis que la juste valeur des passifs financiers est déterminée par leur cours acheteur.

Les justes valeurs des actifs financiers qui ne sont pas négociés sur des marchés actifs sont déterminées en utilisant des techniques et des normes d'évaluation qui reposent sur des données du marché disponibles à la date de clôture.

Les justes valeurs des passifs financiers, dans le cadre de leur comptabilisation dans les états financiers, sont estimées au moyen de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs découlant de contrats

spécifiques, en utilisant le taux d'intérêt en cours qui est disponible pour Viohalco et ses sociétés lors de l'usage de facilités de crédits financiers similaires.

Les données qui ne respectent pas les critères respectifs et qui ne peuvent pas être classées au Niveau 1, mais qui sont observables, directement ou indirectement, relèvent du Niveau 2. Les instruments financiers dérivés négociés de gré à gré évalués au moyen de cours obtenus de courtiers sont classés dans ce niveau.

Les actifs financiers, comme les actions non cotées qui ne sont pas négociées sur un marché actif, dont l'évaluation est basée sur les prévisions des sociétés de Viohalco relatives à la rentabilité future de l'émetteur, sont classés au Niveau 3.

Le tableau ci-dessous montre les techniques d'évaluation employées pour l'évaluation de la juste valeur, ainsi que les données non observables significatives utilisées :

Type	Technique d'évaluation	Données observables importantes	Interrelation entre les données inobservables clés et l'évaluation de la juste valeur
Instruments dérivés	Technique de comparaison des marchés : Les justes valeurs sont basées sur les cours obtenus des courtiers. Des contrats similaires sont négociés sur des marchés actifs et les cotations reflètent les transactions d'instruments financiers similaires.	Cotations des courtiers	Non applicable.
Titres de participation négociés sur des marchés actifs	Valeur de marché : cours négocié sur un marché actif.	Non applicable.	Non applicable.
Titres de participation non négociés sur des marchés actifs	Flux de trésorerie actualisés : la juste valeur d'une action non négociée sur un marché actif est basée sur les estimations de Viohalco et de ses sociétés relatives à la rentabilité future de l'émetteur, tenant compte du taux de croissance attendu des opérations et d'un taux d'actualisation.	<ul style="list-style-type: none"> - Taux sans risque : 0,9 % - Prime du risque de marché : 5,1 % - Taux d'imposition sur le revenu prévu : 29 % - CMPC (arrondi) : 7,5 % 	<ul style="list-style-type: none"> • l'augmentation du taux de croissance du marché attendue (diminution) • l'augmentation des flux de trésorerie estimée (diminution) • le taux d'actualisation ajusté au risque était inférieur (supérieur)

(b) Transferts entre le Niveau 1 et le Niveau 2

Il n'y a pas eu de transfert du Niveau 2 vers le Niveau 1 ou du Niveau 1 vers le Niveau 2 en 2017 ni en 2016.

C. Gestion du risque financier

Viohalco et ses sociétés sont exposées au risque de crédit, de liquidité et de marché découlant de l'utilisation de ses instruments financiers. La présente Note donne des informations sur leur exposition à chacun des risques ci-dessus, leurs objectifs, la politique et procédures en matière d'estimation et de gestion des risques, ainsi que la gestion du capital de Viohalco (Note 25). Des données quantitatives

supplémentaires en relation à ces informations figurent dans l'ensemble des États financiers consolidés.

Les politiques de gestion des risques sont appliquées en vue d'identifier et d'analyser les risques pesant sur Viohalco et ses sociétés, de fixer des limites à la prise de risque et de mettre en œuvre des systèmes de contrôle pertinents. Les politiques et les systèmes pertinents de gestion du risque sont occasionnellement examinés afin de prendre en considération toutes les variations du marché et des activités des sociétés.

La mise en œuvre des politiques et des procédures en matière de gestion du risque est supervisée par le département Audit interne, qui réalise des audits ordinaires et extraordinaires relatifs à l'implémentation des procédures ; les résultats de ces audits sont communiqués au Conseil d'administration.

C.1. Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque de perte financière pour Viohalco et ses sociétés dans le cas où un client ou la contrepartie d'un instrument financier viendrait à manquer à ses obligations contractuelles. Ce risque provient essentiellement des créances clients et des investissements en titres de créance.

La valeur comptable des actifs financiers représente l'exposition au risque de crédit maximum.

<i>Montants en milliers d'euros</i>	Note	2017	2016
Créances commerciales et autres débiteurs - Courant	15	509.740	576.187
Créances commerciales et autres débiteurs - Non courant	15	6.346	6.320
Sous-total		516.086	582.507
Autres investissements	21	9.573	9.291
Trésorerie et équivalents de trésorerie	16	168.239	171.784
Instrumentes dérivés	23	7.868	8.186
Sous-total		185.679	189.262
Grand total		701.765	771.768

(a) Créances commerciales et autres débiteurs

L'exposition des sociétés de Viohalco au risque de crédit est principalement impactée par les caractéristiques individuelles des clients. Toutefois, les dirigeants des sociétés considèrent également les facteurs qui peuvent influencer le risque de crédit de leurs clients, notamment le risque de défaut du secteur et du pays dans lequel ils exercent leur activité. Aucun client ne dépasse 10 % du chiffre d'affaires consolidé et, par conséquent, le risque commercial est réparti sur un grand nombre de clients. Les sociétés de Viohalco ont défini une politique de crédit selon laquelle la solvabilité de chaque nouveau client fait l'objet d'une analyse individuelle avant qu'il ne puisse bénéficier des conditions générales de paiement et de livraison. Dans le cadre de leur vérification, les sociétés de Viohalco examinent les notations attribuées par des agences externes, s'il y a lieu et quelquefois les références bancaires disponibles. Des limites de crédit sont déterminées pour chaque client, lesquelles sont examinées au regard des circonstances actuelles et des conditions de vente ; si nécessaire, les recouvrements sont réajustés. En règle générale, les limites de crédit des clients sont basées sur les limites qui leur ont été attribuées par les compagnies d'assurances ; les créances sont ensuite assurées en fonction de ces limites.

Dans le cadre du suivi du risque des clients, ces derniers sont classés en fonction de leurs caractéristiques en matière de crédit, d'échéance de leurs créances et des éventuels problèmes de recouvrement observés antérieurement. Les créances commerciales et autres débiteurs se composent principalement des clients grossistes des sociétés de Viohalco. Tous les clients considérés comme étant

à « haut risque » sont repris dans une liste spéciale et le montant des ventes ultérieures doit être perçu à l'avance. En fonction des antécédents du client et de son statut, les sociétés de Viohalco exigent des sûretés réelles ou autres (par exemple des lettres de garantie) afin, si possible, de sécuriser leurs créances.

Les sociétés de Viohalco déterminent un montant de perte de valeur qui représente leur estimation des pertes encourues relatives aux créances clients et autres débiteurs.

Au 31 décembre, l'exposition maximale au risque de crédit pour les créances clients et autres débiteurs, par région géographique, était comme suit :

<i>Montants en milliers d'euros</i>	2017	2016
Grèce	221.028	196.823
Autres pays membres de l'UE	174.703	240.782
Autres pays européen	53.576	37.417
Asie	26.388	32.000
Etats-Unis	23.310	59.864
Afrique	13.324	10.901
Océanie	3.757	4.719
Total	516.086	582.507

Au 31 décembre, l'ancienneté des créances commerciales et autres débiteurs qui n'étaient pas réduits de valeur était comme suit :

<i>Montants en milliers d'euros</i>	2017	2016
Ni échu, ni douteux	422.491	493.913
Echu		
- jusqu'à 6 mois	63.646	50.071
- plus de 6 mois	29.949	38.523
Total	516.086	582.507

La direction des filiales estime que les montants non réduits de valeur qui sont en souffrance depuis moins de 6 mois et plus de 6 mois sont entièrement recouvrables, sur la base de l'historique du comportement de paiement et sur la base d'analyses poussées concernant le risque de crédit client, y compris les notations de crédit des clients, si disponibles.

La variation de la perte de valeur à l'égard des créances commerciales et autres débiteurs est la suivante :

<i>Montants en milliers d'euros</i>	2017	2016
Solde au 1 janvier	58.011	58.027
Perte de valeur	14.168	1.735
Montants réalisés	-1.651	-759
Reprise de perte de valeur	-271	-1.529
Ecart de change	-1.663	537
Solde au 31 décembre	68.595	58.011

Une perte de valeur de 8,9 millions d'euros concerne un ancien client au Moyen-Orient (voir note 15.B), tandis que le solde de 5,3 millions d'euros concerne certains clients qui ont indiqué qu'ils ne seront probablement pas en mesure de payer leur encours, principalement en raison des circonstances économiques.

La garantie suivante existe afin de sécuriser les créances des clients :

<i>Montants en milliers d'euros</i>	2017	2016
Lettre de garantie bancaire	28.653	29.099
Garanties de sécurisation des créances commerciales	3.405	4.849
	32.057	33.947

(b) Trésorerie et équivalents de trésorerie

Au 31 décembre 2017, Viohalco et ses sociétés détiennent de la trésorerie et des équivalents de trésorerie pour un montant de 168 millions d'euros (2016 : 172 millions d'euros). La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont détenus auprès de banques et d'institutions financières notées de Aa3 à Caa2 par l'agence Moody's.

C.2. Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque que Viohalco et ses sociétés éprouvent des difficultés à remplir leurs obligations relatives aux passifs financiers devant être réglées par transfert de trésorerie ou d'autres actifs financiers. L'approche de Viohalco et ses sociétés pour gérer le risque de liquidité est de s'assurer, dans la mesure du possible, qu'elles disposeront toujours de liquidités suffisantes pour honorer leurs passifs, lorsque ceux-ci arriveront à échéance, dans des conditions normales ou tendues, sans encourir de pertes inacceptables ou porter atteinte à leur réputation.

Afin d'éviter les risques de liquidité, Viohalco et ses sociétés constituent une provision pour flux de trésorerie d'une durée d'un an lors de la préparation du budget annuel, ainsi que, chaque mois, une provision permanente de trois mois afin de garantir des disponibilités suffisantes lui permettant de faire face à ses besoins opérationnels, y compris la couverture de ses obligations financières. Cette politique ne tient pas compte de l'impact potentiel de circonstances extrêmes que l'on ne saurait raisonnablement prévoir.

Les sociétés surveillent leurs besoins en liquidités par le biais de la société Steelmet S.A., une société de Viohalco, qui convient des modalités de financement avec les institutions de crédit en Grèce et dans d'autres pays.

Exposition au risque de liquidité

Les passifs financiers et les instruments dérivés basés sur des échéances contractuelles sont ventilés comme suit :

2017						
<i>Montants en milliers d'euros</i>	Valeurs Comptable	< 1an	1-2 ans	2-5 ans	>5 ans	Total
Passifs financiers						
Emprunts bancaires	914.503	786,625	40,926	94,443	24.855	946.849
Emprunts obligataires	756.134	230,443	125,771	448,644	49.920	854.778
Dettes location-financement	25.149	4.167	4.353	11.990	30.546	51.055
Instruments dérivés	10.159	8.878	1.281	0	0	10.159
Dettes commerciales et autres créiteurs	562.706	545,813	10,789	7,434	1.143	565.178
	2.268.651	1,575,925	183,118	562,511	106.463	2.428.018

2016

<i>Montants en milliers d'euros</i>	Valeurs Comptable	< 1an	1-2 ans	2-5 ans	>5 ans	Total
Passifs financiers						
Emprunts bancaires	935.655	813.631	107.901	30.287	13.824	965.644
Emprunts obligataires	753.341	126.470	379.775	282.334	57.194	845.773
Dettes location-financement	10.217	1.620	2.041	5.540	2.810	12.011
Instruments dérivés	14.224	9.858	3.427	939	0	14.224
Dettes commerciales et autres crédeurs	519.280	506.804	11.905	7.891	227	526.826
	2.232.719	1.458.383	505.049	326.990	74.055	2.364.478

Les sociétés de Viohalco ont des emprunts syndiqués qui contiennent certaines clauses financières. Les ratios les plus couramment utilisés sont les suivants : « Total passif/total capitaux propres », « Dette nette/chiffre d'affaires total » et « Actifs courants/Passif courant ». Un non-respect de ces clauses à l'avenir impliquerait que les sociétés doivent rembourser leurs emprunts plus tôt qu'indiqué dans le tableau ci-dessus. Selon la convention d'emprunt, les clauses restrictives sont évaluées régulièrement par Steelmet S.A. et sont communiquées aux dirigeants des sociétés afin de garantir le respect des conventions.

C.3. Risque de marché

Le risque de marché se compose des fluctuations des cours des matières premières, des cours de change et des taux d'intérêt qui ont un impact sur les résultats de Viohalco et de ses sociétés ou sur la valeur de leurs instruments financiers. Les sociétés de Viohalco utilisent des instruments dérivés pour gérer ce risque.

Ces transactions sont effectuées par Steelmet S.A. En règle générale les filiales cherchent à appliquer la comptabilité de couverture afin de gérer la volatilité du compte de résultat.

(a) Risque de change :

Viohalco et ses sociétés sont exposées au risque de change découlant des ventes et achats réalisés, ainsi que des emprunts libellés dans une monnaie autre que la monnaie fonctionnelle de Viohalco et ses sociétés, qui est essentiellement l'euro. Les principales monnaies dans lesquelles ces transactions sont effectuées sont principalement l'euro, le dollar américain et la livre sterling.

À terme, les sociétés de Viohalco couvrent la majeure partie de leur exposition aux devises estimée relative aux ventes et achats prévus, ainsi qu'aux créances et engagements en devises. Les sociétés de Viohalco concluent principalement des contrats à terme avec des contreparties externes afin de gérer le risque de fluctuation des cours de change, lesquels contrats expirent en règle générale moins d'un an à compter de la date de reporting. Lorsque Viohalco et ses sociétés l'estiment nécessaire, ces contrats sont prorogés à leur expiration. Selon le cas, le risque de change pourrait également être couvert en souscrivant des emprunts dans les devises respectives.

Les intérêts d'emprunt sont libellés dans la même devise que celle des flux de trésorerie qui découlent des activités d'exploitation des sociétés de Viohalco.

Les investissements que Viohalco et ses sociétés réalisent dans leurs filiales ne sont pas couverts car ces positions de change sont considérées comme étant prises à long terme et ont été prises principalement en euros.

Le résumé des données quantitatives concernant l'exposition de Viohalco et de ses sociétés au risque de change est comme suit :

2017

<i>Montants en milliers d'euros</i>	EURO	USD	GBP	BGN	RSD	RON	Autres	Total
Créances commerciales et autres débiteurs	396.631	44.991	26.478	14.919	3.533	20.362	9.172	516.086
Emprunts et dettes financières	-1.628.574	-25.549	-33.407	-3.897	0	-4.339	-21	-1.695.787
Dettes commerciales et autres créditeurs	-448.532	-51.264	-16.142	-29.056	-656	-12.804	-4.252	-562.706
Trésorerie et équivalents de trésorerie	137.753	20.827	1.500	4.973	390	2.066	729	168.239
	-1.542.721	-10.995	-21.570	-13.061	3.267	5.284	5.629	-1.574.168
Dérivés pour couverture de risque (valeur nominale)	0	-118.710	-12.253	0	0	0	2	-130.961
Risque total	-1.542.721	-129.706	-33.823	-13.061	3.267	5.284	5.631	-1.705.129

2016

<i>Montants en milliers d'euros</i>	EURO	USD	GBP	BGN	RSD	RON	Autres	Total
Créances commerciales et autres débiteurs	412.682	86.906	29.272	24.843	1.676	18.529	8.599	582.507
Emprunts et dettes financières	-1.619.926	-34.816	-32.910	-3.988	0	-5.677	-1.897	-1.699.214
Dettes commerciales et autres créditeurs	-348.349	-80.284	-23.783	-50.732	-1.016	-14.201	-914	-519.280
Trésorerie et équivalents de trésorerie	134.099	19.599	7.381	7.052	424	1.322	1.908	171.784
	-1.421.494	-8.595	-20.040	-22.826	1.084	-27	7.694	-1.464.204
Dérivés pour couverture de risque (valeur nominale)	671	-45.767	-25.081	0	0	0	-117	-70.294
Risque total	-1.420.824	-54.362	-45.121	-22.826	1.084	-27	7.578	-1.534.498

Le poste « Dérivés pour couverture de risque » comprend également des dérivés qui se rapportent à des transactions hautement probables, qui n'ont pas encore été comptabilisées en tant qu'éléments de l'actif ou du passif dans l'état consolidé de la situation financière. Les montants libellés en euros sont indiqués à des fins de rapprochement entre les totaux.

Les cours de change appliqués au cours de l'exercice fiscal ont été les suivants :

	Taux de change moyen		Taux de change de fin d'exercice	
	2017	2016	2017	2016
USD	1,13	1,11	1,20	1,05
GBP	0,88	0,82	0,89	0,86
BGN	1,96	1,96	1,96	1,96
RSD	121,34	123,08	118,47	123,40
RON	4,57	4,49	4,66	4,54

Viohalco est principalement exposé aux variations de l'euro par rapport au dollar américain, à la livre sterling, au dinar serbe ou au leu roumain. Une possible appréciation (dépréciation) raisonnable de l'euro par rapport aux autres devises au 31 décembre aurait affecté l'évaluation des instruments financiers libellés en une devise étrangère et affecté les capitaux propres et le compte de résultat pour les montants présentés dans le tableau ci-dessous. Cette analyse suppose que toutes les autres variables, en particulier les taux d'intérêt, restent constantes, et fait abstraction de l'impact des ventes et achats prévus. Le lev, la devise bulgare, n'est pas analysé ci-dessous car son taux de change est fixé à 1,956 BGN/EUR.

<i>Montants en milliers d'euros</i>	Compte de résultat		Capitaux propres net d'impôts	
	Appréciation de l'Euro	Dépréciation de l'Euro	Appréciation de l'Euro	Dépréciation de l'Euro
2017				
USD (10% variation par rapport à l' EUR)	1.190	-1.190	9.209	-9.209
GBP(10% variation par rapport à l' EUR)	2.192	-2.192	2.401	-2.401
RSD (10% variation par rapport à l' EUR)	-232	232	-232	232
RON (10% variation par rapport à l' EUR)	-375	375	-375	375
2016				
USD (10% variation par rapport à l' EUR)	4.942	-4.942	2.954	-2.954
GBP(10% variation par rapport à l' EUR)	4.102	-4.102	1.619	-1.619
RSD (10% variation par rapport à l' EUR)	-99	99	-99	99
RON (10% variation par rapport à l' EUR)	2	-2	2	-2

(b) Risque de taux d'intérêt :

Durant la période prolongée de taux d'intérêt bas, les sociétés de Viohalco ont adopté une politique souple qui assure que 0 % à 20 % de leur exposition au risque de taux d'intérêt est à un taux fixe. Ceci est obtenu d'une part par l'utilisation d'instruments à taux fixe, et d'autre part en empruntant à un taux variable combiné à l'utilisation de swaps de taux d'intérêt comme couverture de la variabilité des flux de trésorerie attribuable au risque de taux d'intérêt. Le profil de taux d'intérêt relatif aux instruments financiers portant intérêt détenus par les sociétés de Viohalco se présente comme suit :

<i>Montants en milliers d'euros</i>	Valeur nominale	
	2017	2016
Instruments à taux fixe		
Passifs financiers	-55.282	-49.468
Instruments à taux variable		
Passifs financiers	-1.640.505	-1.649.746

Analyse de sensibilité à la juste valeur pour les instruments à taux fixe

Viohalco ne comptabilise pas d'actifs financiers à taux fixe ou de passifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat et n'utilise pas actuellement d'instruments dérivés (swaps de taux d'intérêt) comme instruments de couverture. Par conséquent, une variation des taux d'intérêt à la date de clôture n'aurait pas d'incidence sur le résultat ou les capitaux propres.

Analyse de sensibilité au flux de trésorerie pour les instruments à taux variable

Une variation possible raisonnable de 0,25 % des taux d'intérêt des instruments à taux fixe à la date de reporting aurait augmenté ou diminué (-) les capitaux propres et le compte de résultat pour les montants ci-dessous. Cette analyse suppose que toutes les autres variables, en particulier les taux de change, restent constantes.

<i>Montants en milliers d'euros</i>	Résultat	
	augmentation de 0.25%	diminution de 0.25%
Taux variables		
2017		
Passifs financiers	-2.881	2.881
Sensibilité au flux de trésorerie (net)	-2.881	2.881
2016		
Passifs financiers	-2.928	2.928
Sensibilité au flux de trésorerie (net)	-2.928	2.928

(c) Actifs dérivés et passifs répertoriés comme couvertures de flux de trésorerie

Le tableau ci-dessous indique les périodes pendant lesquelles les flux de trésorerie associés aux couvertures de flux de trésorerie sont susceptibles d'avoir lieu :

<i>Montants en milliers d'euros</i>	Valeur comptable au 31 décembre 2017	1-6 mois	6-12 mois	> 1an	Total au 31 décembre 2017
Contrats à terme					
Actifs	1.368	1.342	23	2	1.368
Passifs	-6.323	-2.862	-2.181	-1.281	-6.323
Contrats à terme - future					
Actifs	5.699	4.715	725	259	5.699
Passifs	-1.558	-1.558	0	0	-1.558
	-814	1.637	-1.432	-1.019	-814

<i>Montants en milliers d'euros</i>	Valeur comptable au 31 décembre 2016	1-6 mois	6-12 mois	> 1an	Total au 31 décembre 2016
Contrats à terme					
Actifs	3.770	3.545	225	0	3.770
Passifs	-11.374	-5.051	-1.956	-4.366	-11.374
Contrats à terme - future					
Actifs	3.030	2.595	435	0	3.030
Passifs	-2.851	-2.844	-6	0	-2.851
-	-7.424	-1.755	-1.303	-4.366	-7.424

(d) Risque de volatilité des prix des produits de base

Les marchés de produits de base ont connu et devraient continuer à connaître des fluctuations de prix. Viohalco a donc recours aux contrats à terme pour minimiser son exposition à la volatilité du prix de ces produits de base. Viohalco est exposé aux produits de base suivants : aluminium, cuivre, zinc, plomb et nickel.

Au 31 décembre 2017, le solde net de contrats à terme tel que déclaré dans l'état de la situation financière, par produit de base se présente comme suit : cuivre 1 060 000 euros, aluminium 644 000 euros, plomb 179 000 euros et nickel 34 000 euros.

En raison des activités de couverture menées à bien, Viohalco ne table pas sur un impact conséquent des fluctuations importantes du prix des matières premières. Plus particulièrement, tous les contrats de vente et d'achat sur la fixation des cours des métaux sont compensés sur une base journalière et la variation de la position nette ouverte sur les produits de base est généralement couverte par des contrats à terme sur le LME afin de ne pas exposer les filiales de Viohalco au risque de volatilité des prix des produits de base.

Ces couvertures sont enregistrées dans une relation de comptabilité de couverture des flux de trésorerie.

C.4. Risque lié à l'environnement macro-économique et financier

En Grèce, là où se trouvent la plupart des filiales de Viohalco, l'environnement macroéconomique et financier montre des signes d'amélioration même si des incertitudes subsistent.

À la suite de la recapitalisation des banques grecques à la fin de l'année 2015 et du programme de sauvetage financier d'un montant de 86 milliards d'euros conclu entre le gouvernement grec et les

institutions supranationales, l'Euro-groupe et ces institutions ont achevé leurs discussions portant sur le deuxième et le troisième examens du programme d'aide financière à la Grèce (entre juin 2017 et mars 2018), ouvrant ainsi la voie au déblocage d'une troisième et d'une quatrième tranches d'un montant de 8,5 et 6,7 milliards d'euros respectivement. En conséquence, Moody's a relevé la note de solvabilité du pays de Caa2 à B3.

De plus, il convient de noter que les contrôles de capitaux en vigueur en Grèce depuis juin 2015 ont été davantage assouplis, mais n'en demeurent pas moins maintenus jusqu'à la date d'approbation des états financiers. Ils n'ont pas empêché Viohalco de poursuivre ses activités comme précédemment. Les flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles n'ont pas été perturbés.

En outre, compte tenu de la solide base de clientèle de Viohalco en dehors de la Grèce (84 % des revenus) ainsi que de ses installations établies à l'étranger, le risque de liquidité qui pourrait résulter de l'incertitude concernant l'environnement économique en Grèce est limité.

Viohalco suit de près et de manière continue les évolutions de l'environnement international et national et adapte en temps opportun sa stratégie commerciale et ses politiques de gestion des risques afin de minimiser l'impact des conditions macroéconomiques sur ses activités. Pour plus d'informations sur les développements survenus en 2018 dans le contexte international, se référer à la Note 37.

L'endettement total de Viohalco, qui s'élève à 1 696 millions d'euros, se compose à 42 % de dettes à long-terme et à 58 % de dettes à court-terme. En tenant compte de la trésorerie et des équivalents de trésorerie d'un montant de 168 millions d'euros (17 % des dettes à court-terme), la dette nette de Viohalco s'élève à 1 528 millions d'euros. Les emprunts et les dettes financières sont détenus auprès de banques et d'institutions financières dont la note va de Aa3 à Caa2 selon le barème de notation de Moody's. Environ 90 % de ces emprunts et dettes financières sont détenus auprès des banques grecques. Les crédits à long terme ont une échéance moyenne de trois ans. Les facilités à court terme consistent principalement en crédits renouvelables, qui sont révisés annuellement, avec des échéances réparties sur l'année, et parmi ces crédits renouvelables, des emprunts à court terme sont conclus avec diverses échéances et sont automatiquement renouvelés à la date d'échéance si nécessaire. Les limites de crédit sont suffisantes pour répondre aux exigences du fonds de roulement et refinancer les emprunts à court terme.

En ce qui concerne le Brexit en cours, le Royaume-Uni a notifié au Conseil européen, le 29 mars 2017, son intention de quitter l'Union européenne, conformément à l'article 50 du traité sur l'Union européenne. Le 29 avril 2017, le Conseil européen - composé des chefs d'État ou de gouvernement des 28 pays de l'UE - a adopté un ensemble d'orientations politiques qui définissent le cadre des négociations et exposent les positions et les principes généraux de l'UE. Un an plus tard, le 19 mars 2018, les négociateurs de la Commission européenne et du Royaume-Uni ont présenté les progrès réalisés dans la négociation d'un projet d'accord sur le retrait du Royaume-Uni de l'Union européenne. En conséquence, le Conseil européen (article 50) s'est félicité, le 23 mars 2018, de l'accord intervenu sur certaines parties du texte juridique et a appelé à intensifier les efforts pour progresser sur les questions de retrait restantes.

Viohalco évalue actuellement la nature et l'ampleur des risques et des incertitudes qui pourraient découler du Brexit et de l'incidence sur la performance et la position futures de ses activités.

L'ampleur de l'impact du Brexit ne peut être quantifiée à ce stade, car les négociations entre le gouvernement britannique et l'Union européenne sur les termes exacts sont toujours en cours. Cependant, Viohalco envisage divers scénarios afin d'ajuster sa stratégie de manière à minimiser l'impact sur ses opérations.

31.Filiales

Les filiales de Viohalco et les pourcentages des participations financières détenues par la société mère à la fin de la période concernée sont comme suit :

Filiales	Pays	Participation 2017	Participation 2016
AEIFOROS S.A.	Grèce	90,00%	90,00%
AEIFOROS BULGARIA S.A.	Bulgarie	90,00%	90,00%
AL - AMAR S.A.	Libye	90,00%	90,00%
ALUBUILD SRL	Italie	100,00%	100,00%
ALURAME SPA	Italie	95,13%	88,56%
ANOXAL S.A.	Grèce	91,44%	100,00%
ANAMET DOO	Serbie	97,72%	100,00%
ANAMET S.A.	Grèce	97,72%	100,00%
ANTIMET S.A.	Grèce	100,00%	100,00%
ATTIKI S.A.	Grèce	75,00%	75,00%
BASE METALS S.A.	Turquie	71,82%	66,86%
BRIDGNORTH LTD	Royaume-Uni	75,00%	75,00%
CENERGY HOLDINGS S.A.	Belgique	79,78%	73,95%
CLUJ INTERNATIONAL TRADE SRL	Roumanie	100,00%	100,00%
CORINTH PIPEWORKS S.A.	Grèce	79,78%	73,95%
CPW AMERICA Co	USA	79,78%	73,95%
DE LAIRE LTD	CYPRUS	79,78%	73,95%
DIA.VI.PE.THI.V. S.A.	Grèce	92,92%	90,98%
DOJLAN STEEL LLCOP	FYROM	100,00%	100,00%
ELVAL COLOUR S.A.	Grèce	91,44%	100,00%
ELVAL COLOUR IBERICA S.A.	Espagne	91,44%	-
ELVALHALCOR S.A.	Grèce	91,44%	-
ELVAL INDUSTRIAL S.A.	Grèce	-	100,00%
ELKEME S.A.	Grèce	90,57%	90,12%
ENERGY SOLUTIONS S.A.	Bulgarie	95,42%	94,54%
ERGOSTEEL S.A.	Grèce	54,65%	49,51%
ERLIKON S.A.	Grèce	99,95%	99,95%
ETEM ALBANIA S.A.	Albanie	100,00%	100,00%
ETEM BULGARIA S.A.	Bulgarie	100,00%	100,00%
ETIL S.A.	Grèce	100,00%	69,98%
ETEM COMMERCIAL S.A.	Grèce	100,00%	100,00%
ETEM SCG	Serbie	100,00%	100,00%
ETEM SYSTEMS LLC	Ukraine	100,00%	100,00%
ETEM SYSTEMS SRL	Roumanie	100,00%	100,00%
FITCO S.A.	Grèce	91,44%	68,28%
FLOCOS S.A.	Grèce	89,85%	88,30%
FULGOR S.A.	Grèce	79,78%	73,95%
GENECOS S.A.	France	95,13%	88,06%
HALCOR S.A.	Grèce	-	68,28%
HALCOR R & D S.A.	Grèce	64,01%	47,80%
HELLENIC CABLES S.A.	Grèce	79,78%	73,95%
HUMBEL LTD	Chypre	79,78%	73,95%
ICME ECAB S.A.	Roumanie	78,66%	72,91%
INOS BALCAN DOO	Serbie	97,72%	100,00%
IWM S.A.	Bulgarie	90,00%	90,00%
INTERNATIONAL TRADE S.A.	Belgique	95,13%	88,56%

Entreprises filiales	Pays	Participation 2017	Participation 2016
JOSTDEX LIMITED	Chypre	100,00%	99,92%
LESCO ROMANIA S.A.	Roumanie	51,86%	48,06%
LESCO FOOD	Bulgarie	79,78%	73,95%
METAL AGENCIES LTD	Royaume-Uni	95,13%	85,56%
METAL VALIUS DOO	Serbie	97,72%	100,00%
METAL VALIUS LTD	Bulgarie	97,72%	100,00%
METALCO S.A.	Bulgarie	100,00%	100,00%
METALIGN S.A.	Bulgarie	100,00%	100,00%
METALLOURGIA ATTIKIS S.A.	Grèce	50,00%	50,00%
MKC GMBH	Allemagne	95,13%	88,56%
NOVAL S.A.	Grèce	100,00%	100,00%
NOVOMETAL DOO	FYROM	97,72%	100,00%
PORT SVISHTOV WEST S.A.	Bulgarie	73,09%	73,09%
PRAKSIS S.A.	Grèce	61,00%	61,00%
PRAKSIS BG S.A.	Bulgarie	61,00%	-
PRISTANISHTEN KOMPLEX SVILOS.A. FOOD	Bulgarie	-	73,09%
PROS.A.L TUBES S.A.	Bulgarie	100,00%	100,00%
REYNOLDS CUIVRE S.A.	France	95,13%	88,06%
ROULOC S.A.	Grèce	91,44%	-
S.A.NIPARK S.A.	Grèce	100,00%	100,00%
SIDEBALK STEEL DOO	Serbie	100,00%	100,00%
SIDENOR INDUSTRIAL S.A.	Grèce	100,00%	100,00%
SIDERAL SHRK	Albanie	99,95%	99,82%
SIDEROM STEEL SRL	Roumanie	100,00%	100,00%
SIGMA IS S.A.	Bulgarie	100,00%	69,28%
SYMETAL S.A.	Grèce	91,44%	100,00%
SOFIA MED AD	Bulgarie	92,39%	71,81%
SOVEL S.A.	Grèce	92,95%	92,93%
STEELMET CYPRUS LTD	CYPRUS	91,09%	82,51%
STEELMET PROPERTIES S.A.	Grèce	91,09%	82,51%
STEELMET ROMANIA S.A.	Roumanie	95,13%	88,56%
STEELMET S.A.	Grèce	91,09%	82,51%
STOMANA INDUSTRY S.A.	Bulgarie	100,00%	100,00%
TECHOR S.A.	Grèce	91,44%	68,28%
TECHOR ROMANIA S.A.	Roumanie	91,44%	68,28%
TEPRO METAL AG	Allemagne	95,13%	88,56%
TERRA MIDDLE EAST AG	Allemagne	95,13%	88,56%
THERMOLITH S.A.	Grèce	63,00%	63,00%
TEKA SYSTEMS S.A.	Grèce	50,01%	50,01%
VEMET S.A.	Grèce	100,00%	100,00%
VEPAL S.A.	Grèce	91,44%	100,00%
VET S.A.	Grèce	79,78%	73,95%
VIANATT S.A.	Grèce	97,72%	100,00%
VIENER S.A.	Grèce	96,45%	93,44%
VIEXAL S.A.	Grèce	97,72%	91,54%
VIOMAL S.A.	Grèce	45,72%	50,00%
VITRUVIT S.A.	Grèce	100,00%	100,00%
WARSAW TUBULARS TRADING SP.ZO	Pologne	79,78%	73,95%

L'entité détentrice du contrôle ultime est Viohalco S.A. Pour toutes les entités ci-dessus, Viohalco exerce son contrôle, en détenant la majorité des droits de vote, directement et/ou indirectement, et ces entités sont déclarées comme des filiales.

Les pourcentages indiqués dans le tableau ci-dessus représentent les intérêts financiers détenus directement et indirectement par Viohalco. Par exemple, si Viohalco détient 70 % de la société A et que la société A détient 70 % de la société B, dans le tableau ci-dessus il sera mentionné que Viohalco détient une participation financière de 49 % dans la société B.

Les transactions décrites ci-dessous ont eu un effet sur le pourcentage de détention de plusieurs filiales de la liste ci-dessus.

Transaction ElvalHalcor S.A.

Le 30 novembre 2017, Halcor S.A. (filiale de Viohalco) a annoncé la fusion par absorption de la société Elval S.A. (filiale de Viohalco) et son changement de dénomination commerciale qui devient ElvalHalcor S.A.

Cette fusion a permis de créer, dans le secteur du traitement des métaux non ferreux, une entité industrielle et financière conséquente, fortement orientée vers l'export et cotée sur l'indice ATHEX de la Bourse d'Athènes.

Avant la transaction, Viohalco détenait 100 % des droits de vote d'Elval et 68,28 % des droits de vote d'Halcor. À l'issue de la fusion, Viohalco contrôle 91,44 % des droits de vote d'ElvalHalcor.

La participation financière de Viohalco dans des filiales dans lesquelles Elval S.A. ou Halcor S.A. était actionnaire, a changé du fait de cette transaction.

Acquisition de participations ne donnant pas le contrôle

En 2017, Sidenor S.A. (filiale de Viohalco) a acquis une participation non majoritaire au capital d'Etil S.A. (30 %) et de Sigma S.A. (1 %), deux filiales de Sidenor S.A.

D'autres acquisitions mineures de participations non majoritaires ont eu lieu en 2017, sans incidence majeure sur les états financiers consolidés.

Effet des participations ne donnant pas le contrôle

En raison des transactions décrites ci-dessus et de quelques changements mineurs au niveau de la structure de Viohalco, une augmentation des participations minoritaires ne donnant pas le contrôle représentant 23 millions d'euros a été constatée. La diminution correspondante des capitaux propres attribuables aux propriétaires de la Société a été de 25 millions d'euros.

Transactions ayant eu lieu en 2016

Absorption des sociétés Elval Holdings, Alcomet, Diatour et Eufina par Viohalco S.A.

En février 2016, la fusion transfrontalière par absorption d'Elval Holdings, d'Alcomet et de Diatour (filiales de Viohalco) et d'Eufina par Viohalco a été réalisée.

L'augmentation du capital liée à la fusion a donné lieu à la création de 26 025 115 nouvelles actions représentant autant de droits de vote, avec une juste valeur de 28 millions d'euros selon le cours de clôture sur EURONEXT du 26 février 2016 (1,075 euro par action). La différence entre la juste valeur et l'augmentation de capital approuvée (24,2 millions d'euros) a été comptabilisée en tant que prime d'émission (3,7 millions d'euros).

Au terme de la transaction réalisée avec Elval, Alcomet et Diatour, Viohalco a acquis une participation financière supplémentaire de 25,68 % dans Elval (y compris la participation de 1,65 % détenue par Eufina), une participation financière supplémentaire de 0,64 % dans Alcomet et une participation financière supplémentaire de 1,26 % dans Diatour grâce à l'émission de nouvelles actions.

Contrairement aux fusions avec les filiales Elval, Alcomet et Diatour de Viohalco qui constituent une variation des participations, la fusion de Viohalco avec Eufina constitue un regroupement d'entreprises comptabilisé conformément aux dispositions de la norme IFRS 3.

L'acquisition d'Eufina par Viohalco a donné lieu à une plus-value de 7,3 millions d'euros, qui a été déclarée dans les « Produits financiers ».

Cenergy Holdings

En décembre 2016, Cenergy Holdings (filiale de Viohalco) a annoncé l'achèvement de la fusion transfrontalière par absorption par Cenergy Holdings des anciennes sociétés grecques cotées, Corinth Pipeworks Holdings S.A. et Hellenic Cables S.A. Holdings (également filiales de Viohalco).

Avant la transaction, Viohalco contrôlait toutes les entités participant à la transaction puisqu'elle contrôlait 99,84 % des droits de vote de Cenergy Holdings, 74,48 % des droits de vote de Hellenic Cables S.A. Holdings et 85,89 % des droits de vote de Corinth Pipeworks Holdings SA. À l'issue du regroupement de ces entreprises, Viohalco en contrôlait 81,93 %.

32.Participations ne donnant pas le contrôle

Le tableau suivant résume les informations relatives à chacune des filiales dans lesquelles la participation ne donnant pas le contrôle de Viohalco est significative (au niveau du sous-groupe dans le cas de Cenergy, ElvalHalcor, Sidenor et Halcor en 2016), avant élimination intragroupe.

2017							
Montants en milliers d'euros	Cenergy	ElvalHalcor	Sidenor	Bridgnorth	Autres	Eliminations intragroupe	Total
Pourcentage des participations ne donnant pas le contrôle	20,23%	8,56%	0,00%	25,00%			
Actifs non courants	427.441	654.646	335.517	84.652			
Actifs courants	456.137	682.820	315.542	81.732			
Passifs non courants	132.789	363.958	250.551	12.508			
Passifs courants	554.494	464.270	377.026	56.176			
Actifs nets	196.295	509.237	23.481	97.700			
Attribuables aux PSC par les sociétés	289	7.723	29.494	0			
Net attribuable aux actionnaires et au PSC de Viohalco	196.006	501.514	-6.013	97.700			
Attribuable aux PSC par Viohalco	39.652	42.930	0	24.425			
Valeur comptable des PSC	39.941	50.653	29.494	24.425	8.832	-30.760	122.585
Produits	719.596	1.863.320	506.068	224.624			
Bénéfices	-8.661	68.073	19.215	1.526			
Autres éléments du Résultat Global	-1.307	360	-121	490			
Résultat global total	-9.969	68.433	19.094	2.017			
Attribuables aux PSC par les sociétés	-212	847	2.829	0			
Net attribuable aux actionnaires et au PSC de Viohalco	-9.757	67.586	16.265	2.017			
Attribuable aux PSC par Viohalco	-1.974	5.785	0	504			
Total Autres éléments du Résultat Global des PSC	-2.186	6.633	2.829	504	1.077	902	9.759
Flux de trésorerie générées par les activités opérationnelles	19.826	57.331	-3.828	16.681			
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	-20.231	-30.782	-18.705	-4.067			
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	-413	-301	11.576	-13.780			
Diminution nette (-)/augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	-818	26.248	-10.957	-1.165			

2016							
Montants en milliers d'euros	Cenergy	Halcor	Sidenor	Bridgnorth	Autres	Eliminations intragroupe	Total
Pourcentage des participations ne donnant pas le contrôle	26,05%	31,72%	0,00%	25,00%			
Actifs non courants	431.505	275.813	337.081	92.501			
Actifs courants	458.866	192.691	272.766	81.998			
Passifs non courants	240.345	262.475	284.297	20.508			
Passifs courants	443.564	191.308	318.074	58.308			
Actifs nets	206.462	14.722	7.477	95.683			
Attribuables aux PSC par les sociétés	501	4.758	28.306	0			
Net attribuable aux actionnaires et au PSC de Viohalco	205.961	9.964	-20.829	95.683			
Attribuable aux PSC par Viohalco	53.653	3.161	0	23.921			

Valeur comptable des PSC	54.154	7.919	28.306	23.921	10.090	-33.857	90.533
Produits	0	1.080.606	378.941	200.423			
Bénéfices	-1.172	7.782	-12.525	1.741			
Autres éléments du Résultat Global	0	7.796	-273	-23.342			
Résultat global total	-1.172	15.578	-12.798	-21.601			
Attribuables aux PSC par les sociétés	0	-1.901	1.021	0			
Net attribuable aux actionnaires et au PSC de Viohalco	-1.172	17.479	-13.818	-21.601			
Attribuable aux PSC par Viohalco	-305	5.545	0	-5.400			
Total Autres éléments du Résultat Global des PSC	-305	3.644	1.021	-5.400	289	-4.513	-5.266
Flux de trésorerie générées par les activités opérationnelles	1.644	252.793	-10.689	-3.702			
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	0	41.438	-12.130	-14.920			
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	62	-284.796	31.945	19.946			
Diminution nette (-)/augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	1.706	9.434	9.125	1.323			

33. Contrats de location simple

A. Contrats de location simple en tant que preneur

Viohalco et ses sociétés louent des bâtiments et des véhicules automobiles en vertu de contrats de location simple.

(a) Paiements minimaux futurs au titre des contrats de location simple

Au 31 décembre, les encaissements minimaux futurs au titre des contrats de location simple non résiliables se présentent comme suit :

Montants en milliers d'euros	2017	2016
A moins d'un an	3.936	3.860
De un à cinq ans	7.552	7.673
A plus de cinq ans	4	11
	11.492	11.543

(b) Montants comptabilisés en compte de résultat

Montants en milliers d'euros	2017	2016
Charges de location financement	5.098	5.478

B. Contrats de location simple en tant que bailleur

Les contrats de location simple ont trait aux immeubles de placements détenus par Viohalco et ses sociétés dans le secteur du développement immobilier (voir la Note 19).

(a) Encaissements minimaux futurs au titre des contrats de location simple

Au 31 décembre, les encaissements minimaux futurs au titre des contrats de location simple non résiliables se présentent comme suit :

Montants en milliers d'euros	2017	2016
A moins d'un an	7.527	5.858
De un à cinq ans	37.511	23.467
A plus de cinq ans	65.201	70.292
Total	110.239	99.617

(b) Montants comptabilisés en compte de résultat

Les montants suivants concernent les immeubles de placements et ont été comptabilisés en compte de résultat. Les charges d'exploitation se rapportent principalement au coût de la maintenance.

<i>Montants en milliers d'euros</i>	2017	2016
- revenus locatifs d'immeubles de placements	8.859	6.544
- Charges directes d'exploitation relatives aux immeubles de placements qui génèrent un revenu locatif	-427	-461
- Charges directes d'exploitation qui ne génèrent pas de revenu locatif	-137	-167

34. Engagements

A. Engagements visant des achats

Les engagements mentionnés ci-dessous font référence à des contrats que les filiales du Groupe ont conclus selon leurs programmes d'investissement, qui devraient s'achever d'ici trois ans.

<i>Montants en milliers d'euros</i>	2017	2016
Contrats d'achat d'immobilisations corporelles	22.629	8.372

B. Garanties

<i>Montants en milliers d'euros</i>	2017	2016
Passifs		
Garanties en faveur des fournisseurs	43.252	38.519
Garanties pour assurer la bonne exécution des contrats avec les clients	93.788	76.169
Garanties pour assurer la bonne exécution des contrats avec les fournisseurs	484	2.581

35. Passifs éventuels

(a) Litiges

Veillez-vous reporter à la plainte en cours décrite dans la Note 15.

(b) Passifs d'impôts éventuels

Les déclarations d'impôts des filiales sont couramment sujettes à des contrôles fiscaux dans la plupart des juridictions où Viohalco et ses sociétés exercent leurs activités. Ces contrôles pourraient entraîner des impôts supplémentaires. Viohalco et ses sociétés provisionnent les impôts qui pourraient être dus suite à ces contrôles, dans la mesure où la dette est probable et estimable.

Les sociétés Viohalco estiment que leurs provisions pour passifs d'impôts sont adéquates pour toutes les années d'imposition non contrôlées sur la base de leur évaluation des facteurs sous-jacents, notamment des interprétations du droit fiscal et de leur expérience antérieure.

36. Parties liées

A. Participations, mises en équivalence et autres parties liées

Les transactions suivantes, ainsi que les montants dus à la fin de la période ou à compter de cette date ont été conclus avec des participations, mises en équivalence et d'autres parties liées.

<i>Montants en milliers d'euros</i>	2017	2016
Ventes de biens / services		
Entreprises associées	91.477	62.918
Coentreprise	19	51
	91.496	62.969
Achats de biens / services		
Entreprises associées	5.763	4.689
	5.764	4.689
Achats d'immobilisations corporelles		
Entreprises associées	336	169

Soldes de clôture qui découlent des achats/ventes de biens, de services, d'immobilisations, etc. :

<i>Montants en milliers d'euros</i>	2017	2016
Créances envers d'autres parties liées		
Entreprises associées	33.380	25.123
Coentreprise	153	149
	33.533	25.272
Dettes envers d'autres parties liées		
Entreprises associées	2.520	2.593
Coentreprise	171	0
	2.691	2.593

Les soldes de parties liées sont garantis et le règlement de ces soldes devrait se faire en espèces durant l'année suivante, puisque ces soldes proviennent uniquement de créances et dettes à court terme.

Les services rendus à ou par des parties liées, ainsi que les opérations d'achat et de vente de biens sont réalisés en vertu des tarifs applicables aux parties non liées.

B. Rémunération des principaux dirigeants

Le tableau ci-dessous fournit un aperçu des transactions avec les membres du conseil d'administration et les principaux dirigeants :

<i>Montants en milliers d'euros</i>	2017	2016
Rémunération des dirigeants (membres du CA et exécutifs)	3.679	3.321

Les émoluments versés aux administrateurs et aux principaux dirigeants, repris dans le tableau ci-dessus, sont des rémunérations fixes. Il n'y a pas eu de rémunérations variables, d'avantages postérieurs à l'emploi ou d'avantages octroyés sous forme d'actions qui ont été payés en 2016 et en 2017.

37. Événements post-clôture

- (a)** Début 2018, une enquête sur les pratiques déloyales en matière de tubes soudés de grand diamètre (diamètre nominal supérieur à 16,4") à l'encontre de la Grèce et de cinq autres pays (Canada, Chine, Inde, Corée et Turquie) a été lancée par le Département américain du Commerce sur la base de requêtes introduites par six fabricants américains. Par la suite, du fait de ces requêtes, la Commission du commerce international des États-Unis (USITC) a conclu de manière affirmative à l'existence d'une indication raisonnable d'un préjudice significatif pour le secteur domestique américain du fait des importations de tubes soudés de grand diamètre en provenance du Canada, de Chine, d'Inde, de Corée et de Turquie. S'agissant des importations de tubes soudés de grand diamètre en provenance de Grèce, l'USITC a conclu à l'existence d'une indication raisonnable de menace d'un préjudice significatif pour le secteur intérieur américain. Corinth Pipeworks participe activement à l'enquête sur les pratiques déloyales dont elle fait l'objet, en sa qualité de seul et unique fabricant de tubes soudés de grand diamètre en Grèce. Il est par ailleurs mentionné que dans le déroulement normal des choses, les enquêtes sur les pratiques déloyales sont en général longues et peuvent durer plus de huit mois. Toute évaluation de l'impact de l'enquête susvisée sur les résultats financiers de Corinth Pipeworks, la filiale de Cenergy Holdings, est jugée prématurée.

Le 8 mars 2018, l'administration américaine a exercé son pouvoir en vertu de l'article 232 du Trade Expansion Act de 1962 et imposé des droits de douane de 25 % sur les importations d'acier et de 10 % sur les importations d'aluminium aux États-Unis, avec des exceptions pour le Canada et le Mexique. Sur la base de ces proclamations, la US Customs and Border Protection commencera à prélever les droits de douane applicables le 23 mars 2018. Le 18 mars 2018, le Département américain du Commerce (DOC) a annoncé la procédure pour adresser une demande d'exclusion pour certains produits des droits de douane sur les importations de produits en acier et aluminium. Le DOC a publié les procédures dans le Registre fédéral et a commencé à accepter des demandes d'exclusion de la part du secteur industriel américain le 19 mars 2018.

Le 22 mars 2018, les tarifs de l'article 232 sur les importations d'acier et d'aluminium de certains pays membres de l'Union européenne ont été suspendus jusqu'au 1er mai 2018 en attendant les discussions sur les mesures visant à réduire la surcapacité mondiale de production d'acier et d'aluminium. D'ici le 1er mai 2018, l'administration américaine décidera si elle continuera à exempter ces pays en fonction de l'état des discussions.

Cenergy Holdings surveille la situation de près ainsi que les nouvelles conditions de marché, comme elle le fait régulièrement, étant donné que Corinth Pipeworks est un fournisseur bien établi sur le marché américain des tubes d'acier. Il convient de noter que la filiale fournit principalement des produits à ses clients américains qui ne peuvent pas être fabriqués aux États-Unis, notamment des gazoducs de 26 pouces. Corinth Pipeworks a déjà lancé toutes les actions requises en coopération avec ses clients américains afin de leur permettre d'obtenir une exonération des droits de douane sur les importations de tubes en acier vu que les produits vendus sur le marché américain par Corinth Pipeworks sont des produits uniques fabriqués sur mesure qui ne sortent pas des laminoirs américains locaux.

Malgré les incertitudes qui entourent actuellement le marché de la sidérurgie, sur la base de l'évaluation actuelle des informations disponibles, les faits ci-dessus devraient avoir un impact limité sur les résultats financiers de la filiale de Cenergy Holdings, Corinth Pipeworks, du fait des mesures prises pour sécuriser la situation financière de la Société et atténuer tous les éventuels effets négatifs.

- (b)** Suite à la signature d'un contrat portant sur l'acquisition de 50 % de NedZink B.V. aux Pays-Bas et après l'accord des autorités de la concurrence, ElvalHalcor apportera une contribution de 15 millions d'euros en vue de créer une coentreprise pour développer des produits au zinc de titane.

- (c)** ElvalHalcor a signé un contrat avec SMS group GmbH en Allemagne portant sur la fourniture d'un nouveau laminoir à chaud d'aluminium en tandem à quatre montants pour son usine de production d'Oinofyta, Viotia. Cette action s'inscrit dans le programme d'investissement plus vaste de 150 millions d'euros portant sur des équipements et des infrastructures, qui a été annoncé par Elvalhalcor dans le cadre du contrat de financement signé avec la Banque européenne d'investissement le 20 décembre 2017.

(d) Le 13 avril 2018, Elvalhalcor S.A. a acquis les actifs d'Ipiros Metalworks Industry S.A., pour un montant de 2,5 millions d'euros, dans le but de réactiver la production de l'usine.

(e) Le 18 avril 2018, ElvalHalcor a signé avec la Commerzbank Aktiengesellschaft un contrat d'emprunt d'un montant de 65 millions d'euros d'une durée maximale de 10 ans. L'objectif de cet emprunt est de financer l'acquisition et l'installation de la nouvelle usine de finition à chaud en aluminium tandem à quatre colonnes de l'usine d'Oinofyta. L'emprunt est couvert par Euler Hermes Aktiengesellschaft agissant pour et au nom de la République fédérale d'Allemagne.

Il n'existe aucun autre événement ultérieur susceptible d'avoir des retombées sur les informations financières consolidées.

38.Honoraires des commissaires

Les commissaires de Viohalco, KPMG Réviseurs d'Entreprises et Renaud de Borman Réviseurs d'Entreprises, et un certain nombre de sociétés membres du réseau KPMG, ont reçu des honoraires pour les services suivants :

<i>Montants en milliers d'euros</i>	Pour l'exercice clos le 31 décembre	
	2017	2016
KPMG Réviseurs d'Entreprises		
Missions d'attestations	233	301
Services relatifs à l'audit	7	53
	240	354
Renaud de Borman Réviseurs d'Entreprises		
Missions d'attestations	10	10
Services relatifs à l'audit	0	0
	10	10
KPMG Network		
Missions d'attestations	705	501
Services relatifs à l'audit	32	0
Missions de conseils fiscaux	216	79
Autres missions	181	38
	1.133	618
Total	1.382	982

Rapport du commissaire à l'assemblée générale de la société Viohalco SA sur les comptes consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2017

Dans le cadre du contrôle légal des comptes consolidés de Viohalco SA (la « Société ») et de ses filiales (conjointement « le Groupe »), nous vous présentons notre rapport du commissaire. Celui-ci inclut notre rapport sur l'audit des comptes consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, ainsi que notre rapport sur les autres obligations légales, réglementaires et normatives. Ces rapports constituent un ensemble et sont inséparables.

Nous avons été nommés en tant que commissaire par l'assemblée générale du 31 mai 2016, conformément à la proposition de l'organe de gestion émise sur recommandation du comité d'audit. Notre mandat de commissaire vient à échéance à la date de l'assemblée générale délibérant sur les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2018. Nous avons exercé le contrôle légal des comptes consolidés de Viohalco SA durant 5 exercices consécutifs.

Rapport sur l'audit des comptes consolidés

Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes consolidés du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, établis conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS) telles qu'adoptées par l'Union Européenne et aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique. Ces comptes consolidés comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2017, ainsi que le compte de résultat consolidé, le compte de résultat consolidé et autres éléments du résultat global, l'état consolidé des variations de capitaux propres et un état consolidé des flux de trésorerie de l'exercice clos à cette date, ainsi que des annexes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives. Le total de l'état consolidé de la situation financière s'élève à 3.684.089 milliers d'EUR et le compte de résultat consolidé se solde par un bénéfice de l'exercice de 83.794 milliers d'EUR.

À notre avis, ces comptes consolidés donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière du Groupe au 31 décembre 2017, ainsi que de ses résultats consolidés et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS) telles qu'adoptées par l'Union Européenne et aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.

Fondement de l'opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes consolidés en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe de gestion et des préposés de la Société, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Points clés de l'audit

Les points clés de l'audit sont les points qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants lors de l'audit des comptes consolidés de la période en cours. Ces points ont été traités dans le contexte de notre audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et lors de la formation de notre opinion sur ceux-ci. Nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces points.

Financement, risque de liquidité et respect des covenants

Nous nous référons aux annexes 26 « Prêts et emprunts », 30 C.2 « Risques de liquidité », et 30 C.4 « Risques macroéconomiques et environnement financier » des comptes consolidés.

— Description

Un certain nombre de filiales de la Société ont des emprunts long terme et court terme pour des montants significatifs. Par conséquent, celles-ci sont fortement dépendantes vis-à-vis des institutions financières afin d'assurer la continuité de leurs activités.

Le Groupe est entré dans une phase finale de négociation avec les banques afin de convertir une partie importante des emprunts court terme en long terme. Tant que ces négociations ne sont pas finalisées, le Groupe reste exposé au risque que la Société et ses filiales puissent rencontrer des difficultés à remplir les obligations associées à leurs dettes financières.

De plus, diverses conventions de financement contiennent des clauses de covenants qui, en cas de non-respect, permettent aux créanciers d'obtenir le droit de réclamer un remboursement anticipatif de ces dettes. En cas de non-respect des covenants et en l'absence de dispense reçue des créanciers, les prêts et emprunts classés au 31 décembre 2017 parmi les passifs non courants devraient être reclassés parmi les passifs courants. De plus, le Groupe aurait besoin de trouver des sources de financement alternatives afin de maintenir ses activités.

Pour les raisons évoquées ci-dessus, ce point a été considéré comme un point clé de l'audit.

— Procédures d'audit

Nous avons, entre autres, effectué les diligences suivantes :

la mise à jour de notre compréhension des processus et des contrôles mis en place par le Groupe afin d'assurer la conformité avec les covenants liés aux emprunts ;

l'inspection des principaux contrats d'emprunts afin de comprendre leurs termes et conditions;

l'obtention du calcul des covenants des principaux emprunts du Groupe, la vérification de leur exactitude mathématique et l'analyse de leur conformité avec les contrats afférents ;

l'évaluation de la note explicative préparée par la Société pour justifier l'hypothèse de continuité des activités retenue pour l'établissement des comptes consolidés au 31 décembre 2017, malgré les négociations non finalisées sur le refinancement des activités à la date de publication des comptes consolidés ;

évaluer le caractère approprié des annexes afférentes dans les comptes consolidés.

Responsabilités de l'organe de gestion relatives aux comptes consolidés

L'organe de gestion est responsable de l'établissement des comptes consolidés donnant une image fidèle conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS) telles qu'adoptées par l'Union Européenne et aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à l'organe de gestion d'évaluer la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe de gestion a l'intention de mettre le Groupe en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre:

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Groupe;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe de gestion, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'application par l'organe de gestion du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les

éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire le Groupe à cesser son exploitation;

- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes consolidés et évaluons si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle;
- nous recueillons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités ou activités du Groupe pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit au niveau du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons au comité d'audit notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les constatations importantes relevées lors de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

Nous fournissons également au comité d'audit une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles déontologiques pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons, le cas échéant, toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir une incidence sur notre indépendance ainsi que les éventuelles mesures de sauvegarde y relatives.

Parmi les points communiqués au comité d'audit, nous déterminons les points qui ont été les plus importants lors de l'audit des comptes consolidés de la période en cours, qui sont de ce fait les points clés de l'audit. Nous décrivons ces points dans notre rapport du commissaire, sauf si la loi ou la réglementation en interdit la publication.

Rapport sur les autres obligations légales, réglementaires et normatives

Responsabilités de l'organe de gestion

L'organe de gestion est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion sur les comptes consolidés, de la déclaration non financière annexée à celui-ci et des autres informations contenues dans le rapport annuel.

Responsabilités du commissaire

Dans le cadre de notre mandat et conformément à la norme belge complémentaire aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans leurs aspects significatifs, le rapport de gestion sur les comptes consolidés, la déclaration non financière annexée à celui-ci et les autres informations contenues dans le rapport annuel, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

Aspects relatifs au rapport de gestion sur les comptes consolidés et aux autres informations contenues dans le rapport annuel

A l'issue des vérifications spécifiques sur le rapport de gestion sur les comptes consolidés, nous sommes d'avis que celui-ci concorde avec les comptes consolidés pour le même exercice et a été établi conformément à l'article 119 du Code des sociétés.

Dans le cadre de notre audit des comptes consolidés, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit, si le rapport de gestion sur les comptes consolidés et les autres informations contenues dans le rapport annuel, à savoir:

- les « chiffres clés de Viohalco SA en 2017 » inclus dans la section « Viohalco S.A. » ;

- les données financières reprises dans la section « Message du Président du Conseil d'administration » ;
- la section « Bilan abrégé et synthèse du compte de résultats statutaires » ;
- l'Annexe - Autres mesures de la performance.

comportent une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.

Nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur le rapport de gestion sur les comptes consolidés et les autres informations contenues dans le rapport annuel.

L'information non financière requise par l'article 119 §2 du Code des sociétés est reprise dans un rapport distinct du rapport de gestion sur les comptes consolidés et consiste en une section séparée du rapport annuel. Ce rapport sur les informations non financières contient les informations requises par l'article 119 §2 du Code des sociétés et concorde avec les comptes consolidés pour le même exercice. Pour l'établissement de cette information non financière, la Société s'est basée sur le référentiel « GRI » (« Global Reporting Initiative »). Nous ne nous prononçons toutefois pas sur la question de savoir si cette information non financière est établie dans tous ses aspects significatifs conformément au référentiel « GRI » (« Global Reporting Initiative ») mentionné dans le rapport de gestion sur les comptes consolidés. En outre, nous n'exprimons aucune forme d'assurance sur des éléments individuels repris dans cette information non financière.

Mentions relatives à l'indépendance

- Notre cabinet de révision et notre réseau n'ont pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes consolidés et notre cabinet de révision est resté indépendant vis-à-vis du Groupe au cours de notre mandat.
- Les honoraires relatifs aux missions complémentaires compatibles avec le contrôle légal visées à l'article 134 du Code des sociétés ont correctement été valorisés et ventilés dans les annexes des comptes consolidés.

Autre mention

- Le présent rapport est conforme au contenu de notre rapport complémentaire destiné au comité d'audit visé à l'article 11 du règlement (UE) n° 537/2014.

Zaventem, le 27 avril 2018

KPMG Réviseurs d'Entreprises
Commissaire
représentée par

Benoit Van Roost
Réviseur d'Entreprises

Bilan abrégé et compte de résultats

Conformément à l'article 105 du Code des sociétés, les comptes non consolidés sont présentés ci-après dans une version abrégée des comptes annuels ne comprenant pas toutes les annexes requises par la loi ou le rapport du commissaire. La version intégrale des comptes annuels déposée à la Banque nationale de Belgique sera disponible sur demande auprès du siège de la société. Elle sera également disponible sur le site Internet (www.Viohalco.com). Le rapport du commissaire sur les comptes annuels ne comportait pas de réserve.

Etat de la situation financière

<i>Montants en milliers d'euros</i>	Au 31 décembre 2017
Actifs non courants	1.045.176
Frais d'établissement	1.176
Immobilisations incorporelles	470
Immobilisations corporelles	81.694
Actifs Financiers	959.622
Créances	2.214
Actifs courants	25.577
Créances	18.930
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5.413
Charges différées et produits à recevoir	1.234
Total de l'actif	1.070.753
Capital et Réserves	1.070.753
Capital social	141.894
Primes d'émission	528.113
Plus-value de réévaluation	21.054
Réserves	389.365
Résultat reporté	-13.910
Dettes	4.237
Dettes à plus d'un an	125
Dettes à moins d'un an	3.939
Provisions et produits différés	173
Total Capital et passifs	1.070.753

Compte de résultat

Montants en milliers d'euros

Pour l'exercice clos au 31
décembre 2017

Chiffre d'affaires sur vente et services	6.124
Charges opérationnelles	-25.575
Divers biens et services	-6.582
Salaires	-1.064
Amortissements et perte de valeur	-3.668
Perte de valeurs de créances commerciales	-13.036
Autres charges d'exploitation	-1.225
Perte d'exploitation	-19.451
Produits financiers	75.956
Produits des immobilisations financières	7.552
Produits des actifs circulants	12
Reprise de perte de valeurs sur actifs financiers	68.392
Charges financières	-4.461
Charges des dettes	-17
Autres charges financières	-5
Pertes de valeur sur immobilisations financières	-4.439
Profit de l'exercice avant impôts	52.044
Impôts sur le résultat	-76
Profit de l'exercice	51.969

K. Déclaration des personnes responsables

Déclaration portant sur l'image fidèle donnée par les états financiers consolidés et du rapport de gestion

Conformément à l'article 12,§2, 3° de l'arrêté royal du 14 novembre 2007, les membres de la Direction exécutive (à savoir Jacques Moulaert, Evangelos Moustakas, Efstratios Thomadakis, Panteleimon Mavrakis) déclarent au nom et pour le compte de la société qu'à leur connaissance :

- a) les états financiers consolidés de l'exercice se terminant au 31 décembre 2017, qui ont été établis conformément aux normes internationales d'information financière adoptées par l'Union européenne offrent une image fidèle des capitaux propres, de la position financière et des performances financières de la Société et des entités reprises dans la consolidation dans son ensemble.
- b) le rapport de gestion sur les états financiers consolidés comprend une image fidèle du développement et des performances de l'activité et de la position de la Société et des entités comprises dans la consolidation, ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquelles elles sont confrontées.

L. Glossaire

Les explications suivantes visent à aider le public en général à comprendre certains termes utilisés dans le présent Rapport annuel. Les définitions exposées ci-dessous sont valables pour l'ensemble du rapport annuel à moins que le contexte n'en impose autrement.

ABB ABB est un leader mondial dans les technologies de l'énergie et de l'automatisation qui permet à ses clients des services publics, des secteurs de l'industrie, du transport et des infrastructures d'améliorer leurs performances tout en minimisant l'impact environnemental.

Ratio de revenus des comptes créditeurs Comptes créditeurs/coût de revient * 365

Ratio de revenus des créances Créances/revenus * 365

Aramco Saudi Aramco est la compagnie nationale saoudienne d'hydrocarbures.

ASTM American Society for Testing and Material

CBS Code belge des sociétés

Principes comptables généralement admis en Belgique Le référentiel comptable applicable en Belgique

BG BG Group est une société internationale de prospection et de production de GNL.

Conseil d'administration ou Conseil Le Conseil d'administration de la Société peut être nommé conformément aux Statuts

BP BP est l'une des premières compagnies intégrées des secteurs pétrolier et gazier. BP fournit à ses clients du carburant pour le transport, de l'énergie pour le chauffage et l'éclairage, des lubrifiants pour faire tourner les moteurs et des produits pétrochimiques utilisés dans la fabrication d'articles d'usage courant notamment des peintures, des vêtements et des emballages.

BS British Standards (normes britanniques)

Cheniere Energy Société du secteur de l'énergie basée à Houston dont l'activité principale est liée au GNL

Chevron Chevron est l'une des premières compagnies intégrées du secteur de l'énergie.

Couverture des charges financières EBITDA/charges financières

DCP Midstream société du secteur de l'énergie qui se situe tout à fait entre une base de ressources croissantes et des marchés de l'énergie et pétrochimique en expansion.

Dette/capitaux propres Total passif/capitaux propres ou (Total actif-capitaux propres)/capitaux propres

Denbury Denbury Resources Inc. est une compagnie pétrolière et gazière indépendante

DIN Deutsches Institut für Normung

EBIT résultat opérationnel tel que déclaré dans les états financiers consolidés (résultat avant intérêts et impôts)

EBITDA EBIT + dépréciations + amortissements (résultat avant intérêts, impôts, amortissements et dépréciations)

EDF EDF Energy, le premier producteur britannique d'électricité à faible émission de carbone

EEE Espace économique européen

EN NORME EUROPÉENNE

EN/ISO 17025 Exigences générales concernant la compétence des laboratoires d'étalonnage et d'essais

- Enbridge** Enbridge, Inc. est une société canadienne du secteur de l'énergie basée à Calgary. Elle est spécialisée dans le transport, la distribution et la production d'énergie, principalement en Amérique du Nord. Enbridge exploite, à ce titre, au Canada et aux États-Unis, le plus long pipeline de pétrole brut et d'hydrocarbures liquides au monde. Elle possède et exploite, au Canada, le plus grand réseau de distribution de gaz naturel et fournit des services de distribution en Ontario, au Québec, dans le Nouveau-Brunswick et dans l'État de New York.
- Energy Transfer** Energy Transfer est une société basée au Texas. Créée en 1995, en tant qu'exploitant d'un petit gazoduc local, la société compte aujourd'hui parmi les sociétés en commandite simple, de la catégorie investissement, les plus importantes et les plus diversifiées des États-Unis. Après être passé d'environ 200 miles (323 km) de gazoducs en 2002 à quelque 71 000 miles (114 263 km) de conduites de gaz naturel, de GNL, de produits raffinés et de pétrole brut, aujourd'hui, le groupe de sociétés Energy Transfer continue de fournir des services exceptionnels à ses clients et des rendements intéressants à ses investisseurs.
- EPCO** Energy Planners Company (EPCO) est une société de gestion de l'énergie et de conseil. EPCO travaille avec une clientèle issue des secteurs commerciaux, industriels et à but non lucratif qu'elle aide à mieux comprendre où et comment l'énergie est consommée dans ses installations.
- FSMA** autorité des services et marchés financiers qui a succédé à la Commission bancaire, financière et des assurances belge en qualité d'autorité de réglementation financière pour la Belgique le 1^{er} avril 2011
- ARYM** ancienne République yougoslave de Macédoine
- Liquidités générales** Actifs courants/dettes à court terme
- Greek Public Natural Gas Corporation (DEPA)** DEPA est la société grecque publique de distribution de gaz naturel
- Rendement annuel brut** Le rendement annuel brut est calculé en fonction du cours de l'action auquel il équivaut (modification du cours du 1^{er} janvier au 31 décembre/cours de l'action en janvier)
- GRTGAZ** est l'exploitant du réseau de transport de gaz naturel situé à Paris, en France. Le réseau est constitué de gazoducs à haute pression.
- HVAC** Heating, Ventilation and Air-Conditioning – Chauffage, ventilation et climatisation
- IAS** normes comptables internationales
- IFRS** normes internationales d'information financière, telles qu'adoptées par l'UE
- Ratio de revenus des stocks** Stocks/coût de revient * 365
- JIS** Japanese Industrial Standards (normes industrielles japonaises)
- Kinder Morgan** la plus grande société d'infrastructures énergétiques d'Amérique du Nord
- LSAW** Longitudinal Submerged Arc Welded Mill — tubes d'acier soudés à l'arc immergé pour la production de tuyaux pour le transport d'énergie terrestre et maritime
- Mamuth pipes** Mammoth Carbon Products est un leader mondial de la distribution de tubes courants et de tubes de canalisation pour les marchés de l'énergie, de la pétrochimie et de la construction
- McJunkin** MRC Global est le plus grand distributeur de tuyaux, de valves et de raccords, et services connexes, destinés aux marchés de l'énergie et industriel. MRC Global offre ses produits et ses services à l'industrie du pétrole et du gaz, tous secteurs confondus : amont, intermédiaire et aval, ainsi qu'aux secteurs du marché de la distribution du gaz et des produits chimiques aux États-Unis.

- MITE** Marubeni Itochu Tubulars Europe PLC – Marubeni-Itochu Tubulars Europe plc a été créée en 2001 afin de fournir des produits tubulaires en acier à l'industrie du pétrole et du gaz. Marubeni-Itochu Tubulars Europe plc est une filiale de Marubeni-Itochu Steel Inc et son siège est situé à Londres, au Royaume-Uni.
- National Grid** une entreprise de services publics basée au Royaume-Uni.
- OGC** un organisme leader du secteur du pétrole et du gaz du Sultanat et qui gère le plus important réseau de distribution de gaz naturel d'Oman.
- OMV** est une compagnie pétrolière et gazière internationale intégrée. Elle est présente dans les secteurs d'aval (exploration et production) et d'amont (raffinage et commercialisation et gaz et énergie). OMV est une des plus grandes sociétés industrielles d'Autriche cotées en bourse.
- OSI** Oil States International Inc. est une société de services pétroliers qui occupe une place prépondérante sur le marché en tant que fabricant de produits pour installations de production en eaux profondes et de certains équipements de forage, et en tant que prestataire de services de complétion et de forage sur terre à l'industrie du pétrole et du gaz. Oil States est cotée à la bourse de New York sous le symbole « OIS ».
- PDO** Petroleum Development Oman (PDO) est la première compagnie d'exploration et de production de pétrole du Sultanat d'Oman.
- Pioneer Pipe Inc** Pioneer est une des plus grandes sociétés de services complets (construction, maintenance et fabrication) du Midwest, spécialisée dans la construction générale, construction de structures, construction mécanique et électrique, fabrication et installation de tuyaux, fabrication de pièces en acier et coffrages en acier, fabrication et assemblage modulaires et entretien d'installations.
- Plains All American** Plains All American Pipeline figure parmi les sociétés énergétiques du secteur intermédiaire les plus grandes et les plus admirées en Amérique du Nord. Plains All American Pipeline (Plains) est une société en commandite simple cotée en bourse qui possède et explore des infrastructures énergétiques du secteur intermédiaire et fournit des services logistiques pour pétrole brut, GNL, gaz naturel et produits raffinés. Elle possède un vaste réseau de transport par pipeline, de terminaux, de sites de stockage et de collecte de gaz dans les bassins clés de production de pétrole brut et de GNL, dans les couloirs de transport et sur les principales plateformes du marché aux États-Unis et au Canada.
- RWERWE** est l'une des cinq principales sociétés européennes d'électricité et de gaz.
- SAE** Society of Automotive Engineers
- SD** marque de commerce
- Segment** Le terme « segment » dans le présent rapport annuel fait référence à la structure organisationnelle de Viohalco et aux 8 branches d'activité telles que définies par la direction générale. Les « segments » de Viohalco correspondent aux « entités opérationnelles » visées par la norme comptable internationale IFRS 8.
- Shell** Shell Global est un groupe mondial de sociétés du secteur de l'énergie et de la pétrochimie.
- Snam** une société italienne d'infrastructures de gaz naturel. Elle opère principalement en Italie et figure parmi les premières compagnies européennes de gaz réglementées.
- Socar** la State Oil Company of the Azerbaijan Republic (SOCAR) compte parmi ses activités l'exploration de gisements de pétrole et de gaz naturel, la production, le traitement et le transport de pétrole, de gaz et de condensat de gaz, la commercialisation de produits

pétroliers et pétrochimiques sur les marchés national et international, et la fourniture de gaz naturel à l'industrie et à la population d'Azerbaïdjan.

Spartan **Spartan Energy Corp.** est une compagnie pétrolière et gazière basée à Calgary, Alberta. Spartan est présente dans le centre d'Alberta et dans le sud-est du Saskatchewan et gère un inventaire pluriannuel d'opportunités de forage horizontal axées sur le pétrole.

Liquidités spéciales (Actifs courants-stocks)/dettes à court terme

Spectra Energy Spectra Energy Corp est une société de l'indice S&P500 basée à Houston, au Texas, qui est présente dans trois domaines clés de l'industrie du gaz naturel : transport et stockage, distribution et collecte et traitement.

STEG la compagnie tunisienne de l'électricité et du gaz ou STEG, une société tunisienne du service public à caractère non administratif. Créée en 1962, cette société a pour mission de produire et distribuer l'électricité et le gaz naturel sur le territoire tunisien. STEG est la deuxième plus grande compagnie tunisienne par ses revenus en 2009.

Subsea Subsea7 figure parmi les plus grands fournisseurs au monde dans le domaine des services, de la construction et de l'ingénierie des liaisons fond-surface pour le secteur de l'énergie offshore.

THN profilés destinés à l'exploitation minière

TIGF Transport et Infrastructures Gaz France propose et développe des solutions de transport et de stockage de gaz naturel pour le marché européen.

Loi sur la transparence la loi du 2 mai 2007 relative à la publicité des participations importantes dans des émetteurs dont les actions sont admises à la négociation sur un marché réglementé.

UPN profilés en U normaux européens

Le rapport annuel, les versions intégrales des comptes annuels statutaires et consolidés ainsi que les rapports d'audit concernant lesdits comptes annuels sont disponibles sur le site Internet (www.viohalco.com)